



HAL
open science

Des intellectuels au camp : productions sociales et mobilisations en contexte de guerre : le cas du camp de l'Île Longue (1914-1919)

Élodie Rivalin

► **To cite this version:**

Élodie Rivalin. Des intellectuels au camp : productions sociales et mobilisations en contexte de guerre : le cas du camp de l'Île Longue (1914-1919). Histoire. 2017. <dumas-01592826>

HAL Id: dumas-01592826

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01592826v1>

Submitted on 25 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

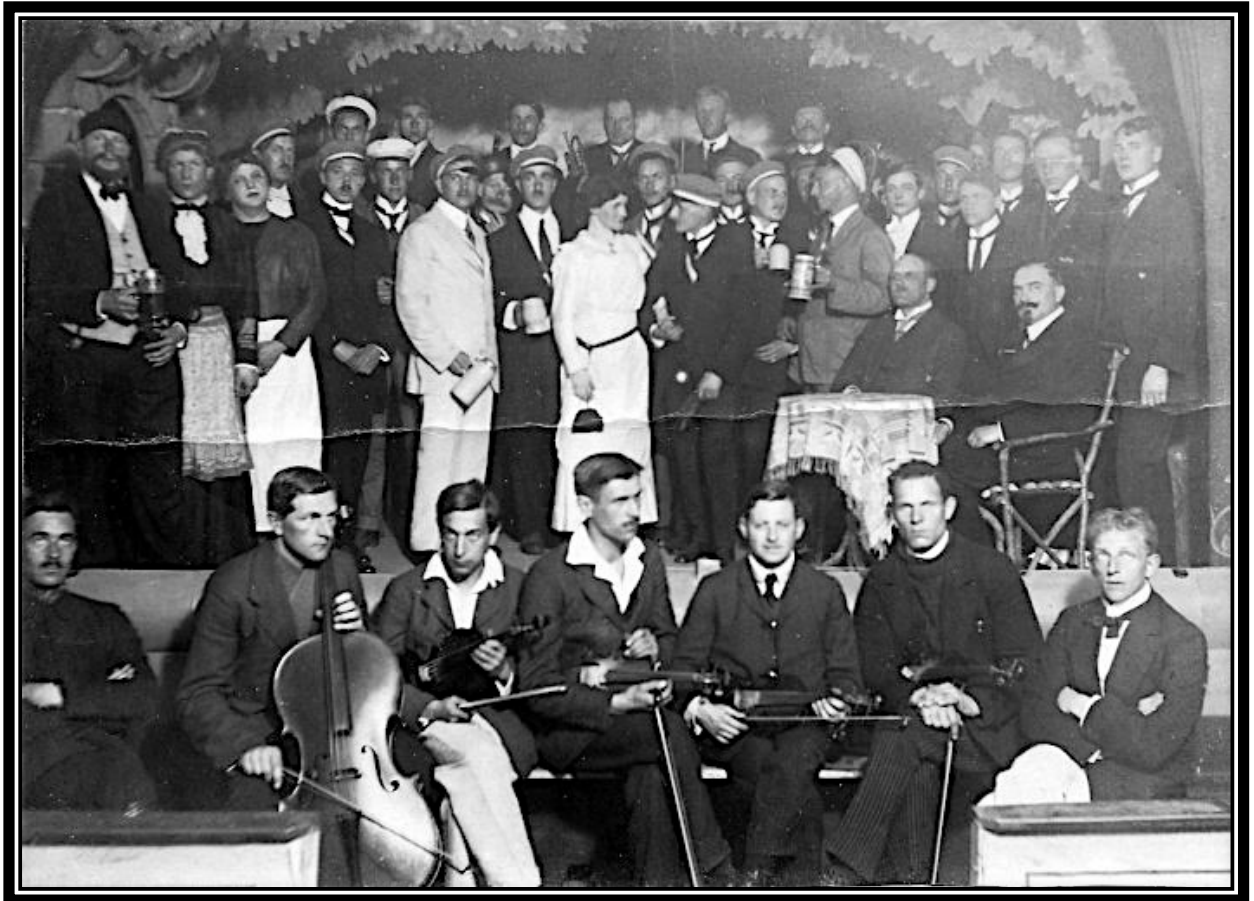


HAL Authorization

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

M2 Histoire contemporaine

**DES INTELLECTUELS AU CAMP : PRODUCTIONS SOCIALES ET
MOBILISATIONS EN CONTEXTE DE GUERRE
LE CAS DU CAMP DE L'ÎLE LONGUE (1914-1919)**



Elodie Rivalin

Sous la direction de Jean Solchany

Année 2016-2017

DES INTELLECTUELS AU CAMP :
PRODUCTIONS SOCIALES ET MOBILISATIONS EN
CONTEXTE DE GUERRE :
LE CAS DU CAMP DE L'ÎLE LONGUE (1914-1919)

Illustration de couverture : La troupe de théâtre et l'orchestre du camp de l'Île Longue réunis pour la représentation théâtrale « Alt Heidelberg » (Carnet personnel de l'interné Helmut Felle)

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord exprimer ma profonde gratitude envers mon directeur, Jean Solchany, pour sa disponibilité et ses conseils qui m'ont permis de réaliser mon mémoire dans de bonnes conditions. Je tiens également à remercier Laurent Douzou d'avoir accepté de faire partie de mon jury.

Je souhaiterais ensuite adresser mes sincères remerciements à l'association *Île Longue 14-18* et plus particulièrement à Madame Ursula Burkert, fille de l'interné Carl Röthemeyer, et Messieurs Bernard Jacquet et Roger Lars pour leur étroite collaboration qui m'a permis d'aborder sereinement mon sujet et d'en comprendre les enjeux mémoriels.

Je voudrais également remercier les centres archivistiques qui m'ont ouvert leurs portes : les Archives Départementales du Finistère (ADF) pour leur accueil et leur aide, ainsi que les archives du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour leurs conseils.

J'exprime aussi ma reconnaissance envers Messieurs Christophe Charle, Jean-Claude Farcy, André Loez et Nicolas Mariot pour leurs orientations bibliographiques et leurs précieux conseils méthodologiques.

Enfin, je remercie ma famille et mes amis lyonnais et parisiens pour leurs attentives relectures et leur indéfectible soutien.

INTRODUCTION

« Il y avait une différence très importante entre les camps précédents et le nouveau. Les prisonniers avaient, par exemple, construit un terrain de sport avec beaucoup d'efforts et de frais, ce qui était une bénédiction pour l'ensemble du camp. (...) Lors d'un tour à travers les baraques, j'étais étonné d'entendre chanter une voix de femme. Je m'arrêtai et m'approchai, c'est alors que je remarquai qu'un gramophone jouait dans une baraque. Donc même cela existait ! Il y avait aussi un orchestre à cordes, constitué par des prisonniers, qui donnait d'excellents concerts. Nous étions tellement affamés de tout ce qui nous rappelait la civilisation »¹.

Dès son arrivée à l'Île Longue en 1916, Helmut Felle se rend particulièrement compte de la spécificité du camp dans lequel il est désormais interné. Comme la plupart de ses compatriotes, le jeune employé de commerce allemand, immigré installé à Barcelone, part, à l'annonce de la guerre, regagner son pays pour s'engager dans les rangs de l'armée allemande. Mais sa tentative reste vaine. Dès août 1914, à l'aube de l'éclatement du conflit, le gouvernement français établit une politique d'internement à l'encontre de ses ressortissants originaires des nations ennemies et de tous les étrangers qui traversent ses possessions territoriales et maritimes pour regagner leur pays, jugeant leur présence comme une forte menace à la préservation de la défense nationale. Arrêté aux larges des côtes méditerranéennes, Helmut Felle est d'abord momentanément interné au Fort Saint-Nicolas à Marseille, puis il est redirigé vers le camp d'Uzès, situé dans le Gard, dans de déplorables conditions qui le privent de comforts primaires. Transféré avec d'autres camarades à l'Île Longue en août 1916, sa captivité prend alors une autre tournure et devient bien plus stimulante.

Situé dans le département du Finistère et rattaché à la commune de Crozon, le camp de l'Île Longue tient son nom de la presqu'île sur laquelle il a été construit par le génie militaire

¹ Carnet personnel d'Helmut FELLE, disponible sur http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 25 mai 2017.

en octobre 1914². Comme la plupart des villes qui accueillent des « camps de concentration »³, littéralement destinés à regrouper les populations indésirables sur un même espace, son emplacement est choisi pour sa situation géographique, propice à l'éloignement de potentiels mobilisables de la frontière allemande et du front⁴. Cependant, il présente de nombreuses particularités qui le distinguent des autres camps finistériens. Alors que ces derniers peuvent concentrer un total de 1.000 prisonniers, le camp de l'Île Longue dispose de près de 5.000 places⁵. Si cette capacité d'accueil ne sera jamais atteinte, la présence moyenne de 1.500 prisonniers chaque année⁶, de la construction du camp jusqu'à sa fermeture en 1919, pose la question de la cohabitation entre les différents profils sociaux et géographiques des internés qui le peuplent. Jusqu'en 1915, le camp accueille principalement des prisonniers de guerre, capturés sur le front lors de la guerre de mouvement, gérés par le Ministère de la Guerre et par les autorités de la XI^e région militaire, qui s'étend de l'ouest de la Bretagne à la région nantaise. Pourtant, le manque de places, lié à l'arrestation massive de près de 60.000 personnes⁷, catégorisées comme internés civils et pris en charge par le Ministère de l'Intérieur, oblige rapidement les autorités à mélanger ces deux types de populations. À partir de 1916, lors de la passation des terrains de l'autorité militaire à l'autorité civile, les internés civils allemands deviennent numériquement majoritaires et ce, jusqu'à la fermeture du camp. Leur présence, estimée à près de 74% de la totalité des nationalités qui ont transité dans le camp entre 1914 et 1919, devant les Autrichiens et les Hongrois, représentant respectivement 12 et 8% des internés, nous a incités à principalement orienter notre étude sur les populations germaniques de l'Île Longue, où elles sont emprisonnées dans des structures qui leur confèrent de correctes conditions de détention. Mais la durée de leur captivité, qui n'avait pas été anticipée par les autorités, conduit à une oisiveté particulièrement abrutissante qui inquiète une partie des prisonniers.

Dès lors, cette minorité est à l'origine de la plus significative spécificité du camp de l'Île Longue, en prenant l'initiative d'instaurer progressivement, avec l'accord des autorités

² Archives Départementales du Finistère, [désormais ADF], 9R3. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, 24 août 1914. Voir annexe 1a.

³ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, Paris, Anthropos : diff. Economica, 1995, 373 p.

⁴ Voir annexe 1b.

⁵ ADF, 9R3. Télégramme du préfet du Finistère au ministre de la Guerre, 13 septembre 1914.

⁶ Jean-Noël GRANDHOMME, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère 1914-1919 », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 109-4, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 165.

⁷ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, p. 129.

locales, des activités culturelles ouvertes à tous les internés. Les internés qui organisent et prolifèrent cette offre culturelle peuvent être qualifiés, à plusieurs titres, d'intellectuels. Premièrement, et de manière littérale, ils consacrent leur captivité à l'organisation de quatre grandes activités dites « de l'esprit » que sont la rédaction et la lecture d'un journal, la formation d'une troupe de théâtre, la création d'une bibliothèque et la dispense de multiples enseignements. Deuxièmement, ces internés se distinguent de leurs camarades en s'engageant pour une cause publique, dont la pertinence n'est pas toujours légitime, notamment auprès des autorités pour lesquelles l'internement doit être une pratique liberticide. La nature de cet engagement les assimile à la figure de l'intellectuel née dans la sphère civile au tournant du XX^e siècle. En France, l'engagement d'une grande partie des hommes politiques et des artistes dans l'affaire Dreyfus contribue fortement à l'émergence « d'hommes du culturel, créateurs ou médiateurs, mis en situation d'hommes du politique, producteurs ou consommateurs d'idéologie » qui font preuve d'une véritable implication dans des causes de la sphère publique, qui ne sont pas exclusives à leurs propres intérêts⁸. Cette nouvelle forme d'engagement de minorités autrefois discrètes se diffuse et devient un phénomène européen transnational. En Allemagne, bien que le phénomène soit moins évident, une *Intelligenz* naît autour de l'engagement contre la *Lex Heinze* de 1900⁹. Un collectif d'écrivains, juristes, artistes et universitaires se soulève contre ce projet de censure du contenu des publications artistiques¹⁰. Ces deux mobilisations vont ainsi dans le sens des travaux de Christophe Charle sur les intellectuels, définis comme originaires d'une élite culturelle qui exerce des professions intellectuelles, catégorisées en trois groupes : les hommes de lettres, les journalistes et les universitaires¹¹.

A l'Île Longue, l'origine sociale des internés intellectuels est pourtant plus hétérogène. La définition de l'intellectuel en captivité présente, en effet, des spécificités qui la distinguent de sa figure homologue théorisée dans le cadre de la vie civile ordinaire. Une grande partie des 76 profils étudiés provient certes de l'élite culturelle, mais l'intellectuel captif se caractérise davantage par son engagement que par son origine sociale et professionnelle. Dès lors, la captivité apparaît comme créatrice d'intellectuels, qui n'ont pas forcément conscience

⁸ Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France: de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Perrin, 2004, p. 10.

⁹ Gerd KRUMEICH, « Die Resonanzen der Dreyfus-Affäre im Deutschen Reich », in Gangolf HÜBINGER et Wolfgang J. MOMMSEN, *Intellektuelle im Deutschen Kaiserreich*, Francfort, Fischer Taschenbuch Verlag, 1993, pp. 13-32.

¹⁰ Robin J.V. LENMAN, « Art, Society and the Law in Wilhelmine Germany : the Lex Heinze », dans *Oxford German Studies*, 8/1973-1974, pp. 86-113.

¹¹ Christophe CHARLE, *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1991, p. 268.

de leur position, tandis que les sociétés civiles assistent à la mobilisation d'une partie de ses élites, collectivement engagées dans « un combat fondé sur des valeurs universelles »¹². Les intellectuels de l'Île Longue présentent aussi des différences avec leurs homologues de l'Empire allemand, au sein duquel ils ne constituent pas un groupe social à part entière, mais sont davantage assimilés à l'élite culturelle. Les qualificatifs « intellectuel » et « *Intelligenz* » sont d'ailleurs très rarement employés pour désigner ce groupe d'internés, tant par les autorités, que par ses propres membres. Seuls les rapports du Comité International de la Croix-Rouge évoquent le plus souvent les « intellectuels » et rattachent le terme avec l'idée qu'ils exercent des « professions libérales et intellectuelles », ce qui témoigne de la construction, encore récente, de ce groupe et de son absence dans les consciences collectives¹³. De la même manière, le qualificatif « intellectuel », devient couramment utilisé à partir de 1918 par les internés, lorsqu'ils créent un nouveau journal intitulé *Die Kehrseite, Ile Longue Intelligenzblatt*, qui laisse ainsi supposer qu'une prise de conscience identitaire a été tardive¹⁴.

En l'absence des intellectuels de la société civile ordinaire, une *Intelligenz* de substitution, que nous pouvons qualifier de *Lagerintelligenz* (« des intellectuels au camp »), a, en effet, pris en main les quatre principales caractéristiques de la figure intellectuelle décrites par les historiens Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, soit l'engagement culturel, l'engagement politique, la médiation avec les autorités et la diffusion d'une idéologie, sans toujours en maîtriser les codes. Ces fonctions sont alors exercées par plusieurs profils d'internés que nous pouvons classer en deux groupes. Le premier est celui de ce que nous avons dénommé les « intellectuels-administrateurs ». Originaires de l'élite culturelle et économique allemande, ils souffrent de l'absence de pratiques culturelles dans le camp et décident alors d'initier un projet culturel. L'indispensable accord des autorités locales à sa bonne réalisation les conduit à endosser le rôle de médiateurs, auprès des autorités, d'abord pour obtenir son autorisation, puis pour négocier davantage de libertés au fil de son succès. Tous ne sont pourtant pas spécialistes des activités proposées. Certains prisonniers, qui exercent notamment des professions commerciales, assument une fonction qui, dans le cadre

¹² Christophe CHARLE, *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle: Essai d'histoire comparée*, Paris, Seuil, 1996, p. 336.

¹³ Archives du Comité International de la Croix-Rouge [désormais A CICR], C G1 A 25-04. Lettre du Comité International de la Croix-Rouge au chef du Service des prisonniers de guerre au Ministère de la Guerre, 28 novembre 1917.

¹⁴ *Die Kehrseite*, n°1, 8 septembre 1918, p. 1. *Die Insel Woche*, « Von dem inhaltlichen Grenzen einer Interniertenzeitung », n°6, 12 mai 1918, p. 2.

ordinaire de la société, relèverait d'une élite plus spécialisée, mais dont la rare présence dans le camp, environ 7,5% des 1.500 internés présents sur une année, oblige les internés à trouver des formes d'adaptation. Dès lors, les intellectuels-administrateurs sont secondés par les « intellectuels-suiveurs » qui n'ont, certes pas entrepris l'organisation des activités, mais qui participent grandement à leur diffusion. Ces passeurs culturels jouent le rôle d'intermédiaire entre les internés qui dirigent les activités et le public d'intéressés, en étant les principaux animateurs des activités, soit par passion, comme les comédiens de la troupe de théâtre, soit dans le but de continuer d'exercer leur profession, à l'image des professeurs qui dispensent les enseignements proposés dans le cadre du projet. Au total, ce sont près de 76 internés intellectuels qui ont activement participé à l'exceptionnel dynamisme culturel du camp de l'Île Longue entre 1914 et 1919¹⁵. D'autres prisonniers ont, de manière très probable, contribué à son rayonnement et le groupe que nous avons choisi reste un échantillon représentatif de cette minorité. Mais la constante apparition de noms mentionnés sur les brochures culturelles et les exemplaires du journal du camp a permis de déterminer les principaux contributeurs à ces activités. Seuls les internés, dont le nom est mentionné plus de trois fois, ont retenu notre attention. L'analyse de leur degré d'implication en fonction des rôles qui leur ont été conférés au sein des quatre principales activités a ensuite exposé l'hétérogénéité des profils des intellectuels, classés parmi les administrateurs ou les suiveurs. La qualité de leurs relations avec les autorités détentrices et les autres internés a également interféré dans la catégorisation des intellectuels captifs. Les intellectuels-administrateurs se distinguent des intellectuels-suiveurs par le rôle de médiateurs qu'ils ont endossé, transformant ainsi leur engagement culturel en un engagement politique. Leur combat pour le maintien des activités menacées de suppression pour atteinte aux conditions préalablement négociées avec les autorités, leur rôle de porte-parole pour l'amélioration des conditions générales de détention, mais également leur implication assumée dans certains actes de dissidence en réponse d'un allongement continu de leur captivité, ont contribué à l'élargissement des causes de leur engagement.

Cet élargissement est également géographique. Cette *Lagerintelligenz* a, en effet, été productrice d'une idéologie qui a dépassé le simple cadre de l'Île Longue. La diffusion de sa production intellectuelle au-delà des barbelés du camp, à destination d'autres camps français et des proches restés en Allemagne, a contribué à l'émergence d'une *Lagerkultur* (« culture de camp »), spécifique à la vie en captivité. À l'origine créée pour surmonter l'oisiveté

¹⁵ Voir annexe 2c.

menaçante pour l'équilibre des esprits des internés, cette *Lagerkultur* apparaît bien plus essentielle pour les internés et leurs initiateurs. Helmut Felle, qui rédige des articles pour le journal du camp et assiste régulièrement aux représentations théâtrales, estime, à son arrivée au camp, que ces activités permettent aux internés de rester connectés à la civilisation et au monde qui les entoure. Arrêtés dans leur élan patriotique, alors qu'ils tentaient de regagner leur pays, la plupart des internés sont des immigrants qui perçoivent leur absence dans les rangs comme un manque à leur devoir de citoyen. Leur implication culturelle et idéologique leur offre la possibilité d'indirectement prendre part à la guerre, notamment dans ses enjeux culturels. La politique de l'internement, pratiquée par les principaux belligérants, constitue un cran supplémentaire franchi vers la « brutalisation des sociétés »¹⁶ qui banalise la violence, notamment à l'égard des civils massivement touchés par les cruautés de la guerre¹⁷. Les prisonniers dénoncent alors, à travers leurs mauvaises conditions de détention, la barbarie de l'ennemi qui s'oppose à la *Kultur* allemande¹⁸. Au-delà des intérêts territoriaux et politiques, la guerre se justifie par la défense d'une civilisation menacée par la barbarie de l'ennemi. Ces enjeux culturels expliquent le consentement, souvent éphémère, des intellectuels français et allemand lors de l'entrée en guerre.

La durée du conflit se présente comme un facteur déterminant du changement de la ligne directrice de l'engagement des intellectuels et du contenu qu'ils diffusent dans leurs activités. Tout en restant de fervents patriotes, les intellectuels prennent conscience de l'influence qu'ils ont acquise en proposant aux autres internés de distraire leur esprit et de rester proches de leur patrie. Des ambitions plus personnelles émergent alors. La diffusion des productions de captivité crée un réseau, un *Lagernetz*, qui, en plus de créer une solidarité avec les autres camps finistériens, permet de publiquement montrer à leurs concitoyens leur résistance à la captivité de l'ennemi. En outre, la diffusion du modèle impulsé par les intellectuels de l'Île Longue témoigne de la préparation des internés à leur réintégration dans une société meurtrie par le conflit et dont la guérison sera lente. La formation acquise à l'Île Longue a pour objectif la compensation de la perte de près de 2.037.000 d'hommes issus de

¹⁶ George Lachmann MOSSE, *De la Grande Guerre au totalitarisme: la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette-Littératures, 1999, 291 p.

¹⁷ Sur ce sujet, voir notamment le cas des « atrocités allemandes », John N. HORNE et Alan KRAMER, *1914, les atrocités allemandes: la vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011, 674 p. Sur la violence envers les prisonniers, voir Heather JONES, *Violence against prisoners of war in the First World War: Britain, France, and Germany, 1914-1920*, Cambridge, Pays multiples, 2011, 451 p.

¹⁸ Wolfgang J. MOMMSEN, (dir.), *Kultur und Krieg: die Rolle der Intellektuellen, Künstler und Schriftsteller im Ersten Weltkrieg*, München, R. Oldenbourg, 1996, 282 p.

tous les domaines professionnels¹⁹. Cependant, ces objectifs sont rapidement limités par la durée de l'internement des prisonniers qui fait surgir leurs divergences sociales et géographiques.

A partir de 1918, après quatre ans de captivité, les internés sont lassés de leurs conditions et des tensions naissent de cette exaspération. La dégradation des relations entre les intellectuels et les autres internés, mais également entre d'autres groupes d'internés, relègue les activités culturelles à un second plan. A travers leurs correspondances régulières avec les autorités, d'abord dans le cadre de l'organisation de ces dernières, puis pour l'amélioration des conditions de détention de leurs camarades, les intellectuels nouent des relations de confiance avec les autorités et les internés. Cette influence leur permet de disposer de fonctions d'encadrement de la discipline, tels que chef de chambrée, qui établit une hiérarchie sociale interne au camp et entraîne le refus de cette seconde autorité, perçue comme une substitution à celle de l'État détenteur par une partie des internés. Les intellectuels doivent également faire face à des tensions à l'intérieur de leur groupe. La montée des ambitions personnelles de certains de ses membres, les multiples transgressions à la censure et les divergences nées de ces dérives, conduisent à l'essoufflement, puis à la suppression progressive des activités en 1918 par les autorités. L'expérience de ces intellectuels pose ainsi la question de la manière dont ils sont parvenus à recréer une identité adaptée au cadre spécifique de la captivité et comment cette expérience, *a priori* liberticide, a finalement réveillé des stratégies de contournement pour la continuité d'activités culturelles essentielles à l'équilibre psychologique des internés.

Ces questionnements sont d'autant plus cruciaux que l'étude des intellectuels en captivité n'a fait l'objet que de rares travaux. L'histoire de la captivité et l'histoire des intellectuels s'inscrivent au cœur du renouvellement historiographique du premier conflit mondial à travers l'usage des outils méthodologiques de l'histoire sociale apparue dans les années 1990. Après avoir été appréhendée sous l'angle de l'histoire politique et militaire jusque dans les années 1950, puis avoir été reléguée à un second rang face à la portée mémorielle de la Seconde Guerre Mondiale, l'étude de la Grande Guerre fait l'objet d'un regain d'intérêt depuis les premières disparitions des anciens combattants survenues dans les années 1970. Outre les combattants, les différentes populations de l'arrière qui ont, parfois directement participé au conflit, deviennent des acteurs centraux des travaux récemment

¹⁹ Christophe CHARLE, *La crise des sociétés impériales: Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940*, Paris, Le Grand livre du mois, 2001, p. 252. Sur les sorties de guerre endeuillées, voir Bruno CABANES, *La victoire endeuillée: la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, Paris, Éditions du Seuil, 2014, 609 p.

publiés. Leur contenu fait toutefois l'objet d'un manque de consensus de la part des spécialistes du conflit, qui trouve ses origines autour de la question des motivations des populations dans leur participation à la guerre. Deux écoles proposent alors, depuis les années 1990, des approches sensiblement différentes. L'école dite « du consentement » justifie la forte implication des armées et des populations par leurs sentiments patriotiques et leur volonté de protéger leur territoire de l'ennemi²⁰. Elle s'appuie principalement sur les sources et méthodes de l'histoire culturelle, qui correspond à une étude de « l'histoire sociale des représentations », définie comme « l'ensemble des représentations collectives propres à une société »²¹. D'autres historiens, rattachés à l'école dite « de la contrainte » nuancent ce phénomène et prônent une approche plus sociale, qui évite la généralisation et met en évidence la pluralité des expériences de guerre²². Les combattants et les populations auraient ainsi été contraints d'accepter le conflit, dans un contexte marqué par de fortes répressions à l'encontre de ses opposants. Dans le cas de notre étude, les enjeux culturels et sociaux de l'engagement des intellectuels en captivité nous ont encouragée à croiser ces deux approches complémentaires, tout en prenant en compte les autres dynamiques historiographiques.

Les travaux sur les prisonniers détenus dans les pays belligérants sont apparus tardivement et répondent à une chronologie historiographique notablement similaire à celle du premier conflit mondial. Les prisonniers de guerre français détenus en Allemagne sont les premiers à susciter l'intérêt des historiens français et allemands, aux dépens des prisonniers allemands dont le sort, souvent jugé plus favorable, a certainement moins attiré la curiosité des spécialistes²³. La présence de près de 600.000 prisonniers français en Allemagne contre 300.000 prisonniers allemands en France, et la présence de sources en français ont également influencé cet intérêt²⁴. En outre, ce manque d'attrait s'explique par la place qu'occupe l'histoire de la Seconde Guerre mondiale dans l'historiographie des guerres de l'époque contemporaine. Le retentissement de la thèse de Fabien Théofilakis, *Les prisonniers de guerre allemands : France, 1944-1949*, confirme l'émergence de questionnements transnationaux et

²⁰ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2009, 398 p.

²¹ Pascal ORY, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, p. 8.

²² François BOULOC, Rémy CAZALS et André LOEZ (dirs.), *Identités troublées: 1914-1918 : les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Toulouse, Privat, 2011, 387 p.

²³ Uta HINZ, *Gefangen im Grossen Krieg: Kriegsgefangenschaft in Deutschland 1914-1921*, Essen, Klartext, 2006, 392 p. et Odon ABBAL, *Soldats oubliés: les prisonniers de guerre français*, Bez-et-Esparon, E & C, 2001, 262 p.

²⁴ Heather JONES, *Violence against prisoners of war in the First World War*, op. cit., p. 22.

transpériodes, souvent initiés par des spécialistes du deuxième conflit mondial²⁵. Parallèlement à ces études, le sort des internés civils, dont l'internement apparaît comme une nouvelle pratique au tournant du XX^e siècle, a également fait l'objet de quelques travaux²⁶. L'ouvrage de Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale (1914-1920)*, se présente comme un ouvrage majeur de l'histoire des internés civils en France et de la multiplicité de leur profil²⁷. Pourtant, la place des intellectuels n'est que partiellement traitée. Cette omission témoigne d'une lacune historiographique quant à l'expérience des intellectuels en captivité. Les premières études sur les intellectuels à l'époque contemporaine apparaissent principalement en France dans les années 1970 avec les novateurs travaux de Christophe Charle qui s'est intéressé à l'émergence de ce groupe à la fin du XIX^e siècle dans une perspective d'histoire sociale et comparée²⁸. En outre, ces travaux sont complétés par ceux des spécialistes de l'histoire culturelle qui se sont davantage intéressés à la manière dont les intellectuels et leurs productions influaient sur les représentations collectives²⁹. En revanche, en Allemagne, l'histoire des intellectuels, attire moins de spécialistes³⁰. La traduction littérale du terme français, *Intellektuelle*, connotée de manière péjorative³¹, et l'assimilation de ces membres avec les élites culturelles et politiques allemandes, relèguent l'étude des intellectuels aux marges de celle des élites, notamment de la moyenne bourgeoisie cultivée, la *Bildungsbürgertum*³², ou les assimilent directement à l'histoire des idées, à l'inverse de la France où ils forment un groupe social à part entière. Les réflexions entreprises à partir des années 1980, concernant la figure de l'intellectuel comme créatrice d'un sentiment d'appartenance à la nation³³, permettent de comprendre les enjeux de l'engagement patriotique des intellectuels dans la guerre, sans qu'ils se soient pour autant constitué en un groupe autonome. Ces différences de réflexions entre les spécialistes français

²⁵ Fabien THÉOFILAKIS, *Les prisonniers de guerre allemands: France, 1944-1949*, Paris, Le Grand livre du mois, 2014, 762 p.

²⁶ Sur le droit humanitaire et les prisonniers en temps de guerre, voir Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre: humanitaire et culture de guerre, 1914-1918*, Paris, Éd. Noësis, 1998, 405 p.

²⁷ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*

²⁸ Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels »: 1880-1900*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1990, 271 p. Et Christophe CHARLE, *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle*, *op. cit.*

²⁹ Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France*, *op. cit.*

³⁰ Sur l'historiographie allemande, voir Hans Manfred Bock, « Histoire et historiographie des intellectuels en Allemagne », dans Michel TREBITSCH et Marie-Christine GRANJON (dirs.), *Pour une histoire comparée des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 1998, pp. 79-110.

³¹ Dietz BERING, *Die Intellektuellen. Geschichte eines Schimpfwortes*, Stuttgart, Klett, 1978, pp. 69-70.

³² Jürgen KOCKA (dir.), *Bürgertum im 19. Jahrhundert: Deutschland im europäischen Vergleich*, München, Deutscher Taschenbuch Verl, 1988, 3 vol.

³³ Bernhard GIESEN, *Die Intellektuellen und die Nation: eine deutsche Achsenzeit*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1993, 280 p.

et allemands limitent l'approche comparatiste que nous avons toutefois essayé de prendre en compte dans notre définition de la *Lagerintelligenz* et de la pluralité des profils qui la composent.

Une chronologie et une dichotomie similaires, entre l'histoire culturelle et l'histoire sociale, apparaissent également dans l'historiographie des intellectuels dans la Grande Guerre, au sein de laquelle les historiens se sont d'abord intéressés aux rapports qu'ils ont entretenus avec la guerre, notamment dans l'idée d'un consentement du conflit, dans un contexte de défense au nom de la civilisation³⁴. La publication, en 2013, de l'habilitation à diriger des recherches de Nicolas Mariot, intitulée *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, marque les premiers intérêts pour le rôle des intellectuels au cœur même de la guerre³⁵. L'historien propose une approche socio-historique qui place l'entre-soi entre les intellectuels et leurs relations avec les autres membres du front au cœur de l'analyse. Des travaux similaires à propos des intellectuels en captivité sont inexistantes, alors qu'une véritable demande sociale émerge à partir des années 2000 et au moment de la veille du centenaire du conflit. La création de l'association *Ile Longue 14-18*, avec laquelle nous avons étroitement travaillé pour la réalisation de ce travail, survenue en novembre 2013, est un exemple reflétant cette demande croissante³⁶. Le chantier a, en effet, été principalement lancé par des amateurs originaires de milieux divers et passionnés d'histoire. Au même titre que la Seconde Guerre mondiale, la mémoire de la Grande Guerre présente la particularité d'attirer un public d'amateurs qui a connu les anciens combattants et a parfois été témoin des séquelles physiques et psychologiques du conflit au sein de leur propre famille. La découverte de documents personnels et familiaux, souvent après le décès des principaux concernés, et l'encouragement à leur publication³⁷ suscite l'intérêt des descendants, curieux d'en apprendre davantage sur le passé de leurs ancêtres qui ont souvent gardé le silence sur cette période de leur vie. Malheureusement, beaucoup de ces précieux documents, qui pourraient combler plusieurs vides historiographiques, dont fait partie l'histoire des internés du premier conflit mondial, dorment encore dans des millions de greniers ou ont été détruits par les aléas de ces documents tombés dans l'oubli, et par les événements bellicistes qui ont perduré tout au long

³⁴ Wolfgang J. MOMMSEN, *Kultur und Krieg*, op. cit.

³⁵ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, 487 p.

³⁶ Les travaux de l'association *Île Longue 14-18* sont disponibles sur son site : <http://www.ilelongue14-18.eu>, consulté le 28 mai 2017.

³⁷ En témoigne le succès de la campagne de numérisation *Europeana 14-18*, lancée en novembre 2013. Voir <http://www.europeana1914-1918.fr/fr>, consulté le 28 mai 2017.

du XX^e siècle. L'expérience de ces prisonniers, qui n'ont pas connu les horreurs du front, est considérée comme plus supportable que celle des anciens combattants, et est ainsi placée en bas de la « hiérarchie des souffrances de guerre »³⁸. De ce fait, leur silence quant à leur condition et leur absence de la vie politique des années 1920 et 1930 ont relégué leur mémoire à un second plan, désormais totalement absente des commémorations actuelles. Les travaux des amateurs permettent de réhabiliter ces populations, dont le sort mérite pourtant d'être reconnu.

Dès lors, nous avons essayé de croiser ces trois approches, sociale, culturelle et mémorielle, dans le but d'apporter une analyse complète des intellectuels en captivité. Le cas de l'Île Longue se présente comme un possible microcosme de cette expérience exceptionnelle, et justifie l'approche micro-historique, dont l'échelle d'étude évite toute généralisation. D'ailleurs, l'existence de quelques études sur le camp révèle sa spécificité, tant par rapport au nombre d'intellectuels, que par l'ampleur des productions intellectuelles qu'il a suscitées. Ces travaux sont principalement l'œuvre d'historiens spécialistes de l'histoire de la Bretagne et des membres de l'association *Île Longue 14-18* qui publient régulièrement dans la revue locale *Avel Gornog*³⁹. La loge maçonnique du camp, nommée « Des chaînes à la Lumière » et constituée par douze internés francs-maçons, a récemment fait l'objet d'une courte étude qui présente le phénomène comme unique dans les camps d'internés en Europe⁴⁰. D'autres se sont intéressés au camp pour des raisons qui dépassent le cadre historique. Ursula Burkert, fille de Carl Röthemeyer, interné allemand à l'Île Longue de 1914 à 1917, a entrepris des recherches sur une période de la vie de son père qu'il avait passé sous silence, révélant les besoins mémoriels des descendants de ces populations⁴¹. Outre ses multiples spécificités, le camp de l'Île Longue se situe dans une zone géographique ayant accueilli près de la moitié des 58 camps dénombrés en décembre 1915⁴². Dès lors, l'internement des civils dans l'ouest de la France a fait l'objet de plusieurs travaux universitaires⁴³. La thèse de Ronan Richard, soutenue en 2004, montre les pratiques d'internement de l'État français et l'intégration

³⁸ Expression empruntée à Bruno CABANES, *La victoire endeuillée*, op. cit., p. 295.

³⁹ A titre d'exemple, voir Didier CADOU, « Un camp d'internement sur l'Île Longue 1914-1920 », dans *Avel Gornog*, n°5, juin 1997, pp. 2-11.

⁴⁰ Jean-Yves GUENGANT, *Des chaînes à la lumière, ou l'histoire singulière d'une loge maçonnique de prisonniers pendant la Grande Guerre*, Pam Éditions, 2016.

⁴¹ Ursula BURKERT, *Fernab des Kriegen : das Leben des Carl Röthemeyer im Internierungslager Île Longue*, Bielefeld, Reyemehhör Verlag, 2014.

⁴² Voir annexe 1b.

⁴³ Voir notamment V. PICARD, *Les ressortissants des nations ennemies internes dans le Finistère (1914-1920)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Marie-Thérèse CLOÏTRE, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1995.

économique progressive d'une partie des internés civils et des prisonniers de guerre à l'effort de guerre, à partir de sources principalement administratives⁴⁴. Les spécialistes de la captivité doivent, en effet, souvent mener leurs réflexions en ayant conscience de la rareté des sources personnelles directement produites par les prisonniers.

Notre corpus de sources, bien qu'hétérogène, rencontre les mêmes limites. Le manque de sources personnelles, notamment de carnets rédigés par les intellectuels internés qui auraient permis de connaître leurs réelles motivations quant à leur mobilisation culturelle et politique dans le camp, a été partiellement pallié par quatre autres types de sources. Premièrement, les archives disponibles aux Archives départementales du Finistère et au Comité International de la Croix-Rouge ont permis de comprendre l'organisation du camp de l'Île Longue et de connaître les principaux enjeux de la captivité soulevés par les correspondances entre les autorités. D'autres correspondances, émises par les prisonniers et adressées aux autorités locales, certes plus rares, ont toutefois permis d'identifier les principaux interlocuteurs des autorités détentrices et de comprendre la nature de ces relations. A l'inverse, les rapports disciplinaires, rigoureusement établis par les autorités du camp toutes les semaines de 1916 à 1919, témoignent de l'existence d'une forme sociale de la dissidence, au sein de laquelle les intellectuels adoptent des stratégies qui les distinguent des autres internés. En outre, les fiches individuelles des prisonniers, constituées par le Bureau des renseignements sur les prisonniers dont la création a été imposée par la signature des conventions de La Haye relative aux lois et coutumes de la guerre sur terre du 18 octobre 1907⁴⁵, ont d'abord permis d'étudier la composition sociale et géographique de près de 4.699 internés qui ont transité dans le camp entre 1914 et 1919, puis d'élaborer une prosopographie dynamique réunissant les 76 intellectuels les plus impliqués dans le camp⁴⁶. Les rares données sur la vie d'avant-guerre et d'après-guerre, expliquée par l'anonymat d'une grande majorité d'entre eux, soulèvent des questionnements que nous avons essayés d'aborder, d'abord quant à l'influence de leur origine sociale sur leur figure d'intellectuel en captivité, mais également quant à la place de leur expérience dans leur vie après leur libération. Deuxièmement, les Archives départementales du Finistère disposent aussi de sources de nature culturelle et produites par les intellectuels, telles que les exemplaires du journal du camp, *Die Insel Woche*

⁴⁴ Ronan RICHARD, *La nation, la guerre et l'exilé: représentations, politiques et pratiques à l'égard des réfugiés, des internés et des prisonniers de guerre dans l'Ouest de la France durant la Première guerre mondiale*, thèse sous la direction de Jacqueline SAINCLIVIER, Rennes, 2004, 1196 p.

⁴⁵ Voir annexe 3a.

⁴⁶ ADF, 9R90 à 9R109. D'autres informations sont également disponibles au Bureau des archives de victimes des conflits contemporains, Service Historique de la Défense, Caen.

(« *Le journal de l'Île* »)⁴⁷, et les brochures qui ont permis de diffuser leurs productions dans le cadre de leur captivité. Troisièmement, quelques témoignages nous ont offert la possibilité de comparer le contenu des sources officielles avec les impressions de deux internés. Le premier est celui de l'interné allemand Helmut Felle, rédigé durant sa captivité, de son arrestation à son transfert au camp d'Uzès puis de l'Île Longue de 1916 à 1919, dans lequel il devient un régulier rédacteur pour le journal du camp et un habitué du public conquis par les représentations théâtrales. Ce carnet, qui n'a pas été censuré par les autorités françaises, propose également d'exceptionnelles photographies, probablement prises par l'interné, qui montrent à la fois le quotidien des prisonniers dans leurs baraques et la mise en scène des représentations théâtrales auxquelles l'interné a assisté⁴⁸. Le second témoignage est celui de l'écrivain hongrois Aladár Kuncz, dans lequel il raconte sa captivité dans les camps de Noirmoutier, de l'Île d'Yeu et de l'Île Longue⁴⁹. Certes rédigé et publié plus de dix ans après sa libération, il est l'une des rares sources à témoigner des différences sociales entre les intellectuels et les autres internés. Il permet également d'étudier une population intellectuelle arrivée en 1919, après la suppression des activités, et qui rencontre des difficultés d'intégration, dans un contexte où les autorités et les internés se préparent à une « sortie de captivité »⁵⁰ imminente. Quelques dessins, produits par les internés durant la captivité et parfois publiés dans le journal du camp, accompagnent ce corpus de sources personnelles. Enfin, le quatrième type de sources que nous avons utilisé entre dans la catégorie des témoignages. L'association *Île Longue 14-18* a entrepris des recherches dans le but de retrouver des descendants de prisonniers. Quelques-unes ont abouti à une étroite collaboration, à l'origine de la découverte de nouveaux documents privés, souvent précieusement gardés par les familles ou, dans de plus rares cas, disponibles dans les archives régionales allemandes, et qui témoigne de l'important chantier entrepris par les familles et les passionnés pour rétablir l'une des mémoires occultées de la Grande Guerre. L'ouvrage d'Ursula Burkert se présente comme l'aboutissement de ce travail collectif⁵¹. À travers l'analyse des documents que l'interné Carl Röthemeyer a gardé de sa captivité, il apporte

⁴⁷ Les exemplaires sont également numérisés sur le site de l'association *Île Longue 14-18* <http://www.ilelongue14-18.eu/?-Revue-Die-Insel-Woche-premiere-&lang=fr>, consulté le 31 mai 2017.

⁴⁸ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association *Île Longue 1914-1919*, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 31 mai 2017.

⁴⁹ Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, Paris, Gallimard, 1937, 294 p.

⁵⁰ En comparaison du processus de « sortie de guerre », voir Bruno CABANES, *La victoire endeuillée*, *op. cit.*

⁵¹ Ursula BURKERT, *Fernab des Krieges : das Leben des Carl Röthemeyer im Internierungslager Île Longue*, Bielefeld, Reyemehhör Verlag, 2014.

plusieurs hypothèses sur la question des relations entretenues par les intellectuels pendant leur captivité et après leur libération, qui restaient en suspens avec les sources administratives et culturelles.

L'étude de la *Lagerintelligenz* du camp de l'Île Longue se présente ainsi comme un thème novateur, susceptible d'apporter des explications sur la manière dont les intellectuels ont globalement vécu cette expérience extraordinaire. Il s'agit ainsi de montrer la nature de leurs principales interactions avec les principaux acteurs de la captivité, tant du côté des autorités détentrices, que de leurs camarades, et de comprendre leurs stratégies de mobilisation à travers l'étude de leurs productions. Cet engagement ne va, en effet, pas de soi. Leur internement dans un camp, qui accueille divers profils de prisonniers, oblige à un encadrement strict qui ne laisse que peu de libertés intellectuelles (I). Pourtant, l'oisiveté née de leur condition, s'aggravant avec la durée de leur captivité, apparaît comme l'un des principaux facteurs qui explique un certain relâchement des autorités et justifie le droit aux prisonniers de produire diverses activités culturelles (II). Les enjeux de cette mobilisation culturelle ne se limitent toutefois pas au domaine culturel et se présente comme une stratégie de domination sociale à l'échelle du camp. Le succès de ces projets confère aux intellectuels une influence auprès des autorités et des autres internés, qui s'étend à la vie politique du camp. Cette position privilégiée ne les éloigne pas pour autant des internés avec lesquels une minorité d'entre eux participent aux actes de dissidence contre la politique d'internement de l'État détenteur (III). Toutefois, la cohabitation entre diverses origines géographiques et sociales a ses limites. Les intellectuels restent des prisonniers au statut particulier, pour lesquels la vie en captivité se présente comme une véritable rupture sociale, dont la volonté de domination sociale et culturelle peut favoriser l'émergence de tensions avec les internés et les autorités et fragiliser la pérennité et la diffusion de leurs productions (IV).

CHAPITRE 1 : LE CAMP DE L'ÎLE LONGUE : ORGANISATION ET VIE EN CAPTIVITÉ

Le camp de l'Île Longue est créé en octobre 1914 pour répondre aux besoins grandissants de l'État français qui interne, depuis août 1914, l'ensemble des ressortissants civils et militaires des nations rattachées à la Triplice¹. Si la guerre ne débute officiellement que le 3 août 1914, à la suite de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, l'internement de potentiels ennemis est envisagé dès le mois de juillet. Les individus étrangers suspectés d'appartenir aux nations ennemies ont jusqu'au 1^{er} août pour déclarer leur identité, puis quitter le territoire, ou travailler pour l'effort de guerre s'ils parviennent à obtenir un permis de séjour et un laissez-passer². Les mesures sont particulièrement sévères à l'encontre des Allemands qui représentent la majorité des origines concernées, et qui ont l'interdiction de résider près de la zone des armées³. Dès lors que la mobilisation est déclarée, le 2 août 1914, les individus concernés par ces mesures encore présents sur le sol français sont internés. Les autorités françaises organisent progressivement leur internement dans ce qu'elles nomment des « camps de concentration »⁴, dont l'objectif est le regroupement et l'éloignement des individus jugés hostiles à la République, qui souhaiteraient aller combattre ou retrouver leur patrie. Le littoral atlantique apparaît alors comme un lieu stratégique dans l'internement de ces populations⁵. La Bretagne accueille ainsi trois dépôts et six camps qui regroupent, au début du conflit, hommes, femmes et enfants de toutes catégories sociales. Mais les autorités sont rapidement débordées par l'ampleur de la gestion qu'occasionne l'arrestation de près de 60.000 personnes⁶. De plus, les soldats capturés au front s'ajoutent à l'arrestation de ces civils. Le début du conflit est, en effet, marqué par la guerre de mouvement qui se caractérise par des zones de combat relativement changeantes dans lesquelles l'infanterie et la cavalerie sont déterminantes. Ce type de combat conduit à des

¹ ADF, 9R72. Lettre du chef d'escadrons commandant le dépôt prisonniers de guerre de l'Île Longue au colonel commandant le Génie de la Place de Brest, mars 1916.

² ADF, 9R2. Télégramme du ministre de l'Intérieur à tous les préfets de France, 2 octobre 1914.

³ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit., pp. 10-19. Sur le contrôle des étrangers, voir Jean-Jacques BECKER, *Le carnet B: les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Paris, Klincksieck, 1973, 226 p.

⁴ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit.

⁵ Voir annexes 1a et 1b.

⁶ *Ibid*, p. 129.

pertes considérables dont font partie les captures de prisonniers. En 1914, près de 205.000 soldats français sont capturés⁷. En février 1915, la France a, quant à elle, capturé près de 50.000 militaires allemands⁸. Dès lors, les belligérants cherchent à affaiblir numériquement leurs ennemis. L'internement de civils potentiellement mobilisables, mais également celui des soldats capturés au front constituent une véritable stratégie, tant pour l'affaiblissement de l'ennemi au front, que dans les négociations avec l'ennemi. La capacité d'accueil du camp de l'Île Longue, qui s'élève à 5.000 prisonniers, apparaît alors comme un atout stratégique essentiel à l'internement de ces ennemis. En revanche, elle oblige les autorités à étroitement encadrer les différents profils de prisonniers afin d'éviter tout soulèvement. L'offre de correctes conditions de détention et l'établissement d'une progressive politique de distractions sportives et intellectuelles, témoignent toutefois d'une certaine préoccupation des autorités à l'égard des internés, qui souffrent d'une oisiveté grandissante à mesure que leur captivité perdure. Mais aux yeux de l'État détenteur, ces conditions présentent surtout l'occasion de faire appliquer une politique de réciprocité favorable aux prisonniers français retenus en Allemagne.

1. La création d'un grand camp éloigné du théâtre de la guerre : neutralisation et affaiblissement de l'ennemi

A. L'emplacement stratégique du camp

La situation géographique du camp

Dès août 1914, plusieurs places font l'objet d'études pour évaluer leur potentiel d'accueil. La presqu'île de l'Île Longue apparaît comme un lieu rassemblant les critères attendus par les autorités grâce à sa situation géographique et à sa capacité d'accueil de près de 5.000 prisonniers.

Jean-Claude Farcy a dénombré près de 58 camps de concentration en France en 1918, dont la moitié se situe sur le littoral atlantique⁹. L'historien propose une typologie de ces

⁷ Evelyne GAYME, *Les prisonniers de guerre français: enjeux militaires et stratégiques, 1914-1918 et 1940-1945*, Paris, Économica, 2010, pp. 68-70.

⁸ François COCHET, *Soldats sans armes: la captivité de guerre*, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 68.

⁹ Sur les camps situés dans l'ouest de la France, voir Ronan RICHARD, *La nation, la guerre et l'exilé: représentations, politiques et pratiques à l'égard des réfugiés, des internés et des prisonniers de guerre dans l'Ouest de la France durant la Première guerre mondiale*, Thèse de doctorat sous la direction de Jacqueline

camps en fonction du profil des internés qui y sont détenus. Il distingue ainsi les camps de famille, les camps de mobilisables, les camps de suspects, les camps de triage, les dépôts surveillés et les dépôts libres¹⁰. En août 1914, le préfet du Finistère précise que son département a la capacité d'accueillir « des individus suspects ou des prisonniers de guerre »¹¹. Le camp de l'Île Longue peut ainsi être considéré à la fois comme un camp de mobilisables, du fait de la présence de prisonniers de guerre et de potentiels mobilisables dont l'intention était de répondre à l'ordre de mobilisation, mais également comme un camp de suspects avec la présence de civils suspectés de sentiments germanophiles. La dangerosité supposée de ces individus encourage les autorités à les éloigner, à la fois de la population locale, mais également du front.

Dès lors, la presqu'île de l'Île Longue, rattachée à la ville de Crozon, ainsi que l'ensemble des places situées sur le littoral atlantique suscite l'intérêt des autorités. Durant l'année 1914, plusieurs places sont ainsi choisies pour progressivement devenir des camps. Dès août 1914, le préfet du Finistère présente la presqu'île comme le lieu réunissant tous les critères pour accueillir les prisonniers. Il rappelle qu'il s'agit « d'une presqu'île isolée au milieu de la rade [de Brest] » qui rassemble « des conditions de sécurité parfaites ». Il y propose la création de deux camps. D'une part, l'utilisation du fort, qui pourrait être transformé en un camp capable de recevoir près de 430 prisonniers. D'autre part, des baraquements pouvant accueillir près de 5.000 hommes peuvent être construits à proximité¹². Cet emplacement réunit également les conditions préconisées par le ministère de la Guerre. Elles concernent principalement les facilités de communication et de ravitaillement avec le reste du territoire, l'évacuation d'éventuels malades vers Brest, la présence de travail pour occuper les prisonniers et la possibilité d'établir de bonnes conditions de détention¹³. Avec la possibilité d'interner « 4 à 5.000 hommes », le camp de l'Île Longue constitue l'un des principaux atouts de la politique d'internement de la France. Il représente l'un des plus grands camps du territoire, tandis que les autres camps du Finistère ne logent, comme pour les autres

SAINCLIVIER, Centre de recherche historique sur les sociétés et cultures de l'Ouest, Rennes, 2004, 1196 p. Voir annexe 1b.

¹⁰ *Ibid*, p. 135.

¹¹ ADF, 9R3. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, 24 août 1914.

¹² ADF, 9R3. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, 24 août 1914.

¹³ ADF, 9R3. Lettre du ministre de la Guerre au général commandant la XI^e région, 23 décembre 1914. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, 24 août 1914.

français, qu'entre 100 et 1000 prisonniers¹⁴. Le terrain du camp présente également de nombreux avantages qui permettent d'installer des structures essentielles aux bonnes conditions des internés.

La construction de structures propices à de bonnes conditions de détention

Les plans réalisés par le génie militaire, alors propriétaire des lieux, montrent l'étendue des possibilités offertes par la taille du terrain qui mesure près de sept hectares¹⁵. Il se situe à une centaine de mètres du fort et est entouré de champs cultivés. Le camp est ainsi éloigné de la population locale et n'est accessible que par un unique chemin. La mise à distance des prisonniers constitue une préoccupation première des autorités. En décembre 1914, le ministre de la Guerre rappelle que les camps doivent suffisamment se tenir éloignés de la frontière¹⁶. Cette mesure permet, en effet, d'éloigner les internés des frontières et de les dissuader de s'évader pour être ensuite enrôlés dans l'armée allemande. Dans l'état descriptif des lieux, il est rappelé que le camp est « situé à la pointe nord de l'île et placé pour partie, sur les terrains militaires du Fort et de la batterie déclassés ». Il est ensuite précisé que « l'on accède à ce camp, d'une part par la mer, en utilisant un débarcadère aménagé sur une pointe rocheuse située au nord du camp et à l'ouest de l'île, à l'origine d'une rampe empierrée construite sur le flanc de la falaise et qui conduit à l'entrée du camp ; d'autre part, par la terre au moyen d'un chemin carrossable empierré »¹⁷. En outre, cet éloignement dissuade les prisonniers de planifier un plan d'évasion, dont la réalisation s'avérerait complexe dès les premiers instants de leur fuite.

À l'intérieur du camp, les conditions de sécurité sont, en effet, prises au sérieux. Trois espaces distincts divisent le camp. Le plus grand est destiné au logement des prisonniers. Près de 34 baraquements entourent les cuisines et les douches. Huit baraques Adrian, qui ont la particularité d'être démontables, servent de bibliothèque, de salles de réunion et de gymnase. Cet ensemble est clos par des fils barbelés et un chemin de ronde, qui rappellent l'importance accordée à la surveillance des internés. À l'extérieur de la clôture, un espace est d'ailleurs réservé aux troupes de garde qui disposent également de baraques, d'une cuisine, de lavabos,

¹⁴ Laurent MORIVAL, « Les dépôts d'internement civil en Vendée : 1914-1919 ». In: *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*. Tome 105, numéro 1, 1998. pp. 91-101. ADF, 9R3. Télégramme du préfet du Finistère au ministre de la Guerre, 13 septembre 1914. Voir annexe 1a.

¹⁵ ADF, 9R7.

¹⁶ ADF, 9R3. Lettre du ministre de la Guerre au général commandant la XI^e région, 23 décembre 1914.

¹⁷ ADF, 9R7. État descriptif des lieux occupés par le camp de l'Île Longue avec plans à l'appui, 24 août 1916.

de douches et de latrines. La partie nord-ouest du camp est dédiée à l'activité des prisonniers. Le terrain des jeux, entourés de fils de barbelés, possède un terrain de football, une piste de course, un terrain vague, un terrain pour la gymnastique, un terrain de tennis et un endroit dédié au jeu de quilles¹⁸. Quant au fort, il dispose d'une infirmerie, d'une salle de réunion et d'une salle dédiée à la pratique religieuse. Les anciennes batteries ont été transformées en locaux disciplinaires.

Les importantes capacités spatiales et numériques du camp nécessitent également la mise en place de structures qui offrent aux autorités la possibilité d'effectuer un étroit encadrement. Leurs bureaux et le poste de police, situés au nord du camp, sont ainsi placés entre l'entrée du camp et les baraquements des prisonniers. Cette surveillance se doit d'être particulièrement effective car le camp accueille plusieurs milliers de prisonniers aux profils variés.

B. La présence de différents types de prisonniers

En 1914, lors de la construction du camp, le génie militaire ne prévoit que l'internement de prisonniers de guerre¹⁹. Pourtant, ils ne représentent que 40% des 6.499 internés qui ont transité dans le camp entre 1914 et 1919. En effet, ce dernier détient, au fil de la guerre, deux autres types de prisonniers. D'une part, dès novembre 1914, il accueille des prisonniers qui partagent des critères communs aux prisonniers de guerre et aux internés civils, mais que nous avons choisi d'intégrer à la catégorie des internés civils. Il s'agit d'individus perçus par les autorités comme des « prisonniers de guerre civils » car ils ont été interceptés sur les bateaux en provenance des États-Unis et sont soupçonnés de vouloir répondre à l'ordre de mobilisation. D'autre part, les internés civils qui n'ont pas eu le temps de quitter le territoire avant l'annonce de la mobilisation générale intègrent aussi le camp, notamment à partir de septembre 1915 et de juillet et août 1916, date à laquelle les terrains sont remis à l'administration civile à titre de concession temporaire²⁰.

¹⁸ Voir annexes 1c et 1d.

¹⁹ ADF, 9R19. État du dépôt de l'Île Longue, juin 1918.

²⁰ ADF, 9R7. Procès verbal de remise à titre de concession temporaire de jouissance sans redevance par le Département de la Guerre au département de l'Intérieur du dépôt de l'Île Longue, janvier 1917.

Les prisonniers civils

La capture d'otages ennemis constitue une représailles classique dans les guerres, déjà visible depuis l'Antiquité. Pourtant, le début du XX^e siècle est marqué par l'évolution de cette pratique qui témoigne de la « totalisation » de la guerre »²¹. Cette nouvelle forme de représailles se caractérise par la capture massive des prisonniers, ainsi que par la durée de leur internement. L'expression « camps de concentration » apparaît à la fin du XIX^e siècle lors de la guerre hispano-américaine de 1898 et lors de la seconde guerre des Boers de 1899-1902 pour qualifier la concentration et l'enfermement d'un nombre important d'individus sur un même lieu²². Désormais, les civils prennent entièrement part à la guerre et deviennent des cibles de premier choix. Mais si cette pratique est connue des belligérants, elle n'apparaît pas pour autant maîtrisée.

Dès le début de la guerre, les autorités françaises sont débordées par le nombre de prisonniers civils capturés. La question des lieux ayant la capacité d'accueillir plusieurs milliers d'internés devient centrale et constitue l'une des principales préoccupations des autorités civiles durant les premiers mois de la guerre. Le recensement de 1911 avait, en effet, évalué le nombre d'Allemands mobilisables à 34% de l'ensemble des ressortissants allemands présents sur le sol français²³. À l'Île Longue, sur les 2.616 dates d'arrestation présentes sur les fiches de renseignement des prisonniers²⁴, 84% ont lieu en 1914, dont 71% en août et septembre 1914. Le camp accueille ainsi, dès novembre 1914, près de 550 internés civils. Pour diminuer les effectifs des internés et dans le cadre de négociations entre les belligérants en octobre 1914²⁵, les populations civiles les plus fragiles sont progressivement évacuées vers la Suisse. Dès lors, une catégorisation des internés se met en place. Quatre catégories sont définies par le Ministère de l'Intérieur en septembre 1914. Les trois premières catégories, regroupant les « hommes considérés comme mobilisables de 17 à 60 ans », les « personnes notables susceptibles d'être considérées comme des otages » et les « personnes suspectes », doivent être internés. En revanche, les « femmes, enfants, vieillards ne rentrant pas dans les

²¹ Dans Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre: humanitaire et culture de guerre, 1914-1918, op.cit.*, pp. 11-20, l'auteur préfère le concept de « totalisation » qui met en évidence l'idée que les civils sont progressivement entraînés dans une dynamique martiale.

²² Lors de ce dernier conflit, près de 27 000 Boers furent internés. Voir Dean ALLEN, « Le sport dans la guerre des Boers : une pratique ordinaire ? », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2012/2 (N° 106), p. 4-10.

²³ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920, op. cit.*, pp. 126-129.

²⁴ Disponibles sur le site <http://www.ilelongue14-18.eu/internes.php?language=fr>, consulté le 2 mars 2017.

²⁵ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920, op. cit.*, pp. 27-30.

catégories précédentes » sont libérés²⁶. Ce choix s'explique par la volonté des autorités d'immobiliser de potentiels mobilisables et « ennemis intérieurs » menaçant le territoire français. En octobre 1914, le ministre de la Guerre rappelle ainsi l'importance stratégique de cet internement car un « certain nombre [d'otages] allaient être convoqués sous les drapeaux allemands ». Leur libération présenterait ainsi « un grave inconvénient au point de vue de la Défense nationale »²⁷.

Mais la quantité d'internés n'est pas l'unique facteur de la catégorisation des internés. Une classification qualitative se met progressivement en place. Elle repose sur l'origine sociale des internés. En juin 1915, le ministre de l'Intérieur souhaite connaître « les sujets allemands occupant une situation sociale relativement élevée »²⁸. Cette hiérarchisation sociale n'est pas nouvelle, puisque dès le 13 août 1914, les préfets devaient rechercher, parmi les civils évacués, les Allemands qui correspondaient à ce signalement²⁹. Près de 85 internés allemands internés dans les camps finistériens sont ainsi recensés dans cette catégorie³⁰. Dans la majorité des cas, leur profession détermine leur situation sociale. 13% d'entre eux exercent des métiers à responsabilités, tels que directeur d'usine et 25% en lien avec le commerce. 44% sont étudiants ou exercent un métier qui a nécessité le suivi d'études supérieures, à l'image des ingénieurs. 5% ne sont pas choisis pour leur métier mais parce qu'ils sont rentiers. Les artistes-peintres, qui représentent 6% du groupe, et les prêtres font également partie de ce groupe, probablement parce qu'ils s'inscrivent dans des réseaux intellectuels ou qu'ils possèdent une importante influence sur les autres internés.

Le choix de retenir en captivité les catégories sociales les plus élevées n'est pas anodin. Les internés de ces catégories représentent des « otages »³¹ de qualité qui servent de gages en cas de représailles. À l'inverse, à travers les bonnes conditions de détention qu'ils leur sont offertes, les autorités y voient l'occasion d'améliorer le traitement des internés français de même catégorie retenus en Allemagne. Dès lors, des différences de traitement apparaissent en faveur de ces internés. Ils bénéficient principalement d'une amélioration de leurs conditions de détention. Par exemple, les plus influents peuvent être logés seuls dans des

²⁶ ADF, 9R2. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 25 septembre 1914.

²⁷ ADF, 9R2. Lettre du ministre de la Guerre aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, commandant les Régions et le Général commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord.

²⁸ ADF, 9R39, Correspondances entre le ministre de l'Intérieur et le préfet du Finistère, juin 1915.

²⁹ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, p. 169.

³⁰ ADF, 9R39. Listes des camps de Lanvéoc, Crozon et Kerbénéat.

³¹ ADF, 9R2. Lettre du Ministère de l'Intérieur au préfet du Finistère, 25 septembre 1915.

hôtels ou des résidences privées surveillées³². Si cette pratique ne semble pas avoir été appliquée dans le cas des internés retenus dans le département du Finistère, certaines décisions ont été prises en faveur d'internés appartenant à une catégorie sociale élevée. En octobre 1917, le dépôt de Lanvéoc est saturé et jugé en mauvais état. Dès lors, quinze internés sont transférés dans le camp de l'Île Longue, qui offre de meilleures conditions de détention³³, dans le but de désengorger le camp de Lanvéoc. Or, la totalité de ces individus appartient à l'une des cinq catégories professionnelles précédemment citées³⁴. A l'Île Longue, ce type de population côtoie plusieurs autres groupes sociaux, mais également les prisonniers de guerre, dont les conditions de capture diffèrent.

Les prisonniers de guerre

La capture de soldats sur les fronts constitue un enjeu essentiel du début de la guerre, dans un contexte où les contemporains pensent que son issue se joue dans les semaines à venir. Dès lors, les principales captures de soldats ont lieu dans les premiers mois de la guerre, ainsi qu'en mai et septembre 1915. Elles sont liées à la guerre de mouvement qui dure jusqu'en 1915, et dont la stratégie de déplacements rapides entraîne un nombre important de captures. Ainsi, en octobre 1914, on compte près de 2.356 officiers et 139.140 hommes de troupes capturés sur le front ouest. En février 1915, la France détient près de 50.000 Allemands contre 245.000 prisonniers français pour l'Allemagne³⁵. Ces chiffres sont d'autant plus importants que la mobilisation des deux principaux belligérants est massive. Près de 13 millions d'Allemands sont mobilisés sur les deux fronts et 7,9 millions du côté français³⁶. Dans le camp de l'Île Longue, les 276 dates d'arrivées des prisonniers de guerre, dont nous disposons grâce aux fiches de renseignements, correspondent aux arrestations en masse de 1914 et 1915.

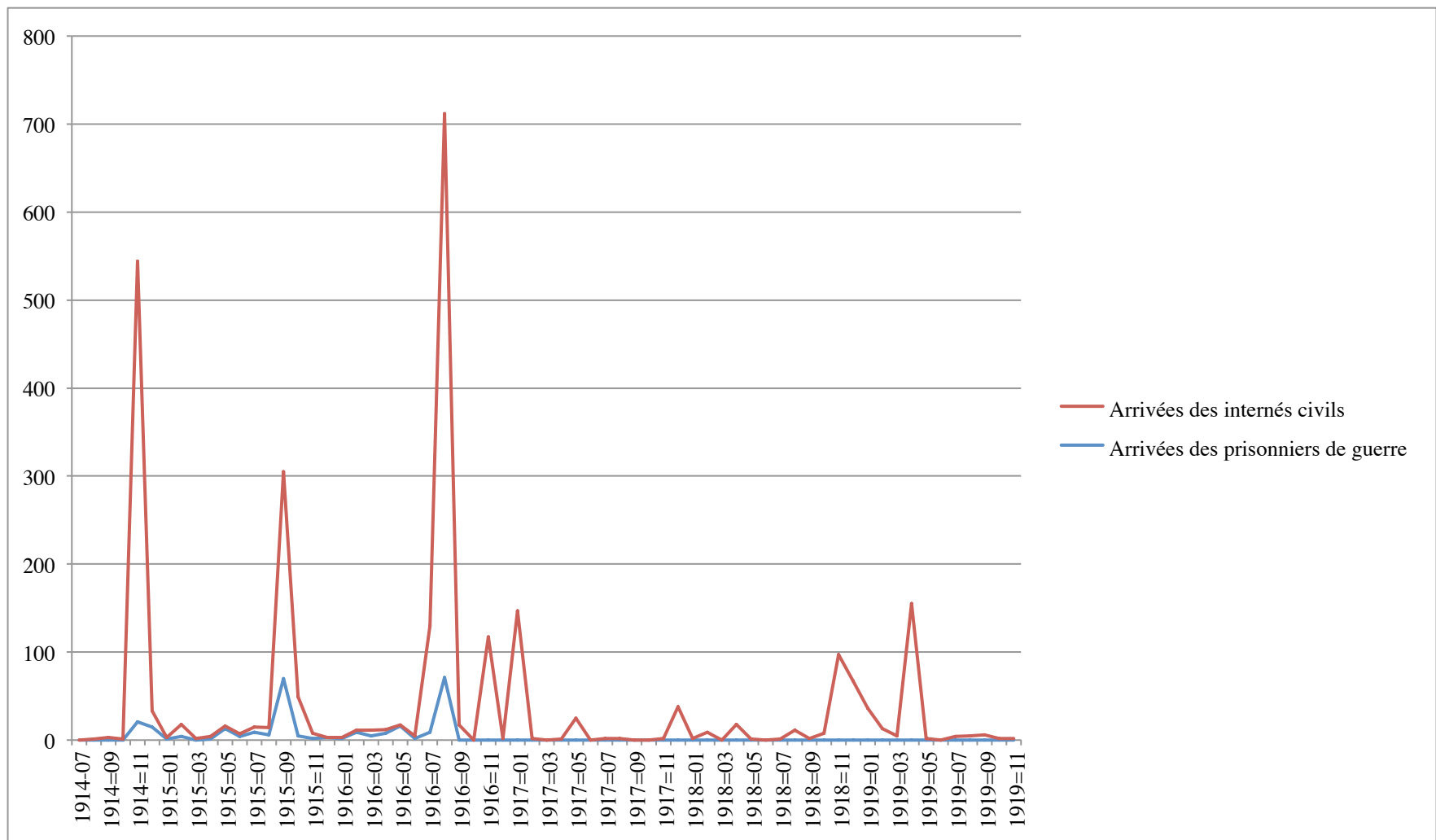
³² Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 164-195.

³³ À titre d'exemple, voir ACICR, C G1 A 19-01.01. Rapports de M. le lieutenant-colonel Dr C. de Marval, délégué du comité international sur sa visite aux dépôts de prisonniers de guerre allemands dans la XI^e région, janvier 1915.

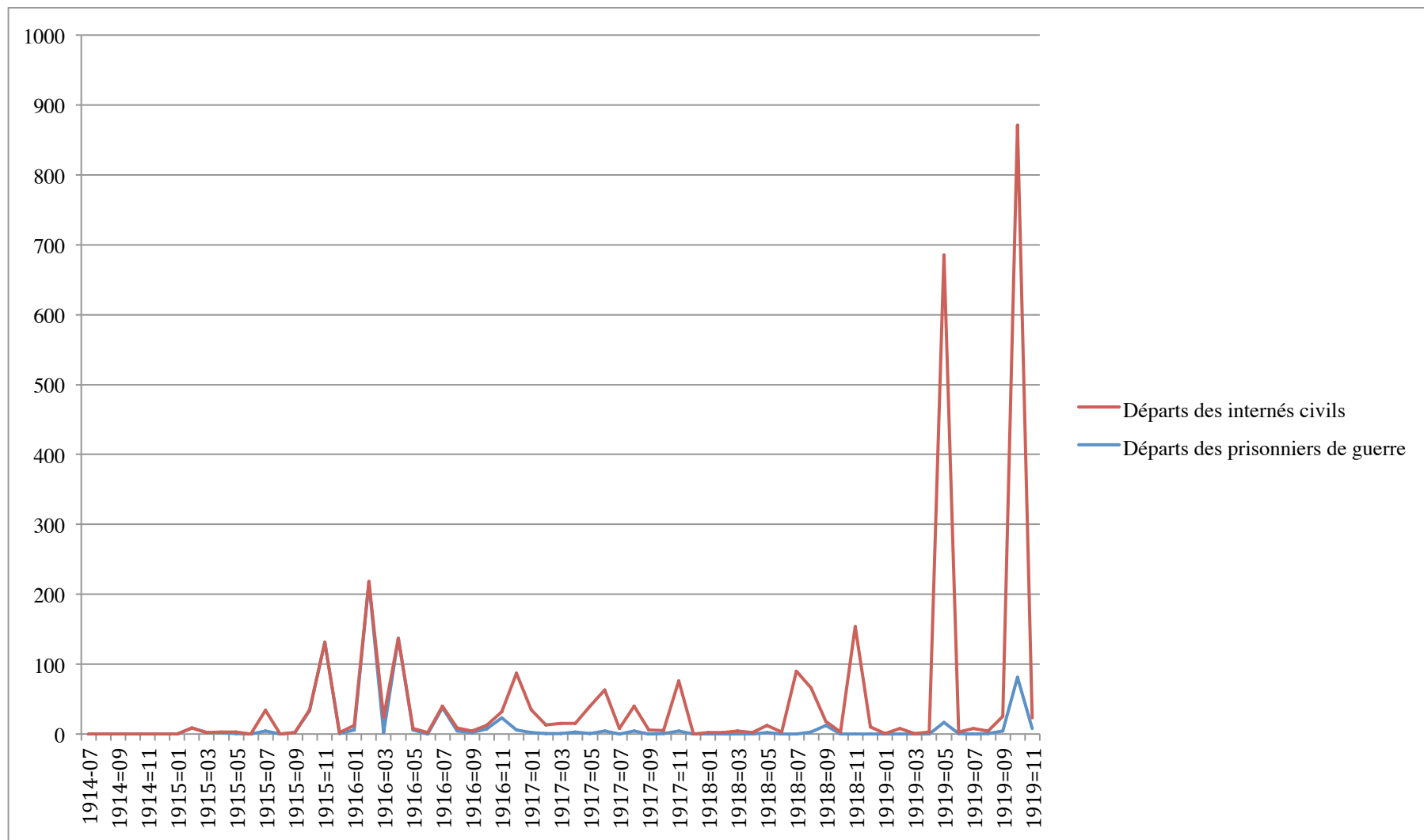
³⁴ ADF, 9R20. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 25 octobre 1917.

³⁵ François COCHET, *Soldats sans armes: la captivité de guerre*, *op. cit.*, p. 68.

³⁶ Christophe CHARLE, *La crise des sociétés impériales*, *op. cit.*, pp. 267-275.



Graphique 1 : Arrivées des prisonniers de guerre et des internés civils dans le camp de l'Île Longue (1914-1919)



Graphique 2 : Départs des prisonniers de guerre et des internés civils du camp de l'île Longue (1914-1919)

L'absence de prisonniers de guerre à partir de septembre 1916 s'explique par la transformation du camp de l'Île Longue en un camp de prisonniers civils. Les locaux et le terrain, propriétés de l'autorité militaire, sont provisoirement remis à l'autorité civile jusqu'à la libération des internés¹. Seuls quelques prisonniers arrivent au camp entre août 1918 et avril 1919. Pour autant, si la majorité des départs ont lieu entre août 1915 et avril 1916, une partie des prisonniers de guerre ont pu rester dans le camp, et n'ont été que majoritairement libérés en octobre 1919, au moment de la libération de l'ensemble des internés du camp. Les départs antérieurs s'expliquent, soit par un transfert de ces prisonniers dans d'autres camps, souvent réservés aux militaires, soit par un rapatriement anticipé lié à leur état de santé. Ce dernier aspect explique la hausse des départs entre août 1915 et avril 1916 qui ont lieu dans le camp de l'Île Longue. En juillet 1915 et janvier 1916, des accords bilatéraux sont respectivement signés avec l'Autriche et l'Allemagne. L'âge des rapatriables est abaissé de 60 à 55 ans et une liste d'infirmités autorisant un rapatriement est établie. Un autre accord est signé avec l'Allemagne en mars 1916. Il autorise l'internement en Suisse des malades dont l'état de santé est précaire mais insuffisant pour autoriser un rapatriement définitif dans leur pays². Ces accords n'ont que partiellement concerné les internés civils, dont les départs sont minimes durant cette période.

Distinguer les prisonniers de guerre des internés civils

Par manque de locaux permettant leur séparation, certains camps comme celui de l'Île Longue se retrouvent dans l'obligation d'interner les prisonniers de guerre avec les internés civils. Or, le cas des prisonniers de guerre diffère de celui des internés civils. Durant toute la durée de la guerre et de leur internement, ces deux types de prisonniers bénéficient de traitements distincts.

Premièrement, le sort des internés civils n'avait pas été anticipé par les États belligérants et les organisations internationales lors de la signature des conventions de La Haye de 1899 et 1907 qui régulent les captures et les conditions d'internement. La captivité des prisonniers de guerre est alors rapidement encadrée. Dès le 15 août 1914, la Croix-Rouge

¹ ADF, 9R7. Procès verbal de remise à titre de concession temporaire de jouissance sans redevance par le Département de la Guerre au département de l'Intérieur du dépôt de l'Île Longue, janvier 1917.

² Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit., pp. 116-126. Les listes de rapatriement sont disponibles aux ADF, 9R82 à 9R109.

crée l'Agence Internationale pour les Prisonniers de guerre (AIPG)³. En revanche, la condition des populations civiles reste préservée par le « droit des gens » dont les principes ont été théorisés aux XVII^e et XVIII^e siècles et qui restent, à la veille de la guerre, particulièrement abstraits⁴. Leur condition ne commence à être contrôlée qu'au moment de la création d'une section civile au sein du Comité Internationale de la Croix-Rouge à l'automne 1914.

Deuxièmement, la gestion de ces deux types de prisonniers est partagée entre le Ministère de l'Intérieur, chargé de l'administration des internés civils, et le Ministère de la Guerre, chargé de la gestion des prisonniers de guerre. Cette distinction entre la sphère civile et la sphère militaire explique les différences de traitements qui se répercutent dans le quotidien des prisonniers de guerre et des prisonniers civils et ce, de manière flagrante, puisqu'ils se côtoient régulièrement dans le camp. Si le Fort a, par exemple, probablement majoritairement accueilli des prisonniers de guerre, sa capacité d'accueil de 450 hommes et le partage de certains locaux laissent penser que des contacts réguliers ont lieu entre ces derniers et les internés civils. En outre, l'une des différences majeures entre ces deux types de prisonniers est l'argent dont ils disposent. Les prisonniers de guerre perçoivent une solde dont le montant est proportionnel à leur grade⁵. Celle-ci leur permet de vivre plus aisément dans le camp, contrairement aux internés civils qui ne disposent que de petites sommes retirées de leurs comptes bancaires, placées sous l'autorité de la trésorerie du camp ou à la Banque de France. Une fois qu'elles ont perçu leur argent, ces deux catégories de prisonniers ont l'obligation de l'échanger en tickets-monnaie lorsqu'elles souhaitent effectuer un achat⁶.

De plus, afin de les identifier, les prisonniers de guerre ont l'obligation de porter leur uniforme⁷. Pour Annette Becker, le port de l'uniforme ne constitue pas pourtant une barrière avec le monde civil. Les prisonniers de guerre seraient davantage des « civils en uniforme », du fait de leur appartenance au *home front* et de leur proximité physique avec les internés

³ Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre*, *op. cit.*, pp. 170-177.

⁴ Préambule de la Convention de La Haye concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, 29 juillet 1899. À titre d'exemple, voir Hugo GROTIUS, *Le droit de la guerre et de la paix*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 868 p. Seul le droit des populations occupées est rapidement abordé dans l'annexe de la Convention de la Haye du 18 octobre 1907. Voir Annette BECKER, « Les dilemmes de la protection des civils des territoires occupés : l'exemple précurseur de la Première guerre mondiale », *Revue internationale de la Croix-Rouge*, Vol. 94, n° 885, mars 2012, pp. 55-71.

⁵ ADF, 9R3. Lettre du ministre de la Guerre aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, aux généraux commandant les régions, au général commandant en chef les Forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord, au général commissaire résident général de France au Maroc, 9 février 1916.

⁶ ADF, 9R2. Circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets, 22 septembre 1916.

⁷ ADF, 9R2. Instructions diverses relatives aux prisonniers de guerre, 24 octobre 1915.

civils⁸. Mais les différences entre les internés civils et les prisonniers de guerre, liées à leur parcours et à leur statut accordé par les autorités et le droit international, montrent que cette expression reste discutable⁹. L’ambiguïté avec certains internés civils est parfois plausible. Les autorités considèrent, en effet, une partie des internés civils comme de potentiels mobilisables qui, même s’ils n’ont pas été capturés sur le front, avaient l’objectif de répondre à l’appel de la mobilisation. En septembre 1915, le préfet informe le ministre de l’Intérieur que les ennemis qui viennent d’être arrêtés sont « des civils pris sur des bateaux, amenés à Brest et qui ont été incarcérés sur ordre du préfet maritime, comme prisonniers de guerre parce qu’ils rejoignaient leur pays pour répondre à l’ordre de la mobilisation »¹⁰. En octobre 1915, le ministre de la Guerre rappelle que ces prisonniers, « capturés en mer en tenue bourgeoise », sont dans l’obligation de porter une tenue militaire¹¹. Les incertitudes autour du statut de ces prisonniers de guerre civils disparaissent à partir de juillet 1916, lorsque le Ministère de la Guerre confie leur charge au Ministère de l’Intérieur¹². A son arrivée dans le camp en 1916, l’interné Helmut Felle arrache « les bandes rouges, numéros, PG et bonnets » qu’il portait au camp d’Uzès et les jette à l’eau pour désormais porter des vêtements civils¹³.

Ainsi, le début de la guerre est marqué par la mise en place progressive de l’internement des prisonniers civils et militaires considérés comme des ennemis mettant en péril la « Défense Nationale ». La diversité de ces profils implique une prise en charge adéquate des autorités qui se partagent leur gestion. Les militaires capturés sur le front sont à la charge du Ministère de la Guerre, tandis que les civils sont placés sous l’autorité du Ministère de l’Intérieur. Cette pratique répond à plusieurs stratégies. La hiérarchisation des catégories de prisonniers, dominée par les catégories sociales élevées, permet de donner une valeur plus ou moins grande à ces otages. Si une minorité des prisonniers disposent de moyens financiers qui améliorent leurs conditions de détention, le traitement accordé à l’ensemble des prisonniers reste étroitement influencé par les politiques d’internement menées par l’Allemagne sur les prisonniers français. Les prisonniers sont alors considérés comme des

⁸ Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre*, *op. cit.*, pp. 23-25.

⁹ Sur les questionnements autour de cette expression, voir Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l’ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, pp. 64-70.

¹⁰ ADF, 9R2. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l’Intérieur, 19 septembre 1914.

¹¹ ADF, 9R2. Instructions diverses relatives aux prisonniers de guerre, 24 octobre 1915.

¹² Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 145-164.

¹³ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l’allemand par l’association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 31 mai 2017.

otages permettant de faire pression sur le camp adverse, mais aussi d'obtenir une réciprocité quant au traitement des prisonniers français retenus en Allemagne.

2. L'influence des politiques de réciprocité franco-allemandes sur les conditions de détention des prisonniers

La question des conditions de détention des prisonniers se pose dès la construction du camp en octobre 1914. Jusqu'à sa dissolution, des circulaires ministérielles sont régulièrement envoyées aux directeurs des camps de prisonniers afin d'adapter les conditions de ces derniers avec celles des prisonniers détenus en Allemagne au nom d'une politique de réciprocité. Elles concernent principalement le couchage, la propreté, la nourriture, le chauffage et les locaux disciplinaires. Si ces conditions restent souvent primaires, les prisonniers accordent toutefois une grande importance à deux éléments essentiels à leur captivité, que sont l'alimentation et le courrier. Ils contribuent au maintien de leur bonne santé et représentent le seul lien qu'il leur reste avec leur pays et leurs proches. Cet attachement aux politiques de réciprocité est d'autant plus important que les conditions de détention des prisonniers français en Allemagne sont réputées plus difficiles, notamment à cause du blocus économique qui touche le pays. Ils peuvent également être envoyés dans des *Arbeits-Kommandos* dans lesquels les conditions de travail apparaissent harassantes. Par exemple, 40% des prisonniers envoyés dans les mines ont été en incapacité de travail à cause des accidents de travail et des maladies respiratoires qu'ils ont développées¹⁴. À l'Île Longue, les conditions sont moins pénibles, mais les restrictions alimentaires se font de plus en plus présentes au fil de la guerre.

A. Des conditions de détention qui attisent la jalousie de la population locale

Les multiples circulaires émises par le Ministère de la Guerre et le Ministère de l'Intérieur témoignent du souci des autorités d'assurer des conditions de vie relativement acceptables, tout en prenant en compte les risques de protestation de la population locale qui juge les conditions de vie des prisonniers meilleures que les siennes. Un article, paru dans le journal républicain *Le Finistère* en janvier 1915, compare les conditions de détention des prisonniers avec celles de la population finistérienne et révèle leurs similitudes. Le journaliste affirme que « les soins donnés [aux prisonniers de guerre blessés] ne se différencient en rien

¹⁴ Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre*, op. cit, pp. 111-116.

de ceux dont sont entourés nos propres blessés ». Quant aux internés civils, leur régime est « bien supérieur, comme on le pense, à celui réservé à nos prisonniers en Allemagne. Et puis ils ont la ressource de se procurer à la cantine du fort, moyennant finances, quelques suppléments dont ils ne se privent guère. C'est inouï, nous a-t-on assuré, la quantité de chocolat et de confitures qu'ils absorbent »¹⁵. Ce type de propos n'est pas rare au début de la guerre, dans un contexte où les contemporains sont certains de gagner une guerre qui sera courte. À partir de 1916, l'ancrage dans le conflit fait évoluer les mentalités et l'opinion des populations locales change, aux dépens des discours nationaux diffusés par les journaux patriotiques et républicains comme *Le Finistère*. Mais ces rapprochements entre les populations locales et les prisonniers concernent surtout les prisonniers de guerre qui ont été en contact avec certaines populations lors de leur affectation dans les exploitations agricoles. L'aide qu'ils apportent et leur participation à l'effort de guerre français modifient les perceptions des populations qui bénéficient d'une main-d'œuvre désormais prisée. En revanche, il est peu probable que ce changement d'opinion ait eu lieu à l'égard des internés civils qui sont restés éloignés de la population de Crozon durant toute leur captivité¹⁶.

De plus, ces derniers souffrent des privations alimentaires qui touchent le camp à mesure que la guerre s'éternise. À partir de 1917, l'interné Helmut Felle s'indigne de l'insuffisance du régime alimentaire réservé aux prisonniers. Le café, le thé, la farine et les légumes disparaissent progressivement du menu, tandis que la ration de pain diminue de 600 à 200 grammes par homme et par jour¹⁷. Ces fortes diminutions s'expliquent par les pénuries humaines et agricoles auxquelles doivent faire face toutes les populations de l'arrière. L'envoi des classes de jeunes hommes à la guerre aggrave la pénurie de main-d'œuvre agricole déjà fortement affaiblie par la perte de sa force de travail agricole masculine, estimée à 43% tout au long de la guerre¹⁸. La baisse des récoltes, pourtant attendues des populations, entraîne une inflation des matières premières qui sont prioritairement envoyées vers le front. La population finistérienne n'est pas exclue de ces difficultés. En 1916 et 1917, la Bretagne connaît

¹⁵ ADF, 9R25. Extrait du journal *Le Finistère* intitulé « Les prisonniers allemands dans le Finistère », 30 janvier 1915.

¹⁶ Sur les liens entre les populations locales et les prisonniers, voir Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, « Chapitre 3 : la participation du « Boche » à l'économie locale : rejets et collaborations », pp. 104-132.

¹⁷ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

¹⁸ Jay Murray WINTER et Annette BECKER (dirs.), *La première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2014, p 432.

d'importantes pénuries de main-d'œuvre, de blés et de fourrages¹⁹ qui ont pour conséquence l'exacerbation du nationalisme que les autorités tentent d'enrayer dans le but d'éviter tout débordement aux abords du camp. Ces manques confortent, en effet, le sentiment des populations locales de devoir nourrir des prisonniers assimilés à des bouches inutiles qui ne participent pas à l'effort de guerre local. Le sous-préfet de Brest rappelle ainsi, en juillet 1917, que « certains internés, avec le jeu de tickets, échappent à toute restriction, alors que la population civile est restreinte dans sa consommation de sucre »²⁰. Dès lors, plusieurs diminutions interviennent en 1916 et 1917 à un moment où les manques sont importants²¹. En février 1917, le préfet du Finistère décrète la diminution des denrées les plus rares. La ration journalière de pain est réduite de 600 à 500 grammes et la ration hebdomadaire de viande passe de 800 à 600 grammes²². Ces diminutions sont suivies, en août 1917, de l'interdiction de vendre à la cantine du camp des produits à usage inhabituel, tels que les langoustes, le saumon, les champignons, la charcuterie et le tabac²³. Le décalage avec les chiffres mentionnés par l'interné Helmut Felle laisse penser que les internés de l'Île Longue ont connu des privations supplémentaires liées aux difficultés d'acheminement des denrées sur la presqu'île, qui n'ont cessé de diminuer jusqu'à la fermeture du camp en 1919. Elles s'expliquent également par les politiques de représailles franco-allemandes qui constituent un deuxième facteur de privations.

B. L'exaspération des internés, victimes des tensions franco-allemandes

Le régime alimentaire des internés civils est étroitement encadré par le Ministère de l'Intérieur qui en a fixé les règles en novembre 1914. Un adulte sédentaire d'environ 70kg a le droit à 200 grammes de viandes quatre fois par semaine, ainsi que 600 grammes de pain, 500 grammes de pommes de terre, 15 grammes de sucre, 8 grammes de café par jour, accompagnés de légumes, et de riz ou de fromage. Les menus alimentaires sont élaborés par les autorités et révèlent un certain souci de diversité des aliments qui leur sont proposés²⁴. Les stocks du camp renferment, en effet, toutes les familles d'aliments qui permettent de réaliser

¹⁹ Joël CORNETTE, *Histoire de la Bretagne et des Bretons. Tome 2, Des Lumières au XXI^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2005, p. 407.

²⁰ ADF, 9R2. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 9 juillet 1917.

²¹ ADF, 9R2. Circulaire du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 24 décembre 1916.

²² ADF, 9R2. Note de service n° 14 émise par le préfet du Finistère, 12 février 1917.

²³ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 234-241.

²⁴ ADF, 9R2. Régime alimentaire pour un adulte à partir du 28 juillet 1917.

des repas variés et équilibrés. Le camp de l'Île Longue est également le seul camp de l'arrondissement de Brest qui « bénéficie de l'autorisation (...) de vendre du vin en cantine (...) à titre d'un demi-litre par homme et par jour », soit la même ration que les soldats français à partir de 1916²⁵. Cette diversité permet de varier les repas et d'éviter quelconques mécontentements des prisonniers. Chaque homme reçoit, en moyenne, 1.430 grammes de nourriture par jour. Cette distribution se fait à la cantine, construite au même moment que le camp²⁶, dans laquelle les prisonniers peuvent acheter des denrées complémentaires, telles que le vin, par le biais de tickets-monnaie qui remplacent leur argent resté aux mains du chef du dépôt²⁷. Elle fonctionne sur le principe de la coopérative et propose des produits dont le prix est 20% plus cher afin de couvrir les frais généraux²⁸.

Les rations distribuées aux prisonniers sont les mêmes pour l'ensemble des camps français²⁹ mais elles ne sont pas forcément distribuées de manière stable et régulière. Le rationnement de l'alimentation distribuée aux prisonniers varie, en effet, en fonction de l'état des relations franco-allemandes. Il dépend fortement du traitement accordé par les autorités allemandes aux prisonniers français. Dès lors, les internés subissent les représailles décidées par les autorités françaises lorsqu'elles estiment que les rations des prisonniers français sont insatisfaisantes. En juin 1916, lorsque le gouvernement allemand continue de maintenir l'interdiction des envois de pains et de vêtements aux prisonniers français depuis plus de six mois, le chef du dépôt de l'Île Longue décide d'appliquer la même sanction aux prisonniers allemands³⁰. En plus des pénuries qui touchent le territoire, ce rationnement volontaire conduit au mécontentement des internés qui font part, tout au long de leur captivité, de leurs plaintes par des lettres adressées aux autorités. Elles dénoncent l'insuffisance et la diminution progressive des portions, ainsi que leur manque de variété. À la suite des restrictions du début de l'année 1917, les prisonniers font, par exemple, part de leurs mécontentements. Le porte-parole du groupe 14, Karl Taglang, dénonce la « diminution considérable » du régime

²⁵ ADF, 9R2. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 9 juillet 1917.

²⁶ ADF, 9R7. Inventaire des immeubles et meubles appartenant au génie militaire et existant dans le camp ou ses dépendances à la date du 16 août 1916. Gilbert GARRIER, *Histoire sociale et culturelle du vin*, Paris, Larousse, 2008, p. 224.

²⁷ ADF, 9R2. Circulaire du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 4 septembre 1916.

²⁸ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 234-241.

²⁹ Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, « Chapitre 3 : la participation du « Boche » à l'économie locale : rejets et collaborations », p. 55.

³⁰ ADF, 9R7. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au gouvernement allemand, 17 juin 1916.

alimentaire qui ne « peut être expliqué(e) que par une erreur » de la part des autorités. Il dénonce les marges de manœuvre prises par ces dernières concernant la compensation inégale de la viande par des légumes, et l'absence de remplacement des pâtes alimentaires qui était pourtant prévu par la circulaire ministérielle. Il calcule ainsi une baisse de près de 746 grammes, soit la moitié de leurs besoins journaliers minimaux³¹. Si les restrictions représentent une véritable atteinte aux conditions de détention des internés, leurs mécontentements s'expliquent également par des différences culturelles. Par exemple, les travailleurs austro-hongrois, qui ont pourtant le droit à davantage de rations, refusent de manger la viande de cheval qui leur est proposée³². Toutefois, les autorités prennent au sérieux ces remarques que les prisonniers « adresseront, [de manière probable], à la Légation Suisse de Paris » et qui ont provoqué une « émotion assez vive dans les camps »³³. Elles craignent, en effet, les représailles que pourrait exercer le gouvernement allemand à l'encontre des prisonniers français. L'humanité de la France serait également remise en cause à un moment où les deux belligérants estiment que cette guerre de civilisation oppose la défense de leur riche culture à la barbarie de l'adversaire. Chacun souhaite, à travers le traitement accordé aux prisonniers, montrer la supériorité de sa civilisation. Or, les plaintes des prisonniers ne se cantonnent pas seulement au régime alimentaire. Elles dénoncent également divers problèmes concernant l'envoi et la réception de leur courrier.

C. Des correspondances censurées

Les plaintes des prisonniers ne portent rarement que sur un seul aspect du camp. Les problèmes autour de leur courrier constituent leur seconde préoccupation, parallèlement à celle de l'alimentation. En septembre 1916, après avoir dénoncé l'insuffisance des rations alimentaires, les chefs de groupe évoquent les « retards considérables en ce qui concerne le courrier, les colis et l'argent venant d'Allemagne ». Ils accusent les autorités de volontairement ralentir les envois car « le personnel du bureau est, pour ainsi dire, pas compétents, tous les envois étant dirigés d'abord à Brest ou à Quimper à l'adresse de l'administration supérieure »³⁴. Ils dénoncent indirectement la censure exercée jusqu'en

³¹ ADF, 9R2. Lettre de Karl Taglang au préfet du Finistère, 5 août 1917.

³² Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, p. 232.

³³ ADF, 9R2. Lettre du préfet de Brest au ministre de l'Intérieur, 2 août 1917.

³⁴ ADF, 9R20. Lettre des internés civils à l'ambassadeur des États-Unis, 11 septembre 1916.

septembre 1919 sur l'ensemble de leur courrier³⁵. La correspondance des internés est, en effet, rigoureusement surveillée par le Service de la Censure. Pour faciliter le travail des autorités et des interprètes, l'envoi du courrier est limité. Les prisonniers ont l'obligation de respecter le format du papier demandé et le nombre de lignes préconisé par les autorités. À partir de 1916, dans un souci de réciprocité avec les prisonniers français, cette dernière mesure est levée pour les cartes postales, et les lettres ne doivent pas dépasser quatre pages. Les correspondances les plus longues sont, en revanche, transmises dans un dernier temps. Dans le cas où les correspondances sont illisibles et qu'elles ne respectent pas l'ensemble de ces mesures, elles ne sont pas expédiées³⁶. Certaines règles sont établies en fonction de la nationalité des prisonniers. Les Austro-allemands ont, par exemple, le droit d'envoyer une lettre limitée à deux pages avec seize lignes chacune par semaine. Ils ont l'obligation de rédiger eux-mêmes leurs lettres et ce, en français ou en allemand. Toutefois, certaines exceptions relatives aux langues des pays de la Triple Entente sont tolérées. L'anglais et l'italien peuvent être employés dans le cas où le destinataire se trouve en Angleterre, dans les colonies britanniques, en Italie et dans les régions où l'on parle la langue italienne³⁷. Ces mesures permettent de faciliter le Service de la Censure qui ne dispose principalement que d'interprètes en langues française et allemande. En revanche, les prisonniers écrivant en langue hongroise ne sont autorisés à le faire que de manière exceptionnelle. Quant aux prisonniers ottomans, le manque d'interprètes pour leur langue les oblige à n'écrire une lettre ou carte postale ne dépassant pas quinze lignes tous les quinze jours³⁸.

Les autorités exercent principalement une censure sur les courriers qui évoquent les conditions de détention, des sympathies pour les pays de l'Alliance, et sur les colis dans lesquels des objets prohibés sont parfois dissimulés. Par exemple, les prisonniers ont l'interdiction d'envoyer une « carte postale représentant au moyen de la photographie, du dessin ou de la peinture, des scènes de la vie des dépôts »³⁹. Les craintes de représailles autour du traitement des prisonniers français retenus en Allemagne et la diffusion d'une mauvaise image de la France à travers le traitement qu'elle accorde à ses prisonniers se retrouvent

³⁵ La déclaration de l'état de siège, le 2 août 1914, met fin à la liberté de la presse et autorise le contrôle de la correspondance. Le Service de la Censure français émet alors une importante censure sur le courrier des combattants et des populations de l'arrière. Voir Olivier FORCADE, *La censure en France pendant la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2016, 473 p. Et Frédéric ROUSSEAU, *La guerre censurée: une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Éd. du Seuil, 2003, 462 p.

³⁶ ADF, 9R2. Note de service n°12 émise par le préfet du Finistère, 7 octobre 1916.

³⁷ ADF, 9R2. Circulaire n°71 du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 26 novembre 1915.

³⁸ ADF, 9R32. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 18 octobre 1916.

³⁹ ADF, 9R4. Avis des autorités.

également dans les causes de la censure du courrier des prisonniers. Certaines lettres contiennent, en effet, des « cartes postales photographiques généralement fabriquées par les internés eux-mêmes avec une mise en scène appropriée et destinées à apitoyer leurs correspondants en leur représentant le régime auquel ils sont soumis sous un jour mensonger ». L'usage du support de la « carte-correspondance » est, en effet, peu surprenant de la part de ressortissants allemands et autrichiens. Ce mode de correspondance, né en 1869 dans l'empire austro-hongrois, est courant en Allemagne et en Autriche-Hongrie à partir des années 1890 et permet d'illustrer les brèves nouvelles de l'expéditeur par le biais d'une photographie de petit format destinée à attirer l'attention du destinataire⁴⁰. Pendant la Première Guerre mondiale, ce support est particulièrement utilisé par les services de propagande des États belligérants, afin d'entretenir la haine de l'opinion publique envers l'ennemi. D'ailleurs, les autorités redoutent la reproduction de ces cartes à l'étranger qui « peuvent donner lieu à des interprétations ou commentaires entièrement contraires à la vérité »⁴¹. Elles sont généralement accompagnées de nombreux commentaires sur la vie de camp qui, malgré leur interdiction, représentent le quotidien des prisonniers qu'ils ont besoin de partager dans le but d'atténuer psychologiquement leurs difficultés. Les diminutions des rations de 1917 sont, par exemple, évoquées par les prisonniers. Dans l'une de ses lettres, l'interné Walter Funcke précise que « sans ce secours ça irait très mal, puisque la nourriture que nous fournit le Gouvernement Français a été réduite depuis le 28 juillet 1917 de 750 grammes, par tête et par semaine. Cette diminution touche surtout les légumes, le macaroni [...] aliments qui nous manquent beaucoup vu leur pouvoir nutritif »⁴². Sauf erreur de l'intéressé qui évoque des rations 750 grammes hebdomadaires au lieu de journalières, certains prisonniers peuvent être conduits à exagérer le traitement qu'il leur est accordé, tant pour critiquer les autorités françaises, que dans l'espoir d'obtenir une libération anticipée. De la même manière, d'autres lettres permettent de détecter les potentiels prisonniers animés d'un élan patriotique qui soutiennent la victoire de l'Allemagne. En 1915, une lettre provenant d'Amérique tient ainsi au courant un interné de l'avancée de la guerre. L'expéditeur « souhaite de tout cœur à la cause allemande un succès glorieux » et pense que « l'Angleterre est la cause de toute cette misère »⁴³. Dès lors, ce genre de propos est censuré. Les autorités souhaitent éviter d'entretenir les élans patriotiques qui pourraient conduire à de

⁴⁰ Aline RIPERT, Claude FRÈRE-MICHELAT, Sylvie FORESTIER et Gisèle BORIE-PEREZ, *La carte postale: son histoire, sa fonction sociale*, Paris, CNRS Éditions, 2001, 194 p.

⁴¹ ADF, 9R4. Télégramme du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère.

⁴² ADF, 9R2. Traduction d'un passage de lettre de l'interné Funcke, 1917.

⁴³ ADF, 9R32. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, 22 mars 1915.

potentiels soulèvements liés à l'actualité de la guerre et aux sympathies des prisonniers. Les colis adressés d'Allemagne contenant « des journaux, brochures ou autres objets suspects » sont aussi confisqués dès 1915⁴⁴.

De plus, la réception du courrier adressé aux prisonniers est rythmée, au même titre que le régime alimentaire, par les politiques de représailles décidées par la France et l'Allemagne. À deux reprises, en 1916 et 1917, les prisonniers se voient privés de courrier. En mars 1916, la « correspondance des Français en Allemagne étant soumise à un retard systématique de dix jours », le ministre de l'Intérieur décide de volontairement retarder la réception du courrier des prisonniers allemands⁴⁵. En mai 1917, l'Allemagne prive ses prisonniers des colis dans lesquels se trouvent « des denrées indispensables ». Par mesure de réciprocité, le ministre de l'Intérieur interdit également les colis contenant des « produits alimentaires, hygiéniques et pharmaceutiques ainsi que le tabac, cigares et cigarettes »⁴⁶. L'année 1918 est, quant à elle, marquée par un durcissement des droits des prisonniers. Depuis décembre 1917, les lettres adressées à la Légation Suisse sont prises en compte dans le quota des lettres par prisonnier⁴⁷. La censure est également renforcée à la suite de fuites de renseignements « intéressant la défense nationale parvenus aux Allemands par l'intermédiaire des internés civils »⁴⁸. Ces mesures contribuent au durcissement des conditions de captivité de ces hommes. Cependant, les politiques de représailles ne suppriment que rarement, ou de manière restreinte, les éléments essentiels à la vie de ces prisonniers. Leur état de santé est, par exemple, régulièrement surveillé et les cas les plus sévères sont pris au sérieux.

D. Des prisonniers en bonne santé

Dès le début de la guerre, les locaux destinés à la santé des prisonniers font partie des critères essentiels à la construction du camp. Les conventions de La Haye obligent, en effet, les États signataires à traiter les prisonniers « avec humanité »⁴⁹. Une infirmerie située dans le fort accueille une pharmacie, une salle de dentiste, une salle de visite, une salle des malades avec une capacité de 63 lits, une salle des infirmiers ainsi que les infrastructures pouvant loger

⁴⁴ ADF, 9R4. Note de service du préfet du Finistère, 15 juillet 1915.

⁴⁵ ADF, 9R32. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 20 mars 1916.

⁴⁶ ADF, 9R2. Copie de télégramme officiel du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 26 mai 1917.

⁴⁷ ADF, 9R2. Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 9 mars 1918.

⁴⁸ ADF, 9R2. Lettre du général commandant la XI^e région au préfet du Finistère, 12 février 1918.

⁴⁹ Article 4. Voir annexe 3a.

le médecin et les infirmiers⁵⁰. Le service médical est assuré par « un médecin français, un sergent, quatre infirmiers qui sont assistés par un médecin auxiliaire allemand, un pharmacien et huit infirmiers allemands ». Les soins dentaires sont, quant à eux, assurés par un dentiste français qui se rend au camp une fois par semaine. Ils peuvent également être confiés à deux prisonniers civils dentistes de profession qui ont obtenu l'autorisation du Commandant du dépôt d'exercer leur métier auprès de leurs camarades. L'hygiène est également au cœur des réflexions des autorités. Les douches et latrines sont régulièrement nettoyées par les prisonniers qui sont de corvées. Le savon est distribué aux internés sans ressources et de l'eau chaude est mise à la disposition de tous les internés « au moins un ou deux jours par semaine ». Le camp est alimenté par des puits et de l'eau de pluie, et l'eau qu'ils boivent est prélevée d'une source potable située à cinq kilomètres du camp⁵¹.

Les prisonniers, dont l'état de santé est fragile, sont surveillés par l'équipe médicale du camp. Dès les premiers accords franco-allemands, une liste de maladies graves est dressée et les prisonniers qui en sont atteints sont jugés rapatriables⁵². Les prisonniers les plus fragiles disposent également d'une autorisation spéciale qui leur permet de toucher cinq francs de plus par semaine afin d'acheter de la viande et des légumes tous les jours⁵³, et les prisonniers de guerre grièvement blessés sont envoyés à l'hôpital de l'Arsenal à Brest. Malgré l'absence de statistiques sur les décès des prisonniers au camp, ces mesures semblent avoir joué un rôle considérable dans la limitation des risques de morts, pourtant estimés à 6,5% par l'historiographie⁵⁴. L'historienne Heather Jones a montré que les décès de prisonniers survenus dans le camp trouvaient leurs origines dans la négligence opérée par les autorités concernant les conditions de détention⁵⁵. Les numéros du journal *Die Insel Woche*, écrits et édités par les prisonniers de juin 1916 à mai 1918, ne contiennent ainsi que sept avis de décès. Pourtant, la mort reste dans les esprits des prisonniers. Le journal informe régulièrement des

⁵⁰ ADF, 9R7. Inventaire des immeubles et meubles appartenant au génie militaire et existant dans le camp ou ses dépendances à la date du 16 août 1916.

⁵¹ ADF, 9R7. Camps de prisonniers allemands de l'Île Longue. Renseignements sur le couchage, services d'hygiène et services médicaux. Traitement des prisonniers. ADF, 9R2. Note de service n°9 émise par le préfet du Finistère.

⁵² ADF, 9R2. Note de service n°7 émise par le préfet du Finistère.

⁵³ ADF, 9R7. Autorisation du Commandant du dépôt, 26 mai 1915.

⁵⁴ Ce chiffre concerne les camps français. L'historiographie estime le taux de décès des prisonniers français détenus en Allemagne entre 6 et 7%. Voir Heather JONES, « Endurer la captivité, les mécanismes de *coping* des prisonniers de guerre pendant la Grande Guerre », in NICOLAS BEAUPRÉ, Heather JONES, ANNE RASMUSSEN (dirs.), *Dans la guerre 1914-1918: accepter, endurer, refuser*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, pp. 173-199.

⁵⁵ Heather JONES « Prisonniers », dans Jay Murray WINTER et Annette BECKER (dirs.), *La première Guerre mondiale, op. cit.*, pp. 301-327.

décès d'artistes survenus pendant le conflit, à l'image de ceux d'Adolf Wagner⁵⁶ et d'Augustin Rodin⁵⁷. Ces nouvelles suscitent une certaine appréhension des prisonniers. Deux articles parus à la Toussaint 1917 évoquent la mort au camp, mais aussi celle qui touche les soldats et la population civile, tandis qu'un second explique comment écrire un testament⁵⁸. Ces questionnements révèlent une certaine crainte de la mort, tant pour leur propre personne, que pour celle de leurs proches et de leurs concitoyens. La diminution progressive de leurs rations alimentaires à partir de 1917 nourrit l'inquiétude des prisonniers qui, éloignés de leur patrie, deviennent incertains sur leur propre avenir mais aussi sur celui de leurs compatriotes, dont une partie est décimée par les combats, et l'autre est en proie à de graves pénuries engendrées par le blocus naval des Alliés.

Ces peurs sont également accentuées par les maladies et les pénuries qui ont touché le camp. En août 1916, malgré la passation du terrain à l'autorité civile, un médecin militaire continue d'exercer ses fonctions dans le camp car « la pénurie de praticiens civils est telle que le service médical du canton de Crozon, dans lequel se trouve l'Île Longue, est exclusivement assuré par des médecins militaires »⁵⁹. En août 1917, de nombreux cas de pelade sont détectés et le sous-préfet de Brest ordonne une enquête et l'exécution des mesures prophylactiques nécessaires⁶⁰. Enfin, d'octobre à décembre 1918, le camp est touché par une épidémie de grippe, probablement espagnole, « d'une certaine violence », ayant causé la mort de trois internés. Mais cette épidémie n'est pas propre au camp puisqu'elle sévit, au même moment, dans l'ensemble de l'Europe. En Bretagne, près de 20.000 personnes décèdent de cette épidémie⁶¹. Lors de ces deux épidémies, l'hygiène du camp n'est pas remise en cause. Les causes de la pelade sont inconnues, la grippe a été « importée par un détachement revenant de travaux agricoles dans l'Allier »⁶² et les autorités déploient rapidement les moyens nécessaires pour y remédier. À l'exception des moments de représailles, la gestion du camp de l'Île Longue ne révèle donc pas une certaine « brutalisation » des autorités à l'égard des

⁵⁶ *Die Insel Woche*, n°38, 23 décembre 1917, p. 2.

⁵⁷ *Die Insel Woche*, n°38, 25 novembre 1917, p. 2.

⁵⁸ *Die Insel Woche*, n°13, 1^{er} juillet 1917, p. 1. *Die Insel Woche*, n°38, 25 novembre 1917, p. 1.

⁵⁹ ADF, 9R19. Lettre du préfet du Finistère au Général commandant la XI^e région, 2 août 1916.

⁶⁰ ADF, 9R25. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 31 août 1917.

⁶¹ Christian CHAUDRÉ, « La Grippe espagnole dans le Morbihan 1918-1919 », *Bulletin et mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, tome CXXXVI (2010) ; pp. 219-251.

⁶² ADF, 9R25. Lettre du médecin-chef du dépôt des internés civils de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 28 novembre 1918.

prisonniers⁶³. Dès octobre 1914, le préfet du Finistère rappelle ainsi aux sous-préfets que les camps dans lesquels « les conditions laissent à désirer » doivent appliquer les instructions du gouvernement français⁶⁴. Cette bienveillance des autorités s'explique également par les visites des délégués des États neutres et du Comité International de la Croix-Rouge. Le camp de l'Île Longue est visité à plusieurs reprises en janvier 1914, juillet 1917, mars 1918 et février 1919, à la fois par des délégués étrangers qui ont obtenu l'autorisation du gouvernement français⁶⁵, mais aussi par l'Inspection des dépôts d'internés civils composée d'inspecteurs français chargés de contrôler l'ensemble des camps. Lors de ces quatre visites, les conditions des prisonniers sont jugées bonnes. Le camp est perçu comme le plus agréable du département. D'après le sous-préfet de Brest, les délégués helvétiques ont trouvé « le dépôt fort bien installé et aménagé, offrant aux internés des ressources et des commodités généralement incompatibles avec l'internement dans des camps »⁶⁶. En mars 1918, le camp continue de « donner une excellente impression au contraire de celui de Crozon »⁶⁷. Seule l'insuffisance du régime alimentaire des prisonniers, principalement expliquée par les politiques de représailles et les pénuries, reste un point à améliorer.

Ainsi, les conditions de détention des internés apparaissent difficiles. En plus de l'internement et de l'éloignement de leur patrie, ils subissent les rationnements qui touchent l'ensemble des populations de l'arrière. Malgré le mécontentement de la population locale, les autorités parviennent à partager les ressources entre les Finistériens et les prisonniers. Mais cette bonne volonté n'est pas gratuite. Le sort des prisonniers se situe au cœur des tensions franco-allemandes et joue un rôle significatif dans l'état de leurs conditions d'internement. Étroitement dépendants du sort des prisonniers français détenus en Allemagne, ils subissent les représailles de l'État français lorsque celui-ci juge la condition de ses citoyens insuffisante. Mais la crainte de nouvelles représailles instaure paradoxalement un « équilibre de la réciprocité » qui dissuade les belligérants de détériorer les conditions de leurs prisonniers au nom de la supériorité de leur civilisation, et permet aux prisonniers de bénéficier des éléments essentiels à la survie en captivité. Cette mission s'avère d'autant plus

⁶³ Pour George Lachmann MOSSE, la Première guerre mondiale aurait brutalisé et habitué les populations à une certaine violence physique et morale dans *De la Grande Guerre au totalitarisme: la brutalisation des sociétés européennes*, *op. cit.*

⁶⁴ ADF, 9R2. Lettre du préfet du Finistère aux sous-préfets, 24 octobre 1914.

⁶⁵ ADF, 9R20. Télégramme officiel du préfet du Finistère autorisant les délégués des États-Unis à visiter le camp, 10 mai 1917.

⁶⁶ ADF, 9R20. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 10 juillet 1917.

⁶⁷ ADF, 9R20. Rapport du chef de cabinet de l'Inspection des dépôts d'internés civils, 22 mars 1918.

difficile que les autorités de l'Île Longue doivent gérer les besoins de près de 1.500 prisonniers chaque année entre 1914 et 1919.

3. Un strict encadrement des prisonniers

La capacité d'accueil exceptionnelle du camp oblige les autorités à étroitement surveiller les prisonniers dans le but de maintenir la discipline. Plusieurs encadrants participent à son bon fonctionnement. Il s'agit principalement des autorités en charge du camp, des surveillants et des interprètes. Afin de respecter les circulaires ministérielles et d'éviter de potentielles marges de manœuvre, elles sont contrôlées par les inspecteurs envoyés par le gouvernement. Les délégués des États neutres inspectent aussi les camps et rappellent aux belligérants leur obligation de respecter les conventions de La Haye qu'ils ont préalablement signées.

A. Le personnel du camp

Le chef du dépôt et le sous-préfet de Brest, garants des directives émises par les hautes autorités

La gestion du camp de l'Île Longue répond à une chaîne de directives d'abord émises par les autorités nationales, qui sont ensuite appliquées aux échelles départementale et locale⁶⁸. Une étroite collaboration est notamment menée entre l'autorité militaire et l'autorité civile, du fait de la présence de prisonniers de guerre et d'internés civils dans le camp, et dont la gestion est respectivement confiée aux mains du Ministère de la Guerre et du Ministère de l'Intérieur. Le préfet du Finistère coopère ensuite avec ses homologues militaires, le préfet maritime et le général commandant la XI^e région.

Aux échelles départementale et locale, le chef du dépôt de l'Île Longue et le sous-préfet de Brest se présentent comme deux figures essentielles à la gestion des prisonniers. Le personnel du camp répond aux ordres du chef du dépôt dont les fonctions relèvent, soit de l'autorité civile, soit de l'autorité militaire. Il dispose notamment d'un chef-adjoint, d'un gestionnaire, d'un chef surveillant et d'une vingtaine de personnels administratifs qui l'aident

⁶⁸ Sur les différentes autorités qui administrent les camps, voir Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit, pp. 145-164 et Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, pp. 18-35.

à gérer et à encadrer le camp. Il est chargé d'appliquer les directives qui émanent des ministères de la Guerre et de l'Intérieur, ainsi que de la Préfecture du Finistère et de la Sous-préfecture de Brest à laquelle se rattache la commune de Crozon, et avec laquelle le chef du dépôt doit fréquemment adresser des rapports destinés à vérifier la bonne gestion du camp. Le sous-préfet de Brest est, en effet, le principal intermédiaire entre le personnel du camp et les hautes autorités. Situé au carrefour de l'édification des directives et de leur application, il possède un droit de regard sur les camps de son arrondissement et se doit de transmettre les décisions du gouvernement au personnel du camp. À l'inverse, sa figure est également essentielle à la bonne communication entre le personnel, les prisonniers et les hautes autorités. Considéré comme le principal garant du bon fonctionnement du camp et des bonnes conditions de détention des prisonniers, il s'occupe d'adresser les requêtes du personnel du camp au préfet et aux ministres et reçoit, de ce fait, les requêtes des internés qui lui sont directement adressées.

L'application des directives pour l'encadrement des prisonniers : le rôle des interprètes et des surveillants

L'encadrement des prisonniers est effectif grâce à la continuelle présence physique des gardiens et des interprètes. Si leur profil diffère, la complémentarité de leurs compétences permet de maintenir la discipline à l'intérieur du camp.

La présence des interprètes, reconnaissables par le port d'un brassard⁶⁹, est essentielle au bon fonctionnement du camp notamment dans le cadre de la censure des écrits des internés. Si beaucoup de prisonniers maîtrisent la langue française⁷⁰, la diversité des profils géographiques et sociaux des internés obligent les autorités à s'adapter. Dès lors que le camp est dominé par près de 74% d'Allemands et 12% d'Autrichiens, la recherche d'interprètes s'effectue principalement en langue allemande, et les militaires allemands qui possèdent des compétences en langue française, souvent acquises lors de leurs études, sont réquisitionnés. Cependant, ces affectations restent insuffisantes. En mars 1916, le ministre de la Guerre insiste sur la pénurie d'interprètes à laquelle les autorités doivent faire face. Il suggère ainsi que « le personnel susceptible d'exercer les fonctions d'interprètes étant assez restreint, il y a

⁶⁹ ADF, 9R2. Lettre du ministre de la Guerre aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, aux généraux commandant les régions, au général commandant en chef les Forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord, au général commissaire résident général de France au Maroc, 24 octobre 1915.

⁷⁰ En témoignent certaines lettres écrites par les prisonniers. À titre d'exemple, voir ADF, 9R2. Plainte des prisonniers concernant le régime alimentaire rédigée par l'interné Medhi Ismett.

intérêt à s'assurer, pour la transmission des ordres, du concours de sous-officiers allemands comprenant et parlant suffisamment le français »⁷¹. Les officiers et sous-officiers correspondent, en effet, au profil recherché par les autorités. Ayant l'interdiction d'effectuer des tâches manuelles en respect des conventions internationales de La Haye⁷², ils peuvent toutefois être employés à des tâches administratives auxquelles le poste d'interprète est rattaché. Leur maîtrise de la langue française est également courante. L'enseignement du français, notamment sous sa forme littéraire, tient une place significative dans les *Schulprogramme* des *Realschulen* et des *Oberrealschulen*⁷³. Parallèlement, l'apprentissage des langues, et notamment de l'allemand en France, est au cœur des réformes qui transforment le système éducatif à partir des années 1880. Mais l'enseignement de l'allemand reste élitiste et ne concerne qu'une infime partie de la société française. L'intérêt que les Français lui portent dépend également fortement des relations diplomatiques avec l'Allemagne. En 1870, l'allemand est perçu comme la « langue du vainqueur », tandis qu'à la veille de la guerre, il ne s'agit que de la « langue de l'ennemi ». Michel Espagne a ainsi montré que les universitaires qui enseignaient l'allemand au début du XXe siècle provenaient majoritairement d'Alsace-Lorraine ou étaient Français de culture allemande⁷⁴. Dès lors, les forts besoins en traducteurs encourageant les autorités à recruter au-delà du cadre militaire en proposant aux civils germanophones de mettre leurs compétences au service de la patrie. Si leur manque de formation militaire ne leur permet pas d'intégrer le camp, ils peuvent provisoirement intervenir au Service de la Censure, situé à Quimper, lorsque les besoins sont considérables. En mai 1915, un professeur d'allemand au lycée de Quimper qui avait travaillé à la traduction de la correspondance des Austro-Allemands, est ainsi remplacé par un soldat licencié d'allemand⁷⁵. Le rôle des interprètes n'est cependant pas cantonné à la censure. Ils

⁷¹ ADF, 9R2. Lettre du ministre de la Guerre aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, aux généraux commandant les régions 3 à 5, 8 à 13, 15 à 18 et 21, au général commandant en chef les Forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord, au général commissaire résidant général de France au Maroc, 29 mars 1916.

⁷² D'après l'article 6 de la Convention concernant les lois et coutumes de la guerre de La Haye, 18 octobre 1907 : « L'État peut employer, comme travailleurs, les prisonniers de guerre, selon leur grade et leurs aptitudes, à l'exception des officiers. Ces travaux ne seront pas excessifs et n'auront aucun rapport avec les opérations de la guerre. Les prisonniers peuvent être autorisés à travailler pour le compte d'administrations publiques ou de particuliers, ou pour leur propre compte ». Voir annexe 3a.

⁷³ Herbert CHRIST, « Littérature française et enseignement du français au XIX^e siècle dans les lycées et collèges allemands », dans Herbert CHRIST et Daniel COSTE (dirs.), *Contributions à l'histoire de l'enseignement du français: actes de la section 3 du Romanistentag d'Aix-la-Chapelle du 27 au 29 septembre 1989*, Tübingen, Gunter Narr, 1990, pp. 174-211.

⁷⁴ Michel ESPAGNE, *Les transferts culturels franco-allemands*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, p. 52. Voir également Monique MOMBERT, *L'enseignement de l'allemand en France, 1880-1918: entre « modèle allemand » et « langue de l'ennemi »*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2001, 343 p.

⁷⁵ ADF, 9R25. Lettre du préfet du Finistère au Vice-Amiral, commandant en chef, préfet maritime, gouverneur de la Place Forte de Brest, 24 mai 1915.

servent aussi de véritables intermédiaires dans le dialogue entre les autorités et les prisonniers. Ils permettent, par exemple, aux surveillants de se faire obéir lorsqu'ils ne parviennent pas à se faire comprendre.

La plupart des surveillants dépendent de l'autorité militaire. Ce sont, en effet, des gendarmes ou des militaires ne répondant pas aux critères de mobilisation, du fait de leur âge ou de leur état de santé. Comme pour les autorités du camp, leur grade détermine leur rémunération et leur position hiérarchique au sein du personnel de garde. Ainsi, en juin 1918, un capitaine dirige l'équipe de surveillance composée de 11 sous-officiers, de 11 caporaux et de 117 soldats⁷⁶. Des gardiens civils, rattachés au Ministère de l'Intérieur, renforcent également les équipes à partir de 1916. Au total, leur nombre varie entre 130 et 300 au fil de la guerre⁷⁷. Ces variations s'expliquent principalement par la difficulté des autorités à trouver des hommes non mobilisables remplissant les conditions pour exécuter cette tâche, et placent la question des effectifs du personnel du camp au cœur de l'organisation du camp⁷⁸. Leur rareté s'explique également par une certaine méfiance des autorités qui signalent fréquemment plusieurs débordements. Il s'agit principalement de laxisme de la part de ce personnel, qui laisse penser que ses membres ressentent une certaine compassion à l'égard des internés. La plupart de ces soldats et gardiens partagent, en effet, des similitudes sociales et professionnelles avec les prisonniers qu'ils côtoient. La durée de la guerre avec les prisonniers leur fait aussi réaliser l'absurdité de la guerre et des clichés diffusés par le discours national⁷⁹. Jean-Jacques Becker a montré la lassitude des Bretons quant à l'issue de cette guerre. Dès 1916 et 1917, l'inquiétude et la démoralisation dominent dans l'ensemble de la région⁸⁰. La durée de la captivité et leur proximité quotidienne influencent les perceptions des prisonniers et d'une partie des populations qui les fréquentent car elles dépeignent des expériences de guerre similaires. Dans son carnet, Helmut Felle exprime un certain amusement en évoquant la présence de gardiens, que les internés nomment « les Pères Noël en raison de leur âge

⁷⁶ ADF, 9R4. État du dépôt de l'Île Longue, 30 juin 1918.

⁷⁷ Jean-Claude FARCY a établi leur nombre au fil de la guerre. Voir *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920, op. cit.*, p. 217.

⁷⁸ La plupart des hommes non mobilisés sont, en effet, des ouvriers affectés dans les usines d'armement. Jean-Jacques BECKER et Annette BECKER, *La France en guerre: 1914-1918*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1988, pp. 51-60.

⁷⁹ Sur les rapprochements entre la population locale française et les prisonniers, voir Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, p. 59 et p. 132.

⁸⁰ Jean-Jacques BECKER, *Les Français dans la Grande guerre*, Paris, R. Laffont, 1980, pp. 18-32.

avancé »⁸¹. Il souligne également leurs actes illicites en raison de leur implication dans le trafic de tabac. Des rapprochements avec des internés sont également dénoncés. En mars 1919, le soldat-interprète Haase, présent dans le camp depuis plus de trois ans, est ainsi surpris avec deux internés civils allemand au débit de boissons, alors que ces derniers étaient censés être examinés par un spécialiste de la vue⁸². Sans connaître sa défense, sa proximité quotidienne avec les internés et sa maîtrise de la langue allemande lui ont certainement permis de tisser des liens amicaux avec certains d'entre eux et de se détacher de l'austérité des règles de l'État français. Des gardes ont également été régulièrement sanctionnés pour ce manque de professionnalisme. En avril 1916, une troupe de surveillants reçoit l'interdiction d'entrer dans un débit de boissons de l'Île Longue dans lequel ils auraient bu « jusqu'à ce qu'ivresse s'en suive »⁸³. Une certaine empathie peut ainsi être ressentie à l'égard des prisonniers par les gardiens dont les conditions de travail et l'éloignement de leur famille avivent des frustrations similaires à celles ressenties par les internés. Si leur mode de vie ne porte, certes, pas atteinte à leur liberté, il les oblige à être constamment présents au camp, aux dépens de leur vie privée, et explique la nature des rapprochements avec les internés. Le cas des surveillants intervient également dans d'autres types de tensions qui interfèrent dans la gestion du camp.

Des tensions entre l'autorité militaire et l'autorité civile

L'année 1916 est marquée, de manière notable, par des tensions entre l'autorité militaire et l'autorité civile, qui conduisent à des dysfonctionnements dans l'organisation du camp. La limitation volontaire du nombre de surveillants par l'autorité militaire est un exemple révélateur de ces désaccords. En août 1916, 333 militaires assurent la garde des prisonniers. Mais leur nombre, estimé à 230 en décembre 1916, 170 en février 1917 puis 130 en février 1918, entraîne *de facto* une multiplication des tentatives d'évasion⁸⁴. Les premières diminutions interviennent alors que le camp, géré par l'autorité civile depuis août 1916, a besoin de leur présence car il continue d'accueillir un nombre stable de prisonniers jusqu'en octobre 1919. Or, à la suite de la passation du terrain de l'autorité militaire à l'autorité civile à

⁸¹ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

⁸² ADF, 9R24. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 11 mars 1919.

⁸³ ADF, 9R7. Ordre du chef d'escadrons commandant d'armes, 28 avril 1916.

⁸⁴ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, p. 217. ADF, 9R7. Procès-verbal de conférence au sujet des travaux à effectuer au fort de Lanvéoc et au camp de l'Île Longue pour permettre la réduction du personnel de garde des internés civils, 18 janvier 1917.

titre de concession temporaire en août 1916⁸⁵, les surveillants, qui sont principalement des militaires, sont envoyés dans des camps qui continuent d'être gérés par l'autorité militaire. De plus, d'autres différends apparaissent quant à l'entretien du camp et le paiement de ses coûts que le ministère de la Guerre estime être à la charge du ministère de l'Intérieur. Mais en octobre 1916, ce dernier refuse de réparer les baraquements de prisonniers et rappelle que le ministère de la Guerre, en tant que propriétaire des lieux, doit assurer les « grosses réparations » du camp⁸⁶. Des clarifications sont émises dès janvier 1917 dans le but de mettre fin à ces litiges. L'autorité civile est ainsi chargée « des travaux d'améliorations, de réparation et d'entretien ». Le ministère de la Guerre est ensuite tenu de rembourser les dépenses effectuées par le ministère de l'Intérieur⁸⁷. Si ces différends constituent des limites à la bonne gestion du camp, elles ne semblent pas pour autant s'être répercutées sur les conditions des prisonniers. Des acteurs externes au camp veillent, en effet, à leur bon maintien.

B. Des conditions de détention étroitement surveillées par les comités de secours et les États neutres

Les États neutres et les comités de secours jouent un rôle considérable dans l'amélioration des conditions de vie des prisonniers.

D'abord, les comités de secours tiennent leur légitimité du fait de leur mention dans les conventions de La Haye, préalablement signées en 1899 et 1907 par les États belligérants, qui ont le devoir de collaborer avec les représentants des différentes sociétés de secours⁸⁸. Dès lors, ils peuvent participer à l'amélioration des conditions de détention des prisonniers de deux façons. Premièrement, ils envoient des colis en partance du pays d'origine des destinataires. Deuxièmement, des comités de secours peuvent être créés au sein du camp sur autorisation des autorités, à l'image du comité de secours des internés civils allemands présidé par le prisonnier Horst Liedtke, dont les membres sont nommés et strictement encadrés par les autorités⁸⁹. Ils sont alors chargés de deux missions. D'une part, les autorités considèrent qu'ils sont des « intermédiaires entre leurs compatriotes et l'Ambassade des États-Unis pour les demandes d'argent, de vêtements, de linge et de chaussures en faveur de ceux d'entre eux qui

⁸⁵ ADF, 9R7. Procès-verbal de la transmission des services, de l'état des lieux et de l'inventaire du camp de l'Île Longue, 24 août 1916.

⁸⁶ ADF, 9R7. Lettre du ministre de l'Intérieur, 13 octobre 1916.

⁸⁷ ADF, 9R7. Accord entre le sous-préfet de Brest et le capitaine chef du Génie à Brest, janvier 1917.

⁸⁸ Convention de La Haye du 18 octobre 1907, article 15. Voir annexe 3a.

⁸⁹ ADF, 9R2. Circulaire du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 21 mai 1917.

se trouvent sans ressources ». D'autre part, ils sont des intermédiaires entre les États-Unis et les autorités du dépôt, car ils sont tenus de distribuer les colis de leurs camarades sous le contrôle du chef du dépôt⁹⁰. Les principales aides sont destinées aux prisonniers allemands qui constituent la majorité des prisonniers présents sur le sol français. Elles s'expliquent aussi par le fait que certaines nationalités de prisonniers, telles que les Bulgares et les Italiens, reçoivent moins de colis. Les difficultés d'approvisionnement qui touchent leur pays et le faible intérêt de ces gouvernements à leurs égards ne leur permettent pas de recevoir de colis, à l'exception de ceux de l'aide humanitaire⁹¹. De plus, l'importance de la réciprocité donnée par les gouvernements français et allemand conduit à plusieurs négociations qui ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des prisonniers détenus par les deux pays. En octobre 1915, au moment de la mise en place de ces caisses de secours, le ministre de la Guerre rappelle ainsi qu'il « importe, pour assurer sur ce point aussi une exacte réciprocité, que pareille attitude soit prise en France dans les camps de prisonniers allemands »⁹².

Ensuite, les États neutres interviennent également dans la vie des prisonniers par le biais de légations composées de délégués. Dès décembre 1914, une circulaire autorise l'ambassade américaine à envoyer les premiers envois de secours⁹³. Les États peuvent, avec le contrôle des autorités belligérantes, visiter les camps et prendre en charge l'envoi des colis envoyés par les prisonniers. L'envoi d'argent, de denrées alimentaires, de savon, de métaux, de caoutchouc, de coton et de vêtements est en revanche strictement prohibé⁹⁴. La répartition de ces légations s'effectue en fonction de la nationalité des prisonniers. Jusqu'en 1917, la légation américaine s'occupe des internés allemands et austro-hongrois. À la suite de l'entrée en guerre des États-Unis, qualifiée de « rupture diplomatique avec l'Allemagne » par les autorités françaises, leur prise en charge est assurée par la Légation Suisse à Paris⁹⁵. L'ambassade des États-Unis reste toutefois chargée des autres nationalités du camp, à

⁹⁰ ADF, 9R2. Note de service « Organisation et attributions des comités de secours constitués dans les dépôts d'internés civils austro-allemands ».

⁹¹ Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre*, *op. cit.*, pp. 98-105.

⁹² ADF, 9R2. Lettre du ministre de la Guerre aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, aux généraux commandant les régions, au général commandant en chef les Forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord, au général commissaire résident général de France au Maroc, 29 mars 1916.

⁹³ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 308-321.

⁹⁴ ADF, 9R2. Note de service n°16 de la Préfecture du Finistère, 31 mai 1917.

⁹⁵ ADF, 9R2. Circulaire du Ministère de l'Intérieur aux préfets, 20 février 1917.

l'exception des Ottomans qui sont gérés par l'ambassade d'Espagne, et des Allemands capturés en Belgique et au Congo belge, pris en charge par la légation des Pays-Bas⁹⁶.

La régularité de ces deux types d'intervention durant toute la captivité des internés a permis de considérablement améliorer leurs conditions de détention. Les prisonniers les plus démunis ont bénéficié de l'envoi d'objets de première nécessité essentiels à leur survie. Cette aide a notamment été possible grâce à au rôle actif du comité de secours allemand du camp. Elle s'est réalisée par le biais de deux collaborations : celle des autorités avec lesquelles il correspond régulièrement et parvient à se légitimer, et celle avec les prisonniers aisés du camp qui ne sont pas dans le besoin. En décembre 1917, le comité de secours allemand récolte ainsi près de 3.150 francs auprès d'une quinzaine de prisonniers, destinés à améliorer les conditions de « soldats allemands blessés au théâtre des opérations de la guerre actuellement en traitement à l'hôpital de l'Arsenal à Brest »⁹⁷. Des spectacles de bienfaisance sont également organisés par le comité de secours allemand du camp. En 1917, lors des fêtes de Noël, il négocie avec le sous-préfet de Brest un « service divin avec le concours de l'orchestre et du chœur, un concert gratuit pour les nécessiteux allemands avec distribution gratuite d'un repas et des étrennes et une fête de bienfaisance pour le camp tout entier »⁹⁸. Ces événements permettent à la fois de récolter des dons qui sont ensuite reversés aux plus nécessiteux, mais également de divertir l'ensemble des prisonniers du camp. Les autres catégories sociales de prisonniers ont, en effet, également bénéficié des bienfaits de ces comités qui leur ont permis de disposer d'un certain bien-être physique et moral. Ils ont, par exemple, obtenu des faveurs qu'ils n'auraient jamais eues sans la présence de cette aide. En mars 1918, un interné parvient à recevoir un violoncelle par le biais du comité universel des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens⁹⁹. Cet exemple témoigne de l'influence acquise par les comités qui parviennent, au fil de la guerre et jusqu'à la libération des internés, à directement influencé les décisions des autorités. Par exemple, en avril 1919, après être intervenu dans la vie culturelle du camp en organisant notamment des expositions de produits réalisés par les internés artisans¹⁰⁰, le comité de secours négocie avec le préfet du Finistère une augmentation de la ration de pain et la fin de l'interdiction des cigarettes.

⁹⁶ ADF, 9R2. Note de service « Gouvernements chargés des intérêts des internés », 3 août 1917.

⁹⁷ ADF, 9R32. Lettre du Comité de secours des internés civils allemands de l'Île Longue au préfet du Finistère, 15 décembre 1917.

⁹⁸ ADF, 9R25. Lettre du Comité de Secours des internés civils allemands du camp de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 26 novembre 1917.

⁹⁹ ADF 9R25. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 15 mars 1918.

¹⁰⁰ ADF, 9R4. Lettre du Comité de Secours des internés civils allemands du camp de l'Île Longue au préfet du Finistère, 3 août 1917.

Ainsi, si des rapprochements peuvent avoir lieu avec le personnel de surveillance du camp, les prisonniers restent étroitement surveillés par l'autorité civile qui doit appliquer les directives de son ministère. Le respect des conventions internationales est principalement contrôlé par les États neutres. Leur implication dans la vie des prisonniers du camp, ainsi que celle des comités de secours, contribue grandement à l'amélioration des conditions de vie des prisonniers. Leur intervention a instauré une aide complémentaire aux conditions, déjà relativement correctes, proposées par les autorités françaises. Elle apparaît alors indispensable au vu de la diversité de prisonniers qui peuplent le camp.

4. Un camp numériquement important

En octobre 1914, le camp de l'Île Longue est spécialement créé pour interner près de 5.000 prisonniers¹⁰¹. Jusqu'à sa dissolution en décembre 1919, il représente une plaque tournante des flux entrants et sortants de prisonniers dans le département du Finistère. Cette capacité d'accueil considérable conduit à la rencontre de plusieurs groupes d'individus avec des profils divers qui ne se côtoient habituellement pas dans la société civile. Ces cohabitations spécifiques à la captivité concernent principalement les internés civils, suspectés de sentiments germanophiles, qui côtoient les militaires partis combattre et qui ont été capturés sur le front. Mais en dépit de ces deux catégories, les prisonniers présentent également différents profils sociaux.

A. Des flux importants : les arrivées et les départs du camp (1914-1919)

La capacité du camp semble ne jamais avoir atteint les 5.000 hommes. D'après Jean-Noël Grandhomme, il accueille près de 1.600 prisonniers en juin 1916¹⁰². Ce chiffre semble constant tout au long de la guerre, à l'exception de deux périodes. En août 1914, le camp accueille près de 1.800 Austro-Allemands supplémentaires à la suite de la prise en charge de la gestion du camp par l'autorité civile. Et, à la fin l'année 1919, le camp accueille de nombreux prisonniers, autrefois détenus dans les camps voisins, à la suite de la décision des

¹⁰¹ ADF, 9R3. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, 24 août 1914.

¹⁰² Jean-Noël GRANDHOMME, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère 1914-1919 », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 109-4, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 165.

autorités de rassembler les derniers internés du département à l'Île Longue¹⁰³. En dehors de ces périodes, les autorités du dépôt déclarent, en février 1917, la présence de 1.899 prisonniers dont 1.506 Allemands, 144 Autrichiens, 164 Hongrois, 2 Polonais sujets autrichiens, 3 Trentins et Triestins, 74 Ottomans, 5 Bulgares et 1 Hollandais¹⁰⁴. En revanche, d'après l'association *Île Longue, 1914-1919, le camp de prisonniers*¹⁰⁵, le nombre de 5.000 hommes correspond au nombre total de prisonniers qui ont transité dans le camp de 1914 à 1919. Ces importants effectifs placent le camp de l'Île Longue parmi les plus grands de France, voire d'Europe. En Allemagne, le camp d'Holzminden partage beaucoup de similitudes avec l'Île Longue. Il est l'un des plus grands camps du pays et accueille près de 10.000 prisonniers civils issus de diverses origines, telles que les prostituées, les marginaux et les pacifistes. Le port du brassard est obligatoire pour les notables qui constituent des otages précieux qu'il faut facilement identifier¹⁰⁶. Dans le département du Finistère, la capacité d'accueil du camp dépasse amplement celle des autres camps. Les deux navires désarmés, le « Carnot » et le « Charles Martel » peuvent accueillir 2.000 hommes. Les forts du Château du Taureau, de Lanvéoc, de l'Armorique et l'île de Sieck peuvent interner un total de près de 1.350 prisonniers¹⁰⁷. Les flux à l'intérieur du département mais aussi avec les autres camps français sont donc particulièrement nombreux.

La vie du camp est, en effet, rythmée par les arrivées et les départs de prisonniers. Les 2.728 dates d'arrivées dont nous disposons montrent que les principales arrivées ont lieu dans les premiers mois de la guerre, en septembre 1915 et à l'été 1917¹⁰⁸. Les arrivées qui interviennent au cours de la guerre correspondent principalement aux transferts de nouveaux prisonniers en provenance d'un autre camp. La capacité du camp représente un atout pour les autorités lorsqu'elles réorganisent les camps finistériens. En février 1916, à la suite de nombreux rapatriements vers la Suisse, le ministre de l'Intérieur propose de supprimer les camps qui accueillent le moins de prisonniers pour les déplacer vers les camps qui disposent encore de places¹⁰⁹. Cette mesure est également appliquée lors des derniers mois de captivité, lorsque les autorités organisent la dissolution progressive des camps. À partir de 1919, le

¹⁰³ ADF, 9R19. Lettre du préfet du Finistère au commandant en chef, préfet maritime, gouverneur de la Place Forte de Brest, 1^{er} août 1916.

¹⁰⁴ ADF, 9R4. État du dépôt de l'Île Longue, février 1917.

¹⁰⁵ <http://www.ilelongue14-18.eu>, consulté le 12 mars 2017.

¹⁰⁶ Nicolas BEAUPRÉ et Karine RANCE (dirs.), *Arrachés et déplacés: réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés : 1789-1918, op. cit.*, pp. 9-22.

¹⁰⁷ ADF, 9R3. Télégramme officiel du préfet du Finistère au ministre de la Guerre, 13 septembre 1914.

¹⁰⁸ Voir graphique 1 et graphique 2.

¹⁰⁹ ADF, 9R3. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 11 février 1916.

camp de l'Île Longue sert de camp de transit pour les prisonniers qui seront prochainement rapatriés¹¹⁰. Par exemple, dans *Le Monastère noir*, roman autobiographique dans lequel Aladár Kuncz raconte son expérience de la captivité, une partie des prisonniers quitte, en avril 1919, le camp de l'Île d'Yeu pour celui de l'Île Longue. L'auteur évoque ainsi la présence de près de 4.000 prisonniers dans le camp à son arrivée¹¹¹. D'ailleurs, les transferts vers d'autres camps et les vagues de rapatriements expliquent les principaux départs qui ont lieu au cours de la guerre, à la fin de l'année 1915 et au milieu des années 1917 et 1918. Cependant, la majorité des prisonniers ne retrouve leur liberté qu'en 1919, à la suite de la promesse de signature du traité de paix par l'Allemagne. La plupart d'entre eux ont ainsi été internés pendant près de cinq années, durant lesquelles ils ont côtoyé des hommes issus de divers milieux.

B. L'hétérogénéité des profils des prisonniers

En juillet 1916, le chef du dépôt considère la diversité sociale du camp comme un frein à la discipline. Il souhaite maintenir l'un des adjudants du camp en tant que surveillant car il s'agirait d'un camp « dans lequel toutes les classes, toutes les conditions sociales sont représentées ; étant donné l'âge des prisonniers, étant donné qu'on s'adresse à des gens qui savent qu'ils ne sont pas astreints au travail, qui se sentent fortement protégés, pour la plupart, par l'ambassade des États-Unis d'Amérique, il faut de la part de celui qui est au contact presque permanent avec les prisonniers, un certain doigté pour faire satisfaire avec discipline aux nombreuses corvées »¹¹². Si le camp a notamment accueilli deux types de prisonniers avec près de 40% de prisonniers de guerre et 60% d'internés civils sur la totalité de ses effectifs, le profil social, générationnel et géographique de ces derniers est également très varié.

Plusieurs nationalités rattachées à la Triple Alliance se côtoient à l'intérieur du camp. Les Allemands représentent 74% des 4.699 prisonniers recensés dans notre base de données. Les Autrichiens et les Hongrois représentent respectivement 12% et 8% de l'effectif total. Les Ottomans sont minoritaires et constituent près de 3% des nationalités présentes. Malgré leur faible nombre dans le camp, ils représentent 38% des Ottomans internés en France,

¹¹⁰ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 349-357.

¹¹¹ Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, *op. cit.*, p. 371. Aladár KUNCZ (1885-1931) est un écrivain hongrois arrêté en août 1914 à Paris après un séjour d'un an en France dans le cadre de ses recherches en ethnographie. Il est ensuite interné jusqu'en avril 1919 dans les camps de Noirmoutier, l'Île d'Yeu et l'île Longue.

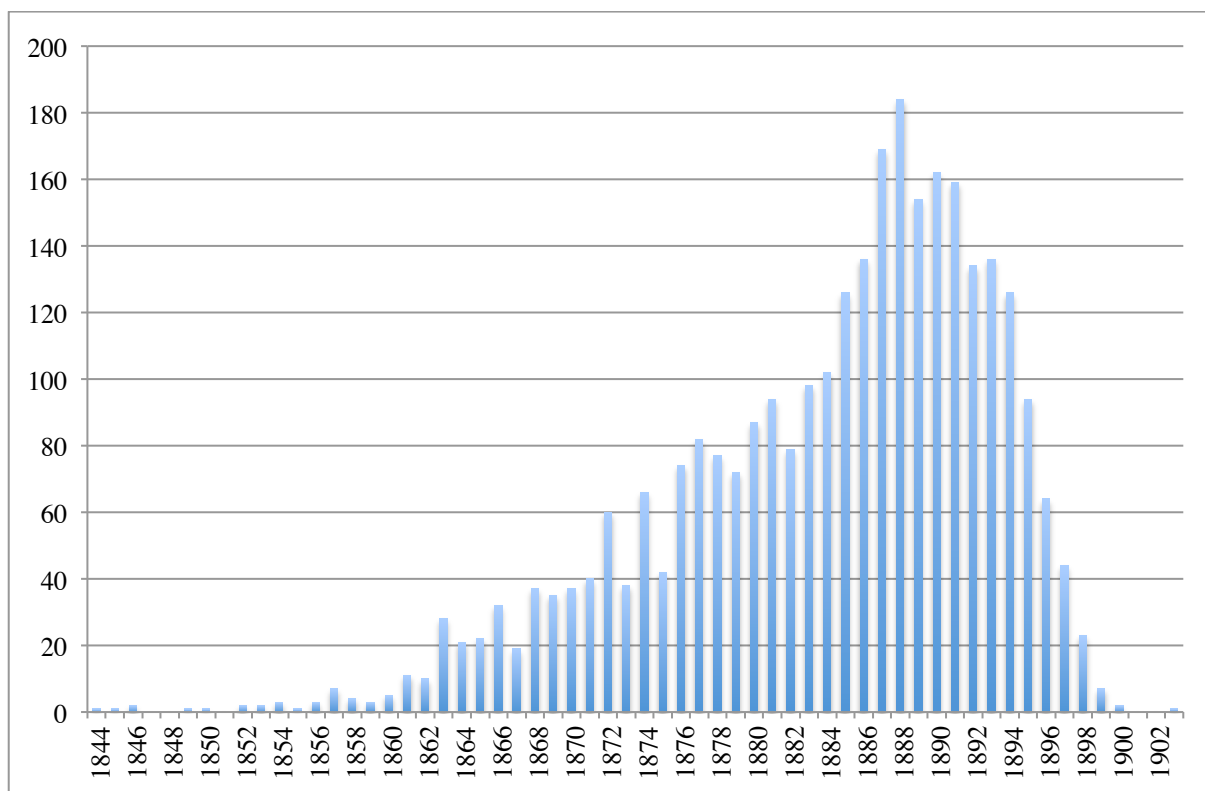
¹¹² ADF, 9R19. Lettre du chef du dépôt du camp de l'Île Longue au préfet du Finistère, 19 juillet 1916.

notamment présents dans les camps de Pontmain en Mayenne, de La Chartreuse en Auvergne et de Garaison dans les Hautes-Pyrénées. L'ambiguïté de la politique martiale de l'Empire ottoman jusqu'à son entrée en guerre en octobre 1914 du côté de la Triple Alliance peut légitimer l'arrestation d'une partie de ses sujets. Or, les causes de leur arrestation trouvent principalement leurs origines dans la concurrence économique entre les commerçants ottomans et français. Elle est liée aux plaintes des commerçants français qui dénoncent la concurrence injuste des Ottomans sur les foires et les marchés. Dès lors, les autorités choisissent d'interner les commerçants, les suspects et les sujets de l'Empire qui ne sont pas francophiles. Dès l'entrée en guerre de l'Empire ottoman, les permis de séjour ne sont plus délivrés qu'aux populations jugées francophiles, telles que les Maronites, les Syriens et les Arméniens¹¹³. D'autres internés revendiquent une nationalité minoritaire dans le camp, ou qui n'est pas officiellement reconnue, qui rappelle la naissance de jeunes pays et la présence de fortes identités nationales en Europe de l'est. Il s'agit notamment des Serbes, indépendants depuis 1878, et des « Yougoslaves » qui revendiquent des territoires à l'Autriche-Hongrie. Quelques Alsaciens-Lorrains font aussi partie du camp mais ils sont considérés comme des Allemands. Dès le début de la guerre, les prisonniers se revendiquant comme tels sont interrogés au sujet de leur sentiment d'appartenance. S'ils prétendent ressentir des sentiments francophiles, ils obtiennent des faveurs ou sont, dans de plus rares cas, libérés. Dans le cas contraire, ils sont considérés comme des sujets originaires des nations ennemies¹¹⁴.

Contrairement aux origines géographiques multiples des internés, une grande partie d'entre eux sont issus d'une même et jeune génération. Les 3.020 dates de naissances disponibles dans les fiches de renseignements nous informent que près de 71,6% des prisonniers sont nés dans les décennies 1880 et 1890. En 1914, l'âge de la majorité de ces hommes oscille ainsi entre 24 et 34 ans.

¹¹³ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, p. 42.

¹¹⁴ À titre d'exemple voir ADF, 9R2. Télégramme officiel du préfet du Finistère aux sous-préfets, 17 septembre 1914. Sur les Alsaciens-Lorrains prisonniers, voir Jean-Noël GRANDHOMME, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère 1914-1919 », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 109-4, Presses universitaires de Rennes, 2002.



Graphique 3 : Années de naissance des internés civils de l'Île Longue

La plupart d'entre eux sont également célibataires. L'échantillon de renseignements sur le statut familial de 2.619 prisonniers permet de refléter cette tendance générale. 65% des hommes de ce groupe sont célibataires. Les trois quarts des 34% de prisonniers mariés ont un ou plusieurs enfants. Moins de 2% des prisonniers sont veufs et ont, dans plus d'un cas sur deux, un ou plusieurs enfants.

Les origines sociales et les parcours de vie des prisonniers correspondent en revanche aux caractéristiques qui participent à l'accroissement de leurs différences. Les 3.348 métiers répertoriés dans les fiches de renseignements des internés civils ont été regroupés en catégories professionnelles. Elles sont diverses, mais quatre d'entre elles dominent le groupe¹¹⁵. Il s'agit des ouvriers qualifiés, des artisans, des agriculteurs et des ouvriers non qualifiés. Cette répartition est similaire à celles des actifs en Allemagne au début du XX^e siècle. En 1907, la classe ouvrière représente près de 41% de la population active et dépasse désormais la paysannerie qui représente 35% de la population active¹¹⁶. Les professions dites

¹¹⁵ Voir annexes 2a et 2b.

¹¹⁶ Michel HAU, *Un siècle d'histoire industrielle en Allemagne (1880-1970): industrialisation et sociétés*, Paris, SEDES, 1998, p. 33.

« intellectuelles », telles que les professeurs, ingénieurs, étudiants, artistes, ne constituent que 12,6% des internés civils qui ont déclaré une activité professionnelle. Si cette répartition des métiers dans le camp est un microcosme de la société allemande à l'aube de la guerre, les parcours géographiques des internés apparaissent plus hétérogènes. Les 2.446 lieux d'arrestation qui sont inscrits sur les fiches de renseignements révèlent la multiplicité des parcours des prisonniers. Beaucoup ont la nationalité de leur pays natal mais ont été arrêtés à l'étranger. 25% des internés ont ainsi été arrêtés en France, principalement à Paris et sa banlieue. Au début du XX^e siècle, Paris possède, en effet, une influence culturelle non négligeable. Beaucoup d'Allemands, notamment des intellectuels, voyagent dans les grandes capitales européennes, dans lesquelles ils ont l'occasion de parfaire leurs connaissances et leurs réseaux de sociabilité¹¹⁷.

Mais le camp de l'Île Longue trouve sa spécificité dans les lieux d'arrestation internés qui témoignent de leur passé migratoire. Près de 68% d'entre eux ont été capturés lors de l'interception de navires ennemis qui circulaient sur les côtes françaises. La présence en masse de ce type d'internés dans le camp de l'Île Longue s'explique par les nombreuses arrestations réalisées par la Marine française, dont la base navale est située à Brest. La présence de prisonniers grecs et ottomans montre que ces arrestations ont lieu sur l'ensemble du littoral français. Cependant, les paquebots proviennent principalement des États-Unis, à l'image du *Nieuw-Amsterdam*, intercepté le 2 septembre 1914 et qui contenait près de 45% de l'ensemble des internés du camp capturés sur des navires. Le navire fut alors arraisonné avant de pouvoir repartir. Tous les passagers appartenant aux pays ennemis ont été arrêtés et faits prisonniers. De plus, la composition sociale de ce navire reflète la répartition des internés dans le camp puisqu'il transportaient un tiers des commerçants et un quart des agriculteurs du camp¹¹⁸. Beaucoup ont, en effet, migré vers l'Amérique à partir du milieu du XIX^e siècle à travers le phénomène de la *Durchwanderung*, c'est-à-dire de la transmigration par le biais des ports maritimes. Les migrations sont facilitées par la présence de nombreux ports actifs comme ceux de Hambourg et de Brême¹¹⁹. À partir de 1848 et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, plusieurs vagues de migration à destination des États-Unis touchent l'Allemagne. Entre 1880 et 1893, 90% des migrants sont ainsi partis pour l'Amérique du Nord. Il s'agit

¹¹⁷ Daniel ROCHE et Christophe CHARLE (dirs.), *Capitales culturelles, capitales symboliques: Paris et les expériences européennes, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 475 p.

¹¹⁸ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, p. 146. Voir annexe 2a.

¹¹⁹ Klaus J. BADE, *L'Europe en mouvement: la migration de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2002, pp 171-182.

majoritairement d'hommes âgés de 15 à 40 ans et issus des secteurs agricole et industriel qui rencontraient des difficultés économiques¹²⁰. Leur retour sur le continent européen en août 1914 est étroitement lié à l'appel de mobilisation générale lancée par l'Allemagne à tous ses ressortissants. Peu de migrants sont, en effet, revenus sur le sol allemand avant l'éclatement de la guerre. Sur les 55 millions de personnes qui ont quitté l'Europe entre 1846 et 1924, seul un quart d'entre elles sont, en effet, revenues¹²¹.

Le retour en masse de ces hommes, pourtant installés depuis de nombreuses années aux États-Unis, soulève alors de nombreuses questions quant aux raisons qui les ont motivées à participer à cette guerre. Pour les autorités, leur volonté d'aller combattre les place inéluctablement dans les catégories des prisonniers de guerre civils, malgré le fait qu'ils aient été capturés avant leur enrôlement dans l'armée allemande¹²². Pourtant, les motivations des prisonniers se révèlent plus complexes. Une seule lettre de prisonnier, adressée au ministre de l'Intérieur, évoque cette période charnière. En novembre 1918, l'interné allemand Georg Max Spindler explique son désir de retourner aux États-Unis. Alors âgé de seize ans lorsque la guerre éclate, il décide de quitter le pays pour s'engager dans l'armée allemande¹²³. Il justifie cette décision par le fait qu'il devait « payer [sa] dette morale envers [sa] patrie pour ne pas devoir [lui] reprocher plus tard d'avoir manqué à [ses] devoirs »¹²⁴. La conscience morale a donc probablement joué un rôle influent dans la volonté de ces hommes de rallier l'armée de leur pays natal, et limite l'idée d'un réel consentement à la guerre¹²⁵. Toutefois, les motivations à combattre divergent en fonction des catégories sociales. En France comme en Allemagne, une grande partie des intellectuels ont farouchement défendu l'entrée en guerre de leur patrie qu'ils percevaient comme un moyen de réaliser des intérêts collectifs et individuels. Il s'agissait, en effet, d'imposer un nouveau système politique, culturel et social, de protéger leur civilisation contre l'attaque de la barbarie des autres puissances, mais également d'une opportunité qui leur permettait de les intégrer dans la sphère publique en participant à la vie civique de leur pays autrement que par l'esprit. Plusieurs théories autour des bienfaits de la guerre pour la société naissent dans ce contexte. Georg Simmel a

¹²⁰ *Ibid*, p 180-210.

¹²¹ *Ibid*, p 178.

¹²² ADF, 9R2. Instructions diverses relatives aux prisonniers de guerre, 24 octobre 1915.

¹²³ Le service militaire allemand est composé de plusieurs étapes. Les hommes âgés de 20 ans doivent effectuer un service militaire de trois ans. Ils font ensuite partie d'une réserve durant cinq ans. Jusqu'à leurs 39 ans, ils peuvent être envoyés dans la *Landwehr*. Les soldats non-professionnels appartiennent à la *Landsturm* et peuvent être envoyés en renfort s'ils sont âgés de 17 à 45 ans.

¹²⁴ ADF, 9R29. Lettre de l'interné Georg Max Spindler au ministre de l'Intérieur, 19 novembre 1918.

¹²⁵ Sur l'entrée en guerre des Français, voir Jean-Jacques BECKER, *1914, op. cit.*

notamment développé cette théorie dans *Face à la guerre: écrits 1914-1916*¹²⁶. Selon lui, la guerre est vectrice de nouvelles façons de penser qui permettent de donner un sens des obligations aux individus, tant vis-à-vis d'eux-mêmes, que des autres. D'après l'historien américain Fritz Stern, la mobilisation d'août 1914 aurait permis de procurer, pour la première fois, un sentiment d'unité et d'appartenance à l'Allemagne¹²⁷. Si ces théories peuvent diverger en fonction des pays, l'implication des intellectuels dans l'entrée en guerre est transnationale et témoigne des enjeux culturels de la guerre. Par exemple, *Le Manifeste des 93*, rédigé le 4 octobre 1914 par Ludwig Fulda, Hermann Sudermann et Georg Reicke, nie les « atrocités allemandes » à l'encontre du peuple belge¹²⁸ et invoque le droit à la défense en raison des menaces que représentent les autres puissances pour la civilisation allemande. À la suite de cet appel, des proclamations similaires sont publiées par les intellectuels français, russes et anglais, à l'image de *Reply to the German Professors*, rédigé par 120 universitaires et publié le 21 octobre dans le *New York Times*.

Le camp de l'Île Longue interne ainsi une diversité de profils qui révèle la totalisation de la guerre dès son éclatement. Si la captivité de soldats légitime la volonté d'affaiblir l'armée ennemie, l'arrestation des civils considérés comme dangereux pour la défense nationale apparaît plus contestable. De plus, la législation internationale ne leur accorde pas les mêmes droits. Les soldats capturés au front se voient obligés de participer à l'effort de guerre français en travaillant, soit dans des exploitations agricoles, soit dans le secteur industriel. Les internés ont, en revanche, l'interdiction de travailler jusqu'en 1916. Tous sont alors confrontés de manière plus ou moins grande à l'ennui qui sévit quotidiennement dans le camp.

¹²⁶ Georg SIMMEL *Face à la guerre: écrits 1914-1916*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2015, 119 p.

¹²⁷ Patrick WATIER, « Georg Simmel et la guerre », dans Wolfgang J. MOMMSEN (DIR.), *Kultur und Krieg: die Rolle der Intellektuellen, Künstler und Schriftsteller im Ersten Weltkrieg*, op. cit., p. 35.

¹²⁸ Sur les atrocités allemandes, voir John N. HORNE et Alan KRAMER, *1914, les atrocités allemandes: la vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Paris, Tallandier, 2011, 674 p.

5. Oublier la solitude de la captivité

« *Savez-vous ce que c'est que le plus difficile dans la captivité ? C'est la solitude absolue. Cela vous paraît paradoxal que l'on puisse vivre solitaire – ici, où l'on vit entassé l'un sur l'autre* ».

À la suite de sa parution dans le journal *Die Insel Woche* en février 1918, cet article sur la solitude du camp interpelle les autorités. L'un des rédacteurs en chef, le pasteur protestant allemand Friedrich Hommel, membre du comité de rédaction, s'empresse d'écrire au chef du dépôt « pour éviter les malentendus ». Il rappelle que l'image qui accompagne l'article ne « représente qu'une simple illustration de la solitude des hommes en général. Comme nous jouissons d'un certain confort, le croquis n'a rien à voir avec notre captivité »¹²⁹. Pourtant, les auteurs de l'article font bien référence à la solitude et à l'ennui, qui constituent l'une des souffrances majeures des prisonniers. L'emploi du temps journalier des internés civils de Kerbénéat reflète le quotidien des prisonniers internés en France. Les journées sont rythmées par la prise des repas à la cantine et les corvées destinées à l'entretien du camp¹³⁰. Le reste du temps, les prisonniers sont libres de faire ce qu'ils souhaitent. Mais la durée de leur captivité rend leur quotidien répétitif et ennuyeux. Si les prisonniers de guerre parviennent à atténuer la dureté de leurs conditions grâce à leur travail, cette épreuve apparaît plus éprouvante aux yeux des internés civils qui réclament toujours plus le besoin de divertir leur esprit.

A. Travailler

L'article 6 de la Convention concernant les lois et coutumes de la guerre de La Haye du 18 octobre 1907 autorise le travail des prisonniers de guerre¹³¹. Au même titre que les conditions de détention des internés, cette pratique reste très encadrée, notamment par le Comité International de la Croix-Rouge qui veille au respect des conventions internationales. Les prisonniers doivent ainsi pouvoir travailler dans de bonnes conditions, sans que le travail

¹²⁹ ADF, 9R4. Traduction de l'article « *Einsame Menschen* » paru dans le n°24 du journal le 24 février 1918. Lettre de Friedrich Hommel aux autorités du camp, 23 février 1918. Voir annexe 4g.

¹³⁰ ADF, 9R3. Tableau de l'emploi journalier du temps des internés de Kerbénéat, 23 mars 1916.

¹³¹ Voir annexe 3a.

qui leur est demandé « ne soit ni exagéré, ni humiliant »¹³². De plus, ils ne doivent pas être exposés à des activités qui représentent un danger pour leur vie à l'image de tâches exécutées sur le lieu des opérations de guerre ou même participer directement à l'effort de guerre en travaillant dans des usines d'armement. Pourtant, le travail représente une occasion pour les autorités d'exercer des représailles en cas de non-respect de la condition de leurs ressortissants retenus dans le pays adverse. En septembre 1915, l'Allemagne emploie ainsi des prisonniers de guerre français « à des travaux en rapport avec les opérations militaires »¹³³. En France, le Comité International de la Croix-Rouge limite les représailles à l'encontre des officiers et des sous-officiers qui n'ont pourtant pas l'autorisation de travailler¹³⁴. En décembre 1915, deux *Feldwebel* implorant les délégués de la Croix-Rouge de mettre fin au travail forcé qu'ils subissent en Tunisie à titre de représailles¹³⁵. De la même manière, les professions dites « intellectuelles » et les étudiants sont exemptés de travail, notamment manuel, qu'ils ne maîtrisent pas et qui les affaiblissent physiquement et moralement. En mai 1917, après plusieurs politiques de représailles à l'encontre de ce type d'internés, l'Allemagne et la France parviennent à trouver un accord. Le travail des officiers et sous-officiers se limite à des tâches administratives ou de surveillance. Quant aux prisonniers « dont la profession exige un travail intellectuel », ils ne peuvent plus réaliser de tâches pénibles à l'image du travail dans les mines, et sont limités aux « travaux manuels légers à faire à ciel ouvert »¹³⁶.

À partir de septembre 1916, les importantes pénuries de main-d'œuvre conduisent à la mise au travail d'une partie des internés civils. Au même titre que les prisonniers, ils ne doivent pas participer directement à l'effort de guerre et doivent être rémunérés ou recevoir des rations alimentaires supplémentaires. Ils sont volontaires et sont principalement employés à la réalisation de tâches qui demandent la maîtrise de compétences similaires à leur profession d'origine. En septembre 1916, le ministre de l'Intérieur demande ainsi au préfet du Finistère de constituer des fiches devant indiquer « les nom, âge, nationalité et profession de l'intéressé, et s'il y a lieu la mention de la profession autre que la sienne à laquelle il

¹³² ACICR, C G1 A 25-01. Extrait de la *Tribune de Genève*, 28 mars 1916.

¹³³ ACICR, C G1 A 25-02. Lettre de l'ambassadeur de la République française en Suisse au président du Comité International de la Croix-Rouge, 6 septembre 1915.

¹³⁴ Article 6. Voir annexe 3a.

¹³⁵ ACICR, C G1 A 25-05. Lettres de sous-officiers allemands, 19 décembre 1915.

¹³⁶ ACICR, C G1 A 25-04. Lettre du plénipotentiaire du Ministère des Affaires Étrangères au Comité International de la Croix-Rouge, 29 mai 1917.

consentirait à se livrer »¹³⁷. La diversité des compétences des prisonniers intéresse particulièrement les autorités qui cherchent une main-d'œuvre capable de substituer les professionnels partis à la guerre. En novembre 1916, le ministre de l'Intérieur rappelle « le très grand intérêt qu'il y aurait à utiliser certains spécialistes qui peuvent se trouver parmi les internés des dépôts d'Austro-Allemands », tels que les « ouvriers, contremaîtres, ingénieurs, dessinateurs ou employés »¹³⁸. D'après Jean-Claude Farcy, le travail de ces internés contribue de manière importante aux finances de l'État français qui perçoit près de 4.000 francs par jour durant la guerre grâce à ces emplois¹³⁹. À l'Île Longue, certains internés sont d'ailleurs employés comme « secrétaires dans les dépôts, faute de main-d'œuvre civile française, qui s'occupent seulement du service de la comptabilité ou de la correspondance administrative qu'il a paru sans inconvénient de laisser passer sous leurs yeux »¹⁴⁰. Mais la plupart des internés sont affectés dans des exploitations agricoles locales ou dans des chantiers à la construction de bâtiments, pour lesquels les besoins se font les plus pressants. Les internés de l'Île Longue sont notamment envoyés dans l'Allier¹⁴¹. L'emploi de cette main-d'œuvre intervient, en effet, dans un contexte de fort chômage et d'appauvrissement des populations de l'arrière qui s'expliquent par la mobilisation générale à l'effort de guerre. Si durant les premières années de la guerre, la mobilisation des prisonniers est rejetée par la population locale qui les considère comme des ennemis et des bouches à nourrir, la conjoncture économique des années d'ancrage dans la guerre contribue à un changement de leurs perceptions. Les prisonniers deviennent alors essentiels à la survie économique du pays¹⁴². La conjonction des intérêts des prisonniers et des autorités françaises place ainsi le travail comme l'activité principale des internés.

Dès lors, à l'Île Longue, les internés civils adressent de nombreuses demandes de travail aux autorités dans le but de tuer l'ennui à mesure que leur captivité s'éternise. L'interné civil Johann Jochum demande ainsi au préfet en juin 1919 « la faveur d'être désigné

¹³⁷ ADF, 9R4. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 12 septembre 1916.

¹³⁸ ADF, 9R4. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, novembre 1916.

¹³⁹ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 249-257.

¹⁴⁰ ADF, 9R2. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 29 juin 1918.

¹⁴¹ ADF, 9R49. Lettre du préfet de l'Allier au préfet du Finistère, 30 juillet 1918.

¹⁴² Sur la participation des prisonniers de guerre allemands à l'effort de guerre français et leurs relations avec la population locale, voir Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, 214 p.

pour un travail dehors » car il souffre « de l'oisiveté de la vie du camp »¹⁴³. Les prisonniers réaffectés au camp après l'échéance de leur contrat de travail éprouvent également des difficultés à la monotonie de l'internement. De retour à l'Île Longue en août 1919, le mineur Peter Thinnes et le lamineur Joseph Eck demandent « l'autorisation de retravailler de nouveau » car « le séjour dans ce camp [leur] est particulièrement pénible »¹⁴⁴. Le travail permet à ces internés de continuer de pratiquer leur métier malgré la captivité, mais également de disposer d'un atout pouvant favorablement influencer la décision des autorités s'ils expriment leur volonté de rester sur le sol français après leur libération¹⁴⁵. À l'inverse, les intellectuels ne sont que rarement affectés dans des détachements, à la fois parce que leurs compétences sont plus rarement recherchées par les autorités, mais aussi parce que les conventions internationales leur interdisent d'exécuter des tâches manuelles qu'elles jugent pénibles pour les internés qui n'y sont pas habitués. Certains sont toutefois employés comme secrétaires ou comme interprètes, à l'image de l'interné allemand Andreas Otto Wild, professeur d'anglais et de comptabilité dans le cadre du projet culturel des intellectuels, et employé à l'administration du camp¹⁴⁶. Les croyants peuvent également exercer leur culte et permettent ainsi aux prisonniers croyants d'avoir accès à un service religieux. Le service protestant du camp est ainsi gratuitement assuré par l'un des internés, le pasteur Friedrich Hommel, tandis que le service catholique est assuré par un prêtre brestois¹⁴⁷.

Le travail possède également une place importante à l'intérieur du camp pour les prisonniers qui ne sont pas détachés dans d'autres départements. Ces derniers s'organisent afin de judicieusement partager leur temps libre qui peut être utilisé de deux manières. Dans le cas de la captivité, les prisonniers évitent de perdre leur temps dans l'*otium otiosum*, qui correspond à l'occupation de ce temps par des activités totalement oisives. Ils espèrent, au contraire, mettre en place les principes de l'*otium negotiosum* en utilisant le temps qu'ils disposent de manière productive. Ce comportement est représentatif des préoccupations des captifs de guerre. Dans le cas des prisonniers britanniques capturés lors des guerres napoléoniennes et retenus à Verdun de 1803 à 1814, les prisonniers partageaient leur temps libre entre des activités individuelles et des activités collectives dans le but de mettre fin à l'oisiveté considérée comme « la mère de tous les vices ». Leur participation à différentes

¹⁴³ ADF, 9R29. Lettre de Johann Jochum au préfet du Finistère, 2 juin 1919.

¹⁴⁴ ADF, 9R48. Lettre de Peter Thinnes et Joseph Eck au préfet du Finistère, 23 août 1919.

¹⁴⁵ ADF, 9R46. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 30 novembre 1918.

¹⁴⁶ AD, 9R8bis. Lettre de l'interné Andreas Otto Wild au sous-préfet de Brest, 18 septembre 1919.

¹⁴⁷ ADF, 9R19. État du dépôt de l'Île Longue, 30 juin 1918.

activités telles que le théâtre, les jeux d'argent et les duels leur permet de garder un équilibre psychologique. Le temps libre de ces prisonniers apparaît comme un « lien paradoxal de la captivité » car il permet de tisser des liens avec les populations locales qu'ils côtoient¹⁴⁸. En revanche, si les internés de l'Île Longue déploient des stratégies analogues à celles des soldats britanniques détenus durant le Premier Empire, ils ne nouent pas de relations amicales avec la population finistérienne qu'ils n'ont pas le droit de fréquenter. Les activités s'organisent alors seulement dans le cadre du camp, et participent à la création de sociabilités internes au camp. Par exemple, les artisans, qui représentent près de 15% des internés du camp ayant déclaré une activité professionnelle, organisent régulièrement des expositions des produits qu'ils réalisent durant leur temps libre, avec l'approbation des autorités et la collaboration du Comité de secours allemand de l'Île Longue. Ces événements sont toujours une réussite. En octobre 1917, le Comité de secours allemand informe le préfet que la dernière exposition « a été couronné d'un plein succès moral en démontrant que l'aptitude et la diligence de nos artisans n'a pas été amoindrie malgré les trois ans d'internement »¹⁴⁹. Comme dans les détachements, la valorisation de leurs compétences professionnelles permet aux prisonniers d'oublier la captivité en recréant un semblant de leur vie professionnelle d'avant-guerre. Certains n'ont d'ailleurs jamais abandonné leur métier et ont continué de l'exercer au sein du camp. Les petites annonces publiées à la fin des numéros du journal des internés *Die Insel Woche* montrent la présence de petits commerces dans les baraquements. Au total, sur les 88 journaux rédigés entre 1915 et 1918, 47 internés publient régulièrement des annonces pour leurs affaires. Il s'agit principalement de ventes de produits rarement distribués par les autorités. Sur 31 internés dont on connaît la profession d'avant-guerre, presque la moitié exerce une activité identique ou similaire dans le camp. C'est notamment le cas de l'horloger allemand Hugo Bier qui propose ses services dans 23 numéros du journal¹⁵⁰. Ce phénomène est visible pour toutes les catégories sociales. Les commerçants se spécialisent dans la vente lucrative de denrées réclamées par les prisonniers, telles que le tabac et le vin, et les internés issus de l'hôtellerie ouvrent des cafés qui s'avèrent être d'importants lieux de sociabilité où les internés se retrouvent, discutent et partagent des sensibilités communes qui les rapprochent. En outre, les internés qui exercent une activité intellectuelle essaient d'employer leurs compétences à l'organisation de la vie culturelle du camp, à l'image de l'interné

¹⁴⁸ Elodie DUCHÉ, « L'*otium* des captifs d'honneur britanniques à Verdun sous le Premier Empire (1803-1814), dans Nicolas BEAUPRÉ et Karine RANCE (dirs.), *Arrachés et déplacés*, op. cit., pp. 117-143.

¹⁴⁹ ADF, 9R25. Lettre du Comité de secours allemand au préfet du Finistère, 3 octobre 1917.

¹⁵⁰ Voir annexe 4c.

allemand Martin Noack, à l'origine pianiste, qui se spécialise dans l'organisation de concerts. Les activités sportives et culturelles proposées à l'Île Longue constituent, en effet, un deuxième moyen de combattre l'oisiveté liée à la captivité.

B. Occuper son temps libre

Lorsque les délégués suisses visitent le camp en juillet 1917, ils sont frappés par le fait que « le dépôt de l'Île Longue est fort bien installé et aménagé, offrant aux internés des ressources et des commodités généralement incompatibles avec l'internement dans des camps ». À l'inverse, les camps de Crozon et de Lanvéoc disposent « d'espaces très restreints » et les prisonniers réclament davantage d'activités extérieures, ainsi que l'aménagement d'une bibliothèque et d'un réfectoire¹⁵¹. La diversité des activités impulsées par les internés, et étroitement contrôlée par les autorités représente, en effet, une spécificité du camp de l'Île Longue.

La situation géographique du camp offre aux prisonniers la possibilité d'aller se baigner dans l'océan Atlantique et de se promener sur le littoral. Ces deux activités sont strictement encadrées par les autorités. Le règlement du camp stipule que les baignades doivent se faire par petits groupes, sans bousculades, sans contact avec la population locale et en présence des surveillants¹⁵². Toutefois, elles prennent rapidement fin par manque de sécurité, notamment à la suite de la disparition d'un prisonnier, probablement noyé lors de sa tentative d'évasion¹⁵³ et de la pénurie de surveillants. Cette mesure représente une véritable désolation pour les internés. Jean-Claude Farcy a, en effet, montré que les promenades et les baignades instaurent une véritable rupture dans la vie de camp car elles procurent un semblant de liberté¹⁵⁴. Dès lors, plusieurs prisonniers du camp demandent leur retour. À l'été 1919, ils suggèrent la prise hebdomadaire « d'un bain de mer à l'endroit même où les internés du camp de l'Île Longue se baignaient habituellement dans les années passées (à leur risque et péril) » ainsi que plusieurs « promenades en bas de la falaise, c'est-à-dire là où la corvée des vivres se

¹⁵¹ ADF, 9R20. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 10 juillet 1917.

¹⁵² ADF, 9R19. Note de service du chef du dépôt, 20 mai 1916.

¹⁵³ ADF, 9R29. Procès-verbal de disparition du prisonnier Funcke Albert Johann, importateur d'animaux, né le 11 décembre 1873 à Hanovre, 12 août 1916.

¹⁵⁴ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 198-205.

fait et après avoir assuré [leur] service »¹⁵⁵. Mais malgré la réitération de leurs propositions, celles-ci semblent ne s'être confrontées qu'à des refus de la part des autorités. Le préfet du Finistère juge, en effet, que ces promenades seraient « difficilement compatibles[s], vu leur grand nombre, avec une surveillance sérieuse »¹⁵⁶.

Dès lors, la plupart des activités proposées aux internés sont organisées à l'intérieur du camp. Leur diversité permet de satisfaire les différentes catégories sociales. Les prisonniers qui exercent un métier manuel peuvent ainsi, depuis le succès des expositions artisanales, fabriquer des produits dans un atelier. En février 1918, après plusieurs mois de négociations entre les autorités et le Comité de secours allemand, les artisans sont autorisés à disposer d'un atelier dans l'un des baraquements du camp. Les produits fabriqués sont destinés aux internés qui ont les moyens de les acheter mais également à d'autres dépôts. En revanche, en raison de la concurrence avec les artisans français, ils ne sont pas autorisés à les vendre à la population locale. Au même titre que les prisonniers qui travaillent en dehors du camp, les artisans qui tirent des bénéfices de leur activité doivent « payer au dépôt une somme égale au prix de revient de la journée ». Quant à l'installation des outillages et la fourniture des matières premières, elles se réalisent principalement grâce à l'intervention du Comité International de la Croix-Rouge¹⁵⁷.

Le sport rythme également le quotidien des prisonniers. Ces derniers disposent d'un grand terrain de sport au sein duquel ils peuvent jouer au football, faire de la gymnastique, jouer au tennis et aux quilles¹⁵⁸. En mars 1916, lorsque les autorités militaires préparent la passation du camp aux autorités civiles, elles ont conscience de l'importance du terrain de promenade et de jeux pour « des questions d'ordre moral, de commandement et de prudente réciprocité »¹⁵⁹. Le sport joue, en effet, un rôle considérable dans le maintien de la discipline des prisonniers. La publication régulière d'articles sur le football et la gymnastique dans le journal du camp montre l'intérêt que les internés portent à ces deux sports, dont la pratique leur est familière. Dans la société civile allemande du début du XX^e siècle, l'éducation des jeunes générations accorde une place importante au sport qui contribue à l'endurcissement de

¹⁵⁵ ADF, 9R8bis, Lettre des secrétaires auxiliaires du dépôt des internés civils de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 9 août 1919. Lettre d'un groupe d'internés au sous-préfet de Brest, 31 mai 1919.

¹⁵⁶ ADF, 9R20. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, 18 février 1919.

¹⁵⁷ ADF, 9R32. Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 2 janvier 1918. ADF, 9R25. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 11 février 1918.

¹⁵⁸ Voir annexe 1d.

¹⁵⁹ ADF, 9R72. Lettre du chef d'escadrons commandant le dépôt de prisonniers de guerre de l'Île Longue au colonel commandant le Génie de la Place de Brest, mars 1916.

l'esprit et du corps et à la création d'une identité nationale. Les mouvements de jeunesse participent à une certaine militarisation des populations dès le plus jeune âge, à l'image de la *Wandervogel* de Saxe qui fournit, dans les quatorze premiers mois de la guerre, près de 40% des cadres et des membres du mouvement¹⁶⁰. Un article du journal *Die Insel Woche*, qui cherche à recruter des gymnastes allemands pour le club de gymnastique, révèle une certaine préoccupation autour de leur santé physique, mais également de l'influence de cette qualité sur le rayonnement de leur patrie¹⁶¹. Ils utilisent d'ailleurs le terme *Vaterland* qui fait référence à la patrie en danger, en opposition au terme *Heimat* qui connote la petite patrie dans laquelle on partage la même langue et les mêmes traditions¹⁶². Le sport participe, en effet, à la construction de l'unité nationale qui se crée en opposition aux autres nations. À l'aube de la guerre, les rencontres sportives franco-allemandes peuvent ainsi refléter les tensions diplomatiques entre les deux pays, à l'image des rencontres sportives instrumentalisées par l'Action Française¹⁶³. Dans le camp, le sport favorise la rencontre et la cohésion entre les internés originaires d'un même pays. Des compétitions sont, par exemple, organisées entre les prisonniers par les responsables des clubs¹⁶⁴. L'une des photographies prises par Helmut Felle témoigne de l'entrain suscité par ces activités¹⁶⁵. Les deux équipes qui s'affrontent sur le terrain de football arborent deux maillots différents qu'ils ont probablement créés, et leur jeu attire une cinquantaine de prisonniers venus assister au match pour occuper leur temps libre.

Ainsi, la vie en captivité des prisonniers de guerre et des internés civils du camp de l'Île Longue est, à la fois marquée par des caractéristiques classiques de l'internement sur le sol français durant la guerre, et par des spécificités qui rendent le camp unique. Ce dernier est construit à la fin de l'année 1914 dans le but d'éviter la présence d'individus ennemis sur le sol français et d'empêcher de potentiels mobilisables de renforcer l'armée adverse. Dès lors, le camp, situé à bonnes distances du front et des frontières des Empires centraux, constitue

¹⁶⁰ Gilbert KREBS, *Les avatars du juvénisme allemand: 1896-1945*, Presses Sorbonne nouvelle, 2015, pp. 145-159.

¹⁶¹ *Die Insel Woche*, n°40, 6 janvier 1918, p. 4.

¹⁶² Johann CHANOIR, « *Deutschland über alles ? La Vaterland à l'épreuve des identités régionales durant la Grande Guerre* », dans François BOULOC, Rémy CAZALS et André LOEZ (dirs.), *Identités troublées: 1914-1918 : les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, Toulouse, op. cit., pp. 101-114.

¹⁶³ Patrick CLASTRES et Paul DIETSCHY, *Sport, culture et société en France: du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, 2006, pp. 63-67.

¹⁶⁴ À titre d'exemple, voir *Die Insel Woche*, n°50, 24 mars 1918.

¹⁶⁵ Voir annexe 5a.

une place charnière de l'internement des prisonniers de guerre et internés civils détenus en Bretagne et contribue à la spécificité du camp de l'Île Longue. Pouvant accueillir jusqu'à 5.000 prisonniers, le camp dispose d'importantes structures qui proposent des services de qualité qui se démarquent de ceux des autres camps finistériens. Ces structures participent au maintien de correctes conditions de détention, mais qui restent fortement influencées par les politiques de réciprocité menées par la France et l'Allemagne. La dégradation ponctuelle, mais brutale, de ces conditions s'explique ainsi par des représailles menées par les belligérants lorsque les négociations échouent. De plus, l'importante capacité d'accueil de l'Île Longue oblige les autorités à s'adapter à la diversité des profils de prisonniers. Si le camp est dominé par les ouvriers et les exploitants agricoles allemands, d'autres nationalités et origines sociales constituent de fortes minorités. Cette diversité sociale et géographique, ainsi que les importants flux de prisonniers dans le camp, conduisent à un strict encadrement des internés. Pourtant, quelques marges de manœuvre s'opèrent au fil de la durée de la captivité, notamment avec les surveillants qui partagent leur quotidien et comprennent leurs souffrances. Mais ces rapprochements représentent de maigres consolations pour ces prisonniers, pour lesquels la captivité rime avec ennui et oisiveté. Les négociations avec les comités de secours, les États neutres et l'Allemagne parviennent à convaincre les autorités françaises de progressivement autoriser une vie culturelle diversifiée. Initiée par une partie des internés, cette offre culturelle se démarque de celle des autres camps du département par sa richesse et son rayonnement. Elle donne également à des prisonniers l'occasion unique de devenir les principaux acteurs des structures culturelles implantées à l'Île Longue.

CHAPITRE 2 : LES FORMES DE LA VIE CULTURELLE

En 1917, après trois ans de captivité, les prisonniers retenus à l'Île Longue réclament l'amélioration de leurs conditions de détention. L'alimentation et le courrier restent les principales causes de leurs doléances. Cependant, de nouvelles revendications liées à leur temps libre apparaissent. La durée de leur internement les conduit, en effet, à multiplier les stratégies pour chasser l'ennui de leur quotidien. Dès lors, les activités culturelles et sportives apparaissent comme de véritables atouts pour continuer de cultiver leur esprit et leur corps, harassés par la captivité. Parmi les améliorations envisagées au début de l'année 1917, les prisonniers suggèrent aux autorités la possibilité de suivre des cours de langue dans la salle de réunion et dans la bibliothèque en présence de l'interprète, ainsi que le droit de « jouer des pièces de théâtre sous réserve de [leur] censure par l'interprète »¹. Ils sont également autorisés à publier un journal, *Die Insel Woche*, consacré à cette vie culturelle. L'approbation donnée à ces demandes conduit à la modification matérielle du camp, dans lequel une partie des baraquements et des chambrées accueille désormais ces diverses activités. Si, dès la construction du camp, les autorités avaient anticipé l'importance de telles occupations en construisant notamment un grand terrain de jeux, une petite partie des prisonniers prennent progressivement l'initiative d'organiser une riche vie culturelle destinée à tous leurs camarades. Cette minorité, qui ne représente que 1,5% des internés du camp, présente toutefois un profil particulier, distinctif des autres internés, qui s'apparente à la figure de l'intellectuel née au début du XX^e siècle en France et en Allemagne. Caractérisé par son engagement dans la sphère publique, l'intellectuel devient « un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie »² dans le but d'améliorer la société dans laquelle il vit. À l'Île Longue, ce profil apparaît plus complexe et se présente sous deux catégories en fonction du rôle endossé par les internés. D'une part, une minorité de prisonniers, issue de l'élite sociale, économique et culturelle, dispose des capitaux culturels³ nécessaires pour assumer, faute de personnels compétents, l'encadrement culturel et intellectuel des prisonniers. Ces « intellectuels-

¹ ADF, 9R20. Lettre du préfet du Finistère au chef du dépôt de l'Île Longue, 5 janvier 1917.

² Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France: de l'affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit., p. 10.

³ Pierre BOURDIEU, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, 670 p.

administrateurs » correspondent aux initiateurs et aux encadrants des principales activités culturelles qu'ils ont réussies à concevoir grâce aux négociations menées avec les autorités. D'autre part, d'autres internés, dont le profil est plus varié, peuvent également être considérés comme des intellectuels. Séduits par le projet des « intellectuels-administrateurs », ces internés, qui ne présentent pas toujours des prédispositions sociales aux activités de l'esprit, endossent pourtant le rôle « d'intellectuels-suiveurs ». Déterminés à oublier leur sort, ils deviennent, dans le contexte spécifique de la captivité, des acteurs secondaires essentiels au maintien des activités. À travers ce nouvel engagement, ces deux catégories d'intellectuels tentent de diffuser leur mode de vie en proposant aux autres internés une offre « de création, de l'information et de l'éducation »⁴ qui leur permet de diffuser leurs idées. Si la réussite de cette influence reste à nuancer, la captivité apparaît toutefois génératrice d'échanges culturels entre diverses origines sociales et géographiques, dans le but de contrer l'enracinement dans une oisiveté menaçant l'équilibre psychologique des internés. Dès lors, passionnés par cet engagement qui atténue la pénibilité de leur captivité, les internés intellectuels parviennent, avec la collaboration des autorités, à transformer le camp en un véritable lieu de productions intellectuelles.

1. Les principaux acteurs de la vie culturelle

76 intellectuels contribuent à la création d'une offre culturelle significative entre 1915 et 1918. Ils participent de manière active à l'organisation de la troupe de théâtre, à l'élaboration du journal et à l'instauration des enseignements proposés à l'Île Longue, dont le principal objectif est l'amélioration des conditions de détention de leurs camarades⁵. Choisis pour leur apparition régulière dans les brochures culturelles, les profils variés de ces hommes redéfinissent la notion d'intellectuel en captivité. Leur degré d'implication et leur fonction au sein de cet engagement culturel divisent, en effet, la nature de leur engagement en deux catégories. D'une part, des membres de l'élite sociale et économique allemande s'impliquent, sans toujours être spécialistes des questions culturelles, dans l'organisation administrative des activités proposées. Ces « intellectuels-administrateurs » trouvent, à travers cet engagement, un moyen de regagner leur autorité morale d'avant-guerre, tant sur les prisonniers, que sur les autorités françaises avec lesquelles ils dialoguent fréquemment pour maintenir l'offre

⁴ Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France: de l'affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit., pp. 8-10.

⁵ Voir le parcours des intellectuels de l'Île Longue de 1914 à 1919, annexe 2c.

culturelle qu'ils ont créée. À la suite du renforcement de cette légitimité, leur influence s'étend progressivement à d'autres domaines de la vie en captivité, telle que la gestion des chambrées. D'autre part, une majorité des intellectuels de ce groupe forment la catégorie des « intellectuels-suiveurs ». Issus de milieux variés, ils sont les principaux adhérents au projet des « intellectuels-administrateurs ». Leur participation régulière à toutes les activités crée une forme d'engagement entièrement consacrée à la diffusion massive de la culture, qui participe à l'éducation des internés les moins dotés en capital culturel. Pour autant, si ces internés partagent une certaine proximité physique, générationnelle et géographique avec les autres internés de l'Île Longue, leur profil social se rapproche davantage des « intellectuels-administrateurs ». Dès lors, une hiérarchie sociale similaire à celle de la société civile allemande se dessine, tant à l'intérieur du groupe des intellectuels, qu'à l'échelle globale du camp.

A. Les profils sociaux

Les intellectuels-administrateurs et les intellectuels-suiveurs ne présentent pas de trait distinctif majeur, du fait de leur âge, de leur origine géographique et de leur statut familial. Ils ont également souvent connu le même sort que les autres internés en août 1914 en se faisant arrêter pour suspicion de ralliement à l'armée allemande. Seuls leur profil social et leurs parcours professionnels les distinguent réellement.

Les intellectuels sont légèrement plus âgés que l'ensemble des internés du camp dont 71% sont nés dans la décennie 1880. 51% des intellectuels du groupe partagent ce trait commun avec les internés, tandis que 23% sont nés dans la décennie 1870 contre 18% des 4.623 autres prisonniers. À l'inverse, la part des intellectuels nés dans la décennie 1890 est inférieure à celle de l'ensemble des internés. Les intellectuels les plus âgés ont donc pu prendre au sérieux leur rôle d'aînés, du fait de leur expérience et de leur autorité que leur confère la hiérarchie générationnelle. De plus, leur choix de principalement diffuser la culture allemande s'explique par l'écrasante majorité d'Allemands, à la fois dans le camp puisqu'ils sont plus de 74%, mais également au sein du groupe des intellectuels qui est composé de 84% d'Allemands, 10% d'Autrichiens et 6% de Hongrois. Parmi les Allemands, la plupart proviennent principalement du Brandebourg, du Royaume de Bavière et de la Rhénanie qui correspondent aux États les plus peuplés. Cette surreprésentation d'intellectuels allemands s'explique principalement par la présence de nombreux immigrants allemands en France et par

la mobilité des intellectuels dans les grandes capitales européennes. En 1914, la France recense près de 102.000 Allemands⁶. La plupart ont émigré dans les grandes villes pour travailler dans le secteur industriel⁷. Les intellectuels résident également ponctuellement à Paris, qui représente l'un des grands foyers d'attraction intellectuelle avec Berlin et Londres⁸. D'ailleurs, 11,5% des intellectuels sont arrêtés à Paris en août 1914. La forte mobilité de ces hommes est une caractéristique à souligner. Ils sont, en effet, 58% à avoir été arrêtés sur des navires et 32% d'entre eux ont résidé à l'étranger, principalement en France, en Espagne, aux États-Unis, en Amérique du Sud et dans les colonies allemandes. Ces migrations sont essentiellement économiques, résultantes des grandes vagues d'immigration qui ont débuté au milieu du XIX^e siècle. C'est notamment le cas de l'interné Helmut Felle, qui a rédigé plusieurs articles dans le journal *Die Insel Woche*, et qui travaillait dans la filiale espagnole de la société allemande Segle de Stuttgart avant de décider de rallier son pays natal. Les intérêts allemands sont également importants en Amérique du Sud et ont attiré les colons dans le commerce du café et de l'armement⁹. Le caractère gyrovague des internés explique que 80% des intellectuels sont célibataires, probablement par manque de véritable stabilité géographique. D'autre part, la fréquence de leurs déplacements et séjours à l'étranger les exposaient plus que d'autres au risque d'une arrestation sur le territoire des Alliés et à un internement à l'Île Longue, puisque 58% sont principalement arrêtés sur les navires à destination de l'Europe, 11,5% en France, 11,5% en Afrique, 7% en Alsace-Lorraine et 4% en Belgique. Comme la majorité de leurs camarades, 86% d'entre eux sont arrêtés dans les premiers mois de la guerre. Les intellectuels partagent donc des similitudes générationnelles et géographiques avec la majorité des internés du camp. En revanche, leur profession apparaît comme une caractéristique déterminante, tant dans l'influence qu'ils ont acquise auprès des internés, que dans la place qu'ils tiennent dans leur groupe.

⁶ Gérard NOIRIEL, *Le creuset français: histoire de l'immigration : XIXe-XXe siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1988, 437 p.

⁷ Emmanuel JOVELIN, « Le dilemme des migrants âgés. Entre le désir du retour et la contrainte d'une vie en France », *Pensée plurielle*, 2/2003 (n° 6), p. 109-117.

⁸ Christophe CHARLE, *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle*, *op. cit.*, pp. 123-132.

⁹ Sur ce sujet, voir Jean-Pierre BLANCPAIN, *Migrations et mémoire germaniques en Amérique latine à l'époque contemporaine: contribution à l'étude de l'expansion allemande outre-mer*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1994, 353 p.

Les intellectuels-administrateurs

Les intellectuels-administrateurs correspondent aux 14 intellectuels qui organisent les activités proposées aux internés, ou qui participent grandement à leur diffusion. La composition sociale de ce petit groupe montre que le projet culturel est né de la rencontre d'une élite sociale, culturelle et économique, désireuse de contribuer à la vie du camp et de diffuser ses pratiques. Les artistes et les hommes d'affaires représentent 35% des professions exercées par les intellectuels du groupe, devant les professeurs, scientifiques et universitaires, alors que ces professions sont fortement minoritaires dans le camp¹⁰. À travers l'organisation des activités culturelles, ces élites, issues de la *Bildungsbürgertum*, qui détient un important capital culturel, et de la *Besitz* qui possède surtout un capital économique, sont parvenues à imposer leur modèle social accordant une place primordiale aux humanités et aux sciences¹¹. Pourtant, l'engagement d'une partie des internés qui la composent est spécifique au contexte de la captivité. Les élites commerciales se voient, par exemple, assumer des fonctions qu'elles n'auraient pas endossées en temps ordinaire. Par exemple, l'interné Gunter von Cramon, auparavant homme d'affaire, met provisoirement de côté son activité professionnelle durant sa captivité, pour se consacrer au théâtre et à l'enseignement du français. À l'inverse, ses confrères, le commerçant Karl Italiener et l'homme d'affaire Andréas Otto Wild, continuent de se consacrer à des activités proches de leur profession, à l'image des cours de comptabilité. Des prédispositions intellectuelles apparaissent ainsi essentielles à tout interné qui souhaite s'engager dans le camp. Cependant, leur origine sociale et leur profession ne sont pas les seules dispositions qui les placent au cœur de la vie intellectuelle du camp.

Le parcours des 14 intellectuels-administrateurs depuis l'éclatement du conflit en 1914 révèle l'importance de l'ancienneté dans l'influence des prisonniers sur leurs semblables et sur les autres internés. Presque la moitié d'entre eux ont passé toutes leurs années de détention à l'Île Longue et tous ont passé au minimum trois années dans le camp. Cette ancienneté leur a accordé une certaine stabilité qui leur a offert le temps de construire progressivement leur projet. La plupart des activités ne voient, en effet, le jour, que deux ans après la construction du camp. Les années 1916 et 1917 sont charnières dans l'aboutissement de ce projet car elles voient émerger une seconde version du journal du camp, les cours de langues et la

¹⁰ Voir annexes 2a et 2b.

¹¹ Christophe CHARLE, *La crise des sociétés impériales: Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940*, op. cit., pp. 70-78. En 1913, la *Bildungsbürgertum* et la *Besitz* représentent 6% des 65 millions d'habitants du Reich et 15% en y ajoutant les populations de la *Mittelstand*. Hans-Ulrich WEHLER, *Essais sur l'histoire de la société allemande: 1870-1914*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2003, pp; 47-48.

bibliothèque, à un moment où les 14 intellectuels-administrateurs sont présents dans le camp. En outre, le parcours antérieur à la guerre de ces internés peut également expliquer une envie d'engagement supérieure à celle de leurs camarades. Si, la majorité des 76 intellectuels et des 4.623 autres internés qui ont transité à l'Île Longue entre 1914 et 1919 ont été arrêtés parce qu'ils essayaient de rejoindre les troupes ennemies, d'autres ont pu être soupçonnés des mêmes chefs d'accusation par les autorités, alors qu'ils se déplaçaient dans leur cadre de leur profession. Sans réellement connaître ses motivations en 1914, l'interné autrichien Georg Wilhelm Pabst est arrêté sur le navire hollandais *Nieuw-Amsterdam*, alors qu'il revenait des États-Unis pour recruter de nouveaux comédiens pour son théâtre¹². Interrompus dans leur carrière professionnelle, certains intellectuels ont ainsi pu transformer leur frustration en continuant de mener à bien des projets personnels remis en cause avec leur arrestation. Cadre plus restreint que celui que leur offrait leur liberté, l'internement ne se présente pas pour autant comme un obstacle total à leur carrière. La rencontre avec d'autres internés qui partagent un intérêt commun aux activités culturelles leur sera, par exemple, bénéfique à leur libération. Georg Wilhelm Pabst restera ainsi proche de l'artiste Max Pretzfelder qui jouera dans certains de ses films, à l'image de *Die freudlose Gasse*, réalisé en 1925¹³.

Les intellectuels-administrateurs représentent ainsi les principaux créateurs de la vie culturelle du camp. Issus de l'élite sociale, économique et culturelle allemande, ils mettent leurs connaissances au service des internés afin d'améliorer leurs conditions. Pourtant, tous ne sont pas des « hommes du culturel »¹⁴, à l'image des internés de l'élite commerciale qui encadrent des pratiques, à première vue, éloignées de leurs compétences. Leur expérience de la captivité, qui bouleverse le cours de leur vie, explique les raisons de cet engagement. Déterminés à exercer et diffuser leurs pratiques, la captivité leur offre l'occasion de préserver leurs réseaux personnels et professionnels tout en acquérant une influence notable auprès des autres prisonniers. Certains d'entre eux, séduits par la qualité de l'offre culturelle, participent activement au rayonnement de leurs projets, sans pour autant être des spécialistes.

¹² Sur la vie et la carrière de Georg Wilhelm Pabst, voir Barthélémy AMENGUAL, *G.W. Pabst*, Paris, Seghers, 1966, 189 p.

¹³ Ursula BURKERT, *Fernab des Krieges: Das Leben des Carl Röthemeyer im Internierungslager Île Longue*, op. cit. Georg Wilhelm PABST (réal.), *Die freudlose Gasse*, Allemagne, 1925, 148 minutes.

¹⁴ Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France*, op. cit.

B. La captivité, créatrice d'hommes engagés ?

L'enthousiasme suscité par les activités impulsées par les intellectuels-administrateurs conduit certains internés à prendre part à leur diffusion. Le profil de ces « intellectuels-suiveurs » est pourtant plus hétérogène que celui de leurs camarades, et laisse penser que leur implication a attiré un public divers, de spécialistes et de simples amateurs. En outre, l'engagement des 76 intellectuels ne se limite pas au domaine culturel. Ils déploient également leur force de persuasion sur les autorités qui disposent du droit de supprimer ces activités au moindre manquement à la censure. Dès lors, ils se mobilisent pour un engagement, désormais double, qui est d'une part, d'offrir des occupations à leurs camarades, et d'autre part, de négocier avec les autorités pour maintenir et développer ces activités.

Les intellectuels-suiveurs

La diversité des profils sociaux des intellectuels-suiveurs révèle l'existence de plusieurs catégories d'intellectuels spécifiques à la captivité. Ce deuxième groupe, composé de 62 internés, représente les principaux animateurs des activités, tels que les comédiens, les professeurs des enseignements et les principaux rédacteurs du journal. L'apparition fréquente de leur nom dans les brochures culturelles suppose un véritable engagement de leur part dans les activités qui rythment la vie du camp à partir de 1916. Pourtant, cet engagement semble être d'une autre nature que celui des intellectuels-administrateurs. Majoritairement issus de la *Mittelstand*, principalement composée de métiers de classes moyennes supérieures¹⁵, telles que les instituteurs, commerçants, et ouvriers qualifiés, ils apparaissent comme de véritables « passeurs culturels » dans la diffusion des pratiques des élites. La plupart d'entre eux disposent, en effet, de compétences susceptibles d'enrichir l'offre culturelle. Par exemple, l'interné Karl Ratzlow continue d'exercer son métier de professeur en apprenant l'anglais et l'allemand aux internés intéressés par cet apprentissage. D'autres, au contraire, perçoivent les activités comme un moyen de vivre leur passion et de divertir leurs camarades. Les comédiens qui composent la troupe de théâtre ont, en effet, des métiers qui ne présentent aucun lien avec le spectacle. Le théâtre apparaît comme l'activité qui attire toutes les origines sociales, tant du côté des organisateurs avec la participation de 48% des intellectuels, que du

¹⁵ En 1913, la *Mittelstand* représente environ 9% de la population totale de l'Empire. Hans-Ulrich WEHLER, *Essais sur l'histoire de la société allemande: 1870-1914*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2003, pp. 47-48.

public qui, à en croire le témoignage d'Helmut Felle, se précipite aux représentations. D'ailleurs, huit des neufs ouvriers et artisans qui composent le groupe des intellectuels-suiveurs travaillent dans la troupe. Christophe Charle a ainsi démontré que le monde du théâtre allemand présentait des spécificités avec l'hétérogénéité de origines sociales et géographiques des membres qui le composent. La profession attire principalement des individus issus de la bourgeoisie moyenne, des fractions intellectuelles et des classes populaires¹⁶. À l'inverse, les autres activités du camp demandent de maîtriser des disciplines moins démocratisées, telles que les langues, plutôt réservées à l'élite ou aux spécialistes.

Dès lors, une nette hiérarchie sociale se dessine dans le groupe des intellectuels. L'origine sociale des prisonniers et leurs compétences jouent un rôle significatif dans le degré de leur engagement. Les intellectuels-administrateurs, à la tête des activités, émettent les lignes directrices à suivre, alors que les intellectuels-suiveurs contribuent grandement au rayonnement de ces activités dans le camp. Certains d'entre eux, pour lesquels la vie culturelle devient essentielle à leur survie en captivité, s'engagent politiquement en négociant le maintien des activités avec les autorités.

L'engagement politique

Dès l'ouverture du camp, les autorités prévoient des structures dédiées au temps libre des prisonniers, à l'image du terrain de sport. Pourtant, les activités culturelles majeures qui y sont proposées sont impulsées par les prisonniers avec l'accord des autorités. Les négociations qu'ils ont préalablement entamées avec ces dernières témoignent de leur engagement politique qu'ils ont contracté au risque d'être envoyés dans un camp disciplinaire. Les activités culturelles sont, en effet, perçues comme l'une des principales menaces à la discipline du camp, Dès lors, si elles sont tolérées, elles restent étroitement surveillées par l'interprète. D'ailleurs, cette censure menace, à plusieurs reprises, de faire interdire les activités culturelles.

Dans le cadre de la réalisation de leur projet, les intellectuels-administrateurs ont mené des négociations avec les autorités qui ont transformé la nature de leur engagement. Si, dans le cadre de la vie du camp, il reste culturel, leur comportement avec les autorités s'apparente davantage à un engagement politique destiné à placer la culture au cœur du camp, aux dépens

¹⁶ Christophe CHARLE, *Théâtres en capitales: naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne, 1860-1914*, Paris, Albin Michel, 2008, pp. 193-196.

de la sanction liberticide de l'internement. Les internés Edmund Kowalski et Albert Otto Löwe ont, par exemple, respectivement pris l'initiative de demander aux autorités l'autorisation de tenir un journal hebdomadaire et d'ouvrir une bibliothèque¹⁷. À travers ces requêtes, les internés deviennent les garants des activités intellectuelles désormais appréciées par les internés car elles contribuent à l'amélioration générale de leurs conditions de détention. Dès lors, ils se constituent en véritables intermédiaires entre les autorités et les prisonniers. Leur implication et l'importance accordée à ces activités par les internés les transforment en porte-paroles qui défendent les droits de leurs camarades. Par exemple, en février 1918, lorsque la censure soupçonne les auteurs d'un article du journal du camp de dénoncer, de manière déguisée, le traitement accordé aux prisonniers par les autorités, l'un des membres du comité de rédaction, le prêtre Friedrich Hommel, défend ses camarades en écrivant directement au chef du dépôt « pour éviter tout malentendu »¹⁸. Une fois le succès des activités assuré, les intellectuels-administrateurs continuent de défendre leur projet, assurant ainsi des fonctions qui dépassent l'encadrement culturel des internés.

C. Les fonctions dans le camp

Les fonctions attribuées à chacun des 76 intellectuels apparaissent dans le journal, dans les brochures des enseignements et dans les prospectus distribués pour les représentations théâtrales. Elles permettent d'affirmer la présence d'une hiérarchie interne au groupe à laquelle les internés semblent donner de l'importance car elle leur offre la reconnaissance de leur implication et leur donne une légitimité, voire une autorité morale sur les autres internés et dans leurs relations avec les autorités. Les intellectuels-administrateurs, à l'origine du projet culturel, et du fait de leurs réguliers contacts avec les autorités, se partagent la direction des activités en devenant metteurs en scène, bibliothécaires ou rédacteurs en chef. Ces fonctions sont souvent liées à leur profession d'origine qui leur confère des connaissances préalables à la réussite des activités. Par exemple, le principal metteur en scène des pièces de théâtre est le comédien autrichien Georg Wilhelm Pabst, tandis que la gestion des enseignements est confiée à Hans Goebel, directeur d'une école de langue avant la guerre. La profession des internés apparaît alors comme déterminante dans l'attribution des tâches qui leur sont conférées. Près de 42% des 76 intellectuels ont une fonction qui requiert des

¹⁷ ADF, 9R4. Lettre de l'interné Edmund Kowalski au préfet du Finistère, 26 février 1917.

¹⁸ ADF, 9R4. Lettre de l'interné Friedrich Hommel, 23 février 1918.

compétences liées à leur travail et qui leur permet d'accéder aux plus hautes responsabilités, y compris chez les intellectuels-suiveurs. Parmi les sept professeurs qui appartiennent à ce groupe, six dispensent des enseignements dans le cadre de l'université populaire dirigé par Hans Goebel. À l'inverse, les quelques internés issus de classes populaires ne disposent, au contraire, que de petits rôles au théâtre. La proximité sociale contribue à l'instauration de réseaux professionnels qui sont essentiels à l'organisation des activités. Sur les brochures culturelles, nombreux sont les prisonniers qui, au sein d'une même activité, semblent créer des liens spécifiques, expliqués par une activité professionnelle commune. Les dessinateurs et lithographes de métier Paul Weigt et Johann Ohmen collaborent ainsi régulièrement à la réalisation et à l'impression des prospectus des représentations théâtrales¹⁹. Au contraire, l'absence de certains intellectuels dans les réseaux de sociabilité d'avant-guerre, mais aussi de captivité peut également expliquer cette hiérarchie.

Le parcours des prisonniers, de leur arrestation jusqu'à leur libération, apparaît en effet comme déterminant dans l'acquisition de leur légitimité en tant qu'intellectuels. Leur arrivée à différents moments de la guerre à l'Île Longue montre que le groupe s'est constitué de manière progressive, principalement en 1917 lorsque le théâtre, le journal, la bibliothèque et les enseignements correspondent à des projets aboutis. Alors que le groupe des intellectuels-administrateurs détient une part de sa légitimité grâce à l'ancienneté de ses membres dans le camp, celui des suiveurs accueille de nouveaux adhérents de novembre 1914 à mai 1919. 25% d'entre eux sont notamment arrivés à l'ouverture du camp en novembre 1914 et 33% en août 1916, lorsque l'autorité militaire cède la gestion du camp à l'autorité civile, alors que parmi les quatre principaux internés-administrateurs, Georg Wilhelm Pabst, metteur en scène, Edmund Kowalski, rédacteur en chef, Albert Otto Löwe, bibliothécaire, et Hans Goebel, président des enseignements, trois sont arrivés à l'Île Longue dans les premiers mois de la guerre²⁰.

Toutefois, les réseaux de sociabilité créés par les prisonniers ne se limitent pas au camp de l'Île Longue, bien que la présence d'intellectuels y soit particulièrement signifiante. Le groupe s'agrandit notamment en juillet et août 1916 après l'arrivée de plusieurs prisonniers en provenance du camp d'Uzès, situé dans le Gard, dans lequel 41% des intellectuels y ont été internés. Les réseaux de sociabilité du camp sont également enrichis par l'arrivée, principalement en novembre 1914, de près de 29% des membres du groupe qui

¹⁹ ADF, 9R32. À titre d'exemple, voir le prospectus de la pièce de théâtre *Taifun*.

²⁰ Voir le parcours des intellectuels de l'Île Longue entre 1914 et 1919, annexe 2c.

étaient détenus dans d'autres camps de la commune de Crozon, en particulier celui du Charles Martel, ancien navire de guerre, amarré et transformé en camp de prisonniers provisoire dès le début de la guerre. Dès lors, le groupe est progressivement enrichi par de nouvelles arrivées de prisonniers qui le renforcent numériquement, et qui mettent à disposition de nouvelles compétences qui entraînent, *de facto*, la multiplication de l'offre culturelle.

Ainsi, la notion d'intellectuel en captivité présente des caractéristiques sensiblement différentes de celle des temps ordinaires. Les 76 intellectuels ont en commun leur engagement pour l'amélioration des conditions de vie de leurs camarades en mettant en place une riche offre culturelle susceptible de plaire à un grand nombre. Pourtant, l'origine et la nature de leur engagement révèlent deux types de figures intellectuelles. D'une part, les intellectuels-administrateurs font partie de l'élite sociale, culturelle et économique allemande et présentent, de ce fait, des prédispositions culturelles qui leur ont permis d'imposer leur projet, tant aux internés qu'aux autorités françaises, pourtant réticentes à la diffusion d'idées pouvant menacer la tranquillité du camp. Dès lors, ils endossent les plus hautes fonctions dans la gestion des activités et deviennent de véritables garants de leur maintien et de leur diffusion. D'autre part, les intellectuels-suiveurs, issus de classes sociales moyennes, revêtent des fonctions secondaires en étant les principaux animateurs des quatre principales activités proposées. Dans ces deux catégories, plusieurs profils ne présentent pas, à première vue, de compétences professionnelles dans le domaine culturel. L'influence de leur expérience de la captivité, marquée par une grande oisiveté, a alors probablement joué un rôle dans leur engagement. Une partie de l'élite économique se voit ainsi à la tête de certaines activités culturelles, tandis que des agriculteurs et des ouvriers deviennent comédiens de théâtre. La captivité bouleverse ainsi les pratiques culturelles qui s'étendent à un public diversifié. Pour autant, l'organisation de ces activités répond à une stricte hiérarchie au sein de laquelle les intellectuels-administrateurs émettent des lignes directrices que les intellectuels suiveurs respectent. Dès lors, la diffusion du journal du camp, de spectacles et d'enseignements ouverts à tous, leur donne l'occasion de réaliser, souvent de manière déguisée, leur volonté de diffuser leurs idéaux.

2. La rédaction d'un journal hebdomadaire : *Die Insel Woche*

En mars 1917, le journal *Die Insel Woche* est recréé à l'initiative du commerçant allemand Edmund Kowalski, arrêté en septembre 1914 sur le navire *Nieuw Amsterdam* après avoir quitté le Guatemala pour répondre à la mobilisation²¹. En février 1917, ce dernier avait, en effet, demandé l'autorisation de rédiger « une petite revue hebdomadaire de réclame contenant en même temps des critiques de théâtre, des comptes rendus de concerts, chroniques de sport et annonces ». Il s'était également engagé à ne pas publier d'articles à « caractère offensif », à soumettre son contenu à l'interprète du camp et à remettre les numéros aux autorités²². Publié tous les samedis jusqu'à son interdiction en mai 1918, le journal apparaît comme un véritable programme culturel qui informe les internés de l'offre culturelle qui leur est offerte. Pourtant, au fil de sa publication, les rédacteurs s'éloignent de son objectif originel et intègrent des articles sur la captivité pendant la guerre. Dès lors, le journal suscite l'étroite surveillance des autorités qui réfutent ce nouveau contenu.

A. Le programme culturel du camp

Diffusé à partir de juin 1915, le journal dispose d'une mise en page quasi-identique durant toute sa publication et ce, malgré la succession de trois rédacteurs en chef. H. Schnett a dirigé le journal de juin 1915 à septembre 1915, l'étudiant allemand Rob Rümmler de septembre 1915 à janvier 1916, et l'homme d'affaire allemand Edmund Kowalski, dont le nom apparaît jusqu'en avril 1918, s'est occupé de la dernière version du journal. Tous ont choisi de préserver la forme originale du journal parue en 1915 et interdite en janvier 1916 par le chef du dépôt après la publication d'une critique « sur la manière dont les Français comprennent l'humanité et excitent la haine pour le prisonnier allemand »²³. En 1917, les autorités acceptent pourtant le retour du journal, mais en durcissant ses conditions de publication et de censure. Les numéros de la première version ne mentionnent, en effet, ni autorisation des autorités, ni censure exercée par l'interprète. L'écriture manuscrite des prisonniers, difficile à déchiffrer, échappe probablement aux compétences de ce dernier²⁴. En 1917, le journal est « rédigé à la main sur du papier albuminé, puis reproduit par

²¹ ADF, 9R4. Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 17 mars 1917.

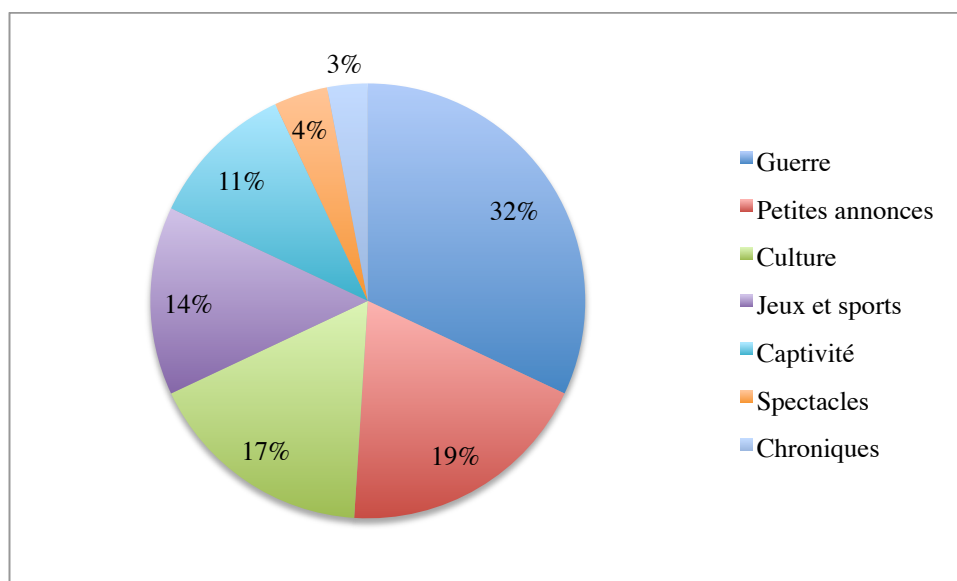
²² ADF, 9R4. Lettre de l'interné Edmund Kowalski au préfet du Finistère, 26 février 1917.

²³ ADF, 9R7. Décision du commandant, 28 janvier 1916.

²⁴ Voir annexe 4b.

lithographie »²⁵ grâce au savoir-faire des internés allemands et lithographes de métier, Paul Weigt et Johann Ohmen, qui disposent du droit d'utiliser l'imprimerie du camp²⁶.

Die Insel Woche se compose de quatre pages qui évoquent principalement l'actualité culturelle du camp. Mais si les numéros de la première version disposent d'une présentation similaire à la deuxième, leur contenu diffère. Parmi l'ensemble des thématiques abordées dans les deux versions, des différences notables apparaissent quant à leur fréquence d'apparition²⁷.

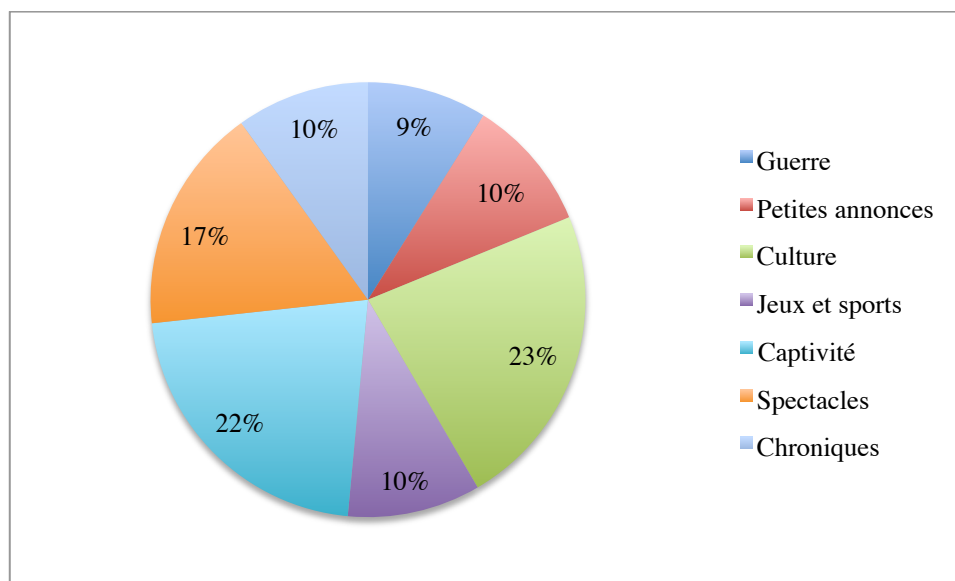


Graphique 4 : Thématiques abordées dans la première version de *Die Insel Woche* (1915-1916)

²⁵ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

²⁶ Voir annexe 4j.

²⁷ Voir annexes 4a et 4b.



Graphique 5 : Thématiques abordées dans la deuxième version de *Die Insel Woche* (1917-1918)

Dans la première version, les nouvelles de la guerre représentent près de 32% des articles. Les deux premières pages contiennent généralement un long article qui évoque, au même titre que les journaux locaux français, les nouvelles du théâtre de la guerre, que les prisonniers parviennent à obtenir, soit par le biais des journaux français qui restent toutefois censurés, soit de manière illicite avec la réception de courrier qui aurait échappé à la censure²⁸. Dans la version de 1917, les internés respectent l'interdiction d'évoquer cette actualité et les enjeux de la guerre puisque les articles sur cette thématique sont relégués à un second plan. La chronique de la une est d'ailleurs remplacée par une chronique relative à l'histoire et à la géographie de l'Île Longue ou aux difficultés de la captivité²⁹. Dans les deux versions, et particulièrement dans la seconde, les troisième et quatrième pages contiennent, en revanche, de véritables articles sur la vie culturelle du camp. Les principales activités proposées aux internés, les représentations théâtrales et les compétitions sportives, font l'objet d'articles réguliers qui annoncent et critiquent leur actualité. La dernière page contient des petites annonces qui s'apparentent à des publicités et témoignent des stratégies développées par les internés pour oublier la captivité. Plusieurs prisonniers ont, en effet, établi un commerce de denrées alimentaires ou de services qui manquent cruellement à leurs camarades, et qui contribuent à l'amélioration de leurs conditions de détention. Certains, issus de corps de

²⁸ À titre d'exemple, voir *Die Insel Woche*, « Belgien », « Von den Kriegsschauplätzen », n°4, 11 juillet 1915, pp. 1-3.

²⁹ À titre d'exemple, voir *Die Insel Woche*, « Umwertung der Geschäftsmora », n°20, 19 août 1917, p. 1.

métiers très divers, ont ainsi renoué avec l'exercice de leur métier dans le cadre de leur captivité. C'est notamment le cas de l'horloger allemand Willy Hennings, rédacteur du journal, qui propose également ses services pour réparer des horloges. Dans certains cas, ces activités dépassent les limites du camp et se développent dans les communes situées à proximité. En mars 1919, Helmut Felle évoque dans son carnet le succès des charcuteries du camp, probablement clandestines : « De la charcuterie est produite dans le camp par des bouchers professionnels et est aussi portée hors du camp, pour être échangée et même vendue dans le village voisin de Fret³⁰. Les paysans du coin affirment que dans tout Brest ils ne trouveraient pas de charcuterie aussi bonne que celle produite chez nous »³¹. Malgré l'internement, certains prisonniers sont donc parvenus, à travers l'exercice de leur profession, à maintenir des habitudes de leur vie d'avant-guerre qui leur permettent de résister psychologiquement à l'enfermement et à l'éloignement de leur patrie. Le succès de leur entreprise trouve, en partie, ses origines dans la publicité que le journal leur a apporté et qui, au fil de la captivité des internés, grâce à la pratique du bouche-à-oreille, a attiré une clientèle au-delà des limites du camp. En outre, ces échanges de marchandises produites par des Français et des Allemands témoignent des rapprochements que la guerre a pu générer entre les populations des deux principaux belligérants. En 1919, après cinq années de privations, la population locale et les internés partagent une expérience similaire de la guerre qui les rapproche et brise les discours belliqueux. Les conséquences économiques et sociales du conflit contribuent à une mutation des perceptions de l'ennemi, dans un contexte où des millions de familles françaises et allemandes doivent endurer la perte d'un proche³². En Bretagne, près de 150.000 hommes ont ainsi trouvé la mort dans les combats³³.

D'ailleurs, le contenu du journal met en évidence des situations analogues aux vécus des combattants et des prisonniers. Il présente de grandes similitudes avec les journaux des tranchées françaises et allemandes, publiés à partir de 1915 au front, et qui rassemblent dessins, poèmes et articles rédigés par les combattants. Éloignés de leur pays, les soldats allemands lisent principalement des journaux de tranchées écrits par l'État-Major, qui ont

³⁰ L'un des principaux ports de la commune de Crozon dont fait également partie la presqu'île de l'Île Longue.

³¹ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

³² Pour la France, voir Bruno CABANES, *La victoire endeillée: la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, op. cit. D'après Jean-Jacques BECKER et Serge BERSTEIN, *Nouvelle histoire de la France contemporaine, tome 12 : Victoire et frustrations (1914-1929)*, Paris, Éd. du Seuil, 1999, p. 149, la France déplore, à la fin de la guerre, près de 1.295.000 morts et disparus.

³³ Joël CORNETTE, *Histoire de la Bretagne et des Bretons. Tome 2, Des Lumières au XXIe siècle*, Seuil, op. cit., pp. 415-418.

pour objectif de maintenir leur moral. Si certains d'entre eux ont pris l'initiative d'élaborer des journaux rédigés par les troupes, ce phénomène est surtout visible chez les troupes alliées qui ne reçoivent pas toujours les journaux de l'arrière. Les mêmes sources de motivations expliquent la création du journal *Die Insel Woche*. Les prisonniers ne sont, en effet, autorisés à lire qu'une sélection de journaux parus chez les Alliés et préalablement choisis par les autorités. De plus, comme dans le camp, les initiateurs des journaux de tranchées français et belges sont principalement des soldats issus des élites sociales et intellectuelles, à l'image des officiers subalternes, à l'origine de cette initiative aux dépens des classes populaires, pourtant numériquement majoritaires. Dès lors, plusieurs thématiques similaires apparaissent dans les deux types de journaux. Au fil de la guerre, on constate une multiplication des articles évoquant leur propre sort. Les combattants dénoncent le cafard, le bourrage de crâne, les tués et blessés, tandis que les prisonniers évoquent des sujets similaires, tels que les difficultés de la captivité et leur impatience quant à un prochain rapatriement dans leur patrie³⁴. Ces thématiques sont d'autant plus visibles que les propres œuvres des protagonistes sont mises en avant. Les poèmes, dont la diffusion évolue avec la guerre, reflètent les impressions des combattants et des internés. Avant la guerre, les poèmes étaient édités en recueil. Avec le conflit, ils se démocratisent en apparaissant dans les journaux et abordent principalement la thématique martiale. À l'Île Longue, les internés s'adonnent à l'écriture de poèmes, dont une infime partie est régulièrement publiée dans le journal de 1915 à 1918. Jusqu'en 1916, ils évoquent la force et le patriotisme des sujets allemands. À partir de 1917, et après près de trois ans de captivité, ils concernent davantage la vie du camp, la solitude et l'espoir d'un rapatriement rapide dans leur patrie. Quant aux poèmes écrits sur le front par les combattants français, britanniques et allemands, ils mettent en avant, au début du conflit, le patriotisme et l'héroïsme des soldats. Selon Elizabeth A. Marsland, la bataille de la Somme en 1916 constitue un tournant dans leur écriture. Comme pour les internés du camp, les soldats privilégient, avec l'ancrage dans une guerre longue, la narration de leur propre expérience³⁵. Si les internés vivent une expérience spécifique liée à leur détention, certaines pratiques de guerre, telles que l'écriture, sont des phénomènes transnationaux qui transcendent les multiples vécus de guerre.

³⁴ Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *14-18, les combattants des tranchées: à travers leurs journaux*, Paris, Armand Colin, 1986, 223 p. Voir également Jean-Pierre TURBERGUE, *Les journaux de tranchées: 1914-1918*, Paris, Ed. Italiques, 1999, 159 p.

³⁵ Elizabeth A. MARSLAND, *The nation's cause, op. cit.*, pp. 2-32.

Le journal révèle également la présence de multiples échanges internes au camp, ainsi qu'en témoignent les articles relatifs au succès des expositions artisanales³⁶ et les petites annonces qui permettent aux prisonniers, principalement issus du monde du commerce et de l'artisanat, de faire fructifier leurs affaires. Le journal apparaît alors comme un intermédiaire qui s'affranchit des barrières sociales et regroupe les différents profils de prisonniers. Toutefois, sa lecture reste limitée à la majorité de ceux qui savent lire, maîtriser l'allemand et qui ont les moyens de s'acheter régulièrement les numéros vendus 25 centimes l'unité, ou de s'abonner, et dont les bénéfices sont reversés au comité de secours³⁷. Les politiques de démocratisation scolaires lancées par Wilhelm von Humboldt au début du XIX^e siècle en Prusse ont participé à l'alphabétisation de l'ensemble de la population allemande. En 1871, 95% de la population vivant dans les provinces les plus avancées maîtrisent l'allemand³⁸. La diffusion en masse des écrits, tels que la presse, par l'usage de la lithographie, témoigne de cette démocratisation de l'écrit et de la lecture. En France, les taux d'alphabétisation se sont améliorés à la fin du XIX^e siècle grâce aux politiques de scolarisation des années 1880, même si des différences perdurent entre les populations urbaines et rurales³⁹. En revanche, les internés d'autres nationalités sont issus de pays connaissant de forts taux d'analphabétisme. Ces politiques sont notamment postérieures à la guerre pour l'Empire ottoman et supposent ainsi la présence d'analphabètes dans le camp⁴⁰. Dès lors, la continuité d'une hiérarchie sociale similaire à celle de la société allemande montre les limites de l'ensemble des activités proposées aux internés. Comme pour la troupe de théâtre, le comité de rédaction du journal est dominé par les intellectuels-administrateurs, à l'image d'Edmund Kowalski, de Friedrich Hommel et de Ernst Tschentscher, qui tentent d'établir leur système à l'ensemble du camp. De plus, parmi les 24 intellectuels-suiveurs ayant écrit plus de trois articles dans le journal, la majorité est de nationalité allemande et la totalité provient de l'élite allemande commerciale ou exercent des métiers qui nécessitent le suivi d'études supérieures. Leurs savoirs sont, en effet, mis à contribution pour réaliser de sérieux articles culturels destinés à divertir et cultiver les lecteurs du journal. Par exemple, le géologue allemand Dr. Fritz Berckhemer a rédigé une

³⁶ À titre d'exemple, voir *Die Insel Woche*, « *Handwerk hat goldenen Boden* », n°27, 7 octobre 1917, p. 1.

³⁷ À titre d'exemple, voir *Die Insel Woche*, n°43, 27 janvier 1918, p. 3.

³⁸ Elisabeth DÉCULTOT, Michel ESPAGNE et Jacques LE RIDER (dirs.), *Dictionnaire du monde germanique*, Paris, Bayard, 2007, p. 295.

³⁹ François FURET et Jacques OZOUF (dirs.), *Lire et écrire: l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Éd. de Minuit, 1977, vol. 2/, 378 p.

⁴⁰ À titre d'exemple, voir François GEORGEON, « Lire et écrire à la fin de l'Empire ottoman : quelques remarques introductives ». In: *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°75-76, *Oral et écrit dans le monde turco-ottoman*, sous la direction de Nicolas VATIN, 1995, pp. 169-179.

dizaine d'articles sur la géologie et la géographie de l'Île Longue et d'autres parties du monde⁴¹. Quant à l'ingénieur allemand Carl W.H. Doetsch, il est principalement chargé d'expliquer le fonctionnement des machines d'artillerie utilisées sur le front⁴². Mais malgré l'omniprésence des articles à thématique culturelle, les auteurs ont progressivement affiché des opinions plus politiques, critiquant notamment le système d'internement français. Or, cette évolution de la ligne directrice n'a pas échappé à la surveillance des autorités.

B. Un journal qui suscite la surveillance accrue des autorités

Malgré une première interdiction du journal en janvier 1916, les prisonniers parviennent, avec l'intervention de l'interné allemand Edmund Kowalski, à publier une deuxième version du journal en 1917 et 1918. L'étude des thématiques abordées par cette deuxième version montre qu'ils n'ont pas totalement respecté leur engagement de n'évoquer que la vie culturelle du camp. Au fil de leur captivité, ils multiplient les articles sur les difficultés de l'internement et attachent une importance particulière aux politiques de rapatriements et à leur libération. Ces revendications prennent, soit la forme d'articles entièrement consacrés à leurs préoccupations, soit elles sont intelligemment insinuées dans les écrits des internés. Dès lors, les autorités informent à plusieurs reprises les rédacteurs de leur volonté de supprimer le journal si ces thématiques continuent d'y être évoquées. L'entêtement des prisonniers entraîne la suppression définitive du journal en mai 1918⁴³.

Le décalage des opinions des internés entre la première et la deuxième version du journal reflète l'efficacité de la censure. Pourtant, les insinuations faites en 1917 et 1918 montrent que leurs convictions réelles n'ont pas vraiment changé. L'importance donnée aux articles sur les nouvelles de la guerre en 1915 et 1916 révèle, tant la foi des prisonniers en la victoire de leur patrie, que les préoccupations qui les gagnent du fait de leur impuissance à rallier leur armée. Cette frustration est particulièrement visible dans le témoignage d'Helmut Felle. Comme beaucoup d'immigrés allemands à l'annonce de la guerre, il a vainement essayé de quitter l'Espagne pour rallier l'Allemagne. Cette tentative provoque son arrestation qu'il vit alors très mal, percevant sa capture comme une impuissance qui le culpabilise, ayant le sentiment d'être un mauvais citoyen qui ne remplit pas ses devoirs : « Ne me repousse pas,

⁴¹ À titre d'exemple, voir *Die Insel Woche*, « *Das Klima der Bretagne und seine Grundlagen* », n°20, 7 novembre 1915, p. 1.

⁴² À titre d'exemple, voir *Die Insel Woche*, « *Artilleristisches* », n°46, 17 février 1918, p. 4.

⁴³ ADF, 9R32. Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 4 mai 1918.

ô ma patrie, moi qui ne puis t'assister dans cette heure décisive que par la prière et la foi en toi et ton avenir. Laisse-moi venir à toi, laisse-moi me battre pour toi afin que mon cœur tourmenté trouve repos. Un apatride te supplie »⁴⁴. Qu'ils participent aux combats ou qu'ils soient restés dans leur pays, beaucoup d'intellectuels connaissent une entrée en guerre similaire, en essayant de prendre part au conflit, notamment dans le but de prouver l'intérêt de leur statut. Au début de la guerre, les plus célèbres ont, par exemple, publiquement soutenu l'entrée en guerre de l'Allemagne en rédigeant des appels, tels que le *Manifeste des 93* ou la déclaration des enseignants universitaires du Reich, intitulée *Die Erklärung der Hochschulherr des Deutschen Reiches* et publiée le 16 octobre 1914⁴⁵, qui révèlent un certain consensus autour de la nécessité de défendre la patrie en danger. Si la durée de la guerre, que les contemporains croyaient courte, transforme certaines perceptions et participe au développement des idées pacifiques, la version de 1917 montre que certaines opinions rencontrées en 1914 perdurent encore.

En mars 1918, le sous-préfet de Brest souligne ce qu'il estime être plusieurs dérives du journal. Son attention est attirée par l'un des numéros qui, « dans des vers, à peine sous une forme déguisée, fait des vœux pour le succès des armées allemandes »⁴⁶. Dans un contexte marqué par la reprise de la guerre de mouvement et par de grandes offensives menées par l'armée allemande, l'enthousiasme des prisonniers quant à la victoire de leur nation qui impliquerait leur prochaine libération se fait entendre. Si la difficile expérience de leur captivité et les multiples pertes engendrées par la guerre ont pu modifier leur perception de son intérêt et développer des idées pacifiques, les rédacteurs du journal continuent d'éprouver des sentiments patriotiques et soutiennent leur armée. La culpabilité de leur absence sur le front, qu'ils ressentaient au début de la guerre et qui perdure jusqu'à leur retour dans leur patrie, semble expliquer ce soutien indéfectible et compensatoire⁴⁷. En 1917, trois ans après l'évocation de sa culpabilité de ne pas avoir réussi à intégrer l'armée allemande, cette frustration continue de ronger Helmut Felle alors que la guerre est terriblement meurtrière. Il se demande ainsi « pourquoi le destin m'a-t-il épargné ? Pourquoi ne suis-je pas allongé

⁴⁴ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

⁴⁵ Christophe PROCHASSON et Anne RASMUSSEN, *Au nom de la patrie: les intellectuels et la première guerre mondiale, 1910-1919*, Paris, Éd. la Découverte, 1996, pp. 126-142.

⁴⁶ ADF, 9R32. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 4 mars 1918.

⁴⁷ Sur le rapatriement des prisonniers allemands, voir Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, pp. 148-157.

parmi les centaines de milliers de morts de la guerre ? Je veux être calme et faire mon devoir quand le jour viendra et me souvenir des morts tombés à ma place ». L'allongement de la guerre participe également à la lassitude des internés quant à leurs conditions de détention qui ne cessent de s'alourdir et de se dégrader jusqu'à leur libération. D'après le témoignage d'Helmut Felle, les puces et les punaises envahissent leur baraquement et les prisonniers n'ont que 200 grammes de pain par jour en mars 1918 contre 600 grammes en août 1917. C'est pourquoi les prisonniers n'hésitent pas à dénoncer cette dégradation dans le journal malgré l'interdiction. Le sous-préfet de Brest dénonce alors la critique des auteurs qui, « dans un article intitulé *Hommes solitaires*, donnent à entendre que les internés de l'Île Longue vivent entassés les uns sur les autres (ce sont les expressions même du texte) dans une sorte de caverne affreuse où tout véritable repos est interdit »⁴⁸. Ces propos jugés diffamatoires sur le traitement des prisonniers mettent en péril le sort des prisonniers français en Allemagne et remettent en question l'humanité prônée par l'État français aux dépens des valeurs allemandes. Aux yeux des belligérants, la guerre oppose deux modèles antagonistes de civilisation. Chacun d'entre eux revendiquent un modèle de civilisation qui s'oppose à la barbarie de l'ennemi⁴⁹. Ce thème est d'ailleurs cher aux intellectuels de l'arrière. À la suite des accusations de viol de la neutralité de la Belgique et des rumeurs « d'atrocités allemandes » sur les populations belges et françaises, *L'Appel des intellectuels allemands aux nations civilisées* place les valeurs humanitaires de l'Allemagne au cœur de leur publication et se défend des mensonges, « armes empoisonnées » de l'ennemi. Après trois de captivité, les accusations de mauvais traitements par les internés allemands de l'Île Longue continuent de s'inscrire dans cet antagonisme entre la *Kultur* et la barbarie, et incitent les autorités à envisager la suppression du journal dès avril 1918⁵⁰. La multiplication des critiques quant au retard des correspondances des internés et la publication d'un article intitulé « Mon voyage en Suisse », dénonçant les conditions de rapatriement des prisonniers, marquent ainsi un coup d'arrêt au journal qui, « au lieu de se borner à traiter des questions musicales, littéraires ou

⁴⁸ ADF, 9R32. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 4 mars 1918.

⁴⁹ Annette BECKER, « Racisme, barbarie, civilisation : les enjeux de la Grande Guerre ». In: *Cahiers de la Méditerranée*, n°61, 1, 2000. Politique et altérité. La Société Française face au racisme (XXe siècle) [Actes du colloque de Nice, décembre 1999] pp. 159-169.

⁵⁰ ADF, 9R32. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 2 avril 1918. Voir la publication de l'article dans *Die Insel Woche*, « *Einsame Menschen* », n°42, 24 février 1918, p 2. Et sa traduction dans ADF 9R4, traduction « Hommes solitaires » par l'interprète, 28 février 1918.

sportives, a publié à plusieurs reprises des articles inconvenants et mensongers sur des faits relatifs à l'internement au dépôt de l'Île Longue »⁵¹.

Des divergences entre les rédacteurs et les lecteurs du journal semblent également avoir contribué à l'essoufflement du journal. La traduction d'un article intitulé « Les limites d'un journal d'internés » évoque les tensions quant au contenu publié dans le journal⁵². D'après le comité de rédaction, « l'*Insel Woche* traverse une crise ». Il fait principalement référence aux menaces de suppression du journal, mais il aborde aussi les tensions internes au comité de rédaction. Dans ce dernier, des dissensions apparaissent à l'hiver 1917. Le journaliste Ernst Gustav Tschentscher, alors rédacteur en chef, annonce sa démission en janvier 1918 en raison « d'un incident survenu cette semaine [qui lui] a révélé un esprit du camp complètement inattendu qui, [l']empêche de continuer avec la sérénité nécessaire [son] travail dans l'intérêt général »⁵³. De possibles tensions autour de la ligne directrice du journal peuvent expliquer cette décision, puisqu'en février 1919, il publie son propre journal, intitulé *Inselstimme*, (« *La voix de l'Île* ») qui a pour vocation « une indépendance complète de prendre position »⁵⁴. Seconde hypothèse, moins recevable, les internés auraient potentiellement appris les soupçons d'espionnage qui pèsent sur l'interné et l'auraient exclu du cercle des intellectuels-administrateurs, afin d'écartier de potentielles accusations de complicité qui auraient menacé le journal. En outre, d'autres tensions apparaissent avec les lecteurs du journal. Certains d'entre eux auraient ainsi reproché aux rédacteurs leur choix de l'illustration du journal « bien que la rédaction soit loin d'en méconnaître la portée ». En 1918, la une est illustrée par un dessin représentant une baie perçue de la mer. *A priori* neutre de sens, la ressemblance avec la rade de Brest évoque pourtant l'éloignement du camp qui prive les internés du front et de leur patrie. Or, le contenu critique du journal à l'égard des autorités françaises et la dénonciation des conditions de détention constituent des manquements à l'engagement conclu entre les autorités et le comité de rédaction, dont les écrits sont censés ne pas contenir « d'articles de caractère offensif »⁵⁵. Ces « antagonismes d'opinions » laissent supposer que l'esprit agressif du journal adopté à partir de 1917 n'est pas de l'avis de tous les internés, qui craignent la suppression du journal qu'ils ont désormais

⁵¹ ADF, 9R32. Lettre du sous-préfet de Brest au chef du dépôt, 8 mai 1918.

⁵² *Die Insel Woche*, « *Von dem inhaltlichen Grenzen einer Interniertenzeitung* », n°6, 12 mai 1918, p 2. ADF, 9R32, traduction de l'interprète.

⁵³ *Die Insel Woche*, « *Persönliches* », n°40, 6 janvier 1918, p 3.

⁵⁴ *Inselstimme*, « *An meine Leser* », n°1, 7 février 1919, p. 1. La version numérisée est disponible sur le site de l'association Île Longue 14-18. http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/i-stimme_01.pdf, consulté le 15 mai 2017.

⁵⁵ ADF, 9R32. Lettre de l'interné Edmund Kowalski au préfet du Finistère, 26 février 1917.

l'habitude de lire. Helmut Felle semble rallier cette cause quand il estime « qu'après tant de temps, il avait mal vieilli ». Pour la plupart des prisonniers, le journal représente surtout un moyen d'évasion et contribue à rassembler les internés autour d'une seule communauté. D'ailleurs, le comité de rédaction personifie le journal qu'il considère comme un « camarade fidèle ». À travers lui, les prisonniers reproduisent des pratiques similaires à celles des tranchées, telles que la cohésion des troupes. La remise en cause des idées du comité de rédaction révèle alors les tensions entre les intellectuels et les autres internés. Helmut Felle souligne ces incompréhensions qui se font grandissantes après la suppression du journal. En septembre 1918, après que les prisonniers aient vu leur chance d'être rapatriés s'amenuiser, malgré la signature des accords franco-allemands de Berne en avril 1918, qui ne prévoient en réalité que l'amélioration de leurs conditions de détention, un nouveau journal fait son apparition dans le camp. Il s'agit de *Die Kehrseite, Ile Longue Intelligenzblatt* (« *La face cachée, le journal des intellectuels* ») dont, d'après Helmut Felle, « les idées étaient tellement originales qu'elles ne furent pas comprises par les lecteurs ». La présence du mot « *Intelligenz* » dans le sous-titre du journal montre qu'une certaine rupture s'est créée entre les intellectuels qui rédigent les journaux et les lecteurs qui se désintéressent des réflexions abstraites et philosophiques du nouveau journal. Le premier exemplaire débat ainsi de la nature de l'homme et de la ligne directrice que doit choisir le journal par rapport à son prédécesseur⁵⁶. La thématique concrète des activités culturelles proposées dans le camp n'est plus d'actualité, au même titre des lecteurs qui lui portaient une étroite attention.

Ainsi, le journal *Die Insel Woche*, dont la composition est similaire aux journaux des tranchées rédigés par les soldats, a pour objectif premier de délivrer des informations sur la riche vie culturelle du camp. Pourtant, l'histoire du journal et le contenu de ses articles, parus pendant presque toute la captivité des prisonniers, de 1915 à 1916 puis de 1917 à 1918, permettent de mieux connaître les opinions des intellectuels qui le rédigent. La première version du journal, moins surveillée par les autorités, montre que les prisonniers se préoccupent sérieusement des actualités du front, dont ils ont soif pour compenser un certain sentiment de frustration causé par l'éloignement du front et de leur pays. La deuxième version confirme, sous une forme plus déguisée, la pérennité de ce sentiment en 1917 et 1918. Si les prisonniers ont un avis plus nuancé sur la guerre, ils continuent de soutenir leurs concitoyens, notamment lors de périodes charnières, à l'image des grandes offensives de 1918. De plus, la

⁵⁶ *Die Kehrseite*, n°1, 8 septembre 1918, p 1.

dégradation de leurs conditions de détention les incite à dénoncer les difficultés auxquelles ils doivent faire face et ce, malgré l'interdiction et les multiples mises en garde des autorités. Si les thématiques jusqu'alors abordées par les intellectuels semblaient faire consensus avec les lecteurs, la suppression du journal brise cette cohésion entre les différentes catégories de prisonniers. Les intellectuels s'éloignent alors des préoccupations des autres internés pour créer un nouveau journal qui propose des raisonnements élitistes et philosophiques, alors que les autres internés auraient préféré des informations concrètes liées à la vie du camp. Une première rupture, de nature culturelle, s'opère alors entre les intellectuels et le reste du camp. Pour autant, ils continuent de dominer son fonctionnement en organisant de multiples activités offertes à tous les prisonniers.

3. Une riche vie culturelle

À partir de 1916, les correspondances des autorités ayant trait aux activités culturelles du camp se multiplient dans le but de mettre en place une offre culturelle, dont la richesse rend le camp de l'île Longue unique. Les autorités accordent notamment le droit aux prisonniers de créer un orchestre, une troupe de théâtre et également d'accéder à une bibliothèque qui ne cesse de s'enrichir au fil de leur captivité, et dans laquelle ils peuvent dispenser des enseignements de toutes disciplines. L'autre camp, situé dans la commune de Crozon ne dispose, au contraire, en matière culturelle, que de structures sommaires. En juillet 1917, à la suite de la visite de ce camp par les délégués du gouvernement helvétique, le rapport mentionne la présence « d'une salle à leur disposition pour spectacles et pour lectures ». Or, à l'Île Longue, les internés peuvent profiter d'un baraquement et d'une grande bibliothèque réservés à leurs activités. Dès lors, le rayonnement culturel du camp se diffuse et nourrit les désirs des autres prisonniers du département de profiter des mêmes activités. Ceux de Crozon demandent, pour la première fois en 1917, l'aménagement d'une bibliothèque⁵⁷. Pourtant, cette apparente liberté reste étroitement surveillée par les autorités qui choisissent rigoureusement les thématiques abordées dans les œuvres des internés. Ces derniers développent alors des stratégies de contournement.

⁵⁷ ADF, 9R20. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 10 juillet 1917.

A. L'organisation d'enseignements

En septembre 1916, plusieurs internés demandent, sous la plume du professeur et directeur de l'école de langues allemand Hans Goebel, et avec le soutien de l'ambassade des États-Unis, l'autorisation de pouvoir organiser des cours de « langues vivantes, sciences commerciales et autres » ouverts à tous les internés de l'Île Longue, et dont la pratique a été autorisée par le gouvernement français et expérimentée dans d'autres camps⁵⁸. Si cette dernière semble donc courante, le grand nombre d'internés qui suivent les cours dispensés à l'Île Longue participent à la singularité du camp. Lors des négociations avec les autorités, près de 700 d'entre eux, soit environ 46% du nombre moyen d'internés sur une année, se disent intéressés par cette activité⁵⁹. Dès lors, le succès de ces cours oblige les internés à les organiser de manière rigoureuse.

Ils ont principalement lieu dans les baraquements des prisonniers et dans la bibliothèque par manque de place. Les locaux du camp, déjà pourvus de huit baraques Adrian, ne peuvent, en effet, plus accueillir de baraquements supplémentaires destinés aux diverses activités des prisonniers⁶⁰. Pourtant, le planning des cours dispensés dans le camp témoigne de l'attractivité de ces enseignements⁶¹. Du lundi au samedi, plus de cinquante internés dispensent près de 103 cours d'une durée d'une heure aux camarades qui souhaitent développer des compétences dans les disciplines proposées. La pluridisciplinarité de l'offre explique également la réussite de cette initiative. Les cours de langues sont mis à l'honneur. Les cours d'allemand, d'anglais, de français, d'italien, d'espagnol et de turc représentent, en effet, près de 63% de l'offre. Cette omniprésence explique le fait que presque un tiers des cinquante ouvrages qui forment la bibliothèque entre octobre 1917 et avril 1918 sont des manuels de langue⁶². La cohabitation entre des internés qui ne parlent pas la même langue peut aussi avoir encouragé les organisateurs à mettre en place un apprentissage des langues parlées dans le camp. Les autres enseignements sont majoritairement économiques, scientifiques ou proposent des formations techniques de qualité, telles que la construction de

⁵⁸ ADF, 9R25. Lettre de Hans Goebel au préfet du Finistère, 9 septembre 1916.

⁵⁹ ADF, 9R25. Lettre d'Albert Otto Lowe à l'ambassadeur des États-Unis à Paris, 25 septembre 1916.

⁶⁰ ADF, 9R25. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, octobre 1916.

⁶¹ ADF, 9R25. *Plan der Unterrichts und Vortragskurse*.

⁶² Voir annexe 2d.

machines, qui ont contribué à la domination de l'industrie allemande avant l'éclatement du conflit⁶³.

L'étendue de cette offre n'est réalisable que grâce aux diverses professions des internés. La liste des internés qui dispensent des cours montre que les compétences liées à leur métier sont étroitement liées à la discipline qu'ils enseignent⁶⁴. Les commerçants, dont la profession est rythmée par les voyages et les échanges, excellent dans les langues. L'origine géographique des prisonniers coïncide également avec les langues qu'ils enseignent. Si les langues européennes sont maîtrisées par les prisonniers allemands et autrichiens, le turc est en revanche enseigné par l'ottoman Medhy Ismelt et l'ingénieur allemand Karl Wilhelm Hubert Doetsch, ayant probablement appris la langue lors de ses voyages en Afrique. De plus, le profil social détermine le rôle des internés dans l'organisation des enseignements. Une hiérarchie sociale similaire à celle de la société allemande se reproduit dans le camp et permet aux élites économiques et culturelles de diffuser leur savoir. Sur les 51 professeurs, 43% sont commerçants et 31% exercent leur métier d'origine. Les autres internés sont ingénieurs, peintre-artistes, journalistes et juristes. Dans la brochure qui présente les enseignements proposés par les internés qui organisent cette activité, ces derniers revendiquent la volonté de contribuer à l'élargissement du savoir de tous les prisonniers⁶⁵. D'après Nicolas Mariot, ce phénomène n'est pas surprenant. Dans les cas des intellectuels français partis combattre, ces derniers ont cherché à éduquer et guider le peuple. Afin de pallier leurs défauts physiques qui leur portaient préjudice au combat et de se rapprocher des soldats, ils ont progressivement organisé des séances de lectures avec les livres qu'ils recevaient⁶⁶. À l'Île Longue, le sentiment d'inutilité à la communauté et l'oisiveté grandissante les ont encouragés à développer des divertissements qui, en même temps d'occuper leurs camarades, les laissent libres de diffuser leur projet à caractère éducatif, qui apparaît comme une réussite.

Un an après la mise en place des enseignements, leur succès encourage les intellectuels à l'origine du projet à profondément modifier leur projet. D'une part, il s'exporte en dehors du camp puisque des internés sont envoyés dans le camp de Kerbénéat pour faire

⁶³ Michel HAU, *Un siècle d'histoire industrielle en Allemagne (1880-1970): industrialisation et sociétés*, op. cit, pp. 12-18.

⁶⁴ ADF, 9R25. « Études et noms des professeurs ».

⁶⁵ ADF 9R32, *Das Unterrichtswesen auf Île Longue*, 1918. Voir annexe 4d.

⁶⁶ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, op. cit, pp. 341-365.

profiter d'autres prisonniers de leurs compétences⁶⁷. Cette diffusion massive du savoir témoigne de l'influence d'une minorité d'internés sur l'encadrement culturel de leurs camarades internés dans le même département. D'autre part, à partir de 1918, l'objectif du projet devient plus ambitieux. Dans la brochure parue en 1918, les organisateurs parlent d'une « université populaire » et font clairement référence au modèle universitaire allemand qu'une partie d'entre eux a connu avant la guerre. À l'exception du public qui est plus varié, son fonctionnement est similaire à celui d'une université et a pour objectif de faire connaître le système à la grande majorité d'internés qui n'ont pas reçu de formation universitaire. Des conférences sont données par des prisonniers spécialistes des disciplines enseignées et quarante professeurs enseignent 59 disciplines tout en respectant un programme défini pour chacune d'entre elles. Mais elles restent strictement élitistes et les disciplines généralement absentes des universités sont également exclues du projet. L'artisanat est, par exemple, mis en avant lors d'expositions organisées par le comité de secours du camp, mais est absent de cette formation. S'il est difficile d'estimer le taux de participation des prisonniers issus des milieux les plus populaires à ces enseignements ouverts à tous les niveaux, leur intégration dans cette université peut avoir été ainsi compromis par l'absence de maîtrise des codes sociaux de ce monde. Les « internés-étudiants » apprennent, en effet, les mêmes méthodes que les étudiants des universités germaniques et sont tenus, à la fin de chaque semestre, de passer des examens finals qui font appel à une certaine rigueur et un esprit universitaire⁶⁸. Grâce aux cours par niveau, certains prisonniers découvrent le système universitaire et stimulent une curiosité pour des disciplines qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de découvrir dans leur vie d'avant-guerre. Pour eux, leur expérience de captivité apparaît comme une chance de s'élever socialement. Les organisateurs des enseignements ont conscience de cet enjeu, lorsqu'ils justifient la légitimité des examens par la nécessité de continuer à travailler (« *Weiterarbeiten* »)⁶⁹. Cet enjeu témoigne d'une certaine inquiétude des prisonniers quant à leur réintégration dans la vie sociale, après que leur carrière ait été interrompue par la captivité. Les intellectuels se présentent alors comme les garants de leur réinsertion sociale. En février 1918, l'ingénieur Walter Grabow explique l'intérêt de former l'esprit des internés qui, éreintés par leurs conditions de détention, risquent de « retourner chez [eux] las de corps et de d'esprit,

⁶⁷ Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit., p. 288. Voir annexe 1a.

⁶⁸ Voir annexe 4d.

⁶⁹ ADF 9R32, *Das Unterrichtswesen auf Île Longue*, 1918, p. 29.

incapables de fournir n'importe quel travail sérieux »⁷⁰. Épargnés par la mort de masse, les internés doivent se préparer « à aider à reconstruire [leur] prospérité économique, au nom de [leur] patrie, de [leur famille] et de eux-mêmes ». Pour les intellectuels, l'absence des internés au front doit être compensée par une formation physique et intellectuelle qui servira à la reconstruction du pays. Pourtant, des limites semblent nuancer la réussite de cette démocratisation du savoir. Par exemple, les exercices donnés aux internés requièrent la possession de plusieurs manuels. Si quelques publications de l'ouvrage de référence sont souvent disponibles à la bibliothèque, les internés doivent se le procurer d'une autre façon. Ceux qui disposent suffisamment d'argent peuvent ainsi les acheter ou demander à leurs proches de les mettre dans leur colis, tandis que les plus pauvres ne peuvent subvenir à ce besoin et sont, *de facto*, exclus de cette activité. Cependant, la diversité des activités culturelles multiplie les chances de contribuer à l'enrichissement culturel d'un public de prisonniers éloigné du monde intellectuel.

B. Les spectacles

La constitution d'un orchestre

L'une des photographies retrouvées dans le carnet personnel de l'employé de commerce allemand, Helmut Felle, témoigne de la richesse culturelle du camp⁷¹. Elle montre, au second plan, les comédiens sur scène lors de la représentation de la comédie *Alt Heidelberg*, ville réputée pour son université spécialisée dans les lettres et la philosophie. Au premier plan, un orchestre de sept hommes participe à la mise en scène de la pièce. Leur équipement révèle les moyens exceptionnels mis en œuvre pour la création d'un orchestre. L'un des musiciens possède, en effet, un violoncelle, tandis que les quatre autres ont des violons. Étant donné que les prisonniers sont fouillés à leur arrivée au camp et que seule la possession d'affaires de première nécessité est tolérée, aucun d'entre eux n'a pu garder son instrument. En revanche, les comités de secours ont joué un rôle considérable dans l'acquisition des livres et autres objets essentiels aux activités intellectuelles des prisonniers. En janvier 1918, le comité du camp obtient du préfet du Finistère l'autorisation, pour l'éditeur

⁷⁰ *Die Insel Woche*, « Welche Aufgabe haben wir Zivilkriegsgefangenen in diesem Kriege ? », n°47, 24 février 1918, p. 2. Traduction de l'interprète disponible, ADF, 9R4, « Quelle est la tâche des internés civils dans cette guerre ? ».

⁷¹ Voir annexe 5b.

allemand Elert Seemann, de louer une contrebasse envoyée de Paris⁷². Toutefois, le transport, l'achat et l'entretien des instruments restent à la charge des internés qui ont, par exemple, investi dans un piano depuis décembre 1916⁷³.

En plus de sa participation dans les pièces de théâtre, l'orchestre organise, dès 1915, des concerts qui ont régulièrement lieu dans la salle de réunion située dans l'une des baraques Adrian du camp ou dans la cantine. La chronique *Musik* du journal *Die Insel Woche* annonce le programme de ces concerts, dont l'entrée est, soit gratuite, soit de quelques francs qui sont ensuite reversés aux internés nécessiteux. Ces programmes révèlent l'omniprésence de la culture germanique dans le camp. La musique jouée appartient au registre classique signé par les grands compositeurs allemands et autrichiens des XIX^e et XIX^e siècles, à l'image de Franz Schubert et de Johann Strauss⁷⁴. La pratique d'instruments de musique et ces choix laissent entendre que la vie culturelle du camp est dominée par une élite germanophone, probablement fière de mettre en avant le patrimoine de son pays et d'imposer ses goûts musicaux. La musique classique est, en effet, écoutée lors de concerts symphoniques qui ont principalement lieu dans les grandes villes européennes et attirent les milieux les plus aisés d'Allemagne. La pratique du piano, dont la maîtrise est réservée à une infime partie de la société, confirme l'omniprésence des pratiques de l'élite dans le camp⁷⁵. S'il est difficile de connaître le profil du public qui assiste à ces représentations, la musique représente toutefois une détente pour l'ensemble des internés qui oublient, durant un temps, leur internement loin de leur patrie. Mais la richesse de la vie culturelle propose d'autres activités aux prisonniers qui ne se passionnent pas pour la musique. Le théâtre constitue une deuxième issue pour leur évasion spirituelle.

Les représentations théâtrales

Outre la possibilité de suivre des enseignements dispensés par des spécialistes et d'écouter de la musique classique, les prisonniers peuvent également cultiver leur esprit en se rendant aux représentations théâtrales organisées en fin de journée dans la cantine. Au début, les prisonniers obtiennent le droit de former une troupe grâce à leur projet caritatif. L'objectif

⁷² ADF, 9R25. Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 27 janvier 1918.

⁷³ ADF, 9R8bis. Lettre du sous-préfet de Brest au chef du dépôt de l'Île Longue, 9 décembre 1916.

⁷⁴ Voir annexe 4e.

⁷⁵ Didier FRANCFORT, *Le chant des nations: musiques et cultures en Europe, 1870-1914*, Paris, Hachette Littératures, 2004, 462 p.

premier des représentations est, en effet, de récolter de l'argent grâce à la vente de billets et de bière, dans le but d'organiser une fête de Noël aux internés les plus démunis⁷⁶. Mais ces représentations théâtrales, semblables à des spectacles, permettent également aux prisonniers, par le divertissement, de se rappeler leur patrie.

À l'aube de la guerre, le théâtre n'est pas une activité exclusivement réservée aux élites. Les classes sociales populaires ne se désintéressent pas de cette pratique qui n'implique pas la maîtrise de compétences particulières, telles que la lecture. La composition de la troupe, qui accueille près de 80 comédiens, est alors hétérogène, bien que les professions ouvrières et agricoles ne représentent que 14% des profils des comédiens. Toutefois, l'étude des pièces jouées dans les théâtres de Paris, Londres, Berlin et Vienne montre l'existence d'une dimension sociale du spectacle⁷⁷. Les élites se tournent davantage vers le théâtre classique qui prolifère dans les grandes villes, tandis que les classes populaires, dont les goûts diffèrent en fonction de leur statut social, préfèrent l'opérette, les revues et les farces⁷⁸. Le théâtre est également géographiquement ségréguant. L'offre est particulièrement importante à partir des années 1860 dans les grandes capitales européennes, alors que les représentations dans les campagnes se font plus rares. S'il est difficile de connaître le profil du public qui vient assister aux représentations de la troupe du camp, ou de savoir s'il y a eu des tentatives de concurrence aux représentations présentées par la troupe allemande du camp, l'entrée à 1,60 franc exclu les internés les plus démunis, bien qu'ils soient au cœur du projet caritatif de la troupe. En s'adressant à un public qui dispose de moyens, la pratique du théâtre dans le camp reste donc élitiste et n'a pas forcément pour vocation d'instruire les internés. Toutefois, d'importants moyens sont mis en œuvre pour attirer un maximum de spectateurs. Les photographies retrouvées dans le journal de l'interné Helmut Felle montrent l'important matériel dont disposent les comédiens⁷⁹. Elles montrent la mise en scène des pièces *Die versunkene Glocke*, *Alt Heildeberg* et *Die Medaille* et laissent supposer que les prisonniers utilisent les rares objets dont ils disposent pour mettre en scène les pièces, à l'image de leur costume de ville personnel qui fait office de tenue principale. Mais les décors et la présence de quelques costumes, notamment de robes de femmes, fabriqués dans l'enceinte du camp ou envoyés dans des colis par l'intermédiaire des comités de secours, témoignent de

⁷⁶ ADF, 9R32. Lettre du comité de secours de l'Île Longue au préfet du Finistère, 19 novembre 1916.

⁷⁷ Christophe CHARLE, *Théâtres en capitales: naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne, 1860-1914*, op. cit.

⁷⁸ À titre d'exemple, voir Jeanne MOISAND, « Entre tréteaux et barricades. Théâtre et mobilisation ouvrière à Barcelone, 1868-1909, Actes de la recherche en sciences sociales, 2011/1, n° 186-187, pp. 42-57.

⁷⁹ Voir annexes 5b et 5c.

l'investissement des comédiens. Leur implication dans cette troupe semble avoir payé puisque la réussite fut telle, qu'elle contribua à sa propre disparition. Dès 1917, Helmut Felle écrit dans son carnet que « le succès fut total. La mise en scène était excellente et s'améliorait de plus en plus au fil du temps, lorsque plusieurs artistes étaient en concurrence sur l'aménagement de la scène ». En mai 1918, il annonce « qu'en raison d'un conflit interne, le théâtre a arrêté les représentations »⁸⁰. Au fil des représentations, l'intervention de plusieurs autres prisonniers qui n'appartenaient pas à la troupe a, certes, enrichi le programme, mais elle a également nourri plusieurs divergences.

D'autres prisonniers ont, en effet participé, en amont, au succès de la troupe en mettant à contribution leurs compétences. Le théâtre apparaît alors comme l'activité intellectuelle qui regroupe l'ensemble des savoirs des internés. Plusieurs corps de métiers ont participé à la réalisation des représentations théâtrales. Premièrement, l'orchestre contribue au succès des représentations qui participent à la mise en place d'un cercle de sociabilité entre les différents protagonistes de la vie culturelle du camp. Deuxièmement, quelques éléments du décor de *Alt Heidelberg*, tels que les chaises, semblent avoir été confectionnés par les artisans⁸¹. Troisièmement, les artistes du camp ont aussi pris part à cette activité en réalisant les prospectus publicitaires des futures représentations et concerts. Les dessins des peintres allemands Max Pretzfelder et Leo Primavesi, en lien avec le sujet de la pièce, sont régulièrement mis en avant en apparaissant sur la première page des prospectus, tandis que les deuxième et troisième pages annoncent les œuvres jouées et le casting⁸². Ces prospectus sont édités dans l'imprimerie du camp grâce aux lithographes allemands Paul Weigt et Johann Ohmen. De plus, le journal du camp parfait la communication de la troupe de théâtre en lui accordant des chroniques régulières. Ces contributions participent à l'uniformisation de la vie culturelle du camp, dominée par les intellectuels et les élites.

La plupart des comédiens de la troupe partagent effectivement des traits sociaux communs. Sur les 71 membres de la troupe, la plupart proviennent de l'élite commerciale et culturelle allemande. Seuls onze comédiens appartiennent aux catégories agricoles et ouvrières et leur apparition est plus rare, souvent cantonnée à de seconds rôles. Les intellectuels exercent une domination culturelle par le haut grâce à la présence de quelques

⁸⁰ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

⁸¹ Voir annexes 5b et 5c.

⁸² Voir annexe 4h.

spécialistes de l'encadrement culturel. Le comédien et futur réalisateur autrichien Georg Wilhelm Pabst met en scène la majorité des pièces, aidé du président de la troupe, le docteur hongrois Louis Léon Manheim. Parmi les 24 acteurs qui participent le plus aux représentations, tous proviennent de l'élite culturelle ou économique. Le théâtre participe ainsi au maintien de la hiérarchie sociale allemande du début du XX^e siècle et contribue à la mise en avant de « meneurs de jeu » qui, à travers leur participation aux représentations, contribuent à faire perdurer leur succès⁸³. Bien que ce cercle soit relativement fermé, ces individus deviennent, dans le contexte spécifique de la captivité, de véritables intellectuels qui s'engagent dans la vie du camp et diffusent, à travers l'organisation d'activités, leurs propres idéaux tout en essayant de se rapprocher des préoccupations de l'ensemble des internés.

Parmi les 26 prospectus que nous possédons⁸⁴, la majorité des pièces présentées sont des comédies et des farces écrites par de célèbres dramaturges allemands et autrichiens des XIX^e et XX^e siècles, tels que Arthur Schnitzler⁸⁵ et Ludwig Thoma⁸⁶. La censure exercée dans le camp semble avoir été effective car aucune d'entre elles n'évoquent la guerre, ni ne propagent d'idées francophobes. Les internés reproduisent alors les mêmes genres de représentations présentées à Vienne et inspirées des succès de Berlin et de Paris. En 1900, les théâtres viennois proposent principalement des farces, des opéras comiques, des pièces de genre et des drames⁸⁷. Une attention particulière est donnée aux intrigues amoureuses sur fond de régions allemandes, qui rappellent la patrie des internés. Ces thèmes intéressent une majorité de prisonniers, toutes classes sociales confondues, qui partagent la nostalgie de leur patrie. L'exemple de la pièce *Alt Heidelberg*, écrite par le dramaturge Wilhelm Meyer-Förster en 1903 et régulièrement jouée de mars 1917 à mars 1918, témoigne de ces multiples attentes du public de l'Île Longue. Célèbre comédie, la pièce met en scène un prince héritier venu étudier à l'université d'Heidelberg. Éduqué à la cour, il prend goût à la vie étudiante et vit une histoire d'amour avec une serveuse. Mais, lorsque quatre mois après son arrivée, son père tombe malade, il est sommé de retourner à la cour pour gouverner et se marier avec une

⁸³ Christophe CHARLE, « Sociétés du spectacle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2011/1, n°186-187, p. 4-11.

⁸⁴ Disponibles aux ADF, 9R32.

⁸⁵ Arthur Schnitzler (1862-1931) est un écrivain et médecin autrichien contemporain de la guerre. Ses pièces s'attachent à représenter le monde d'avant guerre et évoquent principalement la sexualité, l'antisémitisme et la psychanalyse.

⁸⁶ Ludwig Thoma (1867-1921) est un dramaturge allemand connu pour ses caricatures de la vie bavaroise et sa participation au journal satirique *Simplicissimus*. Pendant la guerre, ils intègrent les secours paramédicaux présents sur le front est. En 1917, il adhère au *Deutsche Vaterlandspartei*.

⁸⁷ Christophe CHARLE, *Théâtres en capitales*, op. cit, p. 229.

femme de son rang. Le jeune prince se plonge alors dans la nostalgie de son séjour à Heidelberg. La mise en scène de cette pièce est particulièrement soignée dans le but de rappeler la beauté de la patrie. Sur le prospectus qui annonce la représentation, les intellectuels-administrateurs de la troupe, ont choisi de mettre en avant les paysages d'Heidelberg, susceptibles d'attirer un grand nombre de prisonniers. Un dessin, présenté en première page et probablement réalisé par Max Pretzfelder ou Leo Primavesi, représente le château médiéval de la ville qui fut la résidence de plusieurs électeurs palatins jusqu'au XVII^e siècle⁸⁸. Nous retrouvons le même décor sur scène avec un arrière plan de la ville dominée par le château. La bouteille de vin, placée sur la table, rappelle les imposantes caves princières de l'édifice⁸⁹. Les intellectuels combinent alors leurs objectifs avec ceux des autres internés. En leur offrant la possibilité d'aller voir une pièce qui répond aux besoins de renouer avec la patrie, les intellectuels continuent de placer le savoir au cœur de leur projet. Fondée en 1386, l'université d'Heidelberg est, en effet, l'une des plus anciennes d'Allemagne et symbolise le rayonnement de la culture allemande en Europe⁹⁰. Dans l'imaginaire des spécialistes français de l'éducation, la qualité du système scolaire et universitaire allemand a grandement participé à la victoire allemande de 1871 en proposant une formation morale et civique, favorable à la création d'un sentiment patriotique. Dès lors, plusieurs universitaires français partent l'étudier et l'Allemagne devient un modèle de supériorité intellectuelle qu'il faut égaler, au risque de mettre en péril la culture française dans un avenir incertain⁹¹. Les intellectuels reprennent ainsi des codes culturels d'avant-guerre et les adaptent à la captivité, sur fond d'une opposition entre leur culture et celle de l'ennemi.

En outre, les activités culturelles répondent à des besoins plus profonds qui touchent l'ensemble des internés. Le manque de la patrie et la solitude sont particulièrement présents chez les internés. Les dessins réalisés par les internés artistes-peintres, et reproduits par l'imprimerie du camp *Die Insel-Drückerei* dans le journal et sur les brochures culturelles, montrent un certain intérêt pour l'environnement du camp. Dans la majorité des cas, ils représentent les baraquements situés à proximité de l'océan sous un ciel éclairci⁹². Ces sujets témoignent du paradoxe qui existe entre la réalisation de multiples activités et la solitude de

⁸⁸ Voir annexe 4h.

⁸⁹ Voir annexe 5c.

⁹⁰ Olaf PEDERSEN, *The first universities: « studium generale » and the origins of university education in Europe*, Cambridge, 1997, 310 p.

⁹¹ Christophe CHARLE, *La république des universitaires: 1870-1940*, Paris, Éd. du Seuil, 1994, pp. 23-43. Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, pp. 364-383.

⁹² Voir annexe 4i.

ces hommes. Par exemple, la couverture des premiers numéros du journal se caractérise par le dessin d'un homme, seul sur une île, lisant ce même journal⁹³. À l'inverse, plusieurs dessins montrent l'attractivité des activités du camp. L'un de dessins montre ainsi un interné ravi de s'occuper de la lithographie du camp⁹⁴. Ces activités, à la fois chronophages et insuffisantes pour combler tout le temps libre des internés, participent au sentiment d'éloignement de la patrie, souvent assimilée à la privation de la femme⁹⁵. Les parallèles entre la femme et la patrie font partie intégrante du processus de construction des identités nationales, avant même que la guerre n'éclate. Dans son carnet, Helmut Felle fait inconsciemment le lien entre la nostalgie de la patrie et le manque féminin : « Aucun sourire féminin n'est là pour nous réjouir, aucune bouche douce ne nous fait un signe. Seul le vent d'est nous apporte du réconfort, ce vent qui caresse notre patrie, le soleil qui brille sur nos êtres chers, les étoiles vers lesquelles, jadis, nous dressions le regard rempli de foi »⁹⁶. Dans l'imaginaire collectif, la femme symbolise, en effet, le corps de la nation qu'il faut absolument protéger de sa fragilité⁹⁷. Cette personnification est notamment visible lors des « atrocités allemandes » sur le territoire belge en 1914. La propagande insiste sur les actes de barbarie commis à l'égard des femmes et des enfants qui révoltent les populations alliées et perçoivent en ces représentations une atteinte physique et morale à la nation belge⁹⁸.

La privation sexuelle liée à cet éloignement est aussi réelle. Elle se fait ressentir à mesure que la captivité perdure. En mai 1918, un cas d'homosexualité est signalé par le comité de secours allemand du camp. L'interné hongrois Josef Kempfner, déclaré comme célibataire sur les fiches de renseignements, est présenté comme un « homosexuel militant, [qui] exerce une influence des plus néfastes sur un nombre hélas ! trop grand de ses camarades »⁹⁹. D'après les membres du comité, « il se considère comme une femme » et est soupçonné de se prostituer auprès de « nombreux adhérents ». Si 65% des internés sont déclarés comme célibataires, une très faible minorité doit se revendiquer homosexuelle.

⁹³ *Die Insel Woche*, n°1, 20 juin 1915, p. 1.

⁹⁴ *Die Insel Woche*, n°25, 23 septembre 1917, p. 4. Voir annexe 4j.

⁹⁵ Sur la sexualité en captivité, voir Fabien THÉOFILAKIS, « La sexualité du prisonnier de guerre. Allemands et Français en captivité (1914-1918, 1940-1948) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2008/3 (n° 99), p. 203-219.

⁹⁶ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

⁹⁷ Françoise THÉBAUD, « Penser la guerre à partir des femmes et du genre : l'exemple de la Grande Guerre », *Astériorion* [En ligne], 2 | 2004, mis en ligne le 05 avril 2005, consulté le 13 avril 2017.

⁹⁸ John N. HORNE et Alan KRAMER, *1914, les atrocités allemandes: la vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, op. cit.

⁹⁹ ADF. Lettre des comités de secours allemand et austro-hongrois des internés civils de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 10 mai 1918.

Pourtant, si de nombreux scandales homosexuels ont touché les milieux politiques et militaires allemands avant la guerre, notamment avec l'affaire Harden-Eulenburg en 1907, l'homosexualité devient, dans les milieux mondains, bourgeois et intellectuels, une nouvelle forme de sexualité qui n'est plus perçue comme une déviance. En Europe, de fortes minorités homosexuelles, toutefois cantonnées aux grandes capitales, comme Paris et Berlin, se développent, à l'image de la *Wissenschaftlich-humanitäres Komitee*. La guerre a accéléré, parfois malgré elle, le processus de prise de conscience identitaire de cette communauté. Au début du conflit, l'homosexualité s'inscrit dans l'opposition entre la culture et la barbarie. Elle est perçue par les Alliés comme un vice venu d'Allemagne dont il faut limiter l'influence. Mais la durée de la guerre va jouer un rôle dans l'affirmation et la normalisation de l'homosexualité qui ne touche pas seulement le stéréotype de l'homme efféminé. Plusieurs cas d'homosexualité sont ainsi décelés en captivité, à l'image d'Aladár Kuncz qui évoque dans son récit autobiographique l'amour d'un interné pour un autre comparé à de la folie par ses camarades¹⁰⁰, mais aussi dans les tranchées. Pour certains soldats, la société des tranchées leur octroie un épanouissement sexuel qu'ils ne peuvent se permettre d'avoir librement dans la société civile. Pour d'autres, elle leur révèle des attirances qu'ils n'avaient alors jamais éprouvées. Les conséquences de la durée de la guerre participent, dans une certaine mesure, à l'affirmation de leur identité, à travers la remise en cause du modèle familial patriarcal et l'augmentation du nombre de divorces, bien que les homosexuels continuèrent d'être considérés comme des criminels¹⁰¹. Les mêmes phénomènes sont visibles pour les prisonniers pour lesquels la captivité de longue durée conduit, soit à des déviances sexuelles, souvent expliquées par l'absence de rapports sexuels, soit à une affirmation de leur identité sexuelle¹⁰². Le théâtre se présente alors comme une activité qui permet de revendiquer son identité.

Le théâtre dépasse, en effet, sa fonction première de divertissement. Comme l'ensemble des activités auxquelles participent les prisonniers, il contribue à leur évasion spirituelle en leur permettant d'oublier les difficultés de la captivité et en les rapprochant les uns des autres, malgré la différence de leur parcours. Dans le témoignage de l'employé de commerce allemand Helmut Felle, l'excitation qui se répandait chez les prisonniers à l'annonce d'une nouvelle représentation était toujours à son comble. Selon lui, « un nouveau

¹⁰⁰ Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, *op.cit.*, p. 283.

¹⁰¹ Sur l'homosexualité et la guerre, voir Florence TAMAGNE, *Histoire de l'homosexualité en Europe: Berlin, Londres, Paris : 1919-1939*, Paris, Éd. du Seuil, 2000, pp. 23-45.

¹⁰² Gwénola RICORDEAU, « Enquêter sur l'homosexualité et les violences sexuelles en détention », *Déviance et Société*, 2/2004 (Vol. 28), p. 233-253.

monde s'ouvrait devant nous, qui prenait fin brusquement, lorsqu'au début du crépuscule, nous devons regagner nos mornes baraques sans lumière, pour nous laisser tomber sur nos minces sacs de paille écrasés »¹⁰³. D'après Christophe Charle, les représentations théâtrales produisent un « lien collectif » temporaire entre les différents publics¹⁰⁴ qui, à l'Île Longue, est entretenu par l'oisiveté née de la captivité et une certaine nostalgie de la patrie. Ces deux facteurs participent à la création d'une identité et d'une expérience de guerre communes. En outre, au-delà de l'évincement temporaire de l'ennui et du souvenir de la patrie qui tient à cœur les internés, le succès des représentations théâtrales est aussi lié au fait qu'elles sont jouées en France, dans le cadre spécifique de la captivité, qui peut paradoxalement offrir un regain de liberté, voire être un facteur émancipateur d'une identité autrefois cachée. Malgré la censure exercée dans un contexte de guerre, les prisonniers peuvent davantage jouir de cette liberté en France où la censure théâtrale a pris fin en 1906, contrairement à l'Allemagne où elle est encore effective. De plus, le théâtre participe à l'affirmation des multiples identités revendiquées par les prisonniers. En l'absence de témoignage de l'interné Josef Kempfner, accusé d'être homosexuel par le comité de secours allemand, il est difficile de comprendre la signification des rôles qui lui ont été attribués. Pourtant, lors de ses trois apparitions sur la scène du camp, il endosse constamment le rôle d'une femme. Cette attribution trouve certainement ses origines dans le choix du comédien qui affirme son identité, mais également dans celui de toute la troupe pour son jeu talentueux dans ce genre de rôle. Lors des représentations théâtrales, certains comédiens endossent pourtant des rôles de femmes qui les obligent à se déguiser. Bien que le théâtre germanique se distingue de celui de Paris et de Londres par la présence de grandes actrices, telles que Charlotte Birch-Pfeiffer (1799-1868), l'interprétation des rôles féminins par des hommes est une pratique courante dans le monde du spectacle du début du XX^e siècle¹⁰⁵. L'analyse des prospectus distribués lors des représentations montre toutefois que seule une poignée d'entre eux interprètent des rôles féminins, à l'image des internés Friedrich Barkowsky, Wilhelm Von Bogen et Georg Sauter. S'ils sont « particulièrement doués » pour ce genre de rôle¹⁰⁶, certains comme l'intellectuel Josef Kempfner semblent s'être, dans une certaine mesure, impliqués dans la troupe de théâtre

¹⁰³ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

¹⁰⁴ Christophe CHARLE, *Théâtres en capitales*, op. cit., p. 11.

¹⁰⁵ *Ibid*, p. 195.

¹⁰⁶ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

afin de revendiquer leur identité homosexuelle, dans un cadre qui échappe à la répression juridique de l'homosexualité. En réalité, si certains prisonniers perçoivent le travestissement comme un moyen d'éloigner l'homosexualité du camp en suscitant un désir déguisé pour le sexe opposé, le théâtre apparaît comme un moyen de lutter contre l'anormalité de l'homosexualité¹⁰⁷. Des pratiques similaires sont également visibles dans les camps de prisonniers allemands aux États-Unis durant la Seconde Guerre mondiale, dans lesquels le travestissement dans le cadre de représentations théâtrales, mais également pour satisfaire leurs besoins sexuels, est jugé décent¹⁰⁸.

Les activités culturelles apparaissent ainsi essentielles à la captivité des internés car elles recréent une impression de « chez soi ». Mais leur portée dépasse le divertissement et permet d'affirmer, pour certains, leur position sociale et pour d'autres, de révéler une partie de leur véritable identité. D'autres activités, telles que la lecture, contribuent également à leur équilibre psychique.

C. Une bibliothèque démesurée

Autorisés à lire les journaux publiés par les pays de l'Entente qu'ils reçoivent dans leurs colis, sauf si cette activité occasionne « du désordre et de l'indiscipline à l'intérieur du dépôt »¹⁰⁹, et à acheter les principaux journaux français et britanniques à l'image du *Journal* ou du *Daily Mail*¹¹⁰, les prisonniers s'adonnent à des lectures étroitement surveillées par les autorités. Afin de compenser l'interdiction de posséder des journaux édités par les Empires centraux, qui pourraient engendrer un soulèvement patriotique des internés, les intellectuels participent à la création d'une bibliothèque qui présente l'avantage de diversifier la lecture des internés, tout en offrant aux autorités les moyens de la contrôler.

En mars 1916, le ministre de la Guerre autorise l'usage d'un baraquement destiné à accueillir une « bibliothèque et une salle de récréation et d'instructions »¹¹¹. Au fil de la guerre, cette bibliothèque va accumuler plus de 5.500 ouvrages aux thématiques diverses.

¹⁰⁷ Iris RACHAMIMOV, « Seuils et transgressions : infractions aux normes sociales dans les camps d'internement de la Première Guerre mondiale », dans Anne-Marie PATHÉ et Fabien THÉOFILAKIS (dirs.), *La captivité de guerre au XXe siècle: des archives, des histoires, des mémoires*, Paris, Armand Colin, 2012, pp. 106-117.

¹⁰⁸ Matthieu REISS, « Des nazis à moitié nus : masculinité et genre dans les camps de prisonniers de guerre allemands aux États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale », dans *Ibid.*

¹⁰⁹ ADF, 9R2. Circulaire n°71 du ministre de l'Intérieur aux préfets, 26 novembre 1915.

¹¹⁰ ADF, 9R4. Liste des journaux qui sont vendus au camp de l'Île Longue, 8 décembre 1916.

¹¹¹ ADF, 9R32. Lettre de l'Alliance Universelle des Unions Chrétiennes des Jeunes Gens au chef du dépôt de l'Île Longue, 17 mars 1916.

Dans le camp d'Holzminden, l'un des plus grands camps d'Allemagne, dont les structures sont comparables à celles de l'Île Longue, la bibliothèque accueille près de 7.000 ouvrages¹¹². Cette collection au contenu démesuré pour un camp de prisonniers est unique dans le Finistère et correspond à l'œuvre de la collaboration entre les prisonniers et les comités de secours. Un article intitulé *Unsere Lagerbücherei* (« Notre bibliothèque de camp »), publié en avril 1917 dans le journal *Die Insel Woche*, explique l'origine de cette bibliothèque et son succès¹¹³. Si les envois des comités de secours et la fusion des stocks des camps d'Uzès, d'Aurillac et de l'Île de Sieck contribuent grandement à son enrichissement, ses multiples et nouvelles acquisitions sont l'œuvre de la solidarité entre les prisonniers qui ont fait don de leurs livres. Certains d'entre eux se sont d'ailleurs profondément impliqués dans ce projet. En février 1917, la détermination du responsable de la bibliothèque, le libraire allemand Albert Otto Löwe, convainc le préfet de répondre favorablement à sa demande d'installation de nouveaux rayons¹¹⁴. Comme pour les bibliothèques des autres camps présents sur le sol français, les ouvrages qui les complètent proviennent des pays d'origine des internés. Les comités de secours allemands, autrichiens et hongrois ont ainsi contribué, grâce aux politiques de réciprocité, à l'enrichissement de cette bibliothèque. L'un des colis envoyé en janvier 1916 par la Croix-Rouge austro-hongroise au camp de l'Île de Sieck, situé dans le nord du Finistère, mentionne ainsi que « ces livres sont pour l'usage de tous, mais particulièrement pour les internés civils autrichiens et hongrois et devront servir à créer une bibliothèque »¹¹⁵. Cet objectif est un succès puisqu'au moment de la rédaction de l'article *Unsere Lagerbücherei* près de 50.000 ouvrages ont été empruntés entre le 1^{er} avril 1916 et le 31 mars 1917 et près de 250 livres sont échangés chaque jour. L'article présente également la bibliothèque comme un lieu ouvert à tous les prisonniers car « pour toutes les classes de culture, pour tous métiers, pour tous besoins elle a quelque chose à proposer ». Pourtant, si elle est effectivement ouverte à tous les internés, son accès semble, dans la pratique, exclu pour une partie d'entre eux.

L'absence d'influents comités de secours empêche les prisonniers de nationalités minoritaires de profiter d'ouvrages écrits dans leur langue natale. De plus, les principales correspondances évoquant les lectures des internés montrent que la lecture est une activité

¹¹² Claudine WALLART, « Déportation de prisonniers civils au «camp de concentration» d'Holzminden novembre 1916 - avril 1917 ». In: *Revue du Nord*, tome 80, n°325, Avril-juin 1998. 1914-1918, Guerre et occupation. pp. 417-448.

¹¹³ *Die Insel Woche*, « *Unsere Lagerbücherei* », n°2, 15 avril 1917, p. 1.

¹¹⁴ ADF, 9R32. Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 1^{er} février 1917.

¹¹⁵ ADF, 9R4. Lettre du chef du camp de l'Île de Sieck à la commission austro-hongroise, janvier 1916.

majoritairement pratiquée par les prisonniers issues de classes aisées. En août 1916, l'envoi d'un dictionnaire encyclopédique français-allemand est destiné à l'étudiant en électronique Adolf Burschel¹¹⁶. Le phénomène est similaire avec les prisonniers de guerre, où seuls les officiers et sous-officiers commandent des ouvrages spécifiques. La lecture leur est d'autant plus importante qu'ils ne sont pas autorisés à travailler contrairement aux soldats de troupes qui en ont l'obligation. A plusieurs reprises, en octobre 1916 et décembre 1917, le réformé sous-lieutenant de complément allemand, Wilhelm Berns, commande plusieurs ouvrages¹¹⁷. Toutefois, plusieurs de ses demandes sont refusées par les autorités. Les internés désireux de cultiver leur esprit, doivent en effet compenser leurs désirs avec les règles de la censure. Si l'envoi de livres aux internés est autorisé, les autorités françaises ne tolèrent pas pour autant tous les types d'ouvrages. Une censure stricte vise les colis des prisonniers qui contiennent généralement des livres. Les ouvrages du réformé Wilhelm Berns sont ainsi refusés car ils ont « à trait aux événements actuels ». L'interné avait, en effet, demandé des ouvrages stratégiques, tels que le recueil rassemblant les discours de Georges Clemenceau, intitulé *La France devant l'Allemagne*, qui peuvent nourrir des sentiments francophobes et créer des tensions avec les autres internés et les autorités¹¹⁸. La bibliothèque représente, au contraire, une structure officielle facile à surveiller pour les autorités. Les listes d'ouvrages, publiées dans *Die Insel Woche*, montrent qu'il s'agit principalement d'ouvrages destinés à la détente ou à l'enrichissement de la culture générale des internés. Les envois réguliers des ouvrages d'Arthur Conan Doyle présumant le fort intérêt des internés pour les romans policiers, tandis que les nombreux manuels d'apprentissage de langues confirment le sérieux des internés qui suivent les enseignements dispensés par les intellectuels¹¹⁹. Mais cette offre exceptionnelle présente ses limites. Sur cinquante livres qui complètent les rayons de la bibliothèque entre octobre 1917 et avril 1918¹²⁰, presque la moitié sont des romans de la littérature germanique que seuls les germanistes peuvent lire. En revanche, l'écriture apparaît comme une pratique plus libre d'accès.

Pour les prisonniers qui savent écrire, l'écriture représente, au même titre que le dessin, un moyen d'extérioriser les sentiments des internés qui ne peuvent parfois pas tout raconté sur les lettres censurées qu'ils écrivent à leurs proches. Certains d'entre eux possèdent

¹¹⁶ ADF, 9R32. Lettre du comité de Fribourg au chef du dépôt de l'Île Longue, 28 août 1916.

¹¹⁷ ADF, 9R8bis. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 17 octobre 1916.

¹¹⁸ ADF, 9R47. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, 16 décembre 1917.

¹¹⁹ Voir annexe 2d.

¹²⁰ *Die Insel Woche*, n°30, 28 octobre 1917. *Die Insel Woche*, n°37, 2 décembre 1917. *Die Insel Woche*, n°4, 27 avril 1918.

un carnet sur lequel ils écrivent leurs pensées et décrivent leur quotidien, à l'image de l'interné Helmut Felle, et dont le contenu pourra servir à l'écriture d'un roman autobiographique, comme celui de l'écrivain hongrois Aladár Kuncz¹²¹. D'autres s'expriment en écrivant des poèmes qui peuvent être publiés par le journal du camp. Plusieurs d'entre eux apparaissent ainsi sur la une. Ils évoquent les difficultés de la captivité et l'espoir d'une libération notamment lors de périodes charnières, telles que Noël où la nostalgie devient plus pesante¹²². La lecture et l'écriture constituent des recours particulièrement utilisés par les populations intellectuelles dans un environnement qu'elles ne connaissent pas. Les intellectuels se distinguent dans cette pratique en poursuivant leurs réflexions et les travaux laissés en l'état au moment de leur arrestation. La liste des affaires personnelles réexpédiées à la légation suisse de Paris, dressées en octobre 1918 pour les prisonniers ayant déjà quitté le camp, révèle l'importance qu'ils accordaient à cette activité. Près de 19 caisses contenant les « travaux scientifiques et graphiques » de 173 internés sont adressées à la censure française et à la Croix-Rouge de Francfort. Mais cette pratique n'est pas spécifique aux intellectuels de l'Île Longue¹²³. La réflexion autour de travaux célèbres a souvent débuté en captivité. C'est le cas de la thèse de Fernand Braudel qui trouve ses origines dans les camps de Mayence, puis de Lübeck, dans lesquels il était interné de juin 1940 à mai 1945¹²⁴. Nicolas Mariot a montré, dans le cas des intellectuels français envoyés sur le front, que la maîtrise de ces deux activités continuait de les distinguer des autres groupes sociaux. Comme pour les intellectuels de l'Île Longue, ces derniers se sont constitués des petites bibliothèques de front grâce à l'envoi de colis¹²⁵. De plus, au front comme à l'arrière, la guerre inspire les écrivains. En France et en Allemagne, la production sur ce sujet est dense dès 1914. La poésie connaît particulièrement un succès en Allemagne avec près de 1.000 poèmes recensés sur ce sujet pendant le conflit¹²⁶. À l'Île Longue, faute de réellement pouvoir diffuser leurs écrits à l'extérieur du camp, les intellectuels ont trouvé dans les activités culturelles qu'ils ont organisées, un moyen de diffuser leurs idées auprès de leurs camarades.

¹²¹ Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, *op. cit.*

¹²² Voir annexe 4f.

¹²³ ADF, 9R114. Lettre du comité de secours des internés civils allemands de l'Île Longue au ministre de l'Intérieur et ses annexes, 18 octobre 1918.

¹²⁴ Pierre DAIX, *Braudel*, Paris, Flammarion, 1995, 567 p. Sur les intellectuels et leurs travaux en captivité voir notamment Anne-Marie PATHÉ, Yann POTIN et Fabien THÉOFILAKIS, *Archives d'une captivité, 1939-1945: l'évasion littéraire du capitaine Mongrédien*, Paris, Textuel, 2010, 156 p.

¹²⁵ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, *op. cit.*, pp. 237-245.

¹²⁶ Elizabeth A. MARSLAND, *The nation's cause: French, English, and German poetry of the First World War*, *op. cit.*, pp. 2-32.

D. Les activités culturelles, moyen de diffusion de leurs idéaux

Les thématiques évoquées dans les écrits personnels et choisies pour les activités culturelles révèlent les principales préoccupations des intellectuels pendant leur captivité. À travers l'objectif déguisé de vouloir occuper l'esprit des internés, ils ont l'occasion de diffuser leurs propres idées, tant à l'intérieur du camp qu'à l'extérieur.

À l'intérieur du camp, les activités permettent à une partie des intellectuels de faire perdurer leur statut d'avant-guerre ou, pour d'autres, d'être l'occasion d'acquérir une influence inédite. Certains continuent ainsi de produire des œuvres et peuvent également transmettre leur savoir à des internés qui souhaitent se cultiver l'esprit pour, le plus souvent, échapper à l'oisiveté. Dans un article du journal *Die Insel Woche*, le comité ne se cache pas de cette intention. Selon ce dernier, « le zèle des artistes de ce camp, pour propager leurs idées autant que possible s'explique très bien par le fait que, enfermés dans un cercle étroit pendant des années, ils ont dû y renoncer. Une autre question est de savoir s'il existe ici un public capable de suivre leur cours d'idées »¹²⁷. Les intellectuels cherchent ainsi à recréer un réseau à l'intérieur du camp, un « *Lagernetz* », qui leur permet de se faire identifier par d'autres potentiels intellectuels. Dans le journal du camp, les rédacteurs multiplient les expressions accompagnées du nom « *Lager* », telles que « *Lagerbücherei* » (« bibliothèque de camp »), « *Lagerleben* » (« vie en captivité »), « *Lagerphilosophie* » (« philosophie en captivité »), qui témoignent de l'adaptation de ces intellectuels au milieu dans lequel ils sont contraints de vivre. Ils créent ainsi une « *Lagerkultur* », dont la diffusion dans le camp, mais également à l'extérieur, les aide à trouver leurs semblables et à créer une communauté de prisonniers susceptible d'améliorer leur sort et de remédier à l'avilissement intellectuel engendré par la captivité. Nicolas Mariot a démontré que les intellectuels français du front se comportent de la même manière. Si certains essayent, notamment au début de la guerre, de vainement s'intégrer à leur compagnie pour faire oublier leur statut et partager leur expérience avec d'autres combattants, la plupart développent des stratégies pour se rapprocher de gradés et de leur hiérarchie avec lesquels ils partagent des *habitus* similaires¹²⁸. Une fois le cercle formé, ils cherchent également à diffuser leurs idées et à éduquer le peuple, à l'image des intellectuels de l'Île Longue qui s'engagent pleinement dans la vie culturelle du camp. Leur

¹²⁷ *Die Insel Woche*, « *Einsame Menschen* », n°42, 24 février 1918, p. 2.

¹²⁸ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit, pp. 205-268.

initiative à la création d'un journal et d'enseignements concrétise cette volonté et renforce leur statut de « donneurs de leçons »¹²⁹. Mais les divergences nées lors de la suppression du journal du camp en 1918 remettent en cause le succès de ce travail et révèlent la présence de tensions sociales croissantes à mesure que la guerre perdure. La cristallisation des identités sociales éloigne ainsi les intellectuels de leur objectif à partir de 1918, qui échouent à créer un nouveau journal rassembleur.

De plus, les intellectuels se démarquent des autres prisonniers à travers leur tentative de créer un réseau avec l'extérieur du camp. Plusieurs d'entre eux ont, en effet, cherché à montrer qu'ils étaient, malgré la captivité, encore intellectuellement actifs en essayant de diffuser leurs œuvres réalisées en captivité. Les activités apparaissent alors comme une preuve de leur domination dans le camp dans lequel ils sont détenus. Le comité de rédaction du journal *Die Insel Woche* a, dès lors, essayé d'exporter les numéros en Allemagne. En janvier 1918, le rédacteur en chef demande ainsi aux autorités le droit de continuer à envoyer ces publications¹³⁰. Les raisons avancées par le rédacteur mettent principalement en avant le travail effectué par les initiateurs du projet. L'envoi d'exemplaires avant cette interdiction semble avoir montré leur désir « d'offrir une pâture littéraire à nos camarades, notre travail moral si salubre à bien des égards, furent hautement appréciés et dans notre pays et dans les différentes œuvres de secours aux prisonniers de guerre fonctionnant en pays neutre. L'envoi de notre journal avait, en outre, imprimé à notre camp un cachet spécial auquel nous tenions tant ». Les intellectuels recherchent ainsi la reconnaissance de leur engagement, à la fois des internés, mais également de leur patrie qu'ils continuent de soutenir en diffusant des idées patriotiques. D'autres intellectuels ont essayé de maintenir ou de créer leur propre réseau, dans un contexte où leur captivité représente un obstacle à leur liberté intellectuelle. En mai 1918, l'homme d'affaires allemand Andreas Otto Wild est autorisé à envoyer au directeur de la Bibliothèque Centrale des prisonniers de guerre allemands une « collection artistique de gravures représentant des silhouettes d'internés-acteurs et des copies de scènes jouées au théâtre de l'Île Longue »¹³¹. D'après Nicolas Mariot, les intellectuels entament, dans un milieu qu'ils ne connaissent pas, une « régression vers les habitus »¹³². Ils se replient alors sur les comportements les plus constitutifs de leur identité, à l'image de la pratique de la lecture et de l'écriture dans le but de préserver leur identité. Enfin, les comités de secours allemands ont

¹²⁹ *Ibid.*, pp. 351-356.

¹³⁰ ADF, 9R32. Lettre du rédacteur en chef du journal *Die Insel Woche* au préfet du Finistère, 19 janvier 1918.

¹³¹ ADF, 9R32. Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 4 mai 1918.

¹³² Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, *op. cit.*, pp. 205-268.

également cherché à entretenir ces réseaux de sociabilité en mettant en relation les prisonniers internés en France. Certaines de leurs œuvres sont rassemblées dans un magazine publié par le comité de secours qui est ensuite envoyé dans les camps¹³³. Il permet ainsi aux intellectuels d'être informés de l'activité de leurs semblables qui vivent une expérience similaire et de ne pas être ainsi exclus de leur milieu en recréant un réseau spécifique à leur captivité.

Ainsi, les internés intellectuels se retrouvent au cœur de l'organisation des activités culturelles présentes à l'Île Longue. À travers leur volonté de mettre en place une offre intellectuelle accessible à tous les internés et d'entamer des discussions tout au long de leur captivité avec les autorités pour la préserver, ils deviennent de véritables intellectuels qui s'engagent dans la vie du camp. Mais la nature de leur engagement ne leur confère pas le même statut. Les « intellectuels-administrateurs », issus de l'élite allemande, correspondent aux internés à l'initiative du projet. Ils endossent les responsabilités les plus hautes et encadrent les « intellectuels-suiveurs » qui participent au maintien des activités en les animant. Ces deux figures de l'intellectuel témoignent de l'influence de la captivité sur le parcours des internés. Les internés issus de l'élite commerciale et les classes moyennes, majoritairement présentes chez les intellectuels-suiveurs, endossent des fonctions culturelles qui ne font pourtant pas partie de leurs compétences professionnelles. Mais la collaboration avec plusieurs spécialistes, tels que les professeurs, contribue au succès de quatre activités qui voient le jour entre 1916 et 1917. Toutefois, cet engagement trouve rapidement ses limites. Si le théâtre se démarque par son accessibilité à toutes les classes sociales, la *Lagerkultur* proposée par le groupe requière des compétences culturelles germaniques que seule l'élite des internés maîtrise. Les internés les plus démunis, ceux qui ne maîtrisent pas les codes de ces pratiques, qui ne parlent pas allemand et qui ne savent ni lire, ni écrire, sont donc exclus. Ces limites ne sont pourtant pas des obstacles aux yeux des intellectuels qui voient en cette offre culturelle l'occasion de rassembler une multitude de profils de prisonniers autour d'une expérience de guerre similaire. Car leur engagement n'est pas sans intérêts. Un réseau de sociabilité, propre à la captivité, permet aux intellectuels d'acquérir une autorité morale dans le camp et de se faire connaître au-delà des barbelés, en montrant que leur esprit n'a pas été abruti par la captivité. Pourtant, leur projet n'est pas toujours une réussite. Comme dans les tranchées, l'enracinement dans la guerre crée un fossé social que les intellectuels n'ont pu anticiper. Cette image de « donneurs de leçons » est rapidement remise en cause par les

¹³³ ADF, 9R32. *Kriegsgefangenen Kunst* publié par le *Deutsche Kriegsgefangenenfürsorge* de Berne.

autorités et les internés. Le théâtre et la rédaction du journal sont ainsi progressivement interdits en 1918 et 1919, du fait de leur affranchissement des règles de censure qu'ils avaient négociées avec les autorités. S'il est difficile de savoir si le reste des internés est réceptif à leurs idées, cette nouvelle ligne directrice leur déplâit et révèle le fossé qui s'est créé entre les intellectuels et leurs camarades, pour lesquels les nouvelles réflexions philosophiques sont éloignées de la réalité du camp. Dès lors, l'expérience des intellectuels en guerre reste spécifique, tant par les relations qu'ils nouent avec les autres prisonniers, que celles qu'ils entretiennent avec les autorités.

CHAPITRE 3 : LES INTELLECTUELS FACE À LA GUERRE

Les engagements politiques et culturels des intellectuels dans le camp ont contribué à l'émergence d'une identité spécifique qui les distingue des autres prisonniers. Ils leur ont notamment permis de s'intégrer dans le camp, auprès d'internés qui ne partagent pas les mêmes pratiques sociales, et de faire perdurer un certain épanouissement intellectuel. Toutefois, ils deviennent toutefois plus difficiles à assumer auprès des autorités françaises qui peuvent percevoir les intellectuels comme des otages influents, susceptibles de faire pression sur les gouvernements ennemis. Pourtant, dans le cas du camp de l'Île Longue, les représailles à l'encontre des intellectuels se font rares, alors que leurs homologues détenus dans d'autres camps subissent régulièrement les conséquences des tensions diplomatiques franco-allemandes. Les relations entre les intellectuels et les autorités du camp apparaissent alors complexes et s'organisent autour d'une dynamique confiance-méfiance. Si l'engagement des intellectuels dans la vie du camp aide les autorités à le gérer, il peut également se révéler être un obstacle au respect de la discipline. Au fil de la captivité, une partie de ces intellectuels, que nous pouvons qualifier de « meneurs », en raison de leur volonté d'influencer leurs camarades à la dissidence, affirment des prises de position qui menacent leur sort. Pourtant, ces suspicions doivent être nuancées à l'Île Longue, où le rapport des intellectuels à la discipline est complexe et révèle des différences sociales dans la manière de rejeter la captivité. Trois comportements caractérisent l'attitude des 76 intellectuels du camp. Certains, que nous qualifierons « d'intellectuels conservateurs » respectent étroitement le règlement pour préserver leur influence et leur autorité. À l'inverse, une partie des « intellectuels-administrateurs », censés entretenir de bonnes relations avec les autorités pour le maintien des activités culturelles, apparaissent paradoxalement comme des « intellectuels militants », farouchement réfractaires au règlement disciplinaire. Dès lors, ils résistent, comme la plupart des internés du camp, par ce que nous appellerons les « méthodes classiques » de la dissidence en captivité, à l'image de manquements à la discipline et de l'évasion. Dans certains cas, ils choisissent également de rallier une autre stratégie du groupe, plus intellectuelle, qui consiste à influencer leurs camarades par le biais de leurs écrits et de leur diffusion en masse. Enfin, d'autres profitent de leur statut et de la confiance qui leur est accordée pour aider leurs camarades à s'évader. Sacrifiant leur liberté pour celle de leurs

camarades, le comportement de ces « intellectuels libérateurs » compense leur absence au front et leur non-sacrifice à la patrie qui les font tant culpabiliser.

1. Les intellectuels au cœur des relations bilatérales franco-allemandes

En septembre 1919, l'intellectuel Andreas Otto Wild, professeur d'anglais et de comptabilité dans le camp, demande son transfert dans un autre dépôt en espérant une réponse favorable compte tenu « des bons services [qu'il] a rendus à l'administration depuis des années »¹. Cette faveur, directement réclamée par l'interné, témoigne des relations cordiales que certains intellectuels ont entretenues avec les autorités. Dès le début de la guerre, ces dernières ont, en effet, intensifié les différences sociales entre les internés en améliorant les conditions de détention des otages influents, à l'image des internés répertoriés dans les catégories aisées et des intellectuels, capables de favorablement influencer les négociations entamées avec l'Allemagne. Paradoxalement, ce statut privilégié est également à l'origine de la dégradation brutale de leurs conditions de détention décrite dans les rapports du Comité International de la Croix-Rouge, lorsque les relations franco-allemandes se crispent. Pourtant, dans le cas du camp de l'Île Longue, la captivité des intellectuels se présente comme un contre-exemple de cette tendance.

A. Des politiques de détention favorables aux intellectuels

Dépassées par l'important nombre d'hommes, de femmes et d'enfants à interner dès le début de la guerre, les autorités entreprennent une hiérarchisation des prisonniers en fonction de la valeur qu'ils ont aux yeux des autorités allemandes et ce, dans le but de faire pression dans les négociations. Dès lors, elles choisissent de libérer les otages les plus fragiles, tels que les femmes, les enfants et les prisonniers âgés et gravement malades, tandis que les hommes suspects et mobilisables restent en France². Si, grâce à son importante capacité d'accueil, le camp de l'Île Longue interne une multitude de prisonniers originaires de tous les milieux sociaux, le camp est rapidement choisi pour regrouper un nombre important d'internés issus de classes aisées et intellectuelles³. En son sein, la classification des autorités s'approfondit en

¹ ADF, 8Rbis. Lettre de l'interné Andreas Otto Wild au sous-préfet de Brest, 18 septembre 1919.

² ADF, 9R2. Lettre du préfet du Finistère, 24 août 1914.

³ ADF, 9R72. Liste des otages internés dans le département du Morbihan devant être transférés à l'Île Longue.

s'appuyant sur le statut social des internés, sur l'autorité morale qu'ils exercent sur les autres prisonniers, mais également sur l'intensité de leurs sentiments francophiles.

Des faveurs destinées à améliorer les conditions de détention

Sans être considéré comme un camp de faveurs, dans lequel des internés privilégiés, comme les notables ou les francophiles, jouiraient davantage de libertés, telles que l'accès à des chambres individuelles et à certaines zones situées en dehors des barbelés⁴, le camp de l'Île Longue use de logiques comparables avec les prisonniers qui pourraient aider les autorités. Si les prérogatives momentanément libératrices sont quasi inexistantes, elles concernent généralement l'amélioration des conditions de détention.

Les autorités proposent des faveurs spécifiques au profil des internés privilégiés. À l'image de l'interné Andreas Otto Wild, les intellectuels, durement touchés par l'oisiveté de la captivité et le sentiment de déclassement social, se voient proposés des postes dans l'administration du camp qui effacent momentanément le sentiment d'inutilité sociale et d'abrutissement intellectuel qui les envahit. Cette participation au bon fonctionnement du camp n'est pas spécifique à l'Île Longue. À Kerbénéat, l'interprète de métier Léonard Spitz devient, en juillet 1918, le nouveau secrétaire du bureau du chef de poste du camp du fait de sa bonne conduite et de « ses sentiments sympathiques à la France »⁵. L'ardeur des sentiments francophiles des internés est, d'ailleurs, le critère offrant le plus de libertés, y compris aux autres types d'internés. Les anciens légionnaires, ayant servi plus d'un an, sont par exemple libérés à partir de 1916, et bénéficient d'un permis de séjour d'une durée d'un an sur le sol français, tandis que ceux qui prouvent leurs sentiments francophiles peuvent être envoyés dans des camps de faveurs, travailler dans des détachements et rédiger plus de lettres que la limite autorisée⁶. Dans d'autres camps, les intellectuels font l'objet de différences de traitement clairement affichées par les autorités. Dans le camp de Noirmoutier, où Aladár Kuncz a été interné d'octobre 1914 à juillet 1916, il est question de promenades spécifiquement réservées aux intellectuels « deux fois par semaine »⁷. Pourtant, à l'Île Longue, les intellectuels ont tendance à généralement être exclus de cette catégorie de

⁴ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit, pp. 173-177.

⁵ ADF, 9R48. Lettre du gestionnaire de Kerbénéat, 9 juillet 1918. Voir annexe 1a.

⁶ ADF, 9R2. Lettre du ministre de l'intérieur au préfet du Finistère, 24 mars 1916.

⁷ Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, op. cit, p. 177.

privilégiés, du fait des sentiments patriotiques qu'ils ont exprimés dans le journal du camp, mais également parce que leur libération désavantagerait la France dans les négociations avec l'Allemagne en perdant l'un de ses principaux moyens de pression. Pour autant, plusieurs d'entre eux se sont stratégiquement rapprochés des autorités dans l'unique but d'améliorer leur sort.

Les intellectuels à la recherche de faveurs ?

Les premiers mois d'internement sont marqués par des réclamations de la part d'internés qui estiment que leur arrestation est illégitime. Certains intellectuels, arrêtés alors qu'ils séjournent en France dans le cadre de leurs activités, ne comprennent pas leur situation. En novembre 1914, Aladár Kuncz, alors interné à Noirmoutier, demande sa libération au préfet de Vendée. En vacances en France « pour étudier les anciennes relations entre la France et la Hongrie », l'écrivain hongrois a le sentiment de subir une sanction pour laquelle il n'est pas coupable. Cette impuissance lui fait difficilement accepter la captivité, qui le fait souffrir : « en me trouvant dans un état d'inactivité démoralisante, déclassé et séparé de tout ce qui me signifie la vie même et pour comble, pris comme n'importe quel allemand »⁸. Mais sa demande n'aboutit pas et l'interné n'est libéré qu'en 1919. Dès lors, au fil de la guerre, les privations de libertés ont encouragé une partie des intellectuels à améliorer leur sort en mettant notamment leurs compétences au service du camp⁹, même si leur dévouement peut être mensonger. Les postes dans l'administration du camp et d'interprètes sont particulièrement demandés car ils offrent ponctuellement le droit de se rendre dans la commune de Crozon dans le cadre de certaines missions¹⁰. Ils permettent également d'instaurer une confiance avec les autorités qui pourrait, à long terme, jouer en leur faveur. L'interprète allemand Léonard Spitz, anciennement interné au camp de Kerbénéat, obtient ainsi son transfert à l'Île Longue, où les conditions sont jugées meilleures, en décembre 1918, à la suite de la collaboration qu'il a menée avec les autorités de son ancien camp¹¹.

⁸ Archives départementales de Vendée, 4 M 302. Lettre d'Aladár Kuncz au préfet de la Vendée, 27 novembre 1914, disponible sur <http://www.ilelongue14-18.eu/?L-ecrivain-hongrois-Aladar-Kuncz>, consulté le 20 mai 2017.

⁹ Sur les réclamations et protestations des intellectuels, voir Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit., pp. 323-332.

¹⁰ ADF, 9R32. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au préfet du Finistère, 12 octobre 1916.

¹¹ ADF, 9R48. Lettre du gestionnaire de Kerbénéat, 9 juillet 1918.

Toutefois, tous n'ont pas cherché à coopérer avec les autorités. Les faibles possibilités d'obtention de faveurs constituent un premier obstacle à la recherche de libertés. Outre la loyauté des internés à leur patrie, ce sont les accusations de collaboration qui expliquent tout particulièrement les distances prises par les internés avec les autorités françaises. Ces rapprochements peuvent, en effet, être synonymes de trahison, dans un contexte où les internés et les intellectuels eux-mêmes, à travers notamment la rédaction de *Die Insel Woche*, ne cachent pas leur soutien aux armées allemande et austro-hongroise. L'interné Léonard Spitz est ainsi victime de menaces de la part de ses camarades en raison de l'aide qu'il apporte aux autorités. Il aurait notamment obtenu son transfèrement à l'Île Longue, un camp dans lequel il pourrait « rencontrer des sujets ayant ses convictions », après avoir été l'une des victimes de « voies de fait sur des internés connus pour leurs opinions francophiles »¹². De plus, ces refus s'expliquent également par le fait que certains internés des classes aisées et intellectuelles ne ressentent pas le besoin de bénéficier de meilleures conditions de détention. La plupart sont, en effet, déjà protégés par les mesures prises par le Comité International de la Croix-Rouge à l'égard de ces populations.

Dès le début des hostilités, le Comité International de la Croix-Rouge organise des négociations avec les États belligérants dans le but de protéger les populations les plus fragiles, dont le sort n'a pas été anticipé par les conventions de La Haye. Les internés civils, et particulièrement les intellectuels, font l'objet d'inquiétudes de la part des délégués helvétiques. La mise au travail de ces populations à des tâches manuelles ardues fait, par exemple, partie des politiques de représailles condamnables. En novembre 1917, l'implication du comité conduit à un accord franco-allemand légiférant sur le travail des internés ayant une profession libérale. Ils ne doivent plus être contraints de réaliser des tâches manuelles qu'ils ne maîtrisent pas, à l'image « des travaux sous terre, dans les mines, à la construction des tunnels, dans les carrières, à la construction des routes etc. »¹³. Des enquêtes sont également menées dans les camps français lors des visites des délégués sur le travail attribué aux intellectuels, désignés comme étant « les étudiants et les prisonniers de guerre appartenant aux professions libérales », dans le but de les affecter aux travaux les plus légers, sauf quand ils manquent aux règles disciplinaires¹⁴. Si les autorités excluent le critère de l'engagement dans

¹² ADF, 9R48. Lettre du gestionnaire de Kerbénéat, 9 juillet 1918.

¹³ ACICR, C G1 A 25-04. Lettre du président du Comité International de la Croix-Rouge au Ministère de la Guerre, 9 décembre 1917.

¹⁴ ACICR, C G1 A 25-04. Liste des questions posées aux autorités en charge de gérer plusieurs camps sur le sol français.

leur caractérisation de la figure d'intellectuel, d'ailleurs souvent confondue avec celle de l'élite, l'emploi d'une partie des intellectuels dans l'administration et l'interprétariat montrent que ces directives ont été respectées à l'Île Longue. Quant aux étudiants, également assimilés à la catégorie des intellectuels par les autorités, leur statut, applicable pour trois des 76 intellectuels du camp, fait l'objet d'une enquête dans le département du Finistère en janvier 1917. Sur ordre du ministère de l'Intérieur, les étudiants arrêtés alors qu'ils étaient en séjour en France dans le cadre de leurs études sont recensés pour une probable libération¹⁵. Parmi les sept étudiants identifiés, deux sont internés à l'Île Longue où ils dispensent régulièrement des enseignements. Si l'un quitte l'Île Longue des suites de cette enquête en novembre 1917 pour Lyon, probablement dans le cadre d'un rapatriement pour la Suisse, l'autre étudiant n'est libéré qu'en octobre 1919, comme la plupart des prisonniers allemands détenus sur le sol français. Le troisième étudiant, arrivé au camp en 1918, connaît un destin similaire. L'absence de rapatriements anticipés des populations intellectuelles, pourtant préconisés par le Comité International de la Croix-Rouge, montre que les autorités ont fait des efforts pour l'amélioration des conditions de cette catégorie d'internés mais que l'influence significative de ces otages précieux dans les négociations franco-allemandes a généralement prévalu sur tout autre intérêt.

Les intellectuels entretiennent ainsi des relations spécifiques avec les autorités détentrices. Leur origine sociale et l'influence de leur engagement à l'intérieur du camp suscitent l'intérêt des autorités qui les perçoivent comme des otages influents pouvant modifier le cours des négociations avec l'ennemi, et améliorer la gestion du camp, en proie à un encadrement insuffisant. Forcées d'entreprendre une réflexion autour de leurs conditions de détention par le Comité International de la Croix-Rouge qui émet plusieurs avertissements quant à leur détention, les autorités appliquent un allègement de leurs conditions qui corrobore leur politique de faveurs envers les intellectuels les plus coopératifs. Toutefois, cette dernière n'est pas immuable et dépend fortement du traitement accordé aux prisonniers français en Allemagne. Dès lors, les périodes marquées par les politiques de réciprocité entre les prisonniers allemands et les prisonniers français favorisent l'application des conditions prévues par la convention de La Haye. En revanche, les politiques de représailles menées en cas de forts désaccords entre les belligérants sont directement appliquées à l'encontre des intellectuels. À l'Île Longue, ils semblent pourtant être épargnés de toute cette agitation.

¹⁵ ADF, 9R45. Liste des jeunes gens allemands internés dans les camps de concentration ou se trouvant en permis de séjour dans le département du Finistère, qui seraient venus en France pour y faire des études, 27 janvier 1917.

B. Des intellectuels épargnés par les politiques de représailles

Si les intellectuels et les catégories aisées sont utilisés comme moyens de pression lors des négociations avec l'Allemagne, la crispation de ces dernières les place au rang de premières victimes des représailles menées par le gouvernement français. Trois périodes de représailles touchent ainsi les prisonniers internés sur le sol français de 1914 à 1918, au sein desquelles les conditions de détention des intellectuels sont particulièrement endurcies. À l'automne 1915, la politique dite « des mains blanches » les contraint à exercer de pénibles travaux manuels notamment à la suite d'envois de prisonniers allemands au Dahomey¹⁶. À l'été 1916, l'envoi de prisonniers français à des travaux de déforestation dans la Russie occupée et dans de rudes conditions physiques nourrit des tensions entre les deux belligérants. Enfin, ces tensions atteignent leur paroxysme de janvier à juin 1917, période durant laquelle les prisonniers français et allemands sont envoyés près des lignes de leur propre armée. Ils sont alors confrontés à ce qu'ils considèrent comme les représailles les plus cruelles, car leur vie est involontairement mise en danger par leurs propres concitoyens¹⁷. Parallèlement à ces politiques, la France instaure trois types de régimes alimentaires en fonction des nationalités, celui des prisonniers allemands étant le plus restrictif.

À l'Île Longue, les intellectuels semblent avoir été globalement épargnés par ces politiques. De part et d'autre du Rhin, les représailles sont, en effet, principalement appliquées aux prisonniers qui travaillent. Elles cessent à partir de mars 1917, lorsque les délégués de la Croix-Rouge parviennent à convaincre les deux belligérants de suspendre les représailles menées à l'égard des professions qui « exigent un travail intellectuel »¹⁸. Pourtant, deux vagues de représailles touchent presque simultanément le camp. En décembre 1915, l'ensemble des prisonniers subit une nette diminution des rations alimentaires, principalement de la viande et du pain, dans le but de contraindre l'Allemagne d'améliorer celles des prisonniers français¹⁹. En revanche, en décembre 1918, les « internés des conditions sociales les plus élevées », présents dans le groupe des intellectuels, sont directement ciblés par les autorités à la suite de la déportation de 400 Françaises des régions envahies vers la Russie.

¹⁶ Heather JONES, *Violence against prisoners of war in the First World War: Britain, France, and Germany, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 133-135.

¹⁷ Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre: humanitaire et culture de guerre, 1914-1918*, *op. cit.*, pp. 116-125.

¹⁸ ACICR, C G1 A 26-02. Lettre du Ministère des Affaires étrangères au président de la Croix-Rouge internationale, 1^{er} septembre 1916. ACICR, C G1 A 25-04. Lettre du Ministère des Affaires étrangères à Frédéric Barbey, membre du Comité International de la Croix-Rouge, 29 mai 1917.

¹⁹ ADF, 9R7. Lettre du Ministère de l'Intérieur au préfet du Finistère, 3 décembre 1915.

Huit internés allemands sont choisis en fonction de leur origine sociale pour être envoyés en Algérie²⁰. Or, parmi les 76 intellectuels, l'unique départ du capitaine de marine marchande et acteur dans la troupe du camp, Wilhelm Von Bogen, montre qu'ils ont été relativement épargnés, probablement aux dépens des prisonniers de guerre, et notamment des hauts gradés qui vivaient mal leur détention. Les études sur les évasions de prisonniers montrent, en effet, que les officiers et sous-officiers de carrière ont été nombreux à tenter de s'évader car ils ont souffert de leur absence au front²¹. Les autorités auraient ainsi réprimandé leur comportement par de difficiles conditions de détention.

D'autres facteurs peuvent expliquer les choix des autorités. La quasi absence du mot « intellectuel » dans les correspondances des autorités laisse penser que ces dernières passent outre les nuances entre la catégorie sociale des intellectuels et celle des internés issus des classes aisées, dans un contexte où le terme « intellectuel » n'est publiquement apparu que récemment lors de l'Affaire Dreyfus pour caractériser « un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie »²². Si une partie des 76 intellectuels provient effectivement de catégories aisées, les autres échappent aux politiques de représailles car ils proviennent de milieux plus populaires et construisent leur figure intellectuelle au cours de leur captivité. Cette omission des autorités apparaît étonnante au vu de la menace que peut représenter leur influence significative sur leurs camarades. Au début de la guerre, ils sont en effet suspectés d'être de potentiels espions du fait de leurs savoirs et notamment de leur bonne maîtrise des langues étrangères²³. Mais les dialogues entamés par les intellectuels avec les autorités du camp tout au long de leur captivité et l'apport de leurs compétences au bon fonctionnement du camp peuvent expliquer l'instauration d'une confiance qui se traduit par un assouplissement des règles à leurs égards, aux dépens de leurs camarades moins influents.

Ainsi, les politiques menées par les autorités à l'égard des intellectuels révèlent la place particulière qui leur est accordée dans les négociations franco-allemandes. Considérés - parfois à tort - comme des internés issus des classes aisées, leur traitement est généralement marqué par l'amélioration ou la détérioration brutale de leur condition dans le but de faire

²⁰ ADF, 9R27. Télégramme du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 4 février 1918.

²¹ Evelyne GAYME, *Les prisonniers de guerre français: enjeux militaires et stratégiques, 1914-1918 et 1940-1945*, op. cit, pp. 59-62.

²² Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France: de l'affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit, p. 10.

²³ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit, p. 94.

pression sur les autorités allemandes. Pourtant, les 76 intellectuels de l'Île Longue semblent avoir été relativement épargnés par ces politiques de représailles. Malgré leur manque de participation à l'effort de guerre français, ils ont su acquérir la confiance des autorités en acceptant d'occuper des postes essentiels au bon encadrement du camp. Leur engagement culturel et politique dans le camp, qui les a obligé à collaborer avec les autorités pour concrétiser leur projet, leur a également permis de acquérir une influence sur leurs camarades appréciée des encadrants du camp. S'ils se présentent comme de bons intermédiaires entre ces derniers et les internés, cette collaboration ne signifie pas pourtant qu'ils cautionnent cette situation. Les incidents disciplinaires, principalement survenus à partir de 1917, posent la question du rôle des intellectuels en tant que meneurs et dissidents d'une captivité qu'ils continuent de réfuter, malgré leur position influente et une certaine proximité avec les autorités.

2. Les intellectuels dans la dissidence ?

L'arrestation et la détention des internés civils n'apparaissent pas comme une pratique légitime au début de la guerre. Si la plupart étaient certes sur le point de s'engager dans l'armée ennemie, les autorités ne s'appuient sur aucune preuve pour justifier ces arrestations. Elles font, en effet, prévaloir la question de la défense nationale sur le droit international qui n'avait pas réellement anticipé l'implication des civils dans la guerre²⁴. Dès lors, l'internement indigne les prisonniers dont une partie entre en dissidence. Cette attitude prohibée par le règlement du camp et jugée marginale, consiste à contester l'autorité de l'État détenteur, perçue comme illégitime, en désobéissant à ses directives²⁵. Principalement étudiée dans le cadre des mutineries dans l'armée française en 1917, la dissidence en contexte de guerre n'est pourtant pas une pratique spécifique du front²⁶. L'étude des actes de dissidences des prisonniers de l'Île Longue, à travers les rapports disciplinaires des autorités locales, révèle l'existence d'une chronologie de la dissidence similaire à celle des tranchées. Paradoxalement, ces résistances restent minoritaires au début de la guerre. Dès 1915, les autorités constatent les premières évasions du camp et mettent en place une strict politique

²⁴ Sur les limites du droit humanitaire, voir Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre*, op. cit., pp. 271-376.

²⁵ André LOEZ, Nicolas MARIOT (dirs.), *Obéir, désobéir: les mutineries de 1917 en perspective*, Paris, Ed. La Découverte, 2008, pp. 11-14.

²⁶ Sur ce sujet, voir André LOEZ, *14-18, les refus de la guerre: une histoire des mutins*, Paris, Gallimard, 2010, 690 p.

disciplinaire²⁷. Mais la durée du conflit soulève l'inquiétude et l'impatience des prisonniers quant à leur éventuelle libération. De 1917 à 1919, plusieurs internés expriment leur mécontentement en employant des logiques de dissidence classiques de la détention, déjà visibles dans d'autres contextes, que les autorités répriment sévèrement en décrétant plusieurs jours de cachot ou, dans les délits les plus graves, en envoyant les coupables dans un camp disciplinaire. Mais l'étude des rapports disciplinaires révèle aussi l'existence d'une dimension sociale des résistances. Les intellectuels n'apparaissent, en effet, que très rarement sur ces documents, laissant croire qu'ils cautionnent leur sort. Pourtant, leurs moyens de résistance prennent d'autres formes. Si le groupe est conscient de résister collectivement à travers la diffusion de ses œuvres qui dissimulent minutieusement des critiques de la guerre et des politiques d'internement, tout ses membres ne rejettent pas l'autorité de l'État détenteur de la même façon. En réalité, trois comportements se dessinent à travers la figure de l'intellectuel « conservateur », soucieux de garder ses prérogatives personnelles, celle du « militant » s'opposant farouchement à l'autorité en place, et celle du « libérateur », officieusement impliqué dans la dissidence.

A. Les intellectuels résistent-ils de manière classique ?

Les types de résistances relatées dans les rapports de discipline²⁸ montrent que les internés entrent en dissidence avec les autorités de manière relativement identique aux pratiques déjà connues de la détention. Les autorités encadrent ainsi ces actes d'insubordination qu'elles avaient anticipés dès la construction du camp en y intégrant des locaux disciplinaires²⁹. Les mesures disciplinaires sont ainsi appliquées en fonction du degré de gravité du manquement à la discipline. La multiplicité des actes de résistance montre également le fait que les internés ne réagissent pas de la même manière face à leur refus de la captivité. Certains cherchent à contourner les règles trop strictes du camp en refusant de les appliquer, en contournant la censure postale et en dégradant le camp. D'autres, transgressent les règles et portent atteinte à la communauté de prisonniers, en volant ou en organisant des jeux d'argent, probablement dans le but d'améliorer leur conditions. Les transgressions les plus durement sanctionnées restent l'évasion et les troubles à l'ordre du camp, qui conduisent

²⁷ ADF, 9R7. Renseignements du commandant du dépôt de l'Île Longue au gouvernement de la Place Forte, Port militaire de Brest, 12 août 1915.

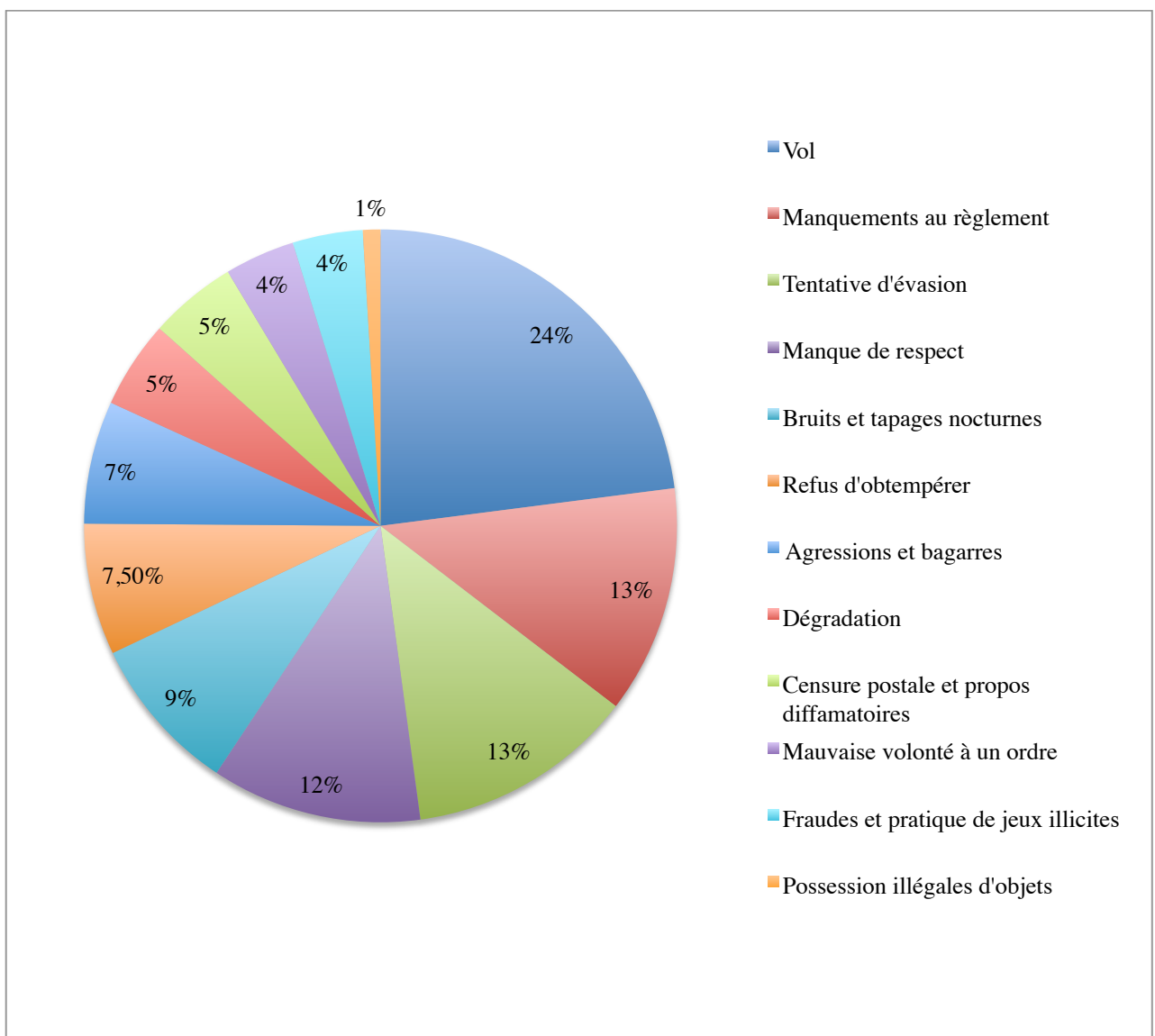
²⁸ Disponibles aux ADF, 9R24, 9R25, 9R28, 9R29, 9R32, 9R48, 9R112 et 9R114.

²⁹ ADF, 9R7. État descriptif des lieux occupés par le camp de l'Île Longue avec plans à l'appui, 24 août 1916.

à un emprisonnement de plusieurs jours. L'absence des intellectuels dans ces documents officiels pose la question de leur rapport à l'indiscipline.

De multiples actes d'insubordination

Les rapports disciplinaires recensent près de 556 internés ayant régulièrement écopé de sanctions à la suite de manquements aux règles du camp entre 1914 et 1919. Si leur moyenne d'âge, située autour de 31 ans, et la domination des internés allemands s'expliquent par les effectifs généraux du camp, la pluralité de leurs actes d'insubordination permet de comprendre comment ils font différemment entendre leur refus de la captivité.



Graphique 6 : Types de délits sanctionnés par les autorités d'après les rapports disciplinaires (1914-1919)

(ADF, 9R24, 9R25, 9R28, 9R29, 9R32, 9R48, 9R112 et 9R114)

Les différents types de délits commis par les internés révèlent leurs difficultés à s'adapter aux restrictions de la captivité. Près de 24% des sanctions concernent des vols de nourriture ou d'objets destinés à améliorer leur qualité de détention. Les récurrentes pétitions collectives adressées aux autorités par les chefs de groupe confirment le fait que les internés souffrent de la faim. Plus généralement, ce sont leurs conditions de vie qui leur sont pesantes. 13% des délits concernent, par exemple, les dégradations matérielles du camp. Outre le fait de commettre de symboliques actes de vandalisme contre les locaux par pure contestation de la captivité, les types de dégradation révèlent davantage les difficultés des internés à surmonter les problèmes d'exiguïté des baraquements qui ne leur laisse que peu d'intimité. Plusieurs témoignages confirment cette gêne, malgré la taille significative du camp. À son arrivée au camp en 1916, Helmut Felle trouve des baraquements « ravagés par les intempéries », dont le piteux état contrebalance avec la qualité des activités mises à la disposition des prisonniers. Il insiste sur l'exiguïté de ces abris qui accueillent « 34 hommes dans une baraque d'une largeur de cinq mètres et d'une longueur de vingt mètres » et dont les conditions incommodes la plupart des prisonniers. L'interné remarque, en effet, que les plus anciens prisonniers du camp ont aménagé et décoré leur baraque « en appliquant des papiers peints, se procurant une table et des chaises (...) des tableaux et des rideaux sur les fenêtres »³⁰ qui recréent une intimité et une impression de chez-soi. Les dégradations énoncées dans les rapports disciplinaires corroborent avec ces initiatives puisqu'elles concernent essentiellement les baraquements, à l'image des constructions de fenêtres supplémentaires destinées à faire apparaître la lumière du jour et à compenser « la seule lanterne d'étable qui, le soir, est posée au milieu de la baraque »³¹. Quelques prisonniers sont d'ailleurs punis pour avoir laissé leur bougie allumée malgré l'extinction des feux. Les internés qui s'adonnent à des tâches intellectuelles nécessitant un espace personnel calme et lumineux, telles que la lecture, l'écriture et le dessin, sont particulièrement sensibles à ces mauvaises conditions de détention. Dès le début de son internement en 1914 à Noirmoutier, Aladár Kuncz explique son besoin d'être libéré car il souhaite « avoir la possibilité de travailler sans être dérangé des bruits continuels »³². Ces multiples désagréments privent ainsi les intellectuels de leur identité, marquée par des pratiques sociales qui les démarquent des autres internés, et dont l'impossible réalisation en

³⁰ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

³¹ ADF, 9R24. Note du sous-préfet de Brest au chef du dépôt de l'Île Longue, 20 décembre 1916.

³² Archives départementales de Vendée, 4 M 302. Lettre d'Aladár Kuncz au préfet de la Vendée, 27 novembre 1914, disponible sur <http://www.ilelongue14-18.eu/?L-ecrivain-hongrois-Aladar-Kuncz>, consulté le 20 mai 2017.

captivité intensifie leur sentiment de déclassement. D'ailleurs, ces cohabitations forcées trouvent rapidement leurs limites et engendrent des tensions entre internés, qui vont jusqu'à parfois prendre la forme d'agressions physiques, qui représentent près de 9% des attitudes sanctionnées par les autorités.

D'autres types d'infractions montrent que les internés rejettent massivement le caractère oppressif et liberticide du règlement du camp. Les manquements au règlement, tels que les tapages nocturnes, les refus d'obtempérer, les manques de respect et les agressions envers les surveillants et les chefs de groupe, dont les directives portent de plus en plus atteinte à la liberté des prisonniers, témoignent de l'exaspération de ces derniers. L'exemple le plus significatif est le contournement de la censure postale par un petit nombre d'internés. Si certains tentent de voler leurs colis avant leur passage au service de la censure, d'autres déploient des stratégies de contournement plus abouties. En septembre 1915, des Brestois découvrent l'une de ces supercheries. Les boîtes de conserves envoyées dans les colis des prisonniers contiennent un double fond dans lequel sont dissimulées des coupures de journaux allemands que les prisonniers ont pourtant formellement interdiction de lire³³. Ces contournements sont notamment possibles grâce à l'établissement d'un langage secret qui a permis aux internés d'entretenir des correspondances clandestines. Les interprètes doivent ainsi redoubler d'attention pour décrypter « quelques lettres écrites en caractères germaniques avec un certain nombre de caractères romains intercalés ou encore de petits traits placés sous certaines lettres ou syllabes »³⁴. À travers ces agissements, les internés revendiquent leur attachement à leur liberté et leur lassitude quant à leur sort, en développant des stratégies de contournement, similaires à celles de certains soldats lassés des combats des 1915³⁵. De plus, des fraudes sont également organisées à l'intérieur du camp. Elles concernent principalement de faux tickets monnaies, normalement utilisés pour régler les achats à la cantine, que des internés ont essayé de fabriquer grâce à des contacts en Suisse pour ensuite les mettre en circulation dans le camp³⁶, mais également les jeux de hasard clandestinement installés dans les baraquements et durant lesquels des sommes d'argent sont mises³⁷. Cette activité illégale

³³ ADF, 9R4. Rapport du commissariat de police du 2^e arrondissement de Brest, 20 septembre 1915.

³⁴ ADF, 9R2. Lettre du Ministère de la Guerre aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, aux généraux commandant les régions 3 à 5, 8 à 13, 15 à 18 et 21, au général commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord, au général commissaire résident général de France au Maroc, 29 mars 1916.

³⁵ Voir Alexandre LAFON, « Obéir, contourner, refuser : les stratégies dévoilées par le témoignage du combattant Henri Despeyrières », dans André LOEZ et Nicolas MARIOT (dirs.), *Obéir, désobéir, op. cit.*, pp. 153-166.

³⁶ ADF, 9R32. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 10 janvier 1917.

³⁷ ADF, 9R25. Lettre du comité de secours des internés civils allemands à l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 4 octobre 1918.

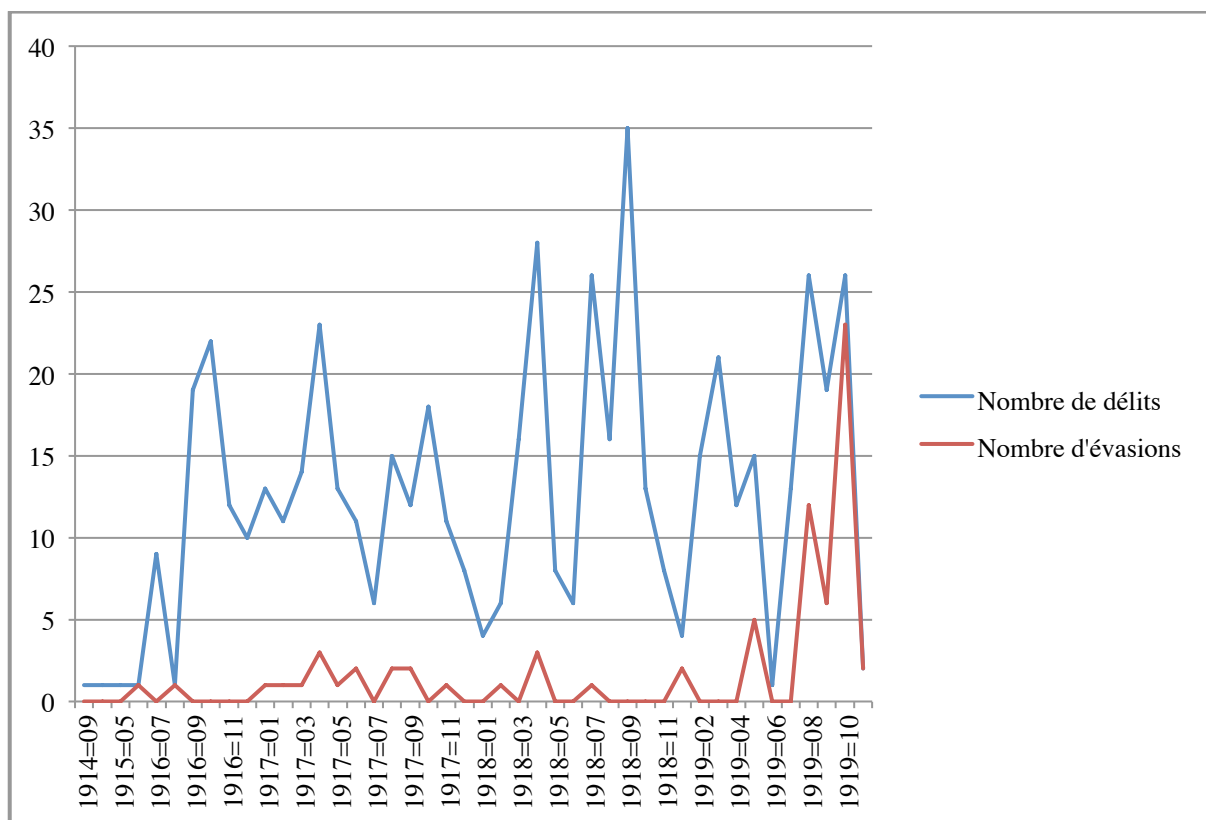
aurait attiré près de 300 internés³⁸. Dès lors, les autorités condamnent cette pratique pour des questions de discipline et les trois principaux organisateurs sont envoyés dans des camps disciplinaires, dans lesquels les repris de justice et les internés indisciplinés sont soumis à de mauvaises conditions de détention et à une surveillance renforcée³⁹. La sévérité de cette sanction s'explique par le trouble causé dans le camp mais surtout par la circulation illégale d'importantes sommes d'argent propice à la préméditation des évasions.

L'échec des stratégies d'évasion

Les évasions correspondent aux délits les plus durement sanctionnés avec une peine de 30 jours de cellule et une possibilité d'envoi dans un camp disciplinaire. Dès le début de la guerre, les autorités envisagent ce risque et anticipent les tentatives en installant des fils barbelés et en organisant des rondes régulières de surveillants. Pourtant, le manque d'entretien des barbelés, la diminution constante des gardiens et le désir grandissant de liberté conduisent à la multiplication des tentatives d'évasion. Si, jusqu'en 1918, ces tentatives sont relatives faibles, une corrélation positive entre l'ensemble des délits commis par les prisonniers et les évasions montre que l'année 1919 marque un tournant dans l'usage qui est fait de ce moyen de résistance.

³⁸ ADF, 9R27. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 4 septembre 1918.

³⁹ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 177-180.



Graphique 7 : Évolution des délits et des évasions à l'Île Longue (1914-1919)

(ADF, 9R24, 9R25, 9R28, 9R29, 9R32, 9R48, 9R112 et 9R114)

Les autorités du camp doivent faire face à l'indiscipline des internés de manière régulière durant toute leur captivité. Certaines périodes sont toutefois marquées par d'importantes vagues de résistance. Le nombre de délits augmente considérablement à partir du milieu de l'année 1916 qui correspond au moment de passation entre l'autorité militaire et l'autorité civile. Cette dernière ne parvient alors pas à remplacer le départ de nombreux surveillants affectés dans les camps de prisonniers de guerre. S'ils sont ainsi près de 333 au moment du changement de direction, leur nombre diminue progressivement jusqu'à atteindre l'effectif de 130 en février 1918⁴⁰. Les autres périodes d'agitation sont étroitement liées aux politiques de représailles de 1917 et 1918 qui suscitent l'indignation des internés. Enfin, les délits et les évasions s'intensifient au début de 1918 à un moment où les accords de Berne ont nourrit de faux espoirs de libération. L'exaspération des prisonniers atteint son paroxysme en 1919

⁴⁰ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit., p. 217. ADF, 9R7. Procès-verbal de conférence au sujet des travaux à effectuer au fort de Lanvéoc et au camp de l'Île Longue pour permettre la réduction du personnel de garde des internés civils, 18 janvier 1917.

lorsqu'ils ne comprennent pas les raisons de la continuation des pratiques d'internement alors que la guerre est terminée.

Afin de réussir leur évasion, les internés ont minutieusement préparé leur action en amont de leur tentative. D'une part, la situation géographique du camp complique leur projet. Situé sur une presqu'île, il offre peu d'alternatives pour rallier le département : soit les évadés empruntent l'unique route qui mène à Crozon au risque de se faire arrêter par les autorités qui en ont également recours pour se déplacer, soit ils s'échappent par la mer. Plusieurs internés ont opté pour cette deuxième éventualité au risque de se noyer⁴¹. En octobre 1919, deux internés repris déclarent aux autorités avoir fait usage d'un radeau, révélant ainsi leur incroyable détermination⁴². D'autre part, la réussite d'une évasion apparaît alors comme inconcevable en l'absence de plusieurs outils qui ne sont pas à la disposition des internés. L'argent, dont la possession est volontairement limitée à 20 francs⁴³, est essentiel pour entreprendre les 1.000 kilomètres qui séparent les internés de la frontière allemande. De plus, les internés ont également eu recours à des contacts externes avec lesquels ils ont secrètement correspondu durant leur captivité. Ces complices sont principalement des proches des internés. En septembre 1919, les autorités établissent ainsi un lien entre la venue « plusieurs fois, d'une femme de Brest, pour visiter un interné » et la recrudescence des évasions des suites de cette présence⁴⁴. Les internés comptent également sur leurs anciens camarades. Des renseignements confidentiels sont, en effet, parvenus en Suisse par le biais d'anciens internés ayant bénéficié d'un rapatriement. Selon le ministre de l'Intérieur, « ils emportent généralement dans la semelle de leurs chaussures [des renseignements] sous forme de lettres écrites à l'encre sympathique dite « *Blutlange Salz* » et qui n'apparaissent qu'à une température très élevée »⁴⁵. Si elle apparaît comme paradoxale à la discrétion, la coopération est, en réalité, essentielle à la réussite d'une évasion. D'ailleurs, si les délits sont l'œuvre d'un seul interné dans 59% des cas, 75% des tentatives d'évasions sont en revanche menées collectivement. Toutefois, les succès semblent minimes.

⁴¹ C'est notamment le cas de l'interné Albert Johann Funcke, disparu en août 1916 et dont le corps n'a jamais été retrouvé. ADF, 9R29. Procès-verbal de disparition du prisonnier Funcke Albert Johann, importateur d'animaux, né le 11 décembre 1873 à Hanovre, 12 août 1916.

⁴² ADF, 9R29. Compte-rendu du lieutenant commandant le détachement, 6 octobre 1919.

⁴³ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 234-236.

⁴⁴ ADF, 9R29. Lettre du lieutenant Peube-Locou, commandant de la 5^e compagnie de Place au chef du bataillon commandant le bataillon de la Place à Brest, 1^{er} septembre 1919.

⁴⁵ ADF, 9R2. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 13 avril 1917.

La surveillance accrue des autorités et l'intrusion mal appréhendée des prisonniers dans l'arrière civil français constituent les principales explications de ces échecs récurrents. La plupart des évadés se font, en effet, arrêtés dès leur sortie du camp ou à quelques kilomètres de celui-ci, bien qu'ils profitent des moments d'inattention des surveillants occupés à surveiller les repas à la cantine, lors des baignades ou bien la nuit, lorsque la visibilité est moins bonne⁴⁶. Les autorités, qui travaillent en collaboration avec la police et la gendarmerie, déploient leur surveillance bien au-delà du camp. Plusieurs procès verbaux de la gendarmerie relatent ainsi l'arrestation de « plusieurs hommes étrangers dont l'allure a paru suspecte [aux gendarmes] » à la gare de Châteaulin, sous-préfecture du Finistère située à 35 kilomètres de Crozon, dans laquelle des trains quittent la région et permettent aux prisonniers de se rapprocher des frontières⁴⁷. Mais ces derniers ne semblent pas avoir anticipé le besoin de faux papiers d'identité et la maîtrise du français. Toutefois, une occasion qui pourrait palier ces limites se présente à partir du printemps 1919 et inquiète les autorités, lorsque les internés apprennent « l'existence, à environ 600 mètres du dépôt, d'un campement d'une trentaine de soldats américains travaillant dans les carrières » et qui « pourraient avoir là une possibilité de se procurer des vêtements d'Américains pour faciliter leur évasion »⁴⁸. Dès lors, les autorités redoublent de surveillance dans le but de dissuader les 9% d'internés ayant séjourné aux États-Unis et maîtrisant l'anglais de s'évader, et qui pourraient, de surcroît, espionner le matériel des Alliés⁴⁹. Certains ont, en effet, opté pour la nationalité américaine après plusieurs années aux États-Unis. Malgré leur arrestation justifiée par leur origine allemande et leur volonté d'aller combattre, une partie d'entre eux a profité de cette opportunité pour, dans le cadre du camp, essayer d'obtenir de meilleures conditions de détention, et dissimuler leur statut d'interné et leurs traits germaniques lors des évasions. En mai 1919, les internés Aloïs Baranowski et l'américain Walter Schmidt avouent, lors de leur interrogatoire, s'être évadés dans le but de « gagner la caserne de Pontanezen à Brest où sont campés les Américains et de tâcher d'embarquer dans un wagon se dirigeant sur l'Allemagne »⁵⁰. Les contacts extérieurs que les évadés ont entretenus lors de leur captivité apparaissent également comme essentiels à la réussite de leur projet. En janvier 1917, un soldat français qui est retourné à ses affaires à

⁴⁶ ADF, 9R29. Lettre du sous-préfet de Brest au gouverneur de la Place Forte à Brest.

⁴⁷ ADF, 9R29. Procès verbal constatant l'arrestation de Sauckert Fritz, 24 ans, évadé de l'Île Longue, 4 octobre 1919.

⁴⁸ ADF, 9R25. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 19 avril 1919.

⁴⁹ ADF, 9R7. En témoigne le plan du Service de garde dans la nuit du 8 au 9 août, entre 7h et 11h du soir sur lequel sont inscrits les principaux chemins utilisés par les évadés. Sur les peurs d'espionnage, voir Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920, op. cit.*, p. 297.

⁵⁰ ADF, 9R29. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 22 mai 1919.

Mexico des suites de ses blessures, alerte les autorités d'un projet d'évasion préparé par des internés en collaboration avec leurs complices restés en Amérique. Il évoque notamment l'envoi « d'une somme d'argent expédiée à des copains Boches naturalisés Anglais et un petit *shooner* battant pavillon anglais rôdera dans leur passage à l'Île Longue dans peu de semaines »⁵¹. Les importants moyens mis en œuvre par les internés témoignent de leurs motivations à retrouver leur liberté.

Leur libération et le retour dans leur patrie apparaissent comme les principales motivations de leur projet. Pourtant, elles sont souvent intrinsèquement liées à leur rapport à la captivité et à la guerre. D'après François Cochet, « l'évasion est le devoir du soldat », donc principalement des prisonniers de guerre, pour lesquels la captivité apparaît comme un échec à leur devoir⁵². Pourtant, les soldats ne sont pas toujours les plus imprégnés par la culture militaire. À l'Île Longue, en février 1917, les autorités recensent les évasions de huit civils et de quatre soldats⁵³. Les internés civils revendiquent aussi leur volonté de combattre, et les évasions témoignent de leurs motivations à rallier leurs pays dans ce but, à l'image de l'interné civil Helmut Felle, frustré durant toute sa captivité de ne pas pouvoir rejoindre les rangs de l'armée allemande⁵⁴. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène. Certains internés jugent leur absence au front comme un manquement à leur devoir de citoyen. En outre, ils craignent que leur détention soit perçue comme une tentative d'embuscade par leurs compatriotes et que ces accusations soient portées à leurs égards dès leur retour. Cependant, les difficultés de la captivité et la durée de leur captivité, qui leur paraît interminable et injustifiée, semblent davantage expliquer les motivations des évadés. La hausse des évasions à partir de 1919 révèle cette lassitude. Lors des grandes négociations franco-allemandes, et principalement les accords de Berne de mai 1917 et d'avril 1918, les internés ont l'espoir d'un rapatriement anticipé. Or, seule une minorité d'internés, comme les plus âgés et les plus fragiles, et souvent répertoriés en tant que prisonniers de guerre, bénéficie de ce terrain d'entente⁵⁵. De plus, les internés qui ne disposent pas de la nationalité allemande en sont

⁵¹ ADF, 9R32. Lettre de Paul Derbez au préfet maritime de Quimper, 9 janvier 1917.

⁵² François COCHET, *Soldats sans armes: la captivité de guerre*, op. cit, p. 297.

⁵³ ADF, 9R4. État du dépôt de l'Île Longue, 1^{er} février 1917.

⁵⁴ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

⁵⁵ A partir de mai 1917, les officiers et sous-officiers capturés avant décembre 1915 et âgés de plus de 55 ans ainsi que les soldats âgés de 48 ans et plus et prisonniers depuis décembre 1915 peuvent être libérés. En avril 1918, les prisonniers les plus anciens doivent être rapatriés tête par tête et grade pour grade. Voir ADF, 9R2. Circulaire sur l'application de l'accord de Berne sur le rapatriement des Allemands internés civils, 14 mai 1918.

évidemment exclus. Dès lors, l'année 1919 marque l'intensification de l'accablement des internés. En septembre 1919, les autorités soulignent « la nervosité des internés devenue plus aigue que jamais par suite des lenteurs apportées à leur libération qu'ils avaient escomptée très prochaine ; d'ailleurs le nombre des évasions qui s'est sensiblement accru dans ces dernières semaines est symptomatique de leur état d'esprit. Les surveillants ont noté de leur part des dispositions plus agressives et ils demandent à être munis de revolvers pour pouvoir se défendre en cas de besoin pendant les rondes de nuit »⁵⁶. L'attente de libération est, en effet, lancinante à partir de l'armistice de novembre 1918 lorsque le gouvernement français, mené par Clemenceau, retarde volontairement le retour des prisonniers allemands jusqu'à la promesse de ratification du traité de Versailles par l'Allemagne en octobre 1919⁵⁷. Cette période est également marquée par la politisation des internés qui sont réceptifs aux bouleversements politiques ayant eu lieu en Russie et en Allemagne. Lors du 1^{er} mai 1919, deux internés austro-hongrois ont « arboré sur toutes les baraques des drapeaux rouges et un drapeau noir » sur lequel était inscrite la mention suivante⁵⁸ :

« 1^{er} mai

Vive l'Internationale !

Vive la Révolution Sociale !

Liberté et Bien-Être au Peuple !

Morts aux canailles ! »

Le bolchévisme et le socialisme connaissent, en effet, depuis la révolution russe de mars 1917, un regain d'intérêt étroitement lié aux politiques pacifiques prônées par leurs représentants. Les condamnations des pratiques illégitimes de victimisation des prisonniers, particulièrement présentes dans la pensée socialiste qui réclame leur libération sans pour autant condamner la pratique de l'internement, séduisent les prisonniers. Informés de la

⁵⁶ ADF, 9R25. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 25 septembre 1919.

⁵⁷ Sur la question des prisonniers allemands dans la sortie de guerre voir Bernard DELPAL, « Entre culpabilité et réparation, la douloureuse situation des prisonniers de guerre allemands maintenus en France au temps du traité de Versailles », *14-18, Aujourd'hui – Today – Heute*, « Marginaux, marginalité, marginalisation », n°4, 2001, pp.125-138. Sur la question des retours de guerre, voir Christophe PROCHASSON, *1914-1918: retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008, 430 p.

⁵⁸ ADF, 9R25. Rapport du chef du dépôt de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 2 mai 1919.

Révolution russe, d'autres ont adhéré aux idées bolchéviques. Plusieurs cas sont recensés en France, notamment dans les camps accueillant de nombreux prisonniers russes, tels que le camp disciplinaire de Haut-Grognon situé sur l'Île de Groix. Cette indignation n'est pas seulement typique de la vie en détention. La durée de la guerre conduit à de nombreuses remises en cause de la légitimité du conflit et fait émerger l'affirmation d'identités, y compris du côté des combattants. André Loez a, par exemple, montré que les revendications des mutineries qui ont touché les rangs français d'avril à juin 1917 s'expliquaient davantage par la multiplicité des raisons proprement personnelles aux mutins que pour des raisons strictement liées à la guerre. Il différencie notamment le mutin « gréviste » qui manifeste ses mécontentements dans le cadre du métier de militaire, du mutin « citoyen » qui revendique ses droits républicains, du mutin « militant » qui use de la violence par le biais de la menace de la révolution et du rejet du patriotisme⁵⁹. S'il est difficile d'établir une classification des motivations des internés du fait de la répression immédiate des soulèvements, des profils similaires peuvent se dégager dans le camp de l'Île Longue. Les récidives, souvent multiples, de 15% des internés ayant fait l'objet d'un rapport disciplinaire, témoignent de leur détermination et réfute l'hypothèse de résistances ponctuelles exclusivement expliquées par la détérioration des conditions de détention. Au contraire, ces types de soulèvements posent la question des réseaux de résistance établis dans le camp, principalement par des meneurs. L'absence quasi totale des 76 intellectuels dans les rapports disciplinaires suppose qu'ils ont rigoureusement respecté le camp. Pourtant, les plus influents, principalement les intellectuels-administrateurs, ont pu jouer un rôle dans l'organisation de ces actes d'insubordination.

Mais où sont passés les intellectuels ?

Parmi les 76 internés intellectuels du camp, seuls neuf ont transgressé le règlement disciplinaire. Cette absence apparaît surprenante lorsque l'on connaît leur volonté d'influer sur la vie de leurs camarades, et pose la question de leurs rapports à l'indiscipline. En réalité, des catégories d'intellectuels, similaires à celles réalisées par André Loez pour les mutins français, se dessinent face aux divers comportements adoptés par ces internés, en fonction de leur origine sociale, de leur réseau et de leur influence dans le camp. Dans le cadre des intellectuels de l'Île Longue, trois catégories émergent. La plupart semblent avoir opté pour l'attitude de ce que nous appellerons « l'intellectuel conservateur », attaché à son statut et à la

⁵⁹ André LOEZ, *14-18, les refus de la guerre: une histoire des mutins*, op. cit, pp. 428-429.

relation qu'il a créée avec les autorités. D'autres, qui se placent en « intellectuels libérateurs », ont feint cette première attitude dans le but de secrètement aider les internés désirant s'affranchir de leur condition. Enfin, à l'image des sept intellectuels recensés sur les rapports disciplinaires, les « intellectuels militants » se sont ouvertement rebellés contre l'ordre établi.

90% des 76 intellectuels qui participent activement à la vie culturelle du camp ont choisi de formellement respecter le règlement. Plusieurs raisons expliquent ce comportement, dit de « l'intellectuel conservateur ». Premièrement, les pratiques employées par les indisciplinés ne sont pas connues des intellectuels. Par exemple, leur participation aux jeux de cartes et de hasard se fait rare et ce genre d'acte d'insubordination n'est donc reproché à aucun d'entre eux. Nicolas Mariot constate la même indifférence dans les tranchées avec les combattants intellectuels. Il la justifie par leur ignorance des règles du jeu et par le bruit qu'ils suscitent, peu appréciés par cette catégorie sociale. À l'inverse, lorsque les intellectuels s'adonnent à ces activités, ils abandonnent rapidement, soit par manque d'intérêt, soit parce qu'ils ont perdu leur argent et se sentent humiliés⁶⁰. Deuxièmement, ces internés ont certainement voulu conserver les diverses prérogatives qu'ils ont obtenues de la part des autorités. Du point de vue collectif, ils sont les garants des activités culturelles qu'ils ont eux-mêmes développées dans le camp et représentent, par conséquent, des internés modèles qui participent à l'occupation et à la discipline morale des internés. Dès lors, les potentiels intellectuels indisciplinés auraient été, par conséquent, automatiquement exclus du cercle pour ne pas porter atteinte à son image. Cette sage attitude a également permis d'obtenir une certaine tolérance des autorités vis-à-vis de leurs conditions de détention, ou dans le but d'obtenir des postes à responsabilité, tels que l'obtention d'un travail administratif ou le statut de chef d'un baraquement. Cette stratégie semble toutefois avoir davantage été l'œuvre des internés originaires des milieux aisés qui n'hésitent pas à user de la délation pour obtenir les faveurs des autorités, plutôt que des intellectuels qui disposent déjà de statuts influents. Par exemple, l'interné allemand et professeur de langues avant la guerre, Peter Streng, informe les autorités, en février 1917, de la dissimulation de journaux allemands dans le courrier des internés en échange d'une probable récompense ou dans un souci d'équité et de légalité⁶¹. Ces populations essayent aussi de renvoyer une bonne image par crainte d'un envoi dans un camp disciplinaire où les conditions sont plus rudes, et qu'ils percevraient comme une déchéance

⁶⁰ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, op. cit.

⁶¹ ADF, 9R32. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 13 février 1917.

sociale supplémentaire⁶². À l'inverse, Jean-Claude Farcy a montré que cette prise de distance des intellectuels avec les actes d'insubordination est davantage justifiée par le fait qu'ils ont, de manière très réaliste, rapidement pris conscience des faibles chances de réussite des évasions, et n'ont donc pas déployé leurs stratégies sur cette forme de dissidence⁶³. Ce comportement a aussi participé à la création d'une identité distincte de celle des indisciplinés, leur permettant d'affirmer leurs différences dans un environnement où ils ont perdu une grande partie de leurs pratiques identitaires.

Cependant, tous les intellectuels n'ont pas opté pour les mêmes stratégies. Ces différences révèlent une certaine hétérogénéité de la figure de l'intellectuel en captivité. Certains ont ainsi préféré la stratégie de « l'intellectuel libérateur » qui consiste à secrètement prendre part aux actes de dissidence, en aidant notamment certains internés à réaliser leur évasion. En condamnant leur propre personne à rester sur le camp, au profit de l'aide qu'ils ont précieusement apportée aux évadés, ils perpétuent leur domination sociale en protégeant, presque de manière paternaliste, leurs concitoyens. C'est ce que semble avoir fait les membres du comité de secours des internés civils allemands de l'Île Longue dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des prisonniers allemands et de les protéger de tout abus. Cette mission place le comité comme substitut de l'autorité étatique que les prisonniers, privés de leur patrie, n'ont plus, et trouve sa légitimité auprès de l'État allemand pour lequel il est chargé d'appliquer les directives. Comme pour les autorités françaises, il exerce ainsi une surveillance des internés qui ont notamment l'interdiction de dépenser la totalité de leur argent dans des vices qui peuvent porter atteinte à leur propre dignité et à celle de leur nation⁶⁴. Par exemple, en octobre 1918, il collabore avec les autorités pour sanctionner les organisateurs des jeux de hasard qui incitent les dépenses superficielles d'argent et les vols⁶⁵. Cependant, cette collaboration n'est qu'apparente et le comité, composé de volontaires que l'on peut considérer comme des intellectuels grâce à leur engagement, est étroitement impliqué dans les évasions d'une partie des prisonniers. Lors des importantes vagues d'évasions en septembre 1919, un interné resté anonyme dénonce la complicité du président du comité, l'interné allemand Horst Liedtke « en fournissant des moyens soit numéraires, soit

⁶² Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 333-337.

⁶³ *Ibid.*, p. 299.

⁶⁴ Sur ce sujet, voir *Ibid.*, pp. 289-291.

⁶⁵ ADF, 9R25. Lettre du comité de secours des internés civils allemands de l'Île Longue au sous-préfet du Finistère, 4 octobre 1918. ADF, 9R27.

en autres marchandises » aux internés pour faciliter leur fuite⁶⁶. Si les autorités ouvrent une enquête dès la réception de cette lettre, elles ne sont jamais parvenues à prouver la connivence des membres du comité avec les évadés⁶⁷. Ces soupçons laissent ainsi penser que certains intellectuels ont joué un double-jeu, leur permettant à la fois de garder leur influence auprès des autorités, tout en acquérant la confiance des internés.

D'autres intellectuels, que l'on peut comparer aux mutins « militants » du printemps 1917, revendiquent ostensiblement leur refus de l'autorité. Les neuf intellectuels présents sur les rapports disciplinaires peuvent être considérés comme faisant partie de cette catégorie. Sur les dix faits qui leur sont reprochés, six correspondent à des actes mineurs et classiques de la captivité, tels que le refus d'obtempérer ou le fait d'adopter une attitude inconvenante à l'égard des autorités, et quatre sont des tentatives d'évasion. Seul un intellectuel, le dessinateur Paul Weigt, est un récidiviste. Ce rôle dans la dissidence du camp n'est pas surprenant. Nicolas Mariot a, en effet, montré que le rejet de l'autorité était commun à toutes les classes sociales dans les tranchées et qu'il prend souvent la forme du refus à exécuter les travaux et exercices disciplinaires des temps de repos⁶⁸. À l'Île Longue, ces refus sont également symbolisés par des refus d'obtempérer et une mauvaise volonté à exécuter les corvées quotidiennes. Les intellectuels perçoivent ainsi ces obligations comme une atteinte à leurs libertés de penser et de conscience dont ils jouissaient dans le monde civil. Dès lors, certains ont, contrairement aux « intellectuels conservateurs », joué de leur influence dans le camp pour faire entendre leurs mécontentements. Il existe, en effet, une corrélation positive entre l'influence de l'intellectuel militant et la gravité de ses actes, notamment en comparaison du comportement des autres types d'intellectuels. Cinq des 14 administrateurs des activités culturelles ont ainsi fait l'objet d'importants manquements. Le directeur de l'école de langues du camp, Hans Goebel, est ainsi envoyé un jour en prison, en mai 1919, pour avoir émis une mauvaise volonté à exécuter un ordre, tout comme le comédien de la troupe de théâtre et professeur de français, Gunter von Cramon et le lithographe Paul Weigt, respectivement accusés en 1918 de « déclarations sans fondement » et de refus de corvée, tandis que Max Pretzfelder et Carl Friedrich Ahnert tentent de s'évader en août 1919. Outre leur envie de libération, la présence significative des intellectuels-administrateurs parmi les intellectuels indisciplinés laisse penser qu'ils ont considéré leur engagement comme dépassant le cadre culturel. Le succès des activités culturelles auprès des internés leur a

⁶⁶ ADF, 9R29. Lettre d'un interné au chef du dépôt de l'Île Longue, 26 septembre 1919.

⁶⁷ ADF, 9R29. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 4 octobre 1919.

⁶⁸ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit., pp. 233-237.

permis d'acquérir une autorité morale qui aurait encouragé certains internés, d'abord craintifs des sanctions, à finalement faire entendre leur colère. Les activités culturelles ont également aidé les intellectuels à entrer en dissidence. Le cas du rédacteur en chef du journal *Die Insel Woche*, Edmund Kowalski, privé d'un mois de correspondance en avril 1918 pour avoir dissimulé le journal dans son courrier en partance d'Allemagne, est révélateur de l'intérêt porté aux activités culturelles comme moyen de résister à l'autorité de l'État détenteur.

B. Une combativité par l'écrit

Si les activités culturelles ouvertes à tous les internés ont pour première vocation de mettre fin à leur oisiveté, elles apparaissent aussi comme un moyen de mettre en relation les internés entrés en résistance et d'établir une ligne directrice qui pourrait faire entendre leur colère au-delà des limites du dépôt. L'écrit et la lecture apparaissent comme les principales armes des intellectuels qui s'en servent, tant pour porter atteinte aux règlements du camp, que pour se placer en « intellectuels meneurs » d'un groupe en attente de plus de droits.

La tentative de diffusion du journal *Die Insel Woche* en avril 1918 par le rédacteur en chef Edmund Kowalski témoigne de la volonté des intellectuels de montrer qu'ils sont encore actifs dans la guerre malgré leur captivité. Il aurait envoyé des numéros du journal à ses parents et tenté, à plusieurs reprises, d'en expédier d'autres à ses proches⁶⁹. Sans connaître les réelles motivations de l'interné, sa volonté acharnée à vouloir répandre les numéros en dehors du camp semble être un moyen de contester la captivité et de montrer sa combativité en publiant les œuvres qu'il a spécialement produites dans le contexte spécifique de sa captivité. D'ailleurs, la suppression du journal par le préfet en mai 1918 est motivée par une anticipation des résistances collectives qui pourraient naître de la diffusion massive de ses critiques⁷⁰. Le journal, lu par un grand nombre d'internés, offre, en effet, l'occasion de rassembler des internés qui partagent les mêmes idées, mais qui ne se sont parfois jamais côtoyés physiquement à cause de la taille du camp. Sur un plan plus personnel, la diffusion des productions des intellectuels leur permet également de montrer qu'ils ont gardé une certaine influence sur le milieu dans lequel ils vivent. Les mêmes motivations conduisent certains internés à publier leurs mémoires et des œuvres en lien avec le thème de la captivité pour raconter leur propre expérience et montrer qu'ils n'ont pas été inactifs, bien que leur sort

⁶⁹ ADF, 9R32. Lettre du sous-préfet de Brest au chef du dépôt de l'Île Longue, 29 avril 1918.

⁷⁰ ADF, 9R32. Lettre du sous-préfet de Brest au chef du dépôt de l'Île Longue, 8 mai 1918. ADF, 9R4. Rapport du préfet du Finistère, 13 mars 1918.

eut été moins rude que celui des combattants. L'interné allemand Hermann von Boetticher a, par exemple publié après sa libération, la tragédie *Jephta* qu'il avait écrite à l'Île Longue et qui, bien que narrant l'histoire de Jephté, fait de nombreux parallèles entre la vie de son personnage et la sienne en captivité, marquée par la solitude et rongée par des questionnements existentiels⁷¹. Les prises de positions de ces internés expliquent l'étroite surveillance dont fait l'objet leur courrier. À la suite de la transgression des règles par Edmund Kowalski, son courrier est ainsi rigoureusement surveillé par la censure⁷². En tant qu'intellectuel exerçant une grande influence dans le camp, son attitude a pu motiver les lecteurs du journal à se révolter.

Alors que la lecture des journaux allemands est prohibée dans le camp⁷³, les internés ont cherché à dissimuler des journaux et des livres dans leur colis qui discréditent la France et incitent à l'évasion. En juillet 1917, le ministre de l'Intérieur informe le préfet du Finistère de cette ruse utilisée par bon nombre d'internés détenus sur le territoire français⁷⁴. Pourtant, à l'Île Longue, cette pratique se poursuit en 1918 lorsque des livres sont « distribués aux internés sans passer par la censure »⁷⁵. Sans savoir s'il s'agit d'un laxisme de la part des autorités, les intellectuels et les internés issus de milieux aisés ont particulièrement utilisé cette stratégie du fait de l'importance qu'ils accordent à la lecture. L'écriture est également une arme avec laquelle ils font entendre leur voix. En mars 1919, les autorités remarquent qu'un article intitulé « Malheur aux vaincus. Mes impressions en Espagne et en France pendant la guerre » a été rédigé par l'ingénieur allemand Paul Madsack, interné à l'Île Longue et libéré en août 1916 puis rapatrié en Suisse⁷⁶. Il y décrit les difficiles conditions de détention des prisonniers dans le but de sensibiliser ses compatriotes. La lecture et l'écriture sont des pratiques culturelles qui participent à la construction des identités des intellectuels et permettent de les distinguer socialement des autres internés. En tant que dénonciateurs des souffrances d'une communauté de prisonniers présente dans plusieurs pays européens, les

⁷¹ Hermann VON BOETTICHER, *Jephta*, Tragödie, S. Fischer Verlag Berlin 1919, p. 113. Sur le contenu de la pièce, voir l'article de Christophe KUNZE, « Hermann von Boetticher, interné au camp civil de l'Île Longue, et sa tragédie *Jephta* », disponible sur http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/hermann_von_boetticher_et_jephta_-_version_definitive.pdf, consulté le 22 avril 2017.

⁷² ADF, 9R32. Lettre d'Edmund Kowalski à un ami, 15 avril 1918.

⁷³ ADF, 9R4. Note de service du préfet du Finistère, 15 juillet 1915.

⁷⁴ ADF, 9R4. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 9 juillet 1917.

⁷⁵ ADF, 9R32. Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 31 janvier 1918.

⁷⁶ ADF, 9R25. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au sous-préfet de Brest avec la traduction de l'article en question, 28 mars 1919.

intellectuels obtiennent la possibilité de faire perdurer ou de faire connaître leur engagement et leur capacité à s'engager pour diverses causes.

Dès lors, cet engagement les place, dans une certaine mesure, en « intellectuels meneurs » qui jouent le rôle d'intermédiaire entre les autorités et les internés. Leur pouvoir de négociations devient alors un atout pour l'ensemble des internés et prouve à ces derniers la nécessaire présence d'intellectuels dans le bon fonctionnement du camp. À plusieurs reprises, les intellectuels et les chefs de chambrées ont entamé des dialogues pour améliorer les conditions des internés. À toutes les fêtes de Noël, ils ont par exemple demandé l'autorisation aux autorités d'organiser des célébrations sous la forme de spectacles de bienfaisance. En décembre 1915, l'un des internés, prénommé Schumann, adresse une requête au chef du dépôt du camp pour obtenir un arbre de Noël et des bougies⁷⁷. Ils interviennent également pour l'amélioration du quotidien des internés. Par exemple, lorsqu'en mars 1917, le baraquement servant de gymnase est sur le point d'être « employé comme un séchoir », les chefs de groupe représentés par beaucoup d'intellectuels, organisent une pétition⁷⁸. Ils sont également présents lors des plaintes collectives, lors desquelles ils font porter les doléances aux autorités et protestent contre les discriminations entre les internés. En septembre 1916, Edmund Kowalski, alors chef du groupe n°33, demande le retour du droit d'acheter « à la cantine des articles de merceries, vêtements, chaussures, papiers à lettres, et encore, brosses à dents, cirage et autres, bref, tout ce dont un homme cultivé a besoin »⁷⁹. L'emploi de l'expression « homme cultivé » montre que l'interné joue des points communs qu'il partage avec les autorités pour obtenir leur compassion et leur assentiment. Le dialogue entre les autorités et les intellectuels est, en effet, possible parce qu'ils proviennent certainement de milieux similaires. Comme pour les rapprochements entre certains surveillants et internés qui vivent une expérience de guerre analogue, les négociations entre les intellectuels et les autorités témoignent de la perpétuation des hiérarchies sociales, voire de leur renforcement durant la guerre. Les contacts avec d'autres milieux sociaux accentuent les divergences sociales entre les internés qui cherchent à spécialement se rapprocher des individus qui partagent des origines similaires. Sans nécessairement parler de collaboration avec les autorités, les intellectuels ont cherché, comme pour les intellectuels français envoyés au front⁸⁰, à se

⁷⁷ ADF, 9R32. Lettre de l'interné Schumann au commandant du dépôt de prisonniers de l'Île Longue, 1^{er} décembre 1915.

⁷⁸ ADF, 9R32. Pétition des chefs de groupe adressée au préfet du Finistère, 3 mars 1917.

⁷⁹ ADF, 9R32. Lettre de l'interné Edmund Kowalski au chef de dépôt de l'Île Longue, 1^{er} septembre 1916.

⁸⁰ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit., pp. 65-72.

rapprocher des hommes situés en haut de la hiérarchie, même s'ils ne disposaient pas du même statut. Le facteur social apparaît alors, dans certains cas, comme transcendant l'unité nationale qui s'est créée autour de la guerre. Pourtant, les intellectuels n'endossent pas systématiquement le rôle de meneur et notamment de chef de groupe. Si beaucoup ont été choisis par les prisonniers pour assumer ce rôle, tels qu'Edmund Kowalski ou l'un des professeurs de turc, l'ottoman Medhy Ismet⁸¹, les « intellectuels conservateurs » ont préféré s'en abstenir du fait de l'extrême méfiance des autorités envers les chefs de chambrées, accusés de faire naître les revendications qu'ils portent⁸².

Les intellectuels se distinguent ainsi des autres internés par les rapports qu'ils entretiennent avec la discipline du camp. Quasiment absents des rapports disciplinaires, ils ne sont pourtant pas indifférents à cette question. Trois comportements se dessinent autour de l'attitude à adopter avec les autorités. Les « intellectuels militants » font partie des rares internés du groupe qui ont ouvertement entravé le règlement dans le but de faire entendre leur refus de la captivité. Les « intellectuels libérateurs » se sont posés en protecteurs en aidant secrètement leurs camarades. À l'inverse, les « intellectuels conservateurs » ont préféré préserver leurs bonnes relations avec les autorités. Dans les deux premiers cas, la présence des intellectuels dans la dissidence marque un nouvel engagement de leur part. En plus de leur implication dans l'activité culturelle du camp, ils deviennent de véritables « intellectuels meneurs » qui s'engagent politiquement pour défendre leurs camarades quand leurs droits ne sont plus assurés.

Ainsi, l'étude des représailles menées à l'encontre des 76 intellectuels internés dans le camp de l'Île Longue et l'analyse de leurs rapports à la discipline imposée par les autorités détentrices montrent la spécificité de leur condition, en comparaison de la situation générale des intellectuels en captivité décrite par le Comité International de la Croix-Rouge et de celle des intellectuels combattants. Alors que les conditions de détention de intellectuels en captivité sont censées s'endurcir lorsque les relations franco-allemandes se crispent, celles des intellectuels de l'Île Longue ne semble pas subir autant de restrictions, probablement du fait de leur influence auprès des internés et de leur rôle d'encadrants de la vie culturelle du camp. Cette influence semble toutefois avoir inquiété les autorités. Irritée par les privations de

⁸¹ ADF, 9R2. Lettre de l'interné Medhy Ismet au préfet du Finistère, 7 août 1917.

⁸² Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 310-317.

libertés et la longue durée de leur internement, une partie des intellectuels est entrée en dissidence, encourageant d'autres internés, y compris leurs plus proches camarades, à les suivre. Mais l'absence des autres membres du groupe dans les rapports disciplinaires soulève, en effet, des questionnements qui laissent supposer qu'ils ont adopté plusieurs stratégies de résistance. Une majorité d'entre eux, plutôt conservateurs, ont préféré garder l'autorité qu'ils ont acquise dans le camp. D'autres, dont il est difficile de juger le nombre, ont secrètement participé à des actes d'insubordination notamment dans la préparation d'évasions. Enfin, une minorité de « militants » ont clairement pris part à la dissidence. Mais, dans de nombreux cas, la résistance des intellectuels se distingue de celles des autres internés et explique leur absence dans les rapports disciplinaires. Les moyens classiques sont délaissés au profit d'une combativité par l'écrit qui confère aux intellectuels les plus engagés le rôle d'intermédiaire entre les autorités et les internés pour lesquels ils défendent leur difficile condition. Au-delà des barbelés, elle prouve leur détermination à combattre spirituellement l'ennemi, pour compenser leur absence au front et ôter les quelconques doutes de leurs compatriotes quant à des stratégies d'échappatoire à l'envoi en premières lignes. Toutefois, ce statut de meneur n'est pas toujours facile à porter. Il est d'ailleurs progressivement remis en cause par les autres internés et apparaît comme une entrave à la bonne entente des 4.699 internés à l'Île Longue entre 1914 et 1919.

CHAPITRE 4 : LES INTELLECTUELS ET LA CAPTIVITÉ :

« RENCONTRE AVEC LE PEUPLE » (N. MARIOT)

« [...] Mais il devra de garder d'ébranler par quoi que ce soit la discipline extérieure. Dans les dépôts de prisonniers militaires, ce danger sera sans doute moins grand étant donnée la soumission naturelle à une discipline de caractère militaire. Au camp de civils, au contraire, l'autorité de l'intellectuel va diminuant avec la durée de la captivité, puisque l'égalité créée par celle-ci a produit son effet niveleur »¹.

Cet article, rédigé par le comité de rédaction du journal *Die Insel Woche* en mai 1918, lorsque ce dernier est menacé de suppression par le ministère de l'Intérieur, constate la remise en cause progressive de l'autorité morale des intellectuels qu'ils avaient acquise en organisant la vie culturelle du camp. Envoyés dans un camp qui présente la particularité d'accueillir des prisonniers issus de divers milieux sociaux et géographiques, les internés sont privés de leur habituel encadrement étatique, aux dépens de l'autorité d'un État ennemi qu'ils contestent. Une partie des intellectuels se place alors en substitut de cette autorité en jouant les intermédiaires entre les autorités et les internés, dans le but de représenter leurs camarades et de participer à la création d'un sentiment d'appartenance d'un groupe composé de divers membres et forcés à cohabiter ensemble. Mais malgré la cohésion des prisonniers sur les difficultés de la vie en captivité, les intellectuels se rendent compte que la longue cohabitation entre ces différents profils accentue les divergences sociales et géographiques. Comme dans les tranchées, la captivité apparaît comme une période exceptionnelle qui met en relation des profils qui se côtoient parfois pour la première fois, à l'image des intellectuels qui « rencontrent le peuple »². Si, dans un premier temps, ces derniers essaient de s'intégrer à ce monde qui leur est inconnu, ils sont aussi victimes du poids de la durée de leur détention qui fait ressurgir leur isolement et leurs pratiques distinctives. Privés de leurs habitudes sociales et

¹ ADF, 9R32. Traduction de l'article « *Von dem inhaltlichen Grenzen einer Interniertenzeitung* », paru dans *Die Insel Woche*, n°6, 12 mai 1918, p. 2.

² Expression empruntée à Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, op. cit.

culturelles, ils perçoivent la captivité comme une dégradation sociale qu'ils tentent absolument de pallier en organisant des activités intellectuelles destinées à tous les internés. Mais leur autorité se voit également contestée par une partie des internés qui y voit la reproduction du schéma hiérarchique de leur ancienne société civile. Ces divergences sociales s'accompagnent également de tensions régionalistes et nationalistes qui menacent la tranquillité du camp et reflètent le désir grandissant de liberté des internés. En 1919, leur libération met fin à ces nombreux différends. Pour autant, s'ils sont de nouveau libres, leur expérience de la captivité les a durablement marqué. Dans le cas des intellectuels, cette expérience continue d'influencer leur vie et leur carrière d'après-guerre.

1. Au fil de la captivité : des internés solidaires ?

Détenus dans le même camp et soumis au même règlement, les internés de l'Île Longue connaissent, dans un premier temps, une expérience similaire de la captivité dont les difficultés créent une cohésion qui dépasse les barrières sociales. Les plaintes collectives montrent que l'amélioration de leurs pénibles conditions de détention constitue le principal terrain d'entente partagé par tous les prisonniers. Pourtant, dans un deuxième temps, des divergences naissent et remettent en cause cette solidarité née de cette expérience. Les relations privilégiées qu'une partie des intellectuels entretiennent avec les autorités accentuent des divergences sociales qui, au fil d'un contact permanent de cinq ans avec d'autres groupes sociaux, ne peuvent être étouffées. Les intellectuels éprouvent notamment des difficultés à s'accommoder à cet environnement particulier qui bouleverse leurs habitudes. Dès lors, paradoxalement à leur engagement dans le camp, ils s'excluent, presque volontairement du groupe pour retrouver un peu de leur quotidien d'avant-guerre.

A. Les intellectuels et les conditions de vie en captivité : s'habituer à un environnement inconnu

En janvier 1916, le sous-officier allemand Gerhard Wohlermann, alors prisonnier et interprète à l'Île Longue, se plaint des conditions de détention qui l'empêchent de faire sérieusement son travail. Il souligne plusieurs limites à la vie forcée en communauté. Les prisonniers d'un même baraquement ne disposent, à l'exception de la paillasse et des affaires de première nécessité, d'aucun effet personnel destiné à occuper leur temps libre. L'interné

exprime alors les difficultés qu'il éprouve face à la promiscuité des locaux. Il est, selon lui, « impossible de le [son travail] terminer à ma place dans la baraque. J'habite dans le groupe 51 avec trois de mes camarades, deux travées dont l'une seulement possède une fenêtre. Par suite la seule table est occupée toute la journée et trop petite pour ces travaux. En outre y a-t-il toujours beaucoup de bruit fait par les autres habitants de la baraque de sorte qu'un travail attentif est impossible »³. D'après les rapports disciplinaires, les dégradations matérielles du camp sont nombreuses et montrent que ces incommodités ne déstabilisent pas seulement les intellectuels. Pourtant, ils sont particulièrement touchés par ces restrictions qui portent atteinte à toutes leurs distractions intellectuelles, telles que la lecture et l'écriture, qui font, de surcroît, déjà l'objet d'importantes restrictions, à l'image de l'interdiction de lire des journaux allemands. En outre, le comportement des autres internés apparaît comme un véritable obstacle à leur épanouissement intellectuel et favorise leur isolement des autres internés. Le bruit représente la contrainte la plus dérangeante à leurs yeux. Dès le début de son internement à Noirmoutier, l'écrivain hongrois Aladár Kuncz souligne la présence de « bruits continuels » de ses camarades de chambrée qui l'empêchent de travailler⁴. Cette gêne est d'autant plus problématique qu'elle prive les intellectuels de la possibilité de poursuivre leurs réflexions, qui déterminent pourtant leur identité. Dès lors, ils développent de nouvelles stratégies dans le but de retrouver leurs caractères distinctifs. Mais cette recherche les éloigne davantage de leurs camarades. Nicolas Mariot a démontré que dans les tranchées françaises, les intellectuels, souffrant des mêmes maux que les intellectuels de l'Île Longue, fuyaient l'alcool et les jeux, à l'origine d'attroupements et de beaucoup de bruits, au profit d'une solitude qui devient particulièrement prisée⁵. D'autres désagréments tels que le surpeuplement, l'utilisation d'un vocabulaire de la contamination et les odeurs, comme le souligne Aladár Kuncz en évoquant « l'atmosphère suffocante et polluée » des baraquements⁶, les encouragent également à s'isoler et révèlent différentes habitudes sociales qui participent à la création d'un ethnocentrisme de classe entre les intellectuels et le reste de leurs camarades.

De plus, ces divergences sociales avec les autres internés nourrissent le sentiment des intellectuels de subir un déclassement social. Lors de son internement au camp de Périgueux,

³ ADF, 9R7. Lettre de l'interné Gerhard Wohlermann au commandant du dépôt de l'Île Longue, 11 janvier 1916.

⁴ Archives départementales de Vendée, 4 M 302. Lettre d'Aladár Kuncz au préfet de la Vendée, 27 novembre 1914, disponible sur <http://www.ilelongue14-18.eu/?L-ecrivain-hongrois-Aladar-Kuncz>, consulté le 20 mai 2017.

⁵ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit, pp. 205-225.

⁶ Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, op. cit, p. 10.

Aladár Kuncz fait part d'un certain dégoût de la captivité et de ses camarades dont « la majorité était constituée par des ouvriers allemands ou autrichiens, non pas de la meilleure sorte, souvent grossiers, sales et dépourvus de toute délicatesse »⁷. Nicolas Mariot a remarqué ce même sentiment chez les intellectuels français envoyés dans les tranchées. Si certains y voient l'occasion d'étudier sociologiquement et de manière concrète les classes populaires, la durée de la guerre entraîne une exaspération des intellectuels, agacés d'être immobilisés dans un environnement dans lequel ils ne partagent les mêmes pratiques que leurs camarades⁸. Outre la cohabitation permanente avec des internés originaires d'autres groupes sociaux qu'ils côtoient souvent pour la première fois, plusieurs facteurs accentuent cette perception. De manière concrète, ils ont l'obligation de participer aux corvées obligatoires destinées à entretenir le camp, telles que les corvées de propreté, l'épluchage de légumes ou la prise de l'eau à sa source. Jean-Claude Farcy a notamment démontré que certaines tâches sont plus appréciées que d'autres en fonction de leur degré de pénibilité, de leur occupation chronophage perçue comme un moyen de faire passer le temps et de la liberté qu'elles accordent. Les corvées qui obligent à sortir momentanément à l'extérieur du camp sont ainsi plus appréciées⁹. Or, une partie des intellectuels et les internés de condition aisée acceptent difficilement toutes ces obligations. Elles soulignent, en effet, le décalage entre leur liberté d'avant-guerre durant laquelle ils subordonnaient ces tâches et leur vie en captivité. Parmi les sept intellectuels actifs dans l'activité culturelle du camp et condamnés pour des actes d'insubordination, trois rejettent les directives qui leur sont imposées, soit en présentant une mauvaise volonté à exécuter un ordre, soit en ne se présentant pas à la corvée. Ces obligations peuvent être perçues comme un déclassement social expliqué par l'inversion de l'ordre et de la hiérarchie sociale, bien qu'elles ne soient pas propres à la captivité. De plus, la captivité altère la qualité des activités qui leur permet de tenir psychologiquement. Par exemple, si une partie des intellectuels ont obtenu des faveurs de la part des autorités, à l'image d'un travail administratif dans les bureaux du camp, ces tâches répétitives ne sont pas aussi stimulantes que celles qui les passionnaient avant la guerre. Au fil de sa captivité, Aladár Kuncz remarque les ravages psychologiques de l'oisiveté sur ses camarades, à l'image d'un interné qui donnait « au début, des leçons d'anglais ; maintenant il en était incapable même le matin ; il prononçait des mots sans suite, son cerveau s'était complètement obscurci, il perdait

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, pp. 25-28.

⁹ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920, op.cit.*, pp. 243-245.

continuellement le fil de ses idées »¹⁰. Enfin, le déclassement social est plus concrètement ressenti à travers la perte des biens et de l'argent qui permettaient de nettement les distinguer des autres internés. Les internés perdent, en effet, le contrôle de leur propre argent, désormais géré par le directeur du camp qui autorise ponctuellement le retrait de petites sommes¹¹.

Ces importantes distinctions sociales placent les intellectuels en position de dominés. En l'absence d'écrits personnels, il est difficile de connaître les rapports personnels qu'entretenaient certains intellectuels avec les autres internés. L'idée de l'intellectuel souffre-douleur n'est pourtant pas exclue de la diversité des expériences que les internés ont pu vivre en subissant des rejets, des vols et des insultes liés à leur singularité comme l'a remarqué Nicolas Mariot dans le cas des intellectuels du front, pour lesquels cette confrontation sociale a pu engendrer des états dépressifs et un mépris de classe, parfois présent dans leurs écrits¹². La guerre et la captivité apparaissent ainsi comme des menaces au statut et aux valeurs des intellectuels qui semblent avoir particulièrement perturbé les « intellectuels-administrateurs », originaires d'une certaine élite, et qui ont été les initiateurs de l'encadrement culturel du camp jusqu'en 1918. Le choix de cet engagement culturel, alors qu'ils ne disposent pas tous des compétences nécessaires à son rayonnement, reflète un certain besoin de retrouver la domination sociale qu'ils exerçaient avant leur internement. Ce sentiment de déclassement semble plus tardif chez les intellectuels-suiveurs, du fait de l'établissement de leur position intellectuelle à la suite de la création des activités. En revanche, ils peuvent avoir vu en ces activités l'occasion de mettre fin à un certain isolement, d'atténuer les privations culturelles qu'ils enduraient, et de se constituer en une forte minorité capable de faire entendre ses revendications. Ces rapprochements ont cependant pour conséquence le renforcement des barrières sociales.

B. La captivité, vectrice de l'effacement des barrières sociales ?

Plusieurs contraintes liées à la captivité ont dépassé les barrières sociales en rapprochant l'ensemble des internés du camp. De par leur engagement pour l'amélioration des

¹⁰ Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, *op. cit.*, p. 320.

¹¹ ADF, 9R2. Lettre du Ministère de la Guerre aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, aux généraux commandant les régions, au général commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord, au général commissaire résident général de France au Maroc, aux commandants régionaux des dépôts de prisonniers de guerre, 4 septembre 1916. Sur les biens séquestrés, voir ADF, 9R2. Note de service applicable seulement aux internés allemands, 7 octobre 1916.

¹² Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, *op. cit.*, pp. 125-134.

conditions de détention, les intellectuels ont joué un rôle majeur dans ces rapprochements. Pourtant, le mélange social engendré par l'importante capacité d'accueil du camp de l'Île Longue a progressivement porté atteinte à leur identité, c'est-à-dire ce à quoi ils se reconnaissent, se désignent et se distinguent des autres individus¹³. Dès lors, ils ont rapidement développé des stratégies individuelles ou collectives pour identifier les internés qui partagent leur condition.

Les difficiles conditions de détention, notamment les restrictions alimentaires, apparaissent comme des peines partagées par l'ensemble des prisonniers. Tout au long de leur détention, elles les ont rapprochées malgré leurs différences. Plusieurs plaintes et pétitions collectives témoignent de cette solidarité au sein de laquelle les intellectuels jouent un rôle majeur. Dans de nombreux cas, ils se présentent comme les porte-parole des internés. En août 1917, l'interné ottoman et professeur de turc dans le camp, Medhy Ismet, s'adresse « au nom de [ses] camarades » aux autorités afin qu'elles fassent « les nécessaires pour accorder une alimentation sensible sur la nourriture qui est la seule moyenne destinée à [leur] existence »¹⁴. La proximité permanente entre les internés et les amitiés qui se nouent au fil de leur captivité expliquent aussi cette solidarité qui passe outre les différences sociales. Par exemple, près de 41% des actes de subordination et 75% des évasions se font en collectivité et témoignent des complicités nées de la captivité. De plus, une certaine empathie gagne les intellectuels envers leurs camarades qu'ils défendent. En mars 1915, l'interné H. Schnett, chef de groupe du baraquement 18 mais également rédacteur en chef du journal *Die Insel Woche* de juin à septembre 1915, prend la défense de l'un de ses camarades condamné pour « désobéissance à l'ordre de marcher plus vite » alors que celui-ci est grièvement malade et ne comprend pas le français¹⁵. L'acceptation de cette lourde responsabilité n'est pourtant pas anodine. L'engagement politique des intellectuels dans la vie du camp leur permet de trouver leur place dans un environnement qui leur apparaît hostile. Premièrement, il leur permet d'identifier les autres membres du groupe avec lesquels ils partagent des traits communs. Deuxièmement, leur rassemblement est à l'origine d'initiatives qui permettent d'améliorer les conditions de détention, à l'image de l'organisation de la vie culturelle du camp, et qui, de surcroît, leur confère une légitimité de *leader*. Dès lors, ils peuvent protéger leurs propres intérêts et ceux de leurs camarades. Par exemple, en mars 1917, les 52 chefs de groupes dont font partie au

¹³ Définition empruntée à François BOULOC, Rémy CAZALS et André LOEZ (dirs.), *Identités troublées: 1914-1918 : les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, op. cit, p. 7.

¹⁴ ADF, 9R2. Lettre de l'interné Medhy Ismet au préfet du Finistère, 7 août 1917.

¹⁵ ADF, 9R25. Lettre de l'interné H. Schnett au commandant du dépôt de l'Île Longue, 25 mars 1915.

moins cinq des 76 intellectuels actifs du camp, écrivent une lettre aux autorités pour que la société de gymnastique continue de profiter de la baraque Adrian servant de gymnase, alors menacée d'être affectée au séchage du linge¹⁶. Concernant l'intérêt de leurs camarades, ils parviennent à les mêler aux leurs en se posant en défenseurs des plus démunis. Ils organisent ainsi des fêtes de bienfaisance qui permettent à la fois de mettre en avant les activités culturelles du camp et de récolter de l'argent qui est ensuite redistribué aux plus nécessiteux. En février 1917, l'interné Paul Heyne, professeur d'espagnol au camp et rédacteur de nombreux articles sur la musique dans *Die Insel Woche*, se pose en délégué des internés en transmettant au sous-préfet l'idée d'un de ses camarades ne parlant pas le français d'organiser « une représentation de variétés au profit du comité de secours »¹⁷. L'implication des intellectuels dans la vie collective du camp reflète les stratégies qu'ils ont développées pour s'adapter à un environnement qui les déstabilisait. Si, comme pour les combattants intellectuels français, ils se sont relativement adaptés aux difficultés de leur sort et se sont rapprochés des autres internés dans le but de s'intégrer¹⁸, leur qualité de représentants trahit une certaine volonté de disposer d'un rôle influent qui continue de les distinguer des autres internés.

D'autres facteurs ont favorisé l'émergence d'une solidarité parmi les internés. Des émotions universelles que la captivité accentue ou annihile les rapprochent, à l'image du manque de leurs proches ou de la nostalgie de leur vie avant la guerre. La mort représente l'émotion la plus partagée par tous les internés, qui y sont confrontés malgré leur éloignement des combats. De nombreux prisonniers malades ou grièvement blessés des suites de leur capture sur le front décèdent en captivité. S'il est difficile de connaître les causes de décès des internés de l'Île Longue, les difficiles conditions de détention apparaissent comme la principale cause ayant entraîné l'affaiblissement des internés les plus fragiles. L'historiographie estime le taux de mortalité des prisonniers allemands détenus en France à 6,5% sur l'ensemble de leur captivité¹⁹. Les sept avis de décès publiés dans le journal du camp entre avril 1917 et mai 1918 laissent penser que le taux de mortalité de l'Île Longue est similaire, voire inférieur au taux national. Pour autant, les internés restent sensibles à cette épreuve. A la suite de la visite des délégués suisses en juillet 1917, ils réclament l'autorisation

¹⁶ ADF, 9R32. Lettre des chefs de groupe au préfet du Finistère, 3 mars 1917.

¹⁷ ADF, 9R32. Lettre de l'interné Paul Heyne au sous-préfet de Brest, 6 février 1917.

¹⁸ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit., pp. 187-193 et pp. 253-268.

¹⁹ Heather JONES, « Droit international et prisonniers de guerre occidentaux lors de la grande Guerre », dans Anne-Marie PATHÉ et Fabien THÉOFILAKIS (dirs.), *La captivité de guerre au XXe siècle: des archives, des histoires, des mémoires*, op. cit., pp. 48-58.

« d’aller, de temps en temps, au cimetière local visiter les tombes de leurs camarades décédés, sans être accompagnés par des soldats »²⁰. Les articles sur la mort et les avis de décès publiés dans *Die Insel Woche* montrent que les intellectuels partagent cette sensibilité avec les autres internés. Ils concernent la mort de leurs camarades pour lesquels ils éprouvent de la tristesse, mais également pour les célèbres intellectuels qui décèdent durant le conflit²¹. L’avis de décès du célèbre sculpteur français Auguste Rodin montre que cette solidarité est universelle et transcende les maux de la guerre. Si elle s’accroît à mesure de leur internement, la violence à laquelle ils sont confrontés fait l’objet de compassions qui apparaissent dès les débuts de leur internement. Par exemple, Alexandre Lafon a remarqué que la situation de détresse dans laquelle se trouvaient certains futurs prisonniers de guerre avant leur capture pouvaient être marqués par une compassion des soldats ennemis qui procédaient à leur arrestation²². En outre, la mort de masse qui se produit, au même moment au front, a joué un rôle dans l’émergence des idées pacifiques qui commencent à se faire entendre à partir de 1917. Si les intellectuels sont éloignés de cette société, le journal du camp montre que ces préoccupations ont influencé une partie des intellectuels et des internés. L’article intitulé « *Unsere Toten* », publié en novembre 1917, révèle une certaine culpabilité des internés qui se sentent « marginalisés » (« *Wir stehen abseits vom Tode* ») de cette expérience qu’ils devaient pourtant vivre en rejoignant les rangs de l’armée²³. En octobre 1917, après trois ans de captivité, Helmut Felle se demande encore « Pourquoi le destin m’a-t-il épargné ? Pourquoi ne suis-je pas allongé parmi les centaines de milliers de morts de la guerre ? Je veux être calme et faire mon devoir quand le jour viendra et me souvenir des morts tombés à ma place »²⁴. Le rapport des internés avec la mort montre ainsi que la société en captivité correspond, au même titre que la société du front et du reste de l’arrière, à une société endeuillée, tant par les décès de certains internés que par celui de leurs compatriotes, et parfois même des soldats ennemis, qui participent à la cohésion du groupe. La sortie de guerre allemande est d’autant plus douloureuse que les armées en sortent vaincues après quatre années de combats meurtriers, sans véritable domination de l’une des forces belligérantes. Le

²⁰ ADF, 9R20. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 10 juillet 1917. Voir annexe 5d.

²¹ À titre d’exemple, voir l’avis de décès de l’interné ottoman Azis Feissulah dans *Die Insel Woche*, n°5, 6 mai 1917, p. 4 et celui d’Auguste Rodin dans *Die Insel Woche*, n°34, 25 novembre 1917, p. 2.

²² Alexandre LAFON, « Le temps de la capture : permanence et transformation du « regard » combattant ? », dans Nicolas BEAUPRÉ et Karine RANCE (dirs.), *Arrachés et déplacés: réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés : 1789-1918, op. cit.*, pp. 180-183.

²³ *Die Insel Woche*, n°34, 25 novembre 1917, p. 1.

²⁴ Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l’allemand par l’association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

deuil de masse et le prolongement de la captivité des prisonniers allemands par la France s'ajoutent à la douleur des Allemands. Ces facteurs contribuent à la modification des forces politiques présentes après l'armistice et, *de facto*, à la disparition du deuxième *Reich*²⁵. Pour les intellectuels, la mort en masse de leurs homologues partis combattre connote aussi la peur de voir la culture s'éteindre. Les rares études qui ont établi des chiffres sur la mort des combattants en fonction de leur origine sociale révèlent une surmortalité des élites dont faisaient partie la majorité des intellectuels²⁶. De profondes questions sur l'avenir de la vie intellectuelle ont ainsi pu déstabiliser les intellectuels internés, à la fois frustrés de ne pas combattre et conscients de l'importance de leur survie pour la préservation de leur milieu.

Malgré la solidarité des intellectuels avec les internés concernant les difficultés de la captivité, de fortes divergences sociales perdurent et s'accroissent à mesure que leur détention s'éternise. Afin de survivre à la captivité et de préserver leur identité, les intellectuels ont cherché à se rapprocher des internés qui partagent une origine sociale similaire. À l'Île Longue, l'engagement de 76 intellectuels pour l'amélioration de la vie en captivité montre la réussite de cette stratégie. Mais ce regroupement a inexorablement eu pour conséquence le renforcement des barrières sociales. L'exemple de la composition des chambrées en est révélateur. Les plaintes collectives et la liste des enseignants dispensant des cours aux internés montrent que ces intellectuels ne partagent pas les mêmes baraquements. Par exemple, parmi les cinquante professeurs, seuls 9 groupes composés de deux ou trois internés partagent la même baraque²⁷. Ils doivent, en effet, respecter leur placement dans les baraquements attribués par les autorités, qui perçoivent cette pratique comme un moyen d'éviter le regroupement d'internés susceptibles d'encourager des résistances. De plus, elle permet de nommer de fidèles chefs de groupe, théoriquement nommés par le directeur du camp, mais souvent choisis par les internés, qui présentent à la fois les capacités à faire respecter l'ordre et à servir d'intermédiaires avec les autorités. La recherche de ces qualités explique ainsi la présence de certains intellectuels organisateurs de la vie culturelle dans l'encadrement du camp²⁸. Le statut de chef de chambrée confère une position hiérarchique à l'intérieur du camp

²⁵ Pour une approche comparée des sorties de guerre française et allemande, voir Bruno CABANES, *La victoire endeuillée: la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, *op. cit.* Et Wolfgang SCHIVELBUSCH, *The culture of defeat: on national trauma, mourning, and recovery*, New York, Metropolitan Books, 2003, 403 p.

²⁶ Sur ce sujet, voir André LOEZ, « Autour d'un angle mort historiographique : la composition sociale de l'armée française en 1914-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1 novembre 2011, n° 91, pp. 32-41 et Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France: de l'affaire Dreyfus à nos jours*, *op. cit.*, pp. 62-64.

²⁷ ADF, 9R25. « Études et noms des professeurs ».

²⁸ ADF, 9R32. Lettre des chefs de groupe au préfet du Finistère, 3 mars 1917.

qui permet aux intellectuels de se poser en « donneurs de leçons »²⁹ sur le plan civique, et de réaffirmer leur rôle d'éducateur du peuple. Ces fonctions leur permettent aussi d'identifier leurs pairs. En amont des réclamations collectives qu'ils adressent aux autorités au nom de leurs camarades, les chefs de groupe discutent et rédigent ensemble des requêtes. Ils sortent ainsi d'un certain isolement social qui leur permet de vivre avec leurs semblables et de retrouver les cercles de sociabilité dont ils ont pu faire partie avec la guerre. La composition sociale des popotes prouve cet affranchissement des compositions de chambrées au profit de rapprochements entre internés originaires d'un même milieu. Comme dans les tranchées, des petits groupes composés de quelques individus qui partagent des affinités sociales, régionales ou plus personnelles révèlent l'importance de la camaraderie et de l'amitié³⁰.

Mais la captivité remet en cause l'identité de ces intellectuels qui doivent multiplier les stratégies pour être acceptés dans un milieu qu'ils ne connaissent et ne dominent pas. Ces stratégies sont à la fois individuelles et collectives. Seul dans un environnement qui lui paraît hostile, l'intellectuel se caractérise par son isolement qui permet, à la fois de préserver son identité, mais également de clairement mettre en avant ses différentes pratiques sociales. Si certains ont essayé de cohabiter avec leurs camarades en s'ouvrant à leurs pratiques, la plupart d'entre eux ont cherché leurs semblables dans le but d'atténuer le poids de la détention. Dès lors, une conscience collective s'est créée autour des principaux intellectuels du camp qui, en plus de leur influence culturelle, ont réussi à jouer un rôle important dans l'encadrement des internés, principalement en endossant le rôle de chef de chambrées qui leur permet de retrouver une autorité morale. Mais la solidarité n'efface que momentanément les barrières sociales. Si elle rassemble les internés autour de valeurs universelles, elle ne parvient à les faire perdurer sur la longue durée. La gestion du camp et l'encadrement des internés, alors confiés aux mains d'une minorité de prisonniers, contribuent au renforcement des différences sociales. La persistance d'une hiérarchie sociale similaire à celle qu'ont connue les internés dans la vie civile fait émerger d'importantes tensions.

2. La persistance de certaines tensions

La durée de la guerre a conduit au renforcement de certaines tensions déjà perceptibles dans la société civile d'avant-guerre. À l'Île Longue, les intellectuels sont mêlés à deux

²⁹ Expression empruntée à Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit, pp. 380-385.

³⁰ Sur ce sujet, voir Alexandre LAFON, *La camaraderie au front: 1914-1918*, Paris, A. Colin : Ministère de la Défense, 2014, pp. 252-256.

contestations qui divisent les prisonniers à partir de 1917. D'abord, plusieurs internés refusent d'être assujettis à une hiérarchisation sociale que les autorités et les intellectuels souhaitent perpétuer. Dès lors, des tensions apparaissent entre les internés et les chefs de groupe, perçus comme une autorité subordonnée à l'État détenteur. Ensuite, la cohabitation de nombreuses nationalités, certes considérées comme un ennemi commun par la France, fait naître des tensions régionalistes et nationalistes entre les prisonniers. La position des intellectuels sur ce sujet est alors plus difficilement discernable.

A. Le refus d'une hiérarchie sociale interne au camp

La cohabitation de longue durée entre plusieurs milliers d'internés au sein d'un périmètre relativement restreint fait naître de nombreuses tensions nées des désagréments de la vie en communauté. Le principal risque de tensions dans une cohabitation numériquement importante concerne d'abord la mésentente entre internés qui peut déboucher sur des altercations et ainsi menacer la tranquillité du camp. En septembre 1916, le commandant du dépôt demande au sous-préfet de Brest d'armer les surveillants qui doivent régulièrement faire face à des internés qui se livrent à des rixes après l'extinction des feux³¹. Ces altercations nuisent à la tranquillité des internés et à leur bonne entente. De plus, ils subissent des vols de la part d'internés peu scrupuleux. En mai 1917, les autorités signalent le comportement de l'interné autrichien Elie Sanft qui, après être sorti de prison pour avoir « volé différents objets à ses camarades [...] s'est fait chassé de sa baraque par ses camarades [...] car à plusieurs reprises, et sous des prétextes divers, il leur avait emprunté de l'argent et les volait quand l'occasion se présentait ». Irritée par son comportement, l'une des victimes « le frappa avec violence d'un coup de bouteille à la tête »³². Ces rapports disciplinaires témoignent de l'exaspération des internés qui, en plus de subir les difficultés psychologiques liées à la détention, doivent également protéger leur personne et leurs rares effets personnels. L'attitude des intellectuels face à ces agissements est difficilement cernable. En septembre 1919, l'interné Andreas Otto Wild, professeur d'anglais et de comptabilité au camp, demande au préfet l'autorisation de quitter le camp, car il a « trouvé une agitation et excitation se dirigeant contre [lui] que [sa] vie ne semble plus sûre circulant librement »³³. Sans réellement connaître la raison de cet acharnement contre sa personne, probablement lié aux « bons services [qu'il]

³¹ ADF, 9R24. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au sous-préfet de Brest, 12 septembre 1916.

³² ADF, 9R24. Lettre du chef du dépôt au sous-préfet de Brest, 23 mai 1917.

³³ ADF, 9R8bis. Lettre de l'interné Andreas Otto Wild au préfet du Finistère, 18 septembre 1919.

a rendus à l'administration depuis des années », les rapprochements des intellectuels avec les autorités peuvent être perçus par les autres internés comme une stratégie opportuniste pour échapper aux difficultés de la captivité, voire comme une trahison à leur pays, alors qu'ils prônent des valeurs patriotiques. Dès lors, les internés réfutent leur autorité qu'ils jugent illégitime.

Les chefs de chambrées font régulièrement l'objet d'attaques de la part des internés qu'ils représentent. En octobre 1916, les autorités relatent une agression contre le chef de chambrée allemand, Valentin Rexhäuser. L'ingénieur des Mines a reçu des menaces et insultes après avoir demandé à trois internés de cesser « leurs cris et leurs chansons [qui] troublaient le repos de leurs camarades »³⁴. Choisis pour transmettre les ordres et les appliquer, assurer la propreté des baraquements et porter les revendications dans les bureaux des autorités, les chefs de groupe peuvent être perçus comme des collaborateurs de l'État détenteur et comme une seconde autorité qui pèse sur le quotidien des internés. Leur autorité peut également être contestée du fait de leur origine sociale ou de l'influence qu'ils exercent dans le camp, alors qu'ils ne disposent d'aucune réelle faculté pour exercer cette fonction. Or, comme dans la société civile, les ordres émanent des individus les plus dotés en capital social, économique et culturel, et les autorités attribuent ainsi les fonctions les plus hautes aux individus qui mettent en avant leurs facultés. Elles semblent, en effet, avoir attribué les statuts de chefs de groupe aux internés issus des milieux les plus aisés et aux intellectuels-administrateurs avec lesquels ils ont l'habitude de dialoguer. De plus, la continuité de cette hiérarchie sociale n'est pas seulement visible dans les chambrées. Les différences sociales règnent sur toutes les activités du camp. Si le chef du dépôt surveille étroitement les retraits d'argent des internés, son utilisation par les internés les plus aisés révèle un malaise avec les internés les plus nécessiteux. À première vue, il peut être un moyen d'aider ou de faire plaisir à des internés dans le besoin. Mais, en réalité, l'argent reste un moyen de domination des plus aisés que les intellectuels ont fait perdurer en organisant des activités de bienfaisance. Dans les tranchées, Nicolas Mariot a expliqué cette domination par les écarts de soldes en fonction des grades. Un sous-lieutenant perçoit, par exemple, une solde 147 fois supérieure à celle d'un soldat³⁵. A l'Île Longue, la rémunération des prisonniers de guerre s'effectue également

³⁴ ADF, 9R24. Lettre du chef du dépôt de l'Île Longue au préfet du Finistère, 8 octobre 1916.

³⁵ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit., pp. 89-99.

en fonction de la grille des soldats français³⁶. Pour les internés civils, les différences de richesse se reflètent à travers les aides économiques versées par les plus fortunés. Par exemple, en décembre 1917, quatorze internés fortunés reversent 3.150 francs aux soldats allemands blessés en traitement à l'hôpital de l'Arsenal à Brest afin qu'ils puissent améliorer leur quotidien³⁷. Ces possibilités offrent aux internés les plus fortunés la possibilité d'atténuer leur culpabilité de ne pas avoir combattu aux côtés de leurs compatriotes, tandis que les autres internés continuent d'être frustrés par ces injustices.

La transposition de la hiérarchie sociale de la société civile est également visible dans la gestion des activités du camp³⁸. Le cas des ateliers d'artisans impulsés par le comité de secours révèle l'intériorisation des normes sociales, à la fois par les internés mais aussi par les autorités. En janvier 1918, le comité de secours recherche ainsi activement un contremaître qui « renseignerait la fabrication des sabots dont le besoin est assez grand dans ce camp »³⁹. Or, si plusieurs internés n'ont certes pas le titre de contremaître, leur expérience au sein de leur propre métier laisse penser qu'ils maîtrisent toutefois ces qualifications. Comme pour les activités culturelles, les tâches sont sciemment distribuées à trois groupes de travail. Le premier est celui des artisans qui sont répartis par corps de métier et qui doivent réaliser les objets artisanaux. Chaque corps de métier est ensuite représenté par un homme qui doit défendre ses confrères en cas de désaccords avec les directives. Enfin, la hiérarchie à l'origine de ses directives développe les prototypes d'objets qui sont ensuite fabriqués par les ouvriers. Certains intellectuels parviennent à trouver une place dans ce dernier groupe. On retrouve ainsi l'allemand Fritz Berckhemer, pourtant géologue de métier, parmi les formateurs. L'influence qu'ils ont acquise dans le camp peut expliquer leur présence dans des domaines où ils n'ont, *a priori*, aucune compétence. Le travail des artisans est, en effet, mis en avant en 1918 dans une brochure intitulée *Die Werkstätten des deutschen Hilfsausschusses im Lager der Zivilgefangenen von Ile Longue (Frankreich)*⁴⁰. La mention du lieu où sont détenus les internés laisse penser que cette brochure est destinée à promouvoir le travail des artisans dans

³⁶ ADF, 9R3. Lettre du ministre de la Guerre aux généraux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, généraux commandant les régions, général commandant en chef les forces de terre et de mer de l'Afrique du Nord, général commissaire résident général de France au Maroc, 9 février 1916.

³⁷ ADF, 9R32. Lettre du comité de secours des internés civils allemands de l'Île Longue au préfet du Finistère avec la liste de donateurs, 9 novembre 1917.

³⁸ Sur la hiérarchie sociale dans l'Empire allemand, voir Hans-Ulrich WEHLER, *Essais sur l'histoire de la société allemande: 1870-1914*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2003, pp. 201-205.

³⁹ ADF, 9R25. Lettre du comité de secours des internés civils allemands de l'Île Longue au préfet du Finistère, 18 janvier 1918.

⁴⁰ ADF, 9R32. *Die Werkstätten des deutschen Hilfsausschusses im Lager der Zivilgefangenen von Ile Longue (Frankreich)*, 1918.

les autres camps de prisonniers où sont envoyés certains produits fabriqués, mais également en Allemagne. Elle permet de rassurer leurs proches et d'encourager leurs compatriotes internés dans d'autres camps à occuper leur esprit en développant des structures similaires à celles de l'Île Longue. Les intellectuels contribuent ainsi au rayonnement des activités des autres internés en proposant leurs compétences en communication. Ce genre de collaboration semble avoir facilité la cohabitation entre des internés issus de divers milieux. Une partie d'entre eux ont, par exemple, appris à cohabiter avec des individus originaires d'autres milieux que le leur. En février 1918, par manque de place, les autorités proposent aux internés de l'orchestre de partager leur local avec les artisans et « un accord paraît établi entre les intéressés à ce sujet »⁴¹. Aucun incident n'est déploré par la suite, révélant la possible entente des internés, malgré leurs différentes origines et leurs différents statuts à l'intérieur du camp.

La durée de l'internement de plusieurs milliers de prisonniers aux origines diverses oblige les autorités à imposer une discipline stricte. Celle-ci passe notamment par l'application d'une hiérarchie sociale des internés au sein de laquelle les intellectuels et les internés issus de catégories aisées dominent. Acceptant des rôles majeurs, tels que celui de chef de chambrée pour faire appliquer le règlement disciplinaire du camp, ils sont parfois confrontés à de violents refus de leur autorité qui apparaît comme une allégeance à l'État détenteur et prend la forme d'un refus d'une hiérarchie sociale similaire à leur vie antérieure, voire un anti-intellectualisme contre ces élites intellectuelles. De timides tolérances peuvent toutefois exister, à l'image de celle des musiciens et des artisans qui partagent leurs locaux, mais les intellectuels parviennent toujours à mettre en avant leurs compétences dans le but d'acquiescer une forte influence sur leurs camarades, et au-delà de l'enceinte du camp. Cependant, si cet exemple de cohabitation est une réussite, c'est notamment parce que les internés proviennent majoritairement du même pays. La durée de la captivité a, en effet, cristallisé la question des identités régionales et nationales dans un camp où de multiples nationalités se côtoient. Si les intellectuels ne prennent que rarement part à ces débats, leur influence dans le patriotisme de leurs concitoyens n'est pas inexistante.

B. Une cohabitation multinationale : la question des identités régionales et nationales

Le critère de la nationalité présente, au fil de la guerre, une contrainte à la cohabitation de plusieurs milliers d'internés originaires de plusieurs zones géographiques. Si ces internés

⁴¹ ADF, 9R25. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 11 février 1918.

sont censés appartenir à ce que l'État français considère comme un unique ennemi qui se dresse contre lui, la situation ne semble pas se présenter de la même façon pour les internés qui défendent leur patrie avant la Triple Alliance. Des incidents peuvent ainsi éclater entre les différentes nationalités de prisonniers dont 74% présentent une nationalité allemande, 12% sont Autrichiens, 8% Hongrois et 3% Ottomans sur l'ensemble des prisonniers ayant transité à l'Île Longue entre 1914 à 1919.

En décembre 1916, les autorités du camp font part au sous-préfet de Brest des « commentaires et discussions violentes entre certains groupes d'Allemands et d'Autrichiens » à la nouvelle de la prise de Bucarest qu'ils ont pu lire dans les journaux. Cet incident fait référence aux combats ayant eu lieu sur le front est. Neutre depuis le début de la guerre, la Roumanie, soutenue par l'Entente et notamment la Russie, entre en guerre en 1916 dans le but de contenir les projets annexionnistes de l'Autriche-Hongrie et de récupérer la Bucovine et la Transylvanie majoritairement peuplées de Roumains. Mais elle ne parvient pas à repousser l'offensive des puissances de la Triple Alliance qui aboutit à la prise de Bucarest en décembre 1916 et à l'occupation du pays par les puissances centrales⁴². À l'Île Longue, cette victoire ne semble pas ravir tous les prisonniers pour des raisons formellement nationalistes. Les autorités soulignent, en effet, les fortes dissensions entre les Allemands et les Autrichiens quant aux causes de cette avancée puisque « les premiers prétendent que l'Autriche avait été incapable dans cette guerre de ne rien faire par elle-même et qu'il avait fallu l'intervention de l'Allemagne pour obtenir des résultats ; tandis que les autres protestent avec véhémence à ces allégations »⁴³. La durée de la guerre a eu pour effet d'accentuer les dissensions identitaires pourtant déjà présentes depuis le milieu du XIX^e siècle mais qui avaient été potentiellement mises de côté par l'union sacrée préconisée à l'éclatement de la guerre. Guillaume II avait ainsi rappelé en août 1914 « qu'il ne connaissait plus de partis, qu'il ne connaissait que des Allemands ». Mais dans un contexte marqué par de forts régionalismes et nationalismes, la coopération de longue durée au sein d'une même nation, mais aussi entre plusieurs pays se présente difficile. D'ailleurs deux ans plus tard, la *Burgfrieden* ne rassemble plus et une deuxième voie émerge. Dès 1915, les socialistes de nombreux pays réfutent l'impérialisme des puissances lors des conférences de Zimmerwald et de Kienthai. En 1917, la propagation des idées pacifistes et la Révolution russe convainquent plusieurs protagonistes de l'inutilité

⁴² Paul PASTEUR, *Histoire de l'Autriche: de l'empire multinational à la nation autrichienne, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, A. Colin, 2011, 318 p.

⁴³ ADF, 9R4. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 8 décembre 1916.

de la guerre⁴⁴. Enfin, l'unité est également remise en cause par le réveil régionaliste. S'il est difficile de savoir si ce dernier a créé des tensions entre les prisonniers de guerre allemands détenus à l'Île Longue, le front a pu être marqué par des divisions entre les régiments du fait de la régionalisation des unités de l'armée qui a contribué au développement d'un esprit de corps et d'une solidarité régionale face à la guerre⁴⁵. Mais l'organisation de compétitions sportives qui opposent des équipes allemandes régionales dans le camp semble confirmer la persistance des régionalismes aux dépens de l'unité allemande. En mai 1918, le journal du camp relate ainsi les résultats de tournois de football et de *Faustball* qui ont opposé l'équipe « *Norddeutschland* » à celle de « *Süddeutschland* »⁴⁶.

La construction de l'identité allemande est, en effet, encore récente. D'après Yohann Chanoir, le concept de *Vaterland*, soit de la « patrie en danger bornée par des frontières appréhendées comme intangibles » reste abstraite et intellectuelle⁴⁷. Cela expliquerait la position des intellectuels, au début de la guerre, favorables à la guerre et encourageants leurs compatriotes à combattre. Dans les tranchées françaises, les intellectuels ont longtemps eu le sentiment d'être confrontés à des compatriotes qui n'éprouvaient aucun idéal patriotique et avec lesquels il fallait ainsi faire naître ce sentiment⁴⁸. S'il est difficile de savoir si cette mission a perduré dans l'esprit des intellectuels de l'Île Longue au fil de l'ancrage dans la guerre, le reste des internés ne semble pas avoir partagé les mêmes convictions. Les incidents identitaires recensés à l'Île Longue s'expliquent davantage par un cloisonnement des activités par nationalité qui crée une « communauté imaginée »⁴⁹. L'étude des activités et des revendications des prisonniers révèle, en effet, un manque de contacts entre prisonniers de différentes nationalités. Partageant la même culture, les internés se rassemblent instinctivement avec leurs compatriotes. L'exemple des internés ottomans musulmans en est révélateur. Dans le camp de Pontmain, situé en Mayenne, les internés ottomans musulmans refusent de partager leur baraquement avec les internés d'autres nationalités, avec les Ottomans qui appartiennent à une autre religion et avec ceux qui contestent la domination de

⁴⁴ Alfred ROSMER, *Le mouvement ouvrier pendant la guerre. I, De l'union sacrée à Zimmerwald*, Paris, Librairie du travail, 1936, 588 p.

⁴⁵ Sur ce sujet, voir Yohann CHANOIR, « *Deutschland über alles ? La Vaterland à l'épreuve des identités régionales durant la Grande Guerre* », dans François BOULOC, Rémy CAZALS et André LOEZ (dirs.), *Identités troublées: 1914-1918 : les appartenances sociales et nationales à l'épreuve de la guerre*, op. cit., pp. 101-114.

⁴⁶ *Die Insel Woche*, « Sport », n°6, 12 mai 1918, p. 3.

⁴⁷ *Ibid.*, pp. 109-112.

⁴⁸ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit., pp. 272-277.

⁴⁹ Expression empruntée à Benedict ANDERSON, *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2002, 212 p.

l'Empire Turc⁵⁰. La photographie d'une baraque de Turcs retrouvée dans le carnet de l'interné Helmut Felle suggère la présence du même phénomène à l'Île Longue⁵¹. De plus, l'encadrement des autorités et la domination de la nationalité allemande dans le camp contribuent également aux rapprochements entre même nationalité. L'influence du comité de secours des internés allemands met en place des structures que les autres nationalités ne bénéficient pas. L'atelier artisanal créé en 1918 ne comporte ainsi que des « sujets allemands »⁵². Les Allemands et les Autrichiens correspondent aux nationalités les plus privilégiées mais elles n'en sont pas pour autant solidaires et disposent, à titre d'exemple, d'une salle de réunion chacune alors que le camp manque d'espace et de baraquements⁵³. Les relations diplomatiques avec les puissances centrales et la préoccupation de ces dernières pour leurs prisonniers permettent d'améliorer leur quotidien, principalement par l'envoi de colis contenant des denrées de première nécessité et par la tenue de négociations concernant leur régime de détention et leur potentielle libération. À l'inverse, les prisonniers minoritaires comme les Italiens vivent principalement des rares colis envoyés par le Comité International de la Croix-Rouge⁵⁴. Ces inégalités participent à une division des internés par nationalité. Touchés de manière plus ou moins importante par les pénuries alimentaires grâce à l'envoi de ces colis, les prisonniers se mobilisent naturellement par nationalité pour faire entendre leurs revendications. En août 1917, l'interné ottoman Medhy Ismet rappelle ainsi aux autorités que « nous, les Turcs qui presque tous nous sommes des pauvres gens, qui ne recevons pas des colis comme les autres internés et que notre gouvernement n'a aucune représailles sur les prisonniers [...], vous prions d'avoir l'amabilité de faire les nécessaires afin de nous accorder une alimentation sensible à notre existence »⁵⁵. L'exclusion des internés qui n'ont pas la nationalité allemande, soit 26% de la totalité des internés qui ont transité dans le camp, ne se limite pas au régime alimentaire. Les résultats sportifs relatés dans *Die Insel Woche* montrent que les clubs de sport qui s'affrontent sont allemands. Le football, le hockey, le *Faustball* et la gymnastique disposent chacun d'un unique club avec l'appellation « *Deutscher Verein* » (association sportive allemande)⁵⁶. D'après Jean-Claude Farcy, cette domination des

⁵⁰ Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, op. cit., pp. 346-349.

⁵¹ Voir annexe 5e.

⁵² ADF, 9R32. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, janvier 1918.

⁵³ ADF, 9R25. Lettre du préfet du Finistère au ministre de l'Intérieur, octobre 1916.

⁵⁴ Evelyne GAYME, *Les prisonniers de guerre français: enjeux militaires et stratégiques, 1914-1918 et 1940-1945*, op. cit., pp. 130-133.

⁵⁵ ADF, 9R2. Lettre de l'interné Medhy Ismet au préfet du Finistère, 7 août 1917.

⁵⁶ À titre d'exemple, voir *Die Insel Woche*, « *Sport-Ecke* », n°1, 8 avril 1917, p. 3.

Allemands est mal vécue par les autres nationalités qui la perçoivent comme une tentative de germanisation des autres peuples, tandis que les internés allemands jugent leurs camarades trop francophiles⁵⁷.

Enfin, ce sentiment d'appartenance est accentué par la composition des popotes. Au fil de leur détention, les difficultés de la captivité, le manque de leurs proches et de leur patrie amenuisent les comportements bellicistes et nourrissent les agacements des internés qui réclament tout particulièrement un rapatriement rapide. Si les prisonniers gardent foi en leur armée, leur enthousiasme national évolue au profit d'un certain scepticisme. En 1915, le contenu des lettres censurées atteste de l'espoir des internés et de leurs proches en une victoire allemande⁵⁸. La rareté des lettres de ce type au fil de la guerre et l'absence de débordements signalés après l'annonce d'une victoire, supposent ainsi l'existence d'un amenuisement du sentiment nationaliste lié à la durée de la guerre. L'attente de la libération et les difficultés de la captivité parviennent à être surmontées grâce aux popotes qui renforcent les liens contre l'État détenteur. Si les chambrées ne sont pas automatiquement attribuées par nationalité, les prisonniers constituent des groupes composés de quelques internés issus des mêmes origines géographiques et avec lesquels ils partagent plusieurs causes. Elles représentent un lieu majeur des sociabilités dont ont besoin les prisonniers pour tenir physiquement et mentalement et pour recréer un semblant de leur vie sociale d'avant guerre⁵⁹. En janvier 1918, quelques internés expriment aux autorités leur souhait d'être envoyés ensemble dans un détachement agricole à partir « du moment où tout [leurs] compatriotes yougoslaves sont partis d'ici » dans le but de s'éloigner « des sentiments contraires aux [leurs] »⁶⁰. Ce genre de rapprochements entre internés originaires de différentes nations soulève la présence de tensions quant aux sentiments francophiles de certains qui expriment leur désir de rester en France après la guerre. La guerre n'apparaît donc pas comme la raison de ces tensions mais plutôt comme une cause qui exacerbe les tensions régionales et nationales présentes depuis le milieu du XIX^e siècle. Ces internés font notamment référence à la question balkanique dont la région est en proie à plusieurs guerres depuis 1912. La question « yougoslave » fait partie de ces enjeux. Plusieurs minorités de l'empire autrichien-hongrois, tels que les « Yougoslaves », les « Tchèques » et les « Slovènes », revendiquent, en effet, leur

⁵⁷ Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, *op. cit.*, pp. 341-349.

⁵⁸ ADF, 9R32. Traduction de lettres adressées aux internés, mars 1915.

⁵⁹ Anne-Marie Pathé, Yann Potin et Fabien Théofilakis, *Archives d'une captivité, 1939-1945: l'évasion littéraire du capitaine Mongrédien*, *op. cit.*, pp. 25-27.

⁶⁰ ADF, 9R112. Lettre d'un groupe d'internés serbes au préfet du Finistère, 27 janvier 1918.

indépendance. Dès lors, bien qu'ayant la nationalité autrichienne ou hongroise, ils soutiennent les puissances alliées qui offrent aux prisonniers quelques faveurs⁶¹. La cohabitation de ces différentes nationalités, pourtant alliées dans la guerre, montre ainsi les limites des rapprochements multilatéraux au profit des tensions identitaires régionales et nationales qui n'épargnent aucun belligérant.

Ainsi, la captivité des intellectuels à l'Île Longue se définit par plusieurs spécificités. Souvent originaires de milieux aisés, les privations alimentaires et matérielles, et l'entassement des prisonniers bouleversent leurs habitudes et leur donnent l'impression d'un véritable déclassé social. Dès lors, ils ont adopté deux types d'attitudes avec les autres internés. Lorsqu'ils se retrouvent seuls face à ces derniers, ils ont tendance à s'exclure pour s'éloigner du bruit et retourner à leurs pratiques intellectuelles qui caractérisent leur identité. Comme pour l'ensemble des internés, ces pratiques sociales leur ont permis de trouver leurs semblables et de constituer des petits groupes influant à la fois la vie culturelle du camp mais également sa vie politique. Le rôle de chef de chambrée endossé par une partie des intellectuels témoigne de cette volonté, à la fois de garder une supériorité intellectuelle, mais aussi de se rapprocher de leurs autres camarades, pour lesquels ils défendent l'amélioration des conditions de détention, et avec lesquels ils partagent des émotions communes expliquées par les difficultés de la captivité. Pourtant, cette solidarité n'est qu'apparente. La durée de la captivité a contribué à la division des internés à travers leurs différences sociales et géographiques. L'autorité des intellectuels et des chefs de chambrée est progressivement contestée par une partie des prisonniers qui y voient l'application d'une forte hiérarchie sociale quasi-similaire à celle de la société civile d'avant-guerre. Ces tensions sont amplifiées par les regains régionalistes et nationalistes des prisonniers. Au début du conflit, ils sont expliqués par un soutien indéfectible à leur armée. Mais l'ancrage dans la guerre fait évoluer les attentes, la foi en la victoire laissant place à la lassitude, à l'espoir d'une libération prochaine et parfois même à des idées pacifiques qui ont probablement gagnées les intellectuels. Pour autant, les incidents entre différentes nationalités ne cessent pas. La cohabitation prolongée de ces différentes nationalités et leur regroupement a réveillé les identités dans un contexte de lente construction des identités nationales troublées par de nombreuses revendications régionales. Que ce soit sur le front ou du côté des populations de

⁶¹ Voir l'exemple des camps à Lyon, Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, pp. 101-102.

l'arrière, la guerre a ainsi renforcé les fractures sociales et géographiques déjà clivantes avant son déclenchement. Sans réellement connaître la position des intellectuels sur ce point, leur incapacité à créer un groupe solidaire marque l'échec de leur engagement. La captivité apparaît alors harassante psychologiquement et physiquement pour l'ensemble des internés. Leur rapatriement, intervenu majoritairement durant l'année 1919, se présente alors comme une véritable libération. Mais cette expérience traumatisante, qui a duré près de cinq années, détermine leur retour dans la vie civile. Dans le cas des intellectuels, elle imprègne fortement la suite de leur vie et de leur carrière professionnelle.

3. 1919 : Le retour à la vie « normale » ?

Le camp de l'Île Longue est officiellement dissous le 31 décembre 1919 après le retour définitif des internés dans leur patrie⁶². Annoncé le 11 octobre 1919, le rapatriement massif des prisonniers allemands détenus en France a fait l'objet, depuis l'armistice du 11 novembre 1918, de vifs débats entre la France et l'Allemagne, provoquant même l'indignation des femmes allemandes qui se sont mobilisées pour le retour rapide de leurs maris⁶³. Après d'âpres négociations, les autorités organisent le rapatriement progressif des internés et la dissolution du camp qui marquent le début de la « sortie de captivité »⁶⁴ des internés. Le renvoi massif de travaux produits durant ces cinq dernières années témoigne alors du bouillonnement intellectuel produit par la captivité. Mais si cette dernière prend fin après cinq années de captivité, elle ne disparaît pas pour autant de l'esprit des internés, et notamment des intellectuels qui lui consacrent une part importante dans leurs œuvres.

A. Le rapatriement des internés et la dissolution du camp

La dissolution du camp de l'Île Longue s'organise progressivement à partir du début de l'année 1919. Elle s'établit autour de deux préoccupations que sont le rapatriement

⁶² ADF, 9R114. Rapport du chef de bataillon Genin. Chef au génie demandant autorisation de faire appel à un agent du service vicinal pour la remise à leurs propriétaires des terrains du camp des internés civils de l'Île Longue, 26 août 1920.

⁶³ Sur ce sujet, voir Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, pp. 133-157. Voir également Bruno CABANES, *La victoire endeuillée*, *op. cit.*, pp. 393-410.

⁶⁴ En comparaison du processus de « sortie de guerre », voir *Ibid.*

progressif des internés par nationalité et la remise des locaux et du terrain à l'autorité militaire.

Depuis la création du camp, les autorités sont habituées à la gestion des flux de prisonniers qui entrent et quittent le camp, soit vers un autre dépôt, soit en vue, dans le cas des prisonniers austro-allemands et après de multiples négociations, d'un rapatriement. Dès 1915, les prisonniers austro-allemands jugés les moins dangereux pour la défense nationale, comme les malades et les blessés dont « l'état physique rend inapte au service militaire », peuvent bénéficier de rapatriements réguliers vers la Suisse avant de regagner leur pays⁶⁵. À partir de février 1916, les conditions de rapatriement sont renégociées de sorte que les prisonniers âgés de plus de 55 ans et ceux âgés de 17 à 55 ans, dont l'état physique rend inapte au service militaire, intègrent la catégorie des prisonniers potentiellement rapatriables aux yeux de la commission médicale du camp⁶⁶. La perspective d'une libération ne devient envisageable pour l'ensemble des internés allemands qu'à la signature des accords franco-allemands de Berne en avril 1918, à la suite desquels les chefs de dépôts établissent une classification des internés en fonction de leur volonté d'être rapatriés en Suisse, de rester en France ou d'être reconduits à la frontière espagnole⁶⁷. Mais en définitive, seule une petite partie d'entre eux bénéficient de ces accords. La victoire des Alliés, officialisée par la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 porte, en effet, un coup d'arrêt aux droits que les prisonniers avaient progressivement acquis car ils annulent tous les accords franco-allemands signés durant le conflit. Dès lors, une longue période de négociations s'ouvre. Des accords bilatéraux sont progressivement signés pour la libération des prisonniers Austro-Hongrois et Ottomans. En revanche, les négociations en faveur des Allemands perdurent jusqu'à l'automne 1919 avec la promesse de signature du traité de Versailles que l'Allemagne refusait jusqu'à présent de signer, en raison des lourds tributs qui lui étaient incombés. Durant cette période d'attente, la France prive l'Allemagne de ses hommes dans le but de l'affaiblir, tandis qu'elle conserve les prisonniers allemands qui restent soumis au régime de détention qu'ils ont connu durant la guerre et ce, malgré l'armistice. Une partie participe d'ailleurs à la reconstruction du pays dans les régions libérées. Les autorités françaises profitent, en effet, de l'annulation des accords de Berne, qui prévoyaient le rapatriement des internés allemands au maximum quinze mois après leur signature, pour faire appliquer l'article 218 du traité de Versailles stipulant

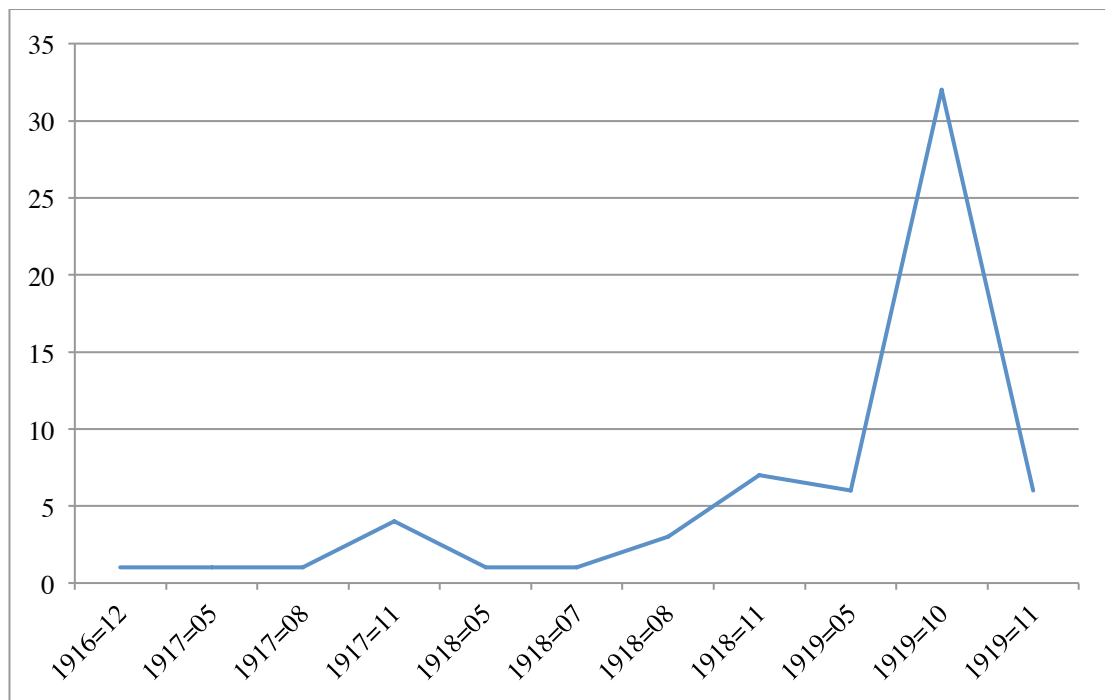
⁶⁵ ADF, 9R2. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 7 décembre 1915. ADF, 9R2. Note de service n°7 de la Préfecture du Finistère, « Rapatriements par la Suisse », février 1916.

⁶⁶ ADF, 9R2. Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Finistère, 27 janvier 1916.

⁶⁷ ADF, 9R2. Circulaire du Ministère de l'Intérieur aux préfets, 14 mai 1918.

que « jusqu'à leur rapatriement, tous les prisonniers de guerre et internés civils restent soumis aux règlements en vigueur, notamment au point de vue du travail et de la discipline »⁶⁸.

À l'Île Longue, les autorités respectent les consignes émises par le gouvernement. Les internés quittent progressivement le camp en fonction de leur nationalité mais également de leurs rapports avec la France. D'abord transférés dans le dépôt de triage de la Ferté-Macé, situé en Normandie, qui reçoit l'ensemble des prisonniers internés dans le nord-ouest de la France, ils prennent ensuite le train, à la charge de l'État allemand, pour rejoindre la frontière suisse⁶⁹. Quelques internés allemands sont ainsi rapatriés en août 1918 parce qu'ils étaient domiciliés en France avant leur arrestation⁷⁰. Mais ces faveurs restent exceptionnelles et les intellectuels, qui ont pourtant entretenu des relations privilégiées avec les autorités, sont libérés, comme la plupart de leurs camarades le 20 octobre 1919⁷¹.



Graphique 8 : Départs des intellectuels de l'Île Longue (1916-1919)

⁶⁸ Voir annexe 3b.

⁶⁹ ADF, 9R2. Lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, 8 août 1918.

⁷⁰ ADF, 9R46. Liste nominative des internés civils allemands du dépôt de l'Île Longue, qui étant antérieurement domiciliés en Allemagne et en France, devront être compris dans le premier convoi de rapatriement, 1^{er} août 1918.

⁷¹ ADF, 9R25. Lettre adressée au ministre de l'Intérieur, 21 octobre 1919.

Sur 63 intellectuels organisateurs de la vie culturelle du camp, dont on connaît la date de départ du camp, 40% partent avant octobre 1919 principalement en vue d'un rapatriement⁷². La principale raison qui pourrait expliquer ces rapatriements anticipés est la fragilité physique et mentale de ces intellectuels qui ne parviennent pas à surmonter les privations engendrées par la captivité et qui aurait conduit à une fragilisation de leur santé. À l'inverse, la grande majorité des intellectuels subit l'attente de leur libération. Sans savoir si leur détention a été officiellement utilisée par les autorités comme un moyen de pression dans les négociations, comme elle le fut durant la guerre, elle a pu influencer la décision de l'Allemagne de finalement accepter les clauses du traité de Versailles. De plus, sans que leur condition ait directement influencé les négociations, 13% des intellectuels font partie des internés allemands originaires de la Sarre et de la Rhénanie qui sont alors des régions prisées de la France. Dès lors, les autorités de l'Île Longue identifient en amont des vagues de rapatriement les prisonniers originaires de cette région dans le but de les retenir en cas de besoin⁷³. Le traité de Versailles prévoit notamment la remise du territoire du Bassin de la Sarre « en compensation de la destruction des mines de charbon dans le Nord de la France »⁷⁴ et au sein duquel les prisonniers pourraient constituer un faible coût de main-d'œuvre.

Parallèlement à la gestion des rapatriements, les autorités préparent aussi la dissolution du camp et la remise du terrain à l'autorité militaire qui l'avait provisoirement cédé à l'autorité civile en août 1916⁷⁵. Mais elles doivent faire face à plusieurs contretemps. Les services proposés aux internés s'amenuisent, en effet, à mesure que les effectifs du camp diminuent. La majorité d'entre eux est supprimée en octobre 1919 lors du départ massif des Allemands, alors que certains internés hongrois et ottomans n'ont toujours pas été rapatriés. Afin de remplacer la cantine, les autorités se rendent, par exemple, à Crozon avec un interné mandataire de ses camarades pour prendre connaissance des prix et les communiquer aux internés qui passeraient leur commande personnel à leurs frais pour ensuite être livrés⁷⁶. De plus, la diminution des effectifs entraîne la diminution du personnel qui rend pourtant difficile la surveillance des 497 internés encore présents. En octobre 1919, le sous-préfet de Brest demande au préfet le transfert des prisonniers qui ne sont pas Allemands dans un autre camp

⁷² Voir le parcours des intellectuels de l'Île Longue, annexe 2c.

⁷³ ADF, 9R45. État nominatif des internés civils allemands du dépôt de l'Île Longue qui sont originaires du Bassin de la Sarre et qui désirent être rapatriés dans ce pays.

⁷⁴ Section IV, article 45 du traité de Versailles.

⁷⁵ ADF, 9R7. Procès verbal de remise à titre de concession temporaire de jouissance sans redevance par le Département de la Guerre au département de l'Intérieur du dépôt de l'Île Longue, janvier 1917.

⁷⁶ ADF, 9R8BIS. Lettre du sous-préfet de Brest au chef de dépôt de l'Île Longue, 18 novembre 1919.

par manque de personnel et de matériel. Il rappelle, en effet, que « le chef de dépôt vient d'être relevé de ses fonctions pour avoir commis de fautes graves à l'encontre des règlements ; le chef de la comptabilité a quitté le dépôt lui aussi pour prendre une autre situation ». Le manque de personnel s'explique aussi par le rapatriement de prisonniers qui ont contribué à la gestion du camp à l'image des « secrétaires internés », des palefreniers et des mécaniciens qui doivent désormais être rapidement remplacés pour que le camp puisse continuer d'accueillir les internés⁷⁷. Ce dernier est finalement dissous, liquidé et rendu à l'autorité militaire en janvier 1920⁷⁸ à la suite du rapatriement de tous les prisonniers, à l'exception de ceux qui font l'objet de poursuites judiciaires⁷⁹. Ce travail s'accompagne également de la gestion du renvoi des affaires personnelles des internés qui révèlent le rapport qu'ils entretiennent avec l'expérience extraordinaire qu'ils ont vécue, y compris après leur libération et leur retour dans leur patrie.

B. Une expérience marquante pour le reste de leur vie ?

Au moment de leur arrestation, les internés avaient eu l'obligation de délaissé leurs affaires personnelles à l'arrivée du camp et leurs biens personnels avaient été séquestrés par les autorités⁸⁰. En 1918 et 1919, si leur départ de l'Île Longue les libère de leur condition d'internés, ils ne redeviennent pas pour autant maîtres de leurs biens qui font l'objet d'une patrimonialisation par l'État français. À partir de 1918 et le rapatriement progressif des internés, le gouvernement français établit, en effet, des règles strictes concernant les conditions dans lesquelles les internés quittent les camps. Au moment de leur libération, leurs bagages et les baraques dans lesquelles ils dormaient doivent faire l'objet de fouilles. Pour des questions de défense nationale, « les notes, cours, mémoires écrits par les internés, tous les livres en leur possession, puis les lettres privées ou de famille ou qui seraient remises par des internés » doivent être retenus⁸¹. Ces documents sont ensuite examinés à la légation suisse de Paris, puis à la Préfecture, pour ensuite être remis à la délégation allemande à la Conférence

⁷⁷ ADF, 9R25. Lettre du sous-préfet de Brest au préfet du Finistère, 20 octobre 1919.

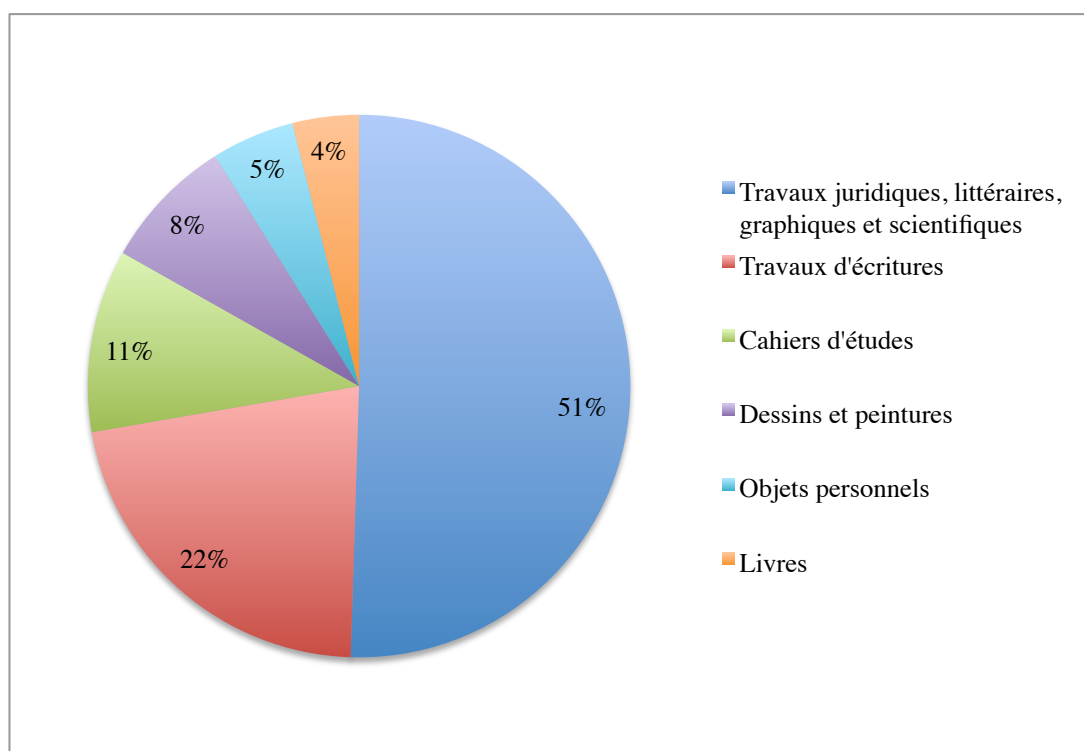
⁷⁸ ADF, 9R4. Procès-verbal de rétrocession à l'autorité militaire des locaux et du matériel du dépôt de l'Île Longue avec inventaire du matériel existant le 24 décembre 1919 annexé au procès-verbal en date de ce jour, 7 janvier 1920.

⁷⁹ ADF, 9R114. Circulaire n°17 du Ministère de l'Intérieur aux préfets, 15 février 1920.

⁸⁰ ADF, 9R2. Note de service n°10 applicable aux internés allemands, émise par la Préfecture du Finistère, 7 octobre 1916.

⁸¹ ADF, 9R46. Lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, 9 juillet 1918.

de la Paix en 1919⁸². L'ampleur de la production culturelle produite à l'Île Longue, principalement renvoyée aux comités de secours et aux Croix-Rouge à la fermeture du camp, témoigne de l'importante stimulation intellectuelle des internés tout au long de leur captivité. Le comité de secours des internés allemands estime, par exemple, le contenu de la bibliothèque entre 7.000 et 8.000 ouvrages envoyés à la Bibliothèque Centrale des Prisonniers de Guerre Allemands à Berne à la libération des internés⁸³. Le comité joue un rôle actif dans le renvoi des documents personnels des internés. Les listes établies permettent de connaître les productions de chacun des internés rapatriés en octobre 1918 et de savoir comment les internés sensibles aux activités intellectuelles ont occupé leur temps⁸⁴.



Graphique 9 : Types de travaux produits par une partie des prisonniers et rapatriés de l'Île Longue en octobre 1918

En octobre 1918, près de 170 prisonniers quittent l'Île Longue en laissant aux camps les travaux qu'ils ont produits ainsi que les objets qui ont servi à enrichir l'offre culturelle, à

⁸² ADF, 9R8bis, Lettre du préfet du Finistère au sous-préfet de Brest, 12 novembre 1919. ADF, 9R114. Lettre de l'administrateur séquestre des biens laissés par les internés au préfet du Finistère, 25 novembre 1920.

⁸³ ADF, 9R46. Lettre du comité de secours des internés allemands de l'Île Longue au préfet du Finistère, 2 juillet 1918.

⁸⁴ ADF, 9R114. Liste des productions culturelles envoyée à la Légation Suisse, 9 octobre 1918.

l'image des instruments de musique. La majorité des travaux référencés correspondent aux travaux personnels des internés, souvent de nature littéraire et scientifique, qui montrent qu'ils ont essayé de poursuivre leurs réflexions dans le cadre de leurs études ou de leur métier et ce, malgré l'immobilisation physique et mentale créée par la captivité. Plusieurs travaux de 14 des principaux organisateurs de la vie culturelle du camp sont mentionnés alors que 10 d'entre eux ne sont rapatriés qu'en octobre et novembre 1919. Ce décalage correspond certainement à une anticipation des autorités qui souhaitent progressivement libérer le camp, tout en restant incertaines du sort des prisonniers après la fin de la guerre. Cette anticipation s'explique également par la quantité des travaux produits par les internés. Par exemple, durant sa captivité, l'intellectuel Karl Italiener, qui participe à la rédaction du journal *Die Insel Woche* et dispense des enseignements de comptabilité, a rédigé près de quinze cahiers d'écritures et produit plusieurs travaux graphiques. La continuité des réflexions entamées avant la captivité de ces prisonniers n'est propre, ni à l'internement, ni au premier conflit mondial. Elle représente un moyen de s'adapter à la situation extraordinaire à laquelle les protagonistes doivent faire face. Pour cela, ils adoptent les mêmes comportements que ceux de leur vie d'avant-guerre. À l'Île Longue, cette attitude leur permet de faire abstraction de l'oisiveté qui les menace et de rendre leur captivité profitable. Les mêmes logiques se dessinent dans les tranchées, mais également durant la Seconde Guerre mondiale, tant du côté des soldats que des prisonniers. Les intellectuels ont poursuivi leur travail au front dans le but de s'évader spirituellement, d'oublier provisoirement les difficiles conditions de vie qui les fragilisent et de renforcer les liens avec leurs semblables⁸⁵. Ce fut notamment le cas de Marc Bloch qui, alors sergent d'infanterie puis capitaine, rédigea un carnet de guerre mais également un autre carnet intitulé « Travail de l'historien » qui constitue les prémices de sa thèse⁸⁶. D'autres se concentrent sur l'écriture de leur expérience qu'ils savent inhabituelle et dont le récit pourrait être déterminant pour les futures générations, à l'image du capitaine Georges Mongrédien, officier de réserve capturé en 1940 et qui n'a pas reçu l'autorisation de travailler. Après cinq années de captivité, il a rédigé près de 1.000 pages et de nombreux carnets, dans lesquels il fait état de ses expériences de guerre, de ses rapports avec la captivité puis de sa libération et

⁸⁵ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, op. cit., pp. 249-252.

⁸⁶ Leonard V. SMITH, « Le récit du témoin, formes et pratiques d'écriture dans les témoignages sur la Grande Guerre » dans Christophe PROCHASSON et Anne RASMUSSEN (dirs.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, Éditions la Découverte, 2004, pp. 277-301. Voir également le cas de Fernand Braudel, Peter SCHÖTTER, « Fernand Braudel, prisonnier en Allemagne : face à la longue durée et au temps présent », dans Anne-Marie PATHÉ et Fabien THÉOFILAKIS (dirs.), *La captivité de guerre au XXe siècle*, op. cit., pp. 128-140.

de son rapatriement⁸⁷. Les intellectuels réalisent, en effet, assez rapidement que leur expérience est unique. L'écriture, présente dans 22% des travaux produits rapatriés en octobre 1918, apparaît comme le principal moyen de résister aux difficultés de la captivité mais également de transmettre leur témoignage, dans un contexte où ils ne savent pas s'ils survivront aux obstacles auxquels ils doivent faire face.

Le cas de l'intellectuel allemand Karl Italiener reflète particulièrement le quotidien des intellectuels en captivité. Commerçant de profession aux États-Unis, il profite de la bibliothèque du camp pour lire et traduire en allemand de nombreux ouvrages d'économie à l'image de *Investigating an Industry, a scientific diagnosis of the diseases of management* de William Kent⁸⁸. L'avant-propos de la traduction, qu'il a écrit à l'Île Longue, révèle une certaine projection vers l'avenir. Selon lui, « la lutte sanguinaire des peuples européens sera suivie d'une bataille - non moins chaude – la compétition pour la maîtrise du marché mondial » et dans laquelle « l'industrie allemande aura besoin d'une organisation interne plus rigoureuse »⁸⁹. À travers cette occupation, l'interné reproduit son rôle d'intellectuel, tel qu'il aurait pu l'endosser avant la guerre. En adoptant une attitude presque avant-gardiste, il se positionne en conseiller auprès de ses confrères économistes, tout en continuant d'adopter une position patriotique à l'égard de la prospérité de son pays. Ses années de captivité apparaissent décisives, à la fois dans la construction de sa figure d'intellectuel, que dans sa carrière. Durant près de cinq années, elles lui ont, en effet, permis d'analyser la partie théorique de sa profession, étude qu'il n'aurait probablement pas faite en disposant librement de ses facultés intellectuelles et de son activité professionnelle. En étant privé de ces dernières, il a développé ses propres théories économiques en profitant des structures culturelles, qui lui ont été offertes à l'Île Longue, telles que la bibliothèque. La captivité est alors créatrice de nouveaux intellectuels qui, dans la société civile d'avant la guerre, n'auraient pas obligatoirement endossé ce statut. Elle expliquerait notamment l'implication plus ou moins significative des 76 intellectuels qui ont participé à la vie politique et culturelle du camp ainsi que la hiérarchie du groupe. Karl Italiener dessine pour *Die Insel Woche* et donne des cours de comptabilité. Il contribue ainsi à l'offre culturelle du camp mais sans véritablement établir sa ligne directrice qui est davantage aux mains des intellectuels-

⁸⁷ Anne-Marie PATHÉ, Yann POTIN et Fabien THÉOFILAKIS, *Archives d'une captivité, 1939-1945*, op. cit.

⁸⁸ William KENT, *Investigating an Industry, a scientific diagnosis of the diseases of management*, New York, John Wiley & sons, 1914.

⁸⁹ Avant-propos disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/k._italiener_-_avant-propos.pdf, consulté le 9 mai 2017.

administrateurs, initiateurs du projet et des directeurs de chacune des activités. Les activités sont ensuite animées par des adhérents du projet, comme Karl Italiener, qui y trouvent le moyen, premièrement de s'occuper l'esprit et, deuxièmement, l'occasion de s'élever socialement. Le professionnalisme qu'Italiener a acquis pendant ces années de détention lui a ensuite permis de gagner en influence dans son milieu professionnel.

Certains intellectuels ont également profité de leur expérience de la captivité pour étoffer leur réseau social et professionnel. Les quelques éléments de la vie de l'interné et dessinateur Max Pretzfelder après sa libération révèle l'existence d'amitiés nées à l'Île Longue, et qui ont perduré après la libération des prisonniers. Il aurait notamment gardé contact avec l'horloger Willy Hennings, auteur de plusieurs articles dans le journal du camp, et Georg Wilhelm Pabst, principal metteur en scène de la troupe de théâtre du camp. Son mariage avec la sœur de Willy Hennings laisse croire que les deux prisonniers se sont régulièrement fréquentés après leur libération, alors qu'ils sont originaires de régions différentes. En revanche, sa relation avec Georg Wilhelm Pabst semble davantage professionnelle. Le réalisateur autrichien a, en effet, fait appel aux talents d'acteur et de costumier de Max Pretzfelder dans cinq de ses films⁹⁰. Les deux anciens internés de l'Île Longue semble s'être rencontrés dans le cadre de leur captivité. Leurs fiches de renseignements, sur lesquels figurent leurs anciens domiciles et les camps dans lesquels ils ont transité, laissent penser qu'ils ne se connaissaient pas avant la guerre et qu'ils se sont liés d'amitié à l'Île Longue. Leur passion pour le théâtre leur a permis de s'engager, pendant près de quatre ans, dans la troupe du camp et de probablement surmonter ensemble les difficultés de la captivité. La captivité se présente alors comme créatrice d'un réseau de sociabilité inédit, qui met en relation d'anciens internés. Les difficultés et le contact permanent durant plusieurs années a, en effet, fait naître plusieurs relations amicales qui ne sont pas spécifiques aux intellectuels du camp, bien que leurs relations aient pu être publiques par la suite. D'autres internés, n'ayant pas joué de rôle spécifique dans le camp, ont probablement gardé contact avec les internés avec lesquels ils partageaient de grandes affinités. En revanche, le travail des intellectuels a pu favorisé ces rapprochements. Avec près de 1.500 prisonniers en moyenne dans le camp par an et d'importants flux avec les autres dépôts, les activités

⁹⁰ Ursula BURKERT, *Fernab des Krieges: Das Leben des Carl Röthemeyer im Internierungslager Île Longue*, op. cit., pp. 105-107. Voir, par exemple, Georg Wilhelm PABST (réal.), *Die freudlose Gasse*, Allemagne, 1925, 148 minutes.

culturelles qu'ils ont proposées ont mis en relation des passionnés qui ne se seraient pas forcément rencontrés autrement, alors qu'ils cohabitaient dans le même camp.

Enfin, ces relations apparaissent essentielles à la bonne réintégration des internés dans la société civile d'après-guerre. Si leur libération a fait l'objet de fortes mobilisations en Allemagne après l'armistice, ils restent des acteurs secondaires du conflit⁹¹. Le courage et les traumatismes des soldats qui ont survécu au front marquent la société allemande, reconnaissante de leur dévouement. Contrairement aux scénarios qu'ils redoutaient, les prisonniers sont rarement considérés comme des embusqués. La médiatisation de leurs conditions de détention par la presse allemande, notamment à partir de 1918 et 1919, a sensibilisé les populations sur les souffrances qu'ils ont silencieusement endurées durant près de cinq années. Pourtant, comme pour les soldats, les prisonniers peuvent présenter certaines blessures psychologiques qui les retranchent dans le silence. Dans son ouvrage *Fernab des Krieges - das Leben des Carl Röthemeyer im Internierungslager Île Longue*, Ursula Burkert, fille de l'interné Carl Röthemeyer, raconte les réticences de son père à évoquer son passé de captif et n'apprend les détails sur cette période de sa vie qu'après sa mort⁹². Pour autant, il ne semblait pas cacher les rencontres qu'il avait faites à l'Île Longue, probablement parce que certains des internés étaient devenus des amis chers avec lesquels ils pouvaient partager ses souvenirs et blessures. Des portraits, réalisés par le dessinateur Léo Primavesi pendant sa captivité, étaient par exemple ostensiblement affichés dans sa maison, révélant un certain attachement de Carl Röthemeyer pour cette période extraordinaire de sa vie. D'autres, ont extériorisé leur douleur à travers leurs propres productions d'après-guerre. Le film de Georg Wilhelm Pabst, *Westfront 1918 : Vier von der Infanterie (Quatre de l'infanterie)*, adapté du roman d'Ernst Johannsen en 1930, retrace l'expérience combattante et l'amitié de quatre fantassins de l'armée française jusqu'à leur mort. L'évocation de thèmes également présents en captivité, tels que le manque de la femme, les spectacles et la folie, sonne, à la fois comme une thérapie personnelle durant laquelle le réalisateur a extériorisé ses peines, mais également comme un hymne à la fraternité et à la paix, adressé à tous les protagonistes de la guerre⁹³. À travers ce film, l'ancien interné se fait le représentant de tous ses camarades qui éprouvent des difficultés à évoquer leur expérience de la captivité. Ce passage charnière de leur vie a été occulté de la mémoire collective construite dans les années 1920, empêchant les anciens

⁹¹ Sur le retour des prisonniers dans leur patrie et leur besoin de reconnaissance, voir l'exemple des prisonniers français. Bruno CABANES, *La victoire endeuillée*, op. cit., pp. 410-424.

⁹² Ursula BURKERT, *Fernab des Krieges*, op. cit.

⁹³ Georg Wilhelm PABST (réal.), *Westfront 1918 : Vier von der Infanterie*, Allemagne, 1930, 97 minutes.

prisonniers d'exprimer leur douleur. Ce mal-être a parfois développé des troubles psychiques chez certains internés. Georg Wilhelm Pabst a notamment évoqué le suicide de six de ses camarades après l'armistice, probablement en 1919 lorsqu'ils étaient dans l'attente d'un rapatriement⁹⁴. Pour ceux qui ont survécu à la captivité, le manque de reconnaissance de leur patrie et la « culpabilité du survivant »⁹⁵ peuvent également conduire à un repli sur eux-mêmes.

Ainsi, les comportements adoptés par les 76 intellectuels de l'Île Longue se démarquent de ceux des autres internés et ont contribué à la formation du projet culturel destiné à occuper l'esprit de tous les prisonniers. Arrivés seuls à l'Île Longue, la plupart d'entre eux sont d'abord individuellement confrontés aux différentes conditions sociales qui peuplent le camp. Si certains essayent timidement de côtoyer des internés qui ne sont pas issus de milieux similaires, ils sont rapidement trahis par leurs pratiques sociales qui excluent le bruit et les jeux d'argent, pourtant pratiqués par bon nombre des internés, au profit d'activités intellectuelles, telles que la lecture et l'écriture. En étant rejetés de ces milieux, les intellectuels parviennent toutefois à identifier leurs semblables, créant ainsi un réseau qui cherche à influencer plusieurs domaines de la vie du camp, à l'image des activités culturelles qui leur permettent de regagner une influence, voire d'acquérir des statuts qui légitiment leur autorité et les mettent directement en lien avec les autorités, à l'image de chef de chambrée. Si cet engagement profite théoriquement à tous les internés, certains rejettent l'omniprésence de cette autorité perçue comme une subordination à l'autorité française. Ces refus marquent l'échec de cohésion qui était pourtant l'un des objectifs du groupe. La durée de l'internement, qui a accentué les divergences sociales, apparaît comme l'un des facteurs de cet échec. À leur libération, la plupart reprennent le cours de leur vie d'avant guerre en essayant d'oublier leur expérience de guerre. Mais l'amitié et les réseaux nés de leur captivité surmontent, dans certains cas, l'amnésie volontaire de cette période difficile de leur vie. Celui de quelques intellectuels-administrateurs révèle une certaine continuité des projets nés en captivité. Pour d'autres, leur participation à la vie culturelle a pris la forme d'une formation qui leur a offert la possibilité de véritablement devenir des intellectuels après leur libération.

⁹⁴ Barthélémy AMENGUAL, *G.W. Pabst, op. cit.*, p. 11.

⁹⁵ Expression empruntée à Bruno CABANES, *La victoire endeuillée, op. cit.*, p. 395.

CONCLUSION

La figure de l'intellectuel en captivité apparaît ainsi complexe, partageant à la fois des caractéristiques communes avec ses homologues de la société civile d'avant-guerre et ceux envoyés au front, mais en présentant aussi ses propres spécificités. L'étude du camp de l'Île Longue permet de comprendre l'hétérogénéité d'un groupe composé de 76 internés définis comme intellectuels, malgré la diversité de leur profil.

La constitution de ce groupe s'est réalisée de manière progressive, en parallèle des vagues d'arrivées de prisonniers, principalement survenues en 1914 et 1916. Internés dans un camp exceptionnellement grand, les intellectuels se sont d'abord démarqués des autres internés par leur engagement auprès des autorités détentrices, dans le but d'instaurer des activités qui stimulent leur esprit et celui de leurs camarades, profondément atteints par l'oisiveté quotidienne de leur situation, et pour laquelle les autorités sont incapables d'y remédier. Dès lors, deux groupes d'intellectuels ont participé à la création d'une vie culturelle au camp. Les intellectuels-administrateurs ont été les principaux médiateurs entre les autorités et les internés, ainsi que les initiateurs du projet culturel. Ils ont ainsi administré quatre grandes activités, que sont la création et la diffusion d'un journal, d'une troupe de théâtre, d'une petite université populaire et la gestion d'une immense bibliothèque, qui ont rythmé la vie des internés entre 1916 et 1918. Majoritairement originaires de l'élite culturelle et sociale allemande, tous ne présentent pourtant pas les compétences nécessaires pour encadrer ce projet, à l'image des membres de l'élite économique, mais deviennent, dans le contexte spécifique de la captivité, des internés engagés dans une cause qui leur tient à cœur et qui leur permet de tenir psychologiquement. Ce type d'engagement participe à la spécificité de la *Lagerintelligenz*, c'est-à-dire de la figure intellectuelle telle qu'elle se présente en captivité. Des hommes, qui n'auraient pas été considérés comme des intellectuels dans la vie civile endossent exceptionnellement ce rôle « d'homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie »¹. Ils présentent ainsi des différences avec le comportement et les rapports qu'entretiennent les intellectuels français partis combattre avec les autres combattants, étudiés par Nicolas Mariot dans *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, et choisis pour

¹ Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France: de l'affaire Dreyfus à nos jours*, op. cit., p. 10.

leur profil intellectuel visible avant l'éclatement du conflit². Ce cas est notamment visible à travers l'hétérogénéité des intellectuels de l'Île Longue, dont le degré d'implication dans la vie générale du camp devient un critère distinctif, et témoigne de l'influence de la captivité sur la formation d'une identité intellectuelle. Les intellectuels-suiveurs constituent ainsi un deuxième type d'intellectuels en captivité. S'ils ne sont pas à l'origine du projet culturel et n'encadrent pas les activités, ils participent au maintien de cette vie culturelle en devenant les principaux animateurs et en attirant un public diversifié, bien que généralement composé d'internés germanophones et alphabètes. Ces intellectuels proviennent davantage de la *Mittelstand*, qui regroupe les classes moyennes de toutes les catégories socio-professionnelles et leur engagement reste limité à des causes culturelles. Ces différents degrés d'engagement participent alors à la formation progressive d'une hiérarchie sociale interne au camp.

Le succès du projet culturel, a permis à une partie des intellectuels, notamment de ceux qui ont administré les activités, d'acquérir une influence, tant du côté des autorités, que des internés. Certains d'entre eux se sont particulièrement mobilisés politiquement pour leurs camarades et la défense de leurs conditions de détention, en demandant leur amélioration auprès des autorités locales, avec lesquelles ils avaient déjà l'habitude de dialoguer pour l'encadrement des activités culturelles. Ce rôle de médiateur a conduit à des rapprochements avec les autorités, qui ont perçus ces internés influents comme de potentiels alliés au bon fonctionnement du camp, dans un contexte de pénuries humaines et alimentaires qui fragilisent l'efficacité de la surveillance du personnel du camp. Cette stratégie explique les rares représailles menées à leur encontre, tandis que leurs homologues allemands et français internés dans d'autres camps en France et en Allemagne en étaient les premières victimes. De plus, ce statut influent leur a offert l'occasion de mener à bien leurs intérêts personnels, soigneusement dissimulés derrière leur engagement collectif au nom des 5.000 prisonniers qui ont transité dans le camp entre 1914 et 1919. La diffusion de leur engagement à l'intérieur du camp, et parfois au-delà, se présente comme un moyen d'afficher publiquement leurs opinions de la guerre et leur position dans celle-ci.

Au début de la guerre, les intellectuels de l'Île Longue partagent les mêmes convictions nationalistes que leurs semblables allemands restés à l'arrière ou partis au combat. Ils encouragent la participation au conflit qu'ils perçoivent, à la fois comme défensif face au danger de l'ennemi et de sa culture, qui prend la forme d'une opposition entre la *Kultur* allemande et la barbarie française, et comme décisif dans la construction d'un

² Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, op. cit.

sentiment d'appartenance autour d'une nation et d'une culture communes. Comme pour beaucoup d'internés du camp, certains ont d'ailleurs voulu s'engager. Lors de l'éclatement du conflit, beaucoup sont des émigrés, arrêtés alors qu'ils tentaient de rallier leur pays pour intégrer les armées de l'Alliance. Leur échec nourrit une culpabilité qui hante leur esprit jusqu'à leur libération, voire empêche leur bonne réintégration dans la société civile des années 1920. Durant leur captivité, les raisons de cette culpabilité évoluent. Elle trouve d'abord ses origines dans les convictions bellicistes des internés, frustrés de ne pas pouvoir défendre leur patrie. Mais la durée de la guerre laisse place à la « culpabilité du survivant »³, épargné par les horreurs du conflit. Dès lors, durant toute leur captivité, les intellectuels usent de leurs écrits pour montrer à leurs compatriotes leur soutien patriotique, y compris après 1916, lorsqu'ils commencent à être lassés de leurs conditions et que les idées pacifiques, nées des conséquences dévastatrices du conflit, influencent leurs œuvres. Ils justifient d'ailleurs leur projet auprès des internés comme un moyen de les former à la reconstruction matérielle et morale qui sera fera après la guerre. D'autres motivations, plus personnelles, encouragent les intellectuels à poursuivre leur engagement. Beaucoup voient notamment leur carrière professionnelle ralentie des suites de leur arrestation et de la durée de leur détention, et essaient de transformer cette situation liberticide en une opportunité de poursuivre leurs réflexions sur leurs prochains travaux et leur avenir. La diffusion de leur projet dans le cadre de leur captivité prouve à leurs pairs leur survie intellectuelle et leur capacité à diffuser une forme de culture, en l'occurrence une *Lagerkultur*, qui s'adapte à leur environnement et ce, malgré leur immobilisation. Enfin, ces différents engagements leur ont permis de s'intégrer dans un camp où ils sont numériquement minoritaires et où leurs pratiques sociales, similaires à celles des intellectuels de Nicolas Mariot⁴, les dissocient grandement de leurs camarades et confirment l'hypothèse d'une identité intellectuelle qui dépasse le cadre de la captivité.

L'affirmation de cette identité a toutefois fait émerger des tensions sociales à mesure de la durée de la cohabitation entre des internés originaires de divers milieux sociaux et géographiques. La durée de la captivité se présente, en effet, comme un frein à l'influence culturelle et politique des intellectuels, notamment à partir de 1917, lorsque plusieurs internés font entendre leur lassitude de la détention et dénoncent la dégradation de leur sort à travers de multiples actes de dissidence envers l'autorité détentrice qui redouble de vigilance. Les activités sont alors étroitement surveillées et plusieurs articles du journal *Die Insel Woche*,

³ Expression empruntée à Bruno CABANES, *La victoire endeuillée: la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, *op.cit.*, p. 395.

⁴ Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ?*, *op. cit.*, pp. 205-268.

patriotiques et critiques à l'égard des conditions d'internement, font l'objet de mises en garde. Elles participent à la progressive dissolution des activités en 1918, dans un contexte où le groupe d'intellectuels est en proie à des divisions concernant l'attitude à adopter face à ces menaces. La suppression du journal, pourtant lu par un grand nombre d'internés, et l'échec de son successeur, jugé trop intellectuel par les lecteurs, marquent une première rupture entre les intellectuels et les autres prisonniers. Le projet culturel sonne également comme un échec du point de vue de la cohésion des internés. S'il a mis en relation plusieurs internés qui auraient pu ne jamais se rencontrer au vue de la taille du camp et de sa capacité d'accueil, il a accru les tensions géographiques, entre, d'une part des internés allemands et autrichiens, dont les conditions de détention sont adoucies grâce à la mobilisation de leur nation et l'accessibilité aux offres culturelles du camp, et d'autre part, des internés rattachés à des nationalités minoritaires, dont les gouvernements ne se mobilisent pas pour leur sort, et qui n'ont pas les compétences linguistiques nécessaires à la participation des activités proposées dans le camp. Enfin, l'implication des intellectuels dans la surveillance de leurs camarades, en tant que chefs de chambrée, aggrave ces tensions et leur donne l'impression d'être surveillés par une autorité similaire à celle de l'État détenteur.

Pourtant, l'idée d'une collaboration avec les autorités françaises doit être nuancée. Les rapports qu'ils ont noués avec les représentants des autorités locales, sont complexes et se présentent sous la forme d'une articulation entre trois attitudes contraires : la méfiance, la confiance et la dissidence. La confiance s'instaure progressivement grâce aux intérêts personnels que trouvent ces deux groupes dans cette coopération. Une méfiance réciproque reste toutefois présente tout au long de la captivité car ils sont conscients de la menace que peut représenter leur partenaire si singulier, à l'image de la participation d'une partie des intellectuels dans les actes de dissidence qui se multiplient entre 1917 et 1919. L'étude des intellectuels entrés en dissidence contre l'autorité détentrice confirme l'hétérogénéité et la particularité de ce groupe. Alors que les internés usent de résistances classiques de la captivité, les intellectuels adoptent des comportements qui reflètent leur manque de consensus sur la question disciplinaire et la présence de stratégies individuelles. Trois attitudes se sont alors dessinées. La majorité d'entre eux, catégorisés en tant « qu'intellectuels conservateurs », ont rigoureusement respecté le règlement du camp, préférant préserver leur influence. À l'inverse, une minorité d'intellectuels s'est démarquée en adoptant des comportements spécifiques, souvent expliqués par leur engagement et la portée critique de leurs écrits. Certains « intellectuels-libérateurs » ont préféré prendre part à ces actes de manière discrète,

afin d'aider leurs camarades et de gagner leur confiance, tandis que les « intellectuels militants » se sont révélés être de véritables meneurs d'une nouvelle forme de dissidence, caractérisée par la diffusion d'écrits, pourtant prohibée par les autorités.

Ces multiples tensions sociales, géographiques et culturelles, à la fois internes au groupe des intellectuels, et clairement apparentes avec les autorités et les autres prisonniers, perdurent jusqu'à la libération des internés allemands le 20 octobre 1919⁵. Elle intervient à la suite d'un contexte marqué par une interminable attente de tous les internés, dont la situation a été instrumentalisée par le gouvernement français dans le but de faire pression sur l'Allemagne, qui refusait d'accepter les faits qui lui étaient incriminés dans le traité de paix. Cette période marque la « sortie de captivité » des internés et des principaux acteurs des politiques d'internement, caractérisée par la progressive fermeture du camp et les rapatriements tardifs de prisonniers. Ce processus est semblable à la « sortie de guerre », définie comme la « lente déprise de la guerre »⁶, qui a simultanément lieu sur le front et l'arrière. L'étude de la vie de quelques intellectuels dans les années 1920, grâce à des informations qui s'avèrent très rares étant donné leur anonymat⁷, laisse penser que leur réintégration a été difficile. Malgré la forte mobilisation des populations allemandes, et notamment des femmes, pour le retour des prisonniers allemands dès la fin de la guerre⁸, le sort des anciens internés civils reste effacé par une mémoire de la guerre marquée par une expérience combattante particulièrement traumatisante et le deuil de millions de combattants. Si certains ont particulièrement souffert de cette situation, soit du fait de l'attente de leur rapatriement, soit d'une certaine appréhension de leur réintégration, certains intellectuels ont cherché à réhabiliter cette mémoire tombée dans l'oubli, en publiant leurs œuvres, clairement imprégnées de leur expérience⁹. Ils ont également gardé contact avec certains de leurs camarades et ce, durant de nombreuses années, dont l'amitié a pu être un moyen d'oublier ou d'extérioriser une période difficile de leur vie, en compensation du manque d'intérêt de la société à leurs égards. La collaboration professionnelle entre plusieurs internés prouve

⁵ ADF, 9R25. Lettre adressée au ministre de l'Intérieur, 21 octobre 1919.

⁶ Bruno CABANES, *La victoire endeuillée*, *op. cit.*, pp. 10-12.

⁷ Voir notamment Barthélémy AMENGUAL, *G.W. Pabst*, *op. cit.* Et Ursula BURKERT, *Fernab des Kriegen: Das Leben des Carl Röthemeyer im Internierungslager Île Longue*, *op. cit.*

⁸ Sur ce sujet, voir Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*, mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016, pp. 133-157. Voir également Bruno CABANES, *La victoire endeuillée*, *op. cit.*, pp. 393-410.

⁹ À titre d'exemple, voir Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, *op. cit.* Et Georg Wilhelm PABST (réal.), *Westfront 1918 : Vier von der Infanterie*, Allemagne, 1930, 97 minutes.

également le fait que la captivité a pu créer un réseau de sociabilité, un *Lagernetz*, qui s'est étendu au-delà des barbelés¹⁰.

Les internés ont eu conscience, dès leur captivité, du caractère exceptionnel de cette expérience. La narration du quotidien de la captivité dans les camps de Noirmoutier et de l'Île d'Yeu, faite par Aladár Kuncz dans son récit autobiographique, témoigne de la présence de quelques activités isolées, souvent organisées par des petits groupes d'internés dans le cadre de la popote¹¹. Si les camps français instaurent progressivement l'encadrement d'activités culturelles destinées à divertir les internés, cette offre reste limitée par le manque d'équipements et l'étroite surveillance des autorités. Le regroupement d'intellectuels à l'Île Longue, favorisé par l'importance numérique d'une certaine élite dans ce camp, a alors grandement contribué à la spécificité du camp et à son rayonnement culturel. À l'échelle européenne, son fonctionnement est comparable à celui du camp de Holzminden, situé dans le duché de Brunswick dans l'actuel Basse-Saxe, qui regroupait près de 10.000 internés civils, principalement des femmes et des enfants déportés, et dans lequel des structures similaires à celles de l'Île longue ont été mises en place par les internés, à l'image d'une université, d'une école, d'une bibliothèque, d'une chapelle et d'un studio photographique¹². L'étude de ces camps permet ainsi de nuancer l'idée d'une « brutalisation des sociétés »¹³ pendant et après le premier conflit mondial. En revanche, la mise à l'écart de l'expérience des prisonniers de guerre et des internés civils, montre la présence, encore persistante, d'une sélection de la mémoire de ce conflit, qui participe à une hiérarchisation des expériences de guerre. Un travail sur la réintégration des internés dans la société civile, des années 1920 jusqu'à leur décès, s'avère alors déterminant dans la réhabilitation de leur mémoire.

¹⁰ À titre d'exemple, voir la collaboration entre le réalisateur Georg Wilhelm Pabst et l'acteur Max Pretzfelder dans Georg Wilhelm PABST (réal.), *Die freudlose Gasse*, Allemagne, 1925, 148 minutes.

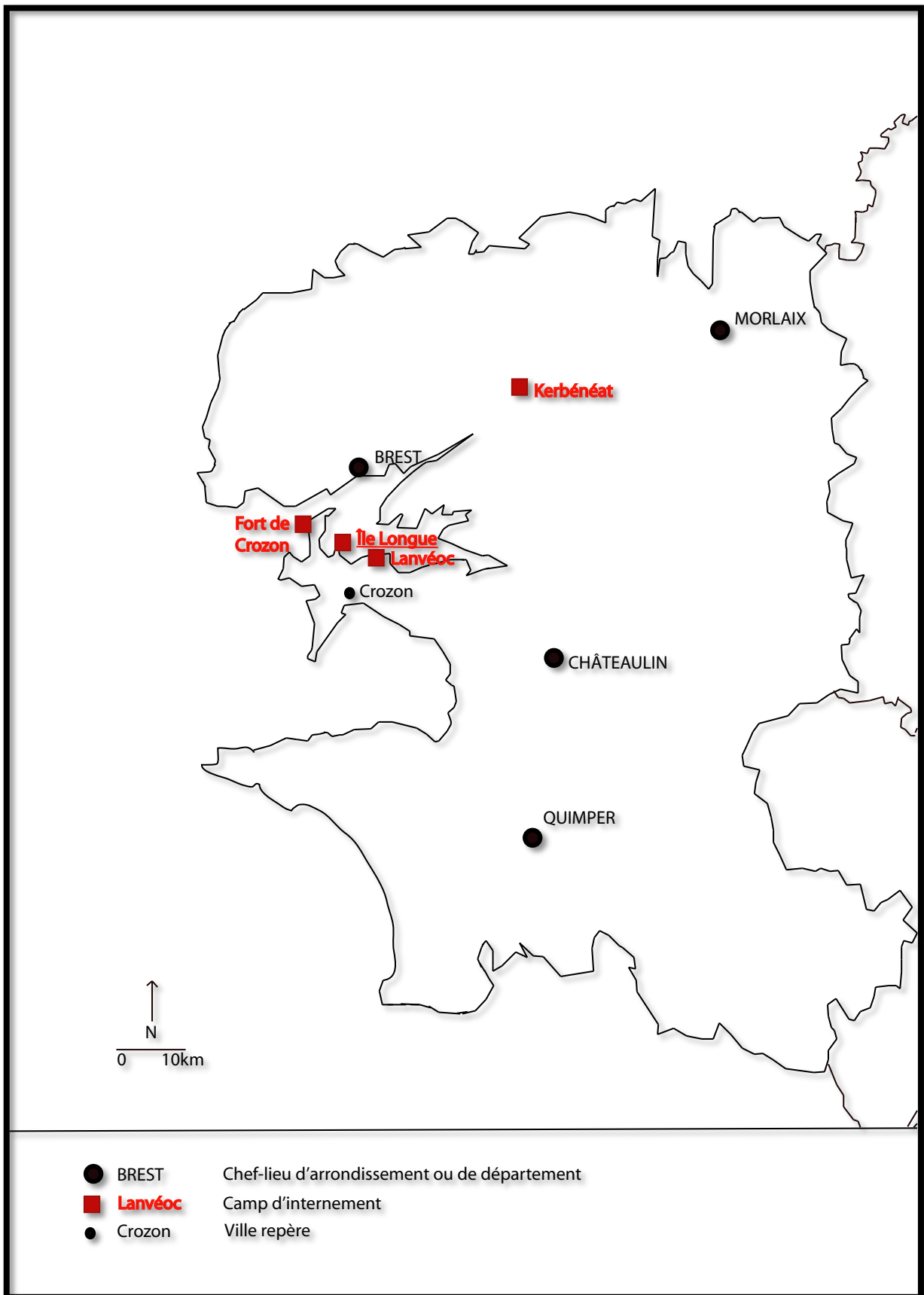
¹¹ Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, *op. cit.*

¹² Claudine WALLART, « Déportation de prisonniers civils au « camp de concentration » d'Holzminden novembre 1916 - avril 1917 ». In: *Revue du Nord*, tome 80, n°325, Avril-juin 1998. 1914-1918, Guerre et occupation. pp. 417-448.

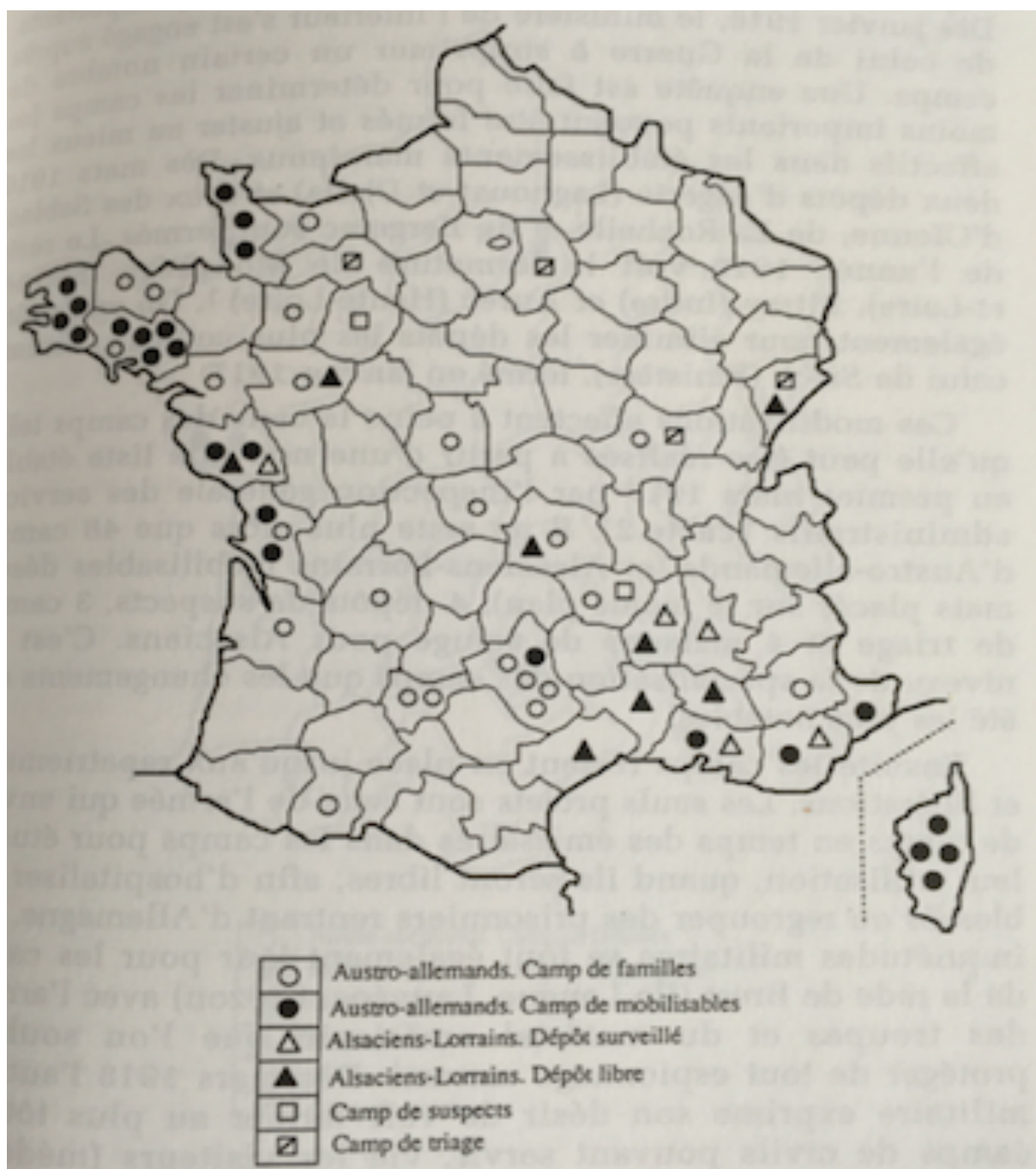
¹³ George Lachmann MOSSE, *De la Grande Guerre au totalitarisme: la brutalisation des sociétés européennes*, *op. cit.*

ANNEXES

ANNEXE 1 : CARTES



Annexe 1a : Carte des principaux camps d'internement situés dans le département du Finistère (1914-1919)



Annexe 1b : Répartition géographique des camps de concentration français au 15 décembre 1915. Reproduite dans Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, Paris, Anthropos : diff. Economica, 1995, p. 135



Annexe 1d : Plan du terrain de sport du camp de l'Île Longue (ADF, 9R7)

ANNEXE 2 : TABLEAUX

Annexe 2a : Répartition des internés et des intellectuels du camp de l'Île Longue en fonction de leur catégorie professionnelle (Base de données des prisonniers : <http://www.ilelongue14-18.eu/internes.php?language=fr>), consulté le 24 mai 2017)


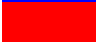


	Part des 4 623 internés	Part des 76 intellectuels	Part des 13 intellectuels administrateurs	Part des 63 intellectuels suiveurs
Ouvriers qualifiés	19%	9%	0%	6%
Artisans	15%	4%	0%	1,50%
Agriculteurs	8%	3%	0%	1,50%
Ouvriers non qualifiés	7%	0%	0%	5,00%
Entrepreneurs	6%	0%	0%	0%
Employés d'hôtellerie	5%	0%	0%	0%
Employés de commerce	5%	3%	0%	9,50%
Commerçants et hommes d'affaires	5%	31%	23%	19%
Marins	4%	0%	0%	0%
Ingénieurs	3%	11,50%	0%	11%
Professions à responsabilités	3%	6%	4%	5%
Matelots	2,50%	0%	0%	0%
Artistes	2,50%	4%	23%	1,50%
Professeurs	1,60%	13%	4%	14%
Étudiants	1,20%	3%	0%	5%
Métiers de la justice	1%	0%	0%	0%
Police et armée	1%	4%	4%	5%
Employés de bureau	1%	0%	0%	0%
Journaliers	0,90%	0%	0%	0%
Marine marchande	0,80%	0%	0%	0%
Employés sur des bateaux	0,70%	0%	0%	0%
Stewards	0,70%	0%	0%	1,50%
Employés des chemins de fer	0,60%	0%	0%	1,50%
Administration	0,50%	0%	0%	1,50%
Médecine	0,50%	0%	0%	1,50%
Métiers de la santé	0,50%	0%	0%	0%
Religieux	0,40%	1,50%	4%	0%
Scientifiques et universitaires	0,30%	3%	4%	1,50%
Capitaines de long cours	0,20%	0%	0%	0%
Écrivains et journalistes	0,20%	4%	9%	1,50%
Écoliers/Lycéens	0,20%	0%	0%	0%
Apprentis	0,10%	0%	0%	0%
Interprètes	0,05%	0%	0%	0%
Sportifs professionnels	0,05%	0%	0%	0%
Sans emploi	0,02%	1,50%	0%	1,50%

Catégorie	Nombre en millions	Pourcentage
Travailleurs	17,8	54,5
dont industrie	6,2	18,9
Domestiques	1,7	5,2
Paysans	2,5	7,6
Employés et fonctionnaires intermédiaires	3,5	10,7
Artisans et commerçants	2,5	7,6
Bourgeois (propriétaires, industriels, professions libérales)	1,3	4
Sans profession et rentiers	3,4	10,4
Total	32,7	100

Annexe 2b : Répartition professionnelle de la population active allemande au recensement de 1907. Reproduit dans Christophe CHARLE, *La crise des sociétés impériales: Allemagne, France, Grande-Bretagne, 1900-1940*, Paris, Le Grand livre du mois, 2001, p. 40. Source : Thomas NIPPERDEY, *Deutsche Geschichte. Erster Band, Arbeitswelt und Bürgergeist: 1866-1918*, München, C.H. Beck, 1991, p. 425.

Annexe 2c : Présentation et parcours des 76 intellectuels (1914-1919)

Légende

	Captivité dans un autre camp
	Captivité à l'Île Longue
	Départ de l'Île Longue pour un autre camp
	Rapatriement
	Réseaux de sociabilité en captivité et/ou après la
Pabst	guerre
Pabst	Intellectuels-administrateurs
Aczel	Intellectuels-suiveurs

	Âge en 1914	Nationalité	Profession	Liens avec les Etats-Unis et/ou l'Amérique du Sud	1914	1915	1916	1917	1918	1919	Rôle(s) au camp	Tentative d'évasion ou manquement grave à la discipline	Parcours après la guerre
ACZEL André	22	Hongroise	étudiant en journalisme								Metteur en scène dans la troupe du camp		Inconnu
AHNERT Carl, Friedrich	33	Allemande	installateur électricien	x							Comédien	Tentative d'évasion avec PRETZFELDER	Inconnu
BAUMSTINGL Rudolf	22	Autrichienne	pelletier								Comédien		Inconnu
BERCKHEMER Fritz, Karl, Hermann	24	Allemande	géologue, docteur en géologie	x							Rédacteur d'articles pour le journal et professeur de géologie		Célèbre paléontologue et conservateur au <i>Staatliches Museum für Naturkunde</i> de Stuttgart
BERGMANN Leo, Georg	20	Allemande	steward								Comédien		Inconnu
BOELCKE Carl, Dietrich	39	Allemande	ingénieur								Professeur de mathématiques		Inconnu
BOGEN, von Wilhelm, Louis, Philipp, Friedrich, Franz	29	Allemande	capitaine de marine marchande								Comédien		Inconnu
BÖTTICHER, von Hermann	27	Allemande	poète, écrivain								Rédacteur d'ouvrages en lien avec la captivité		Schizophrénie
BROSIUS Willy, Franz	38	Allemande	ingénieur								Professeur de mathématiques		Inconnu

BURSCHEL Adolf	23	Allemande	étudiant en électronique								Professeur de mathématiques		Inconnu
BÜSSMANN Fritz	36	Allemande	homme d'affaires	x							Professeur de comptabilité et de sciences commerciales		Inconnu
CRAMON, von Gunter, Otto, Theodor	25	Allemande	homme d'affaires	x							Acteur et professeur de français	Acte d'indiscipline	Inconnu
DAHL, aus dem Josef	36	Allemande	directeur								Comédien		Inconnu
DINCKLAGE Adolf, Georg	20	Allemande	employé de commerce								Professeur d'espagnol		Inconnu
DOETSCH Karl, Wilhelm, Hubert	33	Allemande	ingénieur								Auteur d'articles pour le journal et professeur de turc		Inconnu
DORNBERGER Fritz	21	Allemande	architecte								Comédien	Tentative d'évasion et actes d'indiscipline	Inconnu
ECKERLIN Friedrich, Adolf	30	Allemande	électricien								Comédien		Inconnu
ERICHSEN Friedrich, Adolf	30	Allemande	homme d'affaires	x							Comédien	Acte d'indiscipline	Inconnu
EVERS Heinrich	25	Allemande	électricien	x							Comédien		Décède durant Seconde Guerre mondiale
FAJKOS Richard	32	Autrichienne	professeur	x							Professeur d'anglais et d'allemand		Inconnu
FELLE Helmut	23	Allemande	employé de commerce								Auteur d'articles pour le journal		Inconnu
FLEURY Alfons	22	Allemande	instituteur								Professeur de mathématiques		Inconnu

GIESE Alfred	28	Allemande	homme d'affaires							Auteur d'articles pour le journal		Inconnu
GOEBEL Hans	40	Allemande	professeur - directeur d'une école de langue							Directeur de l'école de langue, professeur d'allemand et de français	Acte d'indiscipline	Inconnu
GRABOW Walter	38	Allemande	ingénieur des Ponts et Chaussées							Auteur d'articles pour le journal		Inconnu
GRUBLER William, Johannes	30	Allemande	comptable							Professeur de français		Inconnu
HELD Karl, Ludwig	24	Allemande	homme d'affaires	x						Comédien		Inconnu
HENNINGS Willy	25	Allemande	horloger	x						Auteur d'articles pour le journal		Inconnu
HEYNE Paul, Hermann, Felix	27	Allemande	homme d'affaires	x						Auteur d'articles de musique et professeur d'espagnol		Inconnu
HOMMEL Friedrich	30	Allemande	pasteur protestant							Membre du comité de rédaction du journal		Inconnu
HUNLICH Carl Gustav	27	Allemande	commerçant							Professeur de français		Inconnu
ISMETT Medhy	25	Ottomane								Professeur de turc		Inconnu
ITALIENER Karl	25	Allemande	commerçant	x						Dessinateur et professeur de comptabilité. Créateur d'une loge maçonnique		Il devient expert en économie à sa libération. Juif, il est déporté et meurt dans les camps de concentration de la Seconde Guerre mondiale.

KEMPFNER Josef	26	Hongroise	tailleur								Comédien		Inconnu
KLAEBISCH Otto, Wilhelm	20	Allemande	employé de commerce								Comédien		Inconnu
KOOP Heinrich, Ferdinand	35	Allemande	employé de commerce								Professeur d'espagnol		Inconnu
KÖSSLER Heinrich	29	Autrichienne	installateur électricien								Comédien		Inconnu
KOWALSKI Edmund	26	Allemande	homme d'affaires	x							Rédacteur en chef du journal	Acte d'indiscipline	Inconnu
KUNCZ Aladar	29	Hongroise	professeur								Auteur d'un ouvrage sur sa captivité		Auteur du <i>Monas noir</i> (1931)
LAAGE Ernst, August, Carl, Günther	40	Allemande	inspecteur des postes								Comédien		Inconnu
LIEDTKE Horst	37	Allemande	officier marinier								Président du Comité de secours allemand		Inconnu
LITSCHKE Max	26	Allemande	officier marinier								Professeur de nautique	Tentative d'évasion et actes d'indiscipline	Inconnu
LÖWE Albert, Otto	25	Allemande	libraire	x							Responsable de la bibliothèque		Inconnu
MÄTTIG Johannes	38	Allemande	professeur de langues								Professeur d'anglais		Inconnu
MANHEIM Louis Léon	26	Hongroise	docteur								Président du théâtre		Inconnu
MEHWALD Paul, Arthur, Ernst	26	Allemande	professeur								Professeur d'anglais		Inconnu
PABST Wilhem, Georg	29	Autrichienne	écrivain	x							Metteur en scène et acteur		Il fonde en 1921 une maison de production et devient réalisateur. PRETZFELDE joué dans ses films

PIEPER Friedrich, Carl, August, Heinrich	27	Allemande	professeur Realschule	x							Adjoint du président de l'école de langues et professeur d'allemand		
PRETZFELDER Max	26	Allemande	peintre								Dessinateur	Tentative d'évasion avec AHNERT	Il a joué dans les films de PABST s'est marié avec sœur de Willy HENNINGS
PRIMAVESI Leo	43	Allemande	peintre								Metteur en scène et acteur et professeur d'italien		A donné des tableaux à l'inter Carl RÖTHEMEYE
RADAI Gyula	35	Hongroise	directeur d'école de commerce Kaposvar								Professeur de comptabilité		Inconnu
RATZLOW Karl, Friedrich, Wilhelm	29	Allemande	professeur								Professeur d'anglais et d'allemand		Inconnu
REICH Joseph	32	Autrichienne	ingénieur								Professeur de français et d'anglais		Inconnu
RÜMMLER Robert Andreas	21	Allemande	étudiant en construction mécanique								Rédacteur en chef du journal		Inconnu
SAUTER Georges	21	Allemande	employé de commerce								Comédien		Inconnu
SAUERWEIN Hugo	25	Allemande	professeur								Professeur de français		Inconnu
SCHARENBERG August	24	Allemande	homme d'affaires	x							Professeur d'espagnol		Inconnu
SCHAUT Karl Emil	42	Allemande	instituteur								Professeur d'allemand		Inconnu
SCHNETT H.											Rédacteur en chef du journal		Inconnu

SCHULTZE Theodor, Emil, Karl	25	Allemande	homme d'affaires								Comédien		Inconnu
SEEGER Hermann, Eugen	29	Allemande	vendeur de gravures								Comédien		Inconnu
SIEGEL Franz, Mark, Emil	20	Allemande	sans emploi								Comédien		Inconnu
SPERBER Carl Friedrich	26	Allemande	agriculteur	x							Comédien		Inconnu
STEGER Carl ou Johann	27	Allemande	électricien								Comédien		Inconnu
STOPPI Andreas	44	Allemande	serrurier								Comédien		Inconnu
TAESCHNER Titus	46	Allemande	chef ingénieur								Comédien		Inconnu
TEPLY Franz	29	Autrichienne	fabricant exportateur								Comédien		Inconnu
TSCHENTSCHER Gustav, Ernst	34	Allemande	journaliste								Membre du comité de rédaction du journal et professeur de comptabilité. Soupçonné d'espionnage		Inconnu
VERGA, de Hugo, Anton	15	Autrichienne	ingénieur des Mines	x							Comédien		Inconnu
VOGES Harry, Julius, Ernst, Adolf	29	Allemande	ingénieur naval								Professeur de mathématiques		Inconnu
WAZMANN Philipp, Wilhelm, Ferdinand	36	Allemande	rédacteur								Auteur d'articles pour le journal		Inconnu
WEICHS, Freiherr (baron) von Adolf	26	Allemande	manager, administrateur	x							Président de l'association d'aide allemande		Inconnu
WEIGT Paul, Hermann, Freidrich	35	Allemande	dessinateur, lithographe								Dessinateur, lithographe et metteur en scène	Actes d'indiscipline	Inconnu

WILD Andréas, Otto, Carl, Hugo	24	Allemande	homme d'affaires	x							Professeur d'anglais et de comptabilité		Inconnu
WILDT Bodo, Wilhelm	27	Allemande	homme d'affaires								Comédien		Probable auteur c contes
WILLNOW Heinrich	24	Allemande	capitaine de longs cours								Comédien		Inconnu

<i>Ouvrage</i>	Langue du livre			Nationalité de l'auteur	Genre littéraire
	Allemand	Anglais	Autres		
/				/	/
<i>Stunden im All</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Von indischen Tagen und Nächten</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Das deutsche Angesicht</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Das Lächeln Ginevras</i>	x			Autrichienne	Littérature classique
<i>Historische Miniaturen</i>	x			Suédoise	Littérature classique
<i>Hanseaten</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Elisabeth</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>The lone wolf</i>		x		Américaine	Roman policier
<i>Sherlock Holmes</i>		x		Écossaise	Roman policier
<i>Die Wiskottens</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Engl.Grammatik</i>	x			Allemande	Langue
<i>Export-Technik</i>	x			Allemande	Économie
<i>Deutsche Unterrichtsbriefe</i>	x			Allemande	Écriture
<i>Spanische Grammatik mit Schlüssel</i>	x			Allemande	Langue
<i>The little Londoner</i>		x		Britannique	Littérature classique
<i>Kleine deutsche Sprachehre für Serben</i>			x	Serbe	Langue
<i>Schiffdieselmotor</i>	x			Allemande	Mécanique
<i>Grammaire anglaise</i>			x	Allemande	Langue
<i>Wilhelm Steinhausen</i>				Allemande	Littérature classique
<i>Das Haus in der Sonne</i>	x			Suédoise	Littérature classique
<i>Tierzüchtung</i>	x			Allemande	Elevage
<i>Gemüsebau</i>	x			Allemande	Jardinage
<i>Nuevo Dizionario Portatile</i>			x	Italienne	Langue
<i>Ital. Taschenwörterbuch</i>	x			Allemande	Langue
<i>Italien Sprachführer</i>	x			Allemande	Langue
<i>Luftfahrten d. Herrn W. Weiss</i>	x			Allemande	Aviation
<i>Trauerspiele</i>	x			Allemande	Théâtre
<i>Lahrgang der englische Sprache</i>	x			Allemande	Langue
<i>Landwirtschaft Baukunde</i>	x			Allemande	Commerce

<i>Chemie</i>	x			Allemande	Chimie
<i>Schaltung elektr. Lichtanlagen</i>	x			Allemande	Électronique
<i>Erdbau</i>	x			Allemande	Agriculture
<i>Schön ist die Jugend</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Weltbrand</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Die Halsbandgeschichte</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Engl. Wörterbuch</i>	x			Allemande	Langue
<i>Sherlock Holmes</i>	x			Ecossaise	Roman policier
<i>Les borbiers de Paris</i>			x	Française	Littérature classique
<i>Die Viehpflege</i>	x			Allemande	Élevage
<i>Engl. Grammatik</i>	x			Allemande	Langue
<i>Sternbüchlein</i>	x			Allemande	Astronomie
<i>Elementar Mathematik</i>	x			Allemande	Mathématiques
<i>Lehrb.d Zoologie</i>	x			Allemande	Zoologie
<i>Die praxi der Geschäftslebens</i>	x			Allemande	Commerce
<i>Deutsche Lyrik</i>	x			Allemande	Musique
<i>Das Geistesleben</i>	x			Allemande	Littérature classique
<i>Lettres de femmes</i>			x	Française	Littérature classique
<i>Tales of a grantfather</i>		x		Britannique	Littérature classique
<i>A l'entrée de la vie</i>			x	Française	Littérature classique
<i>Einführung</i>	x			Allemande	Psychologie

Annexe 2d : Exemple d'ouvrages proposés à la bibliothèque du camp. D'après *Die Insel*

Woche, n°30, 28 octobre 1917, p. 4

ANNEXE 3 : CONVENTIONS INTERNATIONALES ET BILATÉRALES

Annexe 3a : Extraits de la convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre et son Annexe: Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre. La Haye, 18 octobre 1907

ANNEXE À LA CONVENTION : Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre.

SECTION I. - DES BELLIGÉRANTS.

CHAPITRE I. - De la qualité de belligérant.

Article Premier

Les lois, les droits et les devoirs de la guerre ne s'appliquent pas seulement à l'armée, mais encore aux milices et aux corps de volontaires réunissant les conditions suivantes:

1°. d'avoir à leur tête une personne responsable pour ses subordonnés ; 2°. d'avoir un signe distinctif fixe et reconnaissable à distance ; 3°. de porter les armes ouvertement et 4°. de se conformer dans leurs opérations aux lois et coutumes de la guerre.

Dans les pays où les milices ou des corps de volontaires constituent l'armée ou en font partie, ils sont compris sous la dénomination d'armée.

Article 2

La population d'un territoire non occupé qui, à l'approche de l'ennemi, prend spontanément les armes pour combattre les troupes d'invasion sans avoir eu le temps de s'organiser conformément à l'article premier, sera considérée comme belligérante si elle porte les armes ouvertement et si elle respecte les lois et coutumes de la guerre.

Article 3

Les forces armées des Parties belligérantes peuvent se composer de combattants et de non-

combattants. En cas de capture par l'ennemi, les uns et les autres ont droit au traitement des prisonniers de guerre.

CHAPITRE II. - Des prisonniers de guerre.

Article 4

Les prisonniers de guerre sont au pouvoir du Gouvernement ennemi, mais non des individus ou des corps qui les ont capturés.

Ils doivent être traités avec humanité. Tout ce qui leur appartient personnellement, excepté les armes, les chevaux et les papiers militaires, reste leur propriété.

Article 5

Les prisonniers de guerre peuvent être assujettis à l'internement dans une ville, forteresse, camp ou localité quelconque, avec obligation de ne pas s'en éloigner au delà de certaines limites déterminées; mais ils ne peuvent être enfermés que par mesure de sûreté indispensable, et seulement pendant la durée des circonstances qui nécessitent cette mesure.

Article 6

L'État peut employer, comme travailleurs, les prisonniers de guerre, selon leur grade et leurs aptitudes, à l'exception des officiers. Ces travaux ne seront pas excessifs et n'auront aucun rapport avec les opérations de la guerre.

Les prisonniers peuvent être autorisés à travailler pour le compte d'administrations publiques ou de particuliers, ou pour leur propre compte.

Les travaux faits pour l'État sont payés d'après les tarifs en vigueur pour les militaires de l'armée nationale exécutant les mêmes travaux, ou, s'il n'en existe pas, d'après un tarif en rapport avec les travaux exécutés.

Lorsque les travaux ont lieu pour le compte d'autres administrations publiques ou pour des particuliers, les conditions en sont réglées d'accord avec l'autorité militaire.

Le salaire des prisonniers contribuera à adoucir leur position, et le surplus leur sera compté au moment de leur libération, sauf défalcation des frais d'entretien.

Article 7

Le Gouvernement au pouvoir duquel se trouvent les prisonniers de guerre est chargé de leur entretien.

A défaut d'une entente spéciale entre les belligérants, les prisonniers de guerre seront traités pour la nourriture, le couchage et l'habillement, sur le même pied que les troupes du Gouvernement qui les aura capturés.

Article 8

Les prisonniers de guerre seront soumis aux lois, règlements et ordres en vigueur dans l'armée de l'État au pouvoir duquel ils se trouvent. Tout acte d'insubordination autorise, à leur égard, les mesures de rigueur nécessaires.

Les prisonniers évadés, qui seraient repris avant d'avoir pu rejoindre leur armée ou avant de quitter le territoire occupé par l'armée qui les aura capturés, sont passibles de peines disciplinaires.

Les prisonniers qui, après avoir réussi à s'évader, sont de nouveau faits prisonniers, ne sont passibles d'aucune peine pour la fuite antérieure.

Article 9

Chaque prisonnier de guerre est tenu de déclarer, s'il est interrogé à ce sujet, ses véritables noms et grade et, dans le cas où il enfreindrait cette règle, il s'exposerait à une restriction des avantages accordés aux prisonniers de guerre de sa catégorie.

Article 10

Les prisonniers de guerre peuvent être mis en liberté sur parole, si les lois de leur pays les y autorisent, et, en pareil cas, ils sont obligés, sous la garantie de leur honneur personnel, de remplir scrupuleusement, tant vis-à-vis de leur propre Gouvernement que vis-à-vis de celui qui les a faits prisonniers, les engagements qu'ils auraient contractés.

Dans le même cas, leur propre Gouvernement est tenu de n'exiger ni accepter d'eux aucun service contraire à la parole donnée.

Article 11

Un prisonnier de guerre ne peut être contraint d'accepter sa liberté sur parole: de même le Gouvernement ennemi n'est pas obligé d'accéder à la demande du prisonnier réclamant sa mise en liberté sur parole.

Article 12

Tout prisonnier de guerre, libéré sur parole et repris portant les armes contre le Gouvernement envers lequel il s'était engagé d'honneur, ou contre les alliés de celui-ci, perd le droit au traitement des prisonniers de guerre et peut être traduit devant les tribunaux.

Article 13

Les individus qui suivent une armée sans en faire directement partie, tels que les correspondants et les reporters de journaux, les vivandiers, les fournisseurs, qui tombent au pouvoir de l'ennemi et que celui-ci juge utile de détenir, ont droit au traitement des prisonniers de guerre, à condition qu'ils soient munis d'une légitimation de l'autorité militaire de l'armée qu'ils accompagnaient.

Article 14

Il est constitué, dès le début des hostilités, dans chacun des États belligérants, et, le cas échéant, dans les pays neutres qui auront recueilli des belligérants sur leur territoire, un bureau de renseignements sur les prisonniers de guerre. Ce bureau, chargé de répondre à toutes les demandes qui les concernent, reçoit des divers services compétents toutes les indications relatives aux internements et aux mutations, aux mises en liberté sur parole, aux échanges, aux évasions, aux entrées dans les hôpitaux, aux décès, ainsi que les autres renseignements nécessaires pour établir et tenir à jour une fiche individuelle pour chaque prisonnier de guerre. Le bureau devra porter sur cette fiche le numéro matricule, les nom et prénom, l'âge, le lieu d'origine, le grade, le corps de troupe, les blessures, la date et le lieu de la capture, de l'internement, des blessures et de la mort, ainsi que toutes les observations particulières. La fiche individuelle sera remise au Gouvernement de l'autre belligérant après la conclusion de la paix.

Le bureau de renseignements est également chargé de recueillir et de centraliser tous les objets d'un usage personnel, valeurs, lettres etc., qui seront trouvés sur les champs de bataille

ou délaissés par des prisonniers libérés sur parole, échangés, évadés ou décédés dans les hôpitaux et ambulances, et de les transmettre aux intéressés.

Article 15

Les sociétés de secours pour les prisonniers de guerre, régulièrement constituées selon la loi de leur pays et ayant pour objet d'être les intermédiaires de l'action charitable, recevront, de la part des belligérants, pour elles et pour leurs agents dûment accrédités, toute facilité, dans les limites tracées par les nécessités militaires et les règles administratives, pour accomplir efficacement leur tâche d'humanité. Les délégués de ces sociétés pourront être admis à distribuer des secours dans les dépôts d'internement, ainsi qu'aux lieux d'étape des prisonniers rapatriés, moyennant une permission personnelle délivrée par l'autorité militaire, et en prenant l'engagement par écrit de se soumettre à toutes les mesures d'ordre et de police que celle-ci prescrirait.

Article 16

Les bureaux de renseignements jouissent de la franchise de port. Les lettres, mandats et articles d'argent, ainsi que les colis postaux destinés aux prisonniers de guerre ou expédiés par eux, seront affranchis de toutes les taxes postales, aussi bien dans les pays d'origine et de destination que dans les pays intermédiaires.

Les dons et secours en nature destinés aux prisonniers de guerre seront admis en franchise de tous droits d'entrée et autres, ainsi que des taxes de transport sur les chemins de fer exploités par l'État.

Article 17

Les officiers prisonniers recevront la solde à laquelle ont droit les officiers de même grade du pays où ils sont retenus, à charge de remboursement par leur Gouvernement.

Article 18

Toute latitude est laissée aux prisonniers de guerre pour l'exercice de leur religion, y compris l'assistance aux offices de leur culte, à la seule condition de se conformer aux mesures d'ordre et de police prescrites par l'autorité militaire.

Article 19

Les testaments des prisonniers de guerre sont reçus ou dressés dans les mêmes conditions que pour les militaires de l'armée nationale.

On suivra également les mêmes règles en ce qui concerne les pièces relatives à la constatation des décès, ainsi que pour l'inhumation des prisonniers de guerre, en tenant compte de leur grade et de leur rang.

Article 20

Après la conclusion de la paix, le rapatriement des prisonniers de guerre s'effectuera dans le plus bref délai possible.

PARTIE VI : PRISONNIERS DE GUERRE ET SEPULTURES

SECTION I : PRISONNIERS DE GUERRE

Article 214

Le rapatriement des prisonniers de guerre et internés civils aura lieu aussitôt que possible après la mise en vigueur du présent traité et sera effectué avec la plus grande rapidité.

Article 215

Le rapatriement des prisonniers de guerre et internés civils allemands sera, dans les conditions fixées à l'article 214, assuré par les soins d'une commission composée de représentants des puissances alliées et associées d'une part et du Gouvernement allemand d'autre part.

Pour chacune des puissances alliées et associées, une sous-commission composée uniquement de représentants de la puissance intéressée et de délégués du Gouvernement allemand réglera les détails d'exécution du rapatriement des prisonniers de guerre.

Article 216

Dès leur remise aux mains des autorités allemandes, les prisonniers de guerre et internés civils devront, par les soins de ces dernières, être sans délai renvoyés dans leurs foyers.

Ceux d'entre eux, dont le domicile d'avant-guerre se trouve sur les territoires occupés par les troupes des puissances alliées et associées, devront également y être renvoyés, sous réserve de l'agrément et du contrôle des autorités militaires des armées d'occupation alliées et associées.

Article 217

Tous les frais résultant de ce rapatriement, à partir de la mise en route, seront à la charge du Gouvernement allemand, lequel sera tenu de fournir les transports par terre et par mer ainsi que le personnel technique, qui seront considérés comme nécessaires par la commission prévue à l'article 215.

Article 218

Les prisonniers de guerre et internés civils, soit passibles, soit frappés de peines pour fautes contre la discipline, seront rapatriés, sans qu'il soit tenu compte de l'achèvement de leur peine ou de la procédure engagée contre eux.

Cette disposition ne s'applique pas aux prisonniers de guerre et internés civils, qui seraient punis pour des faits postérieurs au 1er mai 1919.

Jusqu'à leur rapatriement, tous les prisonniers de guerre et internés civils restent soumis aux règlements en vigueur, notamment au point de vue du travail et de la discipline.

Article 219

Les prisonniers de guerre et internés civils, qui sont passibles ou frappés de peines pour des faits autres que des fautes contre la discipline, pourront être maintenus en détention.

Article 220

Le Gouvernement allemand s'engage à recevoir sur son territoire tous les individus rapatriables sans distinction.

Les prisonniers de guerre ou les nationaux allemands qui désireraient ne pas être rapatriés, pourront être exclus du rapatriement ; mais les Gouvernements alliés et associés se réservent le droit, soit de les rapatrier, soit de les conduire dans un pays neutre, soit de les autoriser à résider sur leur territoire.

Le Gouvernement allemand s'engage à ne prendre, contre ces individus ou leurs familles, aucune mesure d'exception, ni à exercer à leur encontre, pour ce motif, aucune répression ou vexation de quelque nature qu'elle soit.

Article 221

Les Gouvernements alliés et associés se réservent le droit de subordonner le rapatriement des prisonniers de guerre et ressortissants allemands qui sont en leur pouvoir, à la déclaration et à la mise en liberté immédiates par le Gouvernement allemand de tous les prisonniers de guerre ressortissants des puissances alliées ou associées, qui se trouveraient encore en Allemagne.

Article 222

L'Allemagne s'engage :

1° A donner libre accès aux commissions de recherche des disparus ; à leur fournir tous les moyens de transport utiles, à les laisser pénétrer dans les camps, prisons, hôpitaux et tous autres locaux ; à mettre à leur disposition tous documents d'ordre public ou privé, qui peuvent les éclairer dans leurs recherches.

2° À prendre des sanctions contre les fonctionnaires ou particuliers allemands qui auraient dissimulé la présence d'un ressortissant d'une puissance alliée ou associée ou qui auraient négligé d'en révéler la présence après en avoir eu connaissance.

Article 223

L'Allemagne s'engage à restituer sans délai, dès la mise en vigueur du présent traité, tous les objets, valeurs ou documents ayant appartenu à des ressortissants des puissances alliées ou associées et qui auraient été retenus par des autorités allemandes.

Article 224

Les hautes parties contractantes déclarent renoncer au remboursement réciproque des sommes dues pour l'entretien des prisonniers de guerre sur leurs territoires respectifs.

ANNEXE 4 : PRODUCTIONS DES INTELLECTUELS EN CAPTIVITÉ

Annexe 4a : Exemple du journal principal du camp : *Die Insel Woche*, n°47, 24 février 1918.

Annexe 4b : Exemple du journal principal du camp : *Die Insel Woche*, n°13, 19 septembre 1915. Versions numérisées disponibles sur <http://www.ilelongue14-18.eu/?-Revue-Die-Insel-Woche-premiere->, consulté le 24 mai 2017.

DIE INSEL-WOCHE

HERAUSG: E. KOWALSKI. CENSURÉ. ILE D'ONGUE, 24. FEBRUAR 1918.

NEUE FOLGE X. N° 47

Weckruf.

Du Zagender von Träumen ganz umspinnen
Steig tief hinab in Deinen Traum zur Schwelle
Und öffne weit die Tore goldner Sonnen!
Mit vollen Wogen wallt ein Meer von Helle!

Durchbruch jetzt Deiner Träume Wall und Mauer
Wach auf und schau in die bewegte Flut
Wie Frühlingsregen spür Erneuerungsschauer
Ein starker Schwimmer in der klaren Glut!

Dann reiße aus dem Licht Dir einen Strahl
Er schwillt in Deiner Hand - ein harter Stahl -
Den jage - greller Blitz - in Deinen Traum
Und Gottes Frucht bricht auf am innern Baum.



Zum I. Symphonie - Konzert.

Das erste der vom Deutschen Hilfsausschuß geplanten Symphonie - Konzerte wird am Freitag, den 8. März, stattfinden. Hoffentlich Karin an diesem Tage der vor einiger Zeit von Paris abgesandte Kontrabaß schon in Tätigkeit treten, den unser im Kampfe förmel des Orchesters erprobter Bassist Herr Legge besetzen wird. Für die Klangwirkung des Musikkörpers wird diese Errungenschaft ein bedeutender Vorteil und Fortschritt.

Die in meinem vorigen Artikel (N° 44 der „Insel-Woche“) erwähnte Analyse kann an dieser Stelle selbstredend nur in gedrängter, leicht faßlicher Form gegeben werden. Sie ist auch lediglich als Wegweiser gedacht, um dem Musikfreund einige Anhaltspunkte zu geben auf den vielfachgewundenen Wegen durch die größeren Orchestersücke, besonders die Symphonien. Bei dieser ersten Gelegenheit erscheint es mir nicht unangebracht, einige Worte über die Entstehung und den Aufbau der Symphonie zu schreiben.

Der Begründer der Symphonie in der uns geläufigen Form ist Joseph Haydn (1732 - 1809), dessen Verdienst es gewesen ist, aus den verschiedenen damals üblichen Kompositionsformen ein einheitliches, nach bestimmten thematischen Grundsätzen ausgearbeitetes Ganzes geschaffen zu haben. Vor ihm war in Deutschland die „Lanzuite“, in Italien die „Sonata“ oder der umfangreichere „Canzone“ hauptsächlich kultiviert worden, welche letztere Stücke auch meist als Operneinleitung benutzt wurden; sie haben lange als Muster für die Ouvertüren der italienischen und französischen Opern gedient. Zu Anfang des 17. Jahrhunderts gab es noch einen Vorläufer dieser Formen, die sogenannte „Sinfonia“, die auch als Einleitung zu kirchlichen Stücken diente, aber bald von der Sonate verdrängt wurde. Diese „Sinfonia“ ist aber keinesfalls als Wurzel unserer heutigen „Symphonie“ anzusehen, ebensowenig wie in den spanisch sprechenden Ländern das Wort „Sinfonia“ zu Anfang des Programmes (z. B. im Kino!) besagen will, daß man jetzt zur Eröffnung der Darbietungen etwa den ersten Satz der Beethoven'schen „Neunten“ zu hören bekäme! Man muß sich also nicht an ein Wort klammern, sondern den Gegenstand selber richtig betrachten. Aber ich will nicht abschweifen!

Seit Haydn's schöpferischer Tätigkeit ist die Form der von ihm geschaffenen „Symphonie“ im großen und ganzen dieselbe geblieben, d. h.: Einteilung in 4 Sätze, von denen der erste schnell, der zweite langsam, der dritte ein Tanzstück und der vierte wieder schnell ist. Daß im Laufe der Zeit, besonders durch den Großmeister Beethoven, eine immer größere Mannigfaltigkeit in der Thematik und Instrumentation hervorgebracht worden ist, ändert nichts an der Tatsache, daß sie alle, von Mozart bis Schubert, Schu-

mann, Mendelssohn und in neuerer Zeit Bruckner dem Haydn'schen Muster treu geblieben sind. Innerhalb der einzelnen Sätze gibt es wiederum Unterabteilungen: der sehr häufig mit einer langsamen Einleitung beginnende erste Satz zerfällt in 2 Teile, von denen der letzte zuerst die „Durchführung“ und dann die „Wiederaufnahme“ des Themas bringt. Der langsame 2. Satz ist entweder durchgehend oder als „variirtes Thema“ (Tema con variazioni) komponiert; mitunter nimmt er einen freien, vom Komponisten entsprechend beabsichtigten Charakter an, z. B. Beethoven, II. Symph.: „Marcia funebre“ (Trauermarsch) oder II. Symph.: „Szene am Bach“. Der 3. Satz ist entweder „Scherzo“ oder „Menuett“ mit „Trio“, fast immer aber ein ganzartiges Stück im dreiteiligen Rhythmus. Der letzte Satz zeichnet sich fast überall durch glänzende Steigerungen aus, besonders gegen Schluß, und man wird wohl selten eine Symphonie hören, die mit leisen Klängen schließt. Und warum sollte man sich nicht auch von der Gewalt der dahinstürmenden, aus vollen Kräften brausenden und jubelnden Klänge des Orchesters mit fortreißen lassen? Da kommt Beethoven's Rufspruch zur Geltung: „Musik ist höhere Offenbarung als alle Weisheit und Philosophie!“

Von der unvollendeten H. Moll-Symphonie von Schubert liegen nur die beiden ersten Sätze vor: „Allegro moderato“ und „Andante con moto“, die beiden noch fehlenden der Nachwelt zu überliefern, war ihm nicht mehr vergönnt. Der Räne Niels Wilhelm Gade hat den Versuch gemacht, ist aber zuletzt doch davor zurückgeschreckt, seine Komposition als Ergänzung zu Schubert's letzter Symphonie zu veröffentlichen. Wer wollte auch die Aufgabe lösen, den wunderbaren Eingebungen des Meisters, von dem Beethoven sagte, daß ein göttlicher Funke in ihm stecke, etwas ebenbürtiges und geistesverwandtes nachzuschaffen? Darum muß man zum Ersatz die beiden vorhandenen Sätze doppelt genießen! Der erste Satz beginnt mit folgendem Thema in den Bass:



welches im weiteren Verlaufe des Stückes zur Durchführung Verwendung findet, zum Teil in veränderter Gestalt. Nach einer kurzen Überleitung tritt ein zweites Thema auf:



dem eine solche Prägung innewohnt, daß man es so leicht nicht wieder vergißt, ein Melodie, die einen geradezu „verfolgt“. Mit Hilfe dieser beiden Themen, unterstützt durch eigenartige rhythmische Figuren und äußerst gelungene Modulationen, baut Schubert den ganzen

Satz auf und weiß ihn einerseits so abzustufen, andererseits so glücklich zu instrumentieren, daß er schlechterdings eine Perle ist. Der folgende, langsame Satz ist eigentlich zu schade, um zerflückt zu werden. Das singt, klagt und schweigt in dem ganzen Andante, daß das Ohr nur hören und genießen möchte - leider mischt sich der Verstand hinein, um die geniale Verarbeitung der Themen, die wunderbaren Akkordverbindungen und Harmonieveränderungen mit ihren überwältigenden Auflösungen zu verfolgen und - anzustaunen! Dazu noch die fast stehige Gegenbewegung, der sinnfällige Begleitungsrythmus und der Fluß der Melodik - wahrhaftig, man möchte bei den Klängen dieser Musik in ein besseres Jenseits hinüberschlummern!

Bezüglich der Musikstücke, des ersten Teils genügt wohl ein kurzer Hinweis. Die „Corymbus“-Ouvertüre (1823) sowie die 2. ungarische Rhapsodie sind Werke, die viele von uns früher gehört haben; auch in Militärkonzerten wurden sie nicht selten gegeben. Das von Herrn Grün ausgewählte Violinsolo „Romanze (F. Dur)“ gehört zu jenen Werken Beethovens, die jedem empfänglichen Menschen zu Herzen gehen. - Nach allem, was über die Vorbereitungen gesagt werden kann, ist ein genußreicher Konzertabend zu erwarten, dem ein zahlreicher Besuch zu wünschen wäre. -
Felix Heyne.

Welche Aufgabe haben wir Zivilkriegsgefangenen in diesem Kriege.

Wohl eine Frage über die so mancher von uns noch nicht ernstlich nachgedacht hat. Sollen wir während der langen Zeit unsere unfreiwilligen Muße latentes dahindämmern, um dann gebrochen an Körper und Geist und zu jeder ernstlichen Arbeit unfähig zurückzukehren? - Sicherlich nicht. Wir Zivilkriegsgefangene haben unter den obwaltenden Umständen nur eine einzige Aufgabe zu erfüllen: Uns geistig und körperlich aufrecht erhalten, um später mit vollen Kräften den Kampf mit dem Vasein wieder aufnehmen zu können, um die gewaltigen Lücken, die dieser Krieg rücksichtslos gerissen hat, mit auszufüllen und um mitzuteilen zu können an dem Wiederaufbau des heimatischen Wohlstandes. - Das sind wir unserem Vaterlande, das sind wir unseren Mitbürgern und das sind wir endlich uns selbst schuldig!

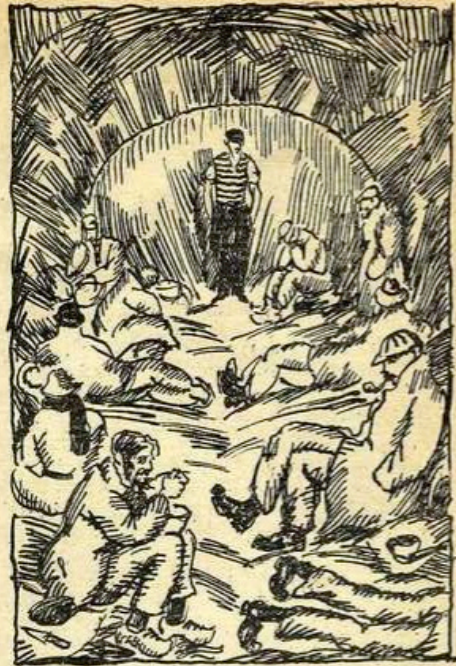
Was sollen wir also tun? -

Die Antwort auf diese Frage ist sehr einfach: Arbeiten. Über - mens sana in corpore sano - ein gesunder, arbeitsfähiger und arbeitsfreudiger Geist, kann nur in einem gesunden Körper wohnen, der wie aus einem unerschöpflichen Jungbrunnen heraus dem ermüdeten Gehirn immer wieder neue Kräfte zuführt. Darum turnt, treibt Sport. Jede Körperbetätigung, welche es auch immer sei, ist segensreich, wenn sie vernünftig und vor allen Dingen regelmäßig unter sachverständiger Leitung ausgeführt wird. Die Hauptsache ist ja nicht was man tut, sondern daß man etwas tut. Wer aus irgendwelchen Gründen den bestehenden Sportvereinen nicht beitreten kann, der komme hin zur Turnhalle. Man sage mir nicht: Ich bin kräftig, ich fühle mich gesund, ich mache jeden Tag 12-1476 Spazierschritte - das ist falsch. Ich habe einen Fall kennen gelernt, wo ein Mann in den besten Jahren, der äußerlich blühend und stark erschien und Tag für Tag 3-4 Stunden spazieren ging, wo dieser Mann bei einer leichten Erkrankung, die ihn ans Bett fesselte, binnen 2 Tagen derart zusammenbrach, daß wir jeden Augenblick seinen Tod erwarteten.

Woher kam dies plötzliche Zusammenbrechen? Nun, es kam einfach daher, weil unter der blühenden Hülle die inneren Organe, das Muskel- und Nervensystem vollständig erschläft und widerstandsunfähig geworden war.

Man komme mir nicht mit den Ausflüchten: Ich bin zu alt, ich bin zu schwach - man wende mir nicht ein, daß die augenblickliche Ernährung solche Anstrengungen nicht zulasse - auch das ist falsch. Wir wollen uns nicht zu Überkräftmenschen ausbilden, sondern wir wollen nur die nach vorhandenen Kräfte bewahren und nicht gänzlich moralisch und physisch zu Grunde gehen und nicht herabsinken zu Jammergestalten, von denen sich jeder gesund denkende und fühlende Mensch mit Bedauern aber auch mit einem gewissen Ekel abwendet. Aufrecht bleiben, Mann bleiben - das wollen und das müssen wir.

Wenn wir Zeit haben, unseren Körper durch anstrengende feste und Gelage zu schwächen - ich bin kein Bußprediger, mir rollt das Blut selbst noch jugendlich und heiß genug durch die Adern und ich bin der Letzte, der einem lebensfrohen, gesunden Menschen die unschuldige Freude verderben oder mißgönnen möchte, die er bei solchen festen im Freundeskreise findet - aber, wenn wir Zeit haben, unseren Körper zu schwächen, so müssen wir auch Zeit finden, unseren Körper wieder zu stärken, und dazu gehört nur ein klein wenig Energie und Willenskraft. Schließt euch darum einer der vorhandenen Riegen an, bildet neue Riegen innerhalb des Turnvereins. Es gibt keine Altersklasse und es gibt keine Körperbeschaffenheit, für die das deutsche



Einsame Menschen.

Wißt ihr, was das schwerste ist in der Gefangenschaft? Das ist die absolute Einsamkeit!

Es mag Euch wunderbarlich klingen, daß man hier, wo man zusammengepfercht auf und übereinander leben muß - einsam lebe.

Und doch ist es so. - Könnte man doch anders überhaupt hier nicht leben.

In keinem entgegenstem Winkel der Erde habe ich mich so in der ersten Minute meines Eintreffens so fremd gefühlt, wie ich mich hier, in von Tag zu Tag wachsendem Maße, fremd fühle. - Hat man ja nicht einmal ein Tier, einen Baum oder Strauch, ja nicht einmal seine vier Wände, mit denen man zusammen leben und an denen man sein Herz ausweinen könnte!

Spricht man mit jemandem hier, so spricht man wie mit einem Schallten. Man vermeidet ihn anzusehen. - Sah man ihn doch schon so oft, und der Anblick seines verhaltenen Gesichtes würde allein schon genügen, unbezähmbare Wut herauf zu beschwören!

Möglichst tonlos, grau und einformig soll er reden. - Auf daß man sich vorstellen könnte, es rede irgend ein findexer, ein Fremder; auf daß man ja nicht seinen persönlichen Ton, der ja bereits wie ein rustiger Nagel einem immer und immer in derselben Wunde herumstochert - heraushöre.

Schallten sollen sie alle sein und nichts mehr; nur so kann man sie weiter ertragen.

Nur sich nicht aufrütteln lassen; nur nicht erwachen! Nieder mit allen Vorhängen der Seele u. der Sinne.

Oh, wär' ich taub und blind! Könnte ich einen ewigen Schlaf tun! - Schlafen, - schlafen, bis alles vorüber. - Wie bin ich müde!

Nichts ist anstrengender, aufreibender für die lebendige, wachende Seele, als wenn nichts geschieht. - Oh, diese endlose Reihe der Feiertage, der absoluten Ruhe!

Alles zwecklos, was du auch versuchst, die Ruhe zu stören. Nur noch heftige Ruhe wäre die Folge und einzige Rettung. -

Nichts verzehrt mehr Kräfte, nichts verlangt göttlichere Allmacht und Weisheit, als in der Ruhe ruhig zu wachen!

Und nun habe ich Angst bekommen vor der Einsamkeit! - Und was tun? -

Z. Turnen, nicht passende Übungen hätte. Man sagt mir oft: Das Turnen riecht nach Schule. - Die Leute haben Recht - aber, ist nicht unser ganzes Leben ein fortwährendes Lernen, eine Schule? - Und wohl dem Menschen, der körperlich u. geistig eine gute Schule durchmacht; wohl dem, der sich auch während unserer langen Kriegsgefangenschaft physisch und moralisch in der Gewalt behält und seine einzige und höchste Pflicht dann erblickt als gesunder Mann, als normaler Mensch einst zurückzukehren zu Heimat, Weib und Kind. W. Gebow.

Turnen und Sport auf Jle Lengue.

Ein Bild in allgemeinen Umrissen von der auf unserer Insel gepflegten Turn- und Sportbetätigung zu geben, ist Zweck dieser Zeilen. Freundlicher Dank gebührt allen Vereinen, die durch Abgabe der notwendigen Zahlen die Aufstellung einer Statistik möglich gemacht haben. Es ist von vornherein zu berücksichtigen, daß die Inanspruchnahme der Körperkräfte in den verschiedenen Arten ihrer Betätigung einen erheblich von einander abweichenden Grad erreicht. So ist die Beanspruchung des Körpers bei Fußball, Hockey, im Ringen beispielsweise eine weitaus größere als durchschnittlich in einer Turnstunde. Ebenso sind die Witterungsverhältnisse von einschneidender Bedeutung. Während die geschützte Turnhalle die Durchführung eines ungehemmten Turnbetriebs ermöglicht, finden unsere Bewegungsspiele im Freien nur allzuoft unüberwindliche Gegner in Sturm und Regen. In wie weitgehendem Maße, sie den Spielbetrieb beeinflussen, zeigt eine Aufstellung der von Juni 1917 - Januar 1918 erledigten Fußball- und Hockeyspiele:

Juni 86, Oktober 44
Juli 85, November 49
August 68, Dezember 35
September 70, Januar 1918 44.

Der Stand der ausübenden Mitglieder Ende 1917, sowie die Gesamtzahl der vom 1. Juli bis 31. Dezember 1917 (2tes Halbjahr) erledigten Spiele und Übungsstunden ist aus folgender Aufstellung zu ersehen:

Vereine	Zahl der ausübenden Mitglieder	Übungsstunden im 2ten Halbjahr	Spiele im 2ten Halbjahr	Gesamtzahl der Spiele bzw. Übungsstunden vom 1. Juli bis 31. Dez. 1917
Turnverein	312	63	10	468
Athletik-Sport-Klub	30	5	-	144
Fußball:				Spiele (1^{er} 30)
Ballspiel-Klub	51	15	1	122
Deutscher Sport-Klub	44	17	9	95
F. V. Sportfreunde	74	15	5	130
Sport-Klub Seefahrt	60	23	-	82
Hockey:				Spiele (1^{er} 30)
Deutscher-Hockey-Klub	22	9	2	70
H. V. Teutonia	23	14	3	72
Hockey-Verein	23	15	2	81
	639	172	32	

Die Gesamtmitgliederzahl 639 besteht aber nur scheinbar, von ihr ist die Summe derjenigen Mitglieder abzuziehen, die in mehreren Vereinen aufgeführt sind. Dies stellt die wirkliche Anzahl der Ausübenden auf rund 400. Andererseits kommen über die Sommermonate etwa 150 Faustball- und 85 Tennisspieler hinzu, die jedoch zum überwiegenden Teil Mitglieder der aufgeführten Vereine sind. Wir müssen absehen von der schwer erfäßbaren Zahl der Kegelbrüder, der Zimmergymnastiker, sowie all derer, die sich erlauben können, in täglichem, regelmäßigem Marsch um den Sportplatz ihre Stiefelsohlen zu ruinieren. Die auf den Kopf entfallende wöchentliche Übungs- und Spielbetätigung im 2ten Halbjahr 1917 war folgende:

Betätigung	auf Kopf und Woche
Turnen und Athletik	6 Stunden
Fußball	nicht ganz ein Spiel + 7 1/4 - 1 1/2 Stunden
Hockey	eineinhalb Spiele + 1 3/4 Stunden

Der Zweck unserer Untersuchung ist erreicht. Rund 400 Mann, fast ausschließlich deutscher Sprache, ungefähr der vierte Teil der gesamten Lagerbewohner, gibt sich innerhalb der bestehenden Vereine regelmäßigen Körperübungen hin. Möge es ihnen allen zugute kommen, wenn die Friedensarbeit in der Heimat, der Wiederaufbau von Hof und Herd alle Kräfte von uns fordert. H.

Sport-Club Seefahrt

Kannte vergangenen Mittwoch auf ein zweijähriges Bestehen zurückblicken, wozu wir den Wunsch aussprechen, daß aller guten Dinge - zwei - bleiben mögen.

Unterrichtswesen.

Besonderer Umstände halber und vielfach ausgesprochenen Wünschen zu entsprechen, hat sich H. Scheddin entschlossen, seinen bereits angekündigten Kursus über „Neuere deutsche Geschichte“ erst Montag den 4. März in Halle 77^B beginnen zu lassen. Der Kursus findet also statt:

Montag und Freitag 9-10 Uhr in der erwähnten Halle. Anmeldungen werden weiter beim Vortragenden (Gr. 52) oder in der ersten Stunde entgegen genommen.

Seit Beginn der I. Folge trägt die Insel-Woche die von Herrn Selmsich entworfene Kopfleiste, die seiner Zeit bei unserm Weltbewerb den 1. Preis davontrug. An dieser Stelle möchten wir noch erwähnen, daß auch die Kopfleiste der ersten Folgen von demselben Herrn entworfen war.

Chronik vom 14. - 20. Februar.

Noch immer steigt im Osten auf die Sonne, Noch immer schmettert der Trompeter häufig. Die Hündinnen im Lager werden häufig. Der Interné vermißt der Freiheit Worte. Noch immer sieht man um des Sportplatz' Milten Von früh bis abends links rum Leute laufen. Noch immer kann man keinen Tabak kaufen, Doch gibt es jeden Morgen Arztvisite. Man streitet wegen Essenszubereitung, Noch immer schmitzt man keine Holzpanzoffeln, Jedoch verkauft man Puffer von Kartoffeln. Von Austausch schreibt fast jede Lagerzeitung. Noch immer wird der Sportplatz umgeackert Für Spiele, die im nächsten Jahre steigen. Am Sonntag gibt es ein Konzort von Geigen. Das Klavizymbalum scheint abgeackert. Am Mittwoch hat die Seefahrt abgehalten Ihr Stiftungsfest. Der Sportbegeist'ung Wegen Sind hoch gegangen. Nachts durch's Lager zogen Im starken Seegang schwankende Gestalten. Aus andern Lagern kamen neue Leute; Prob wette! man ob acht ob neun es waren. So'n Nervenkitzel ist nach dreien Jahren Gefangenschaft die einz'ge Lebensfreude. An jedem Mittag hofft man auf 'ne Meldung. Per Zeitung von dem bald'gen Kriegsbeenden. Stets legt das Blatt man tröstlos aus den Händen: Der Feind verlangt noch immer nach Vergeltung. Für jemand, den Gefangenschaft betroffen, Besitzt das Leben nur noch eine Gleichung: Vom Hoffen stürzt er läglich in Enttäuschung. Doch von Enttäuschung steigt er stets zum Hoffen. Und forsche ich, was das Geschick bereitet Im Zeitraum einer Woche auf der Insel. So scheint der Tage immer gleich Gerinsel. Wie Dünnensand, der durch die Finger gleitet. Nur selten ist ein Stein drin zu erkennen. Von dem vielleicht man was zu schreiben wüßte. Wenn man nicht dann noch Rücksicht nehmen müßte Auf die, die keinen Scherz vertragen können. So wird die Chronik eine dünne Brühle, Die mühsam durch die Zeitungsspalten schleicht. Wenn nicht ein gut'ger Censur manches streicht Und wenigstens erspart des Lesens Mühe. Wer noch zu scharf die Chronik finden sollte, Sei um Entschuldigung gleich hier gebeten. Ich wollte ihm gewiß nicht nahe treten. --- Ach! Könnt' ich endlich schreiben, wie ich wollte! R.

Kunst.

Vor einigen Tagen ist in unserm Lager wieder ein junger Künstler angekommen, der bisher im Fort Lanvéoc interniert war. Es ist der Budapest Bildhauer Paul von Kovacs. In über dreijähriger Gefangenschaft hat er eine große Anzahl Werke geschaffen, Plastiken, Porzellanplastiken von Mitgefangenen, Landschaftsskizzen, für die sich gewiß hier viele Kunstfreunde interessieren würden. Man trat deshalb mit der Bitte an den Künstler, eine kleine Ausstellung seiner Werke zu veranstalten. Hierzu wurde das neue Atelier 35 (schräg gegenüber vom Theater) in lebenswürdiger Weise zur Verfügung gestellt. Leider ist der Raum dort so beschränkt, daß sich darin zu gleicher Zeit nicht mehr als 10 Herren aufhalten könnten. Man mußte deshalb zunächst von einer Ausstellung für die breite Öffentlichkeit absehen und den Eintrittspreis von 30c festsetzen, um auf diese Weise einen Massenandrang zu vermeiden, und allen Kunstsinrigen einen ungestörten Genuß zu sichern. Die Ausstellung findet statt am Sonntag den 3. März von 11-4 Uhr.

Nummerierte Eintrittskarten mit Angabe der Besuchsstunde verkauft der österreichisch-ungarische Hilfsausschuß in seinem Geschäftsraum (Noche 19) täglich von 2-3 Uhr.

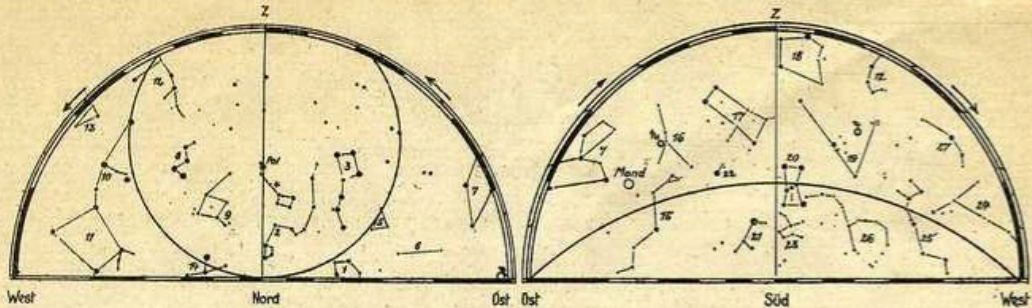
Am 13. ds. verschied in Brest im Alter von nur 26 Jahren unser Kamerad

Adam Stautz

Ein schweres, anfangs kaum beachtetes Lungenleiden raffte ihn in wenig Monaten hinweg. Es war uns leider nicht vergönnt, den in freies seiner Landsleute sehr beliebten, gern geliebten Kameraden zur letzten Ruhestätte zu geleiten. Adam Stautz wurde am 5. April 1891 in Telkes (Ungarn) geboren, verließ bereits im Alter von 16 Jahren die Heimat, um dem Beispiel so vieler Landsleute folgend, sein Brot in der neuen Welt zu erwerben. Er arbeitete zuletzt in einer Schreibmaschinenfabrik in Steeltown. Per Krieg neß ihn in die Heimat zurück; mit so vielen anderen geriet er an Bord der New-Amsterdam in Gefangenschaft. Sie hat nun ihr Ende erreicht, - auf andere Weise als er gehofft. Nun ist er frei - - - Friede seiner Asche.

Der Sternhimmel am 24. Februar 1918

Abends 8 Uhr.



Auf der Nordseite stehen:

- | | |
|---|--|
| aufsteigend: | abssteigend: |
| 1. Bootes (d. Bärenhüter) | 8. Cassiopeja |
| 2. Drache | 9. Cepheus |
| 3. Gr. Bär (Wagen) | 10. Andromeda (m. Spiralnebel) |
| 4. Kl. Bär m. Polarstern | 11. Pegasus |
| (Ungef. Zentrum der scheinb. Drehungsbewegung). | 12. Perseus (mit dem verändert. Algal) |
| 5. Jagdhunde | 13. Dreieck |
| 6. Haar der Berenice | 14. Schwan (untergehend) |
| 7. Löwe | |

♂ Planet Mars! ziemlich genau im Osten aufgehend.

Auf der Südseite stehen (von Osten her):

- | | | |
|--------------------|--------------|--------------|
| 7. Löwe | 19. Stier | 25. Walfisch |
| 18. Wasserschlange | 20. Orion | 26. Erdgans |
| 16. Krebs | 21. Gr. Hund | 27. Widder |
| 17. Zwillinge | 22. Kl. " | → |
| 18. Fuhrmann | 23. Haase | ♀ Jupiter |
| 13. Perseus | 24. Fische | ♃ Saturn |

Von den beiden inneren Planeten erscheint z.Z. Venus ca. 1 1/2 Stunden vor Sonnenaufgang in der Richtung 0-10°S am Morgenhimmel. Merkur, der etwas tiefer, südlicher steht, ist seit wenigen Tagen in den Sonnenstrahlen verschwunden und wird erst im Mai, Juni, besser aber erst im September wieder sichtbar.

In mehr als tausend Nächten unserer Gefangenschaft lenkte der gestirnte Himmel unsern Blick in die Weiten des Weltalls und es wird keinen unter uns geben, dem er in dieser langen Zeit auch nicht ein einziges mal etwas zu sagen gehabt hätte, dessen Verstand und Phantasie er nicht angeregt und dessen Gemüt er nicht bereichert hätte, falls wir nur - und wenn auch noch so selten und flüchtig - mit offenem Auge geschaut haben.

Je aufmerksamer wir den Zug des Sternenhimmels verfolgen, um so klarer und tiefer erfassen wir das geheimnisvolle, ewig gesetzmäßige Wirken im All und desto größer ist der Genuß und desto vielfältiger die Anregung, die uns hieraus erwächst.

Um die Vorgänge und Erscheinungen am Sternhimmel mit dem wünschenswerten Nutzen beobachten zu können, müssen wir vor allen Dingen imstande sein, uns in dem Chaos der zu uns herüberleuchtenden Welten jederzeit sicher zu orientieren. Daß uns optische Mittel hierzu nicht zur Verfügung stehen, ist kein so erheblicher Nachteil, wie man im allgemeinen anzunehmen geneigt ist. Wohl leistet ein gewöhnliches Fernglas beim Aufsuchen u. Erkennen mancher lichtschwacher Objekte (Nebel, Sternhaufen, Doppelsterne, Jupitermonde etc.) und Sternbilder (Krebs, Fische, Wassermann etc.) gute Dienste, doch lassen sich die wichtigsten derselben, wenigstens bei mondlichtfreiem Himmel, auch so finden, und zwar um so leichter und sicherer, je genauer man ihre jeweilige Position in Bezug auf den Horizont (nach Azimut und Höhe) kennt. Das unentbehrlichste Hilfsmittel für den ungebübten Beobachter ist daher eine Sternkarte, welche ein möglichst anschauliches, der Wirklichkeit entsprechendes Bild dieser Position liefert. Diese Anschaulichkeit geht nun bei den gewöhnlichen, drehbaren, für jedes Datum und für jede beliebige Stunde des Jahres einstellbaren

Sternkarten dadurch verloren, daß - eben der Drehbarkeit wegen - nur eine ganz bestimmte Art der Projektion angewandt werden kann. Dadurch wird dem Anfänger die Orientierung nach einer gewöhnlichen "drehbaren" derart erschwert, daß deswegen schon mancher das Interesse an der Sache und damit all das, was er dabei hätte gewinnen können, verlor.

Dies zu vermeiden und gleichzeitig ein allgemeineres Interesse an der Himmelsbeobachtung im Lager anzuregen und zu fördern, soll Zweck und Aufgabe der monatlichen „J.-W.-Sternkarten“ sein.

Die Orientierung nach denselben ist trotz der durch den beschränkten Raum bedingten geringen Größe die denkbar einfachste und geht aus der Zeichnung ohne weiteres hervor. Links haben wir den Anblick nach Norden in der Richtung des Polarsternes. Die das Sehfeld begrenzende Gerade stellt den Horizont, der darauf stehende Halbkreisbogen die Verbindungslinie Westpunkt - Zenith - Ostpunkt (den sog. I. Vertikal) dar. Der im Gesichtsfeld eingezeichnete Kreisbogen bildet die Grenze der Zirkumpolarsternzone für Brest (Polhöhe ca. 48° 22') und gibt gleichzeitig ein Bild von der scheinbaren Drehungsrichtung der Sterne im Nordabschnitt. Rechts haben wir ganz entsprechend den Blick nach Süden. Im Sehfeld: Himmelsäquator und Ortsmeridian. Die scheinbare Drehungsrichtung verläuft hier von links nach rechts, parallel zum Äquator.

Mehr braucht nicht gesagt zu werden; der Rest ist, Schauen, und eine eingehende Beschreibung der Sternbilderhauptlinien, die für eine Erkennung und Auffindung der einzelnen Objekte und der winkeltreu projizierten Bilder überflüssig ist, würde nur die „Entdeckerfreude“ schmälern.

Einladung zum Wettbewerb!

Der „Insel-Woche“ ist eine Stiftung zugegangen zwecks Ausschreibung folgender Preise:

I. Preis frs. 10.- II. Preis frs. 6.- III. Preis frs. 4.-

für die beste Erzählung aus dem Rahmen unseres Gefangenenebens. Hinsichtlich der Form (Roman, Novelle, Skizze usw.) und der Länge der Arbeit wird dem Verfasser keine Beschränkung auferlegt; immerhin dürfte sich mit Rücksicht auf den zur Verfügung stehenden Raum eine möglichst kurze Fassung empfehlen.

Der späteste Termin für die Ablieferung der Arbeiten, die ohne Namenszeichnung, aber mit einem Kennwort versehen, bei der Haupt-Schriftleitung der „Insel-Woche“ einzureichen sind, wird auf Sonnabend d. 23. März 1918 festgesetzt; der Name des Verfassers ist in einem verschlossenen Umschlag, der das Kennwort trägt, beizufügen. Die Beurteilung der Arbeiten erfolgt durch ein Kollegium von drei Mitgliedern, von denen zwei nicht zur Redaktion der „Insel-Woche“ gehören. Die Namen der Preisrichter werden noch bekannt gegeben. Die „Insel-Woche“ ist berechtigt, die preisgekrönten Arbeiten zum Rückdruck zu bringen, ohne jedoch hierzu verpflichtet zu sein. Nicht verwandte Manuskripte werden zurückgegeben. Nähere Auskunft erteilt die Hauptschriftleitung, Küche 18 (Sprechstunde läßt von 3-4 Uhr, außer Sonntags).

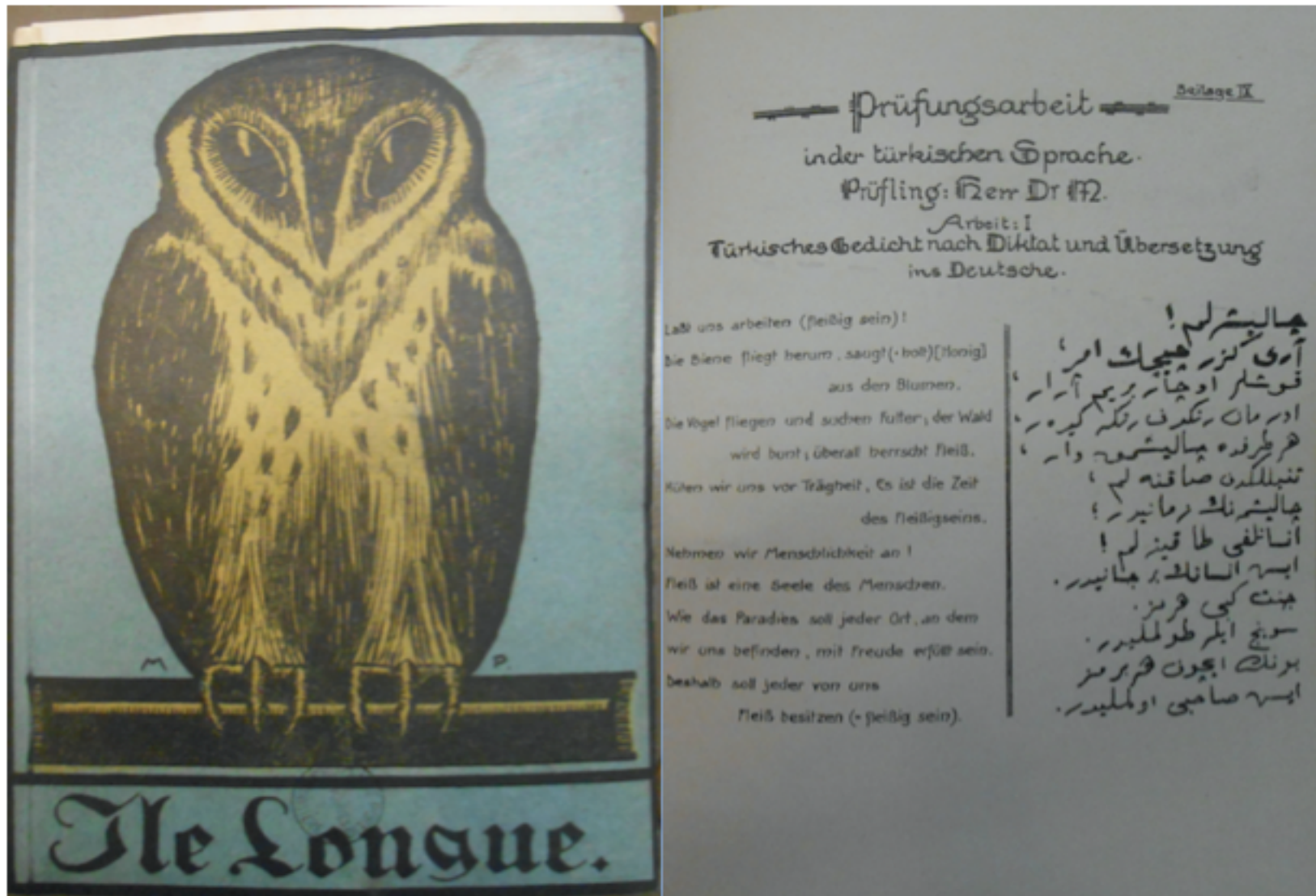
HERGESTELLT MITTELS STEINDRUCK IN DER INSELDRUCKEREI ILE LONGUE.
 AUFNAHME VON ANZEIGEN BEI R. KÖCHER BAR. 11. BEZUGSPREIS IM LAGER: EINZELNUMMER 25 cims.
 FOLGE VON 5 NUMMERN FR. 1.-HAUPTSCHRIFTFÜHRUNG: FR. HOMMEL, DER REINERTRAG WIRD DEN HILFS-
 VEREINEN VON ILE LONGUE ÜBERWIESEN.

Anzeigen.

Annahme für Anzeigen bei Röder, Bar. 10, bis Dienstag mittag.

<p>Hugo Bier. Bar. Uhrmacher. 15 Reparaturen.</p>		<p>Belegte Brötchen zu jeder Tageszeit. Platten für jede Gelegen- heit in allen Preislagen!! J. Wagner, Bar. 27.</p>
<p><i>Wilhelm Handke.</i> <i>Gruppe 31.</i> An- & Verkauf von deutschen & franz. Cigarren & Cigaretten.</p>	<p>Obst und Südfrüchte. Cigaretten O. Born. Gr. 10.</p>	<p>Cigaretten. _____ Cigarren. _____ Tabak. _____ O. Cundermann. Bar. 9.</p>
<p><i>Kräger und Tanker</i> <i>werden zünftig</i> <i>und geschmackhaft</i> <i>af'dinst bei</i> <i>Hiasl. Gr. 26.</i></p> 	<p>Die reichhaltigste Auswahl von <i>belegten Brötchen</i> finden Sie bei Bar. Bruno Bergmann. 72</p>	<p>Grammophon H. Wahl. Bar. 45. Tabak. Cigarren. Cigaretten.</p>

Annexe 4c : Extraits de petites annonces publiées dans *Die Insel Woche*, n°6, 13 mai 1917,



Annexe 4d : Couverture de la brochure des enseignements proposés dans le camp, dessinée par Max Pretzfelder et extrait d'un examen en langue turque (ADF, 9R32)

Mit Sonntag, den 19. September
beginnen die wöchentlichen
Abonnements-Konzerte
des
Noack'schen Streichorchesters
im Lesesaal der Kantine.

Das reichhaltige Repertoire des Orchesters
verspricht ein jederzeit auserlesenes, viel-
seitiges Programm. Abonnements-Karten,
die Serie (4 Konzerte) zum Preise von 60 ctms
pro Abonnement, sind noch zu haben bei
M. Noack, Kapellm.

Programm
für
Sonntag, 19. Sept 1915, 1^h nachm.

- | | |
|-------------------------------|-------------|
| 1. Alte Kameraden, Marsch | Teide |
| 2. Morgenblätter, Walzer | Strauss |
| 3. Menuett | Boccherini |
| 4. To fix up his automobile | Abrahams |
| 5. Schlummerlied | Schumann |
| 6. Faust Polonaise | Spoke. |
| <hr/> | |
| 7. Die Ehrenwache, Marsch | Lenhardt |
| 8. Die Feltenmühle, Ouvertüre | Reissiger |
| 9. Ave Maria | Bach-Gounod |
| 10. Scherzo | Schubert |
| 11. Das kleine Niggerpiel | Kollo |
| 12. Barataria Marsch | Komzak |

Annexe 4e : Publicité pour les concerts, publiée dans *Die Insel Woche*, n° 13, 19 septembre
1915, p. 4



Annexe 4f : Poème *Sehnsucht* écrit par l'interné Edgar Heymann et publié dans *Die Insel*

Woche, n°11, 16 juin 1917, p. 2

Einsame Menschen.

Wißt ihr, was das schwerste ist in der Gefangenschaft? Das ist die absolute Einsamkeit!

Es mag Euch wunderlich klingen, daß man hier, wo man zusammengepfercht auf und übereinander leben muß – einsam lebe.

Und doch ist es so. – Könnte man doch anders überhaupt hier nicht leben.

In keinem entlegenstem Winkel der Erde habe ich mich so in der ersten Minute meines Eintreffens so fremd gefühlt, wie ich mich hier, in von Tag zu Tag wachsendem Maße, fremd fühle. – Hat man ja nicht einmal ein Tier, einen Baum oder Strauch, ja nicht einmal seine vier Wände, mit denen man zusammen leben und an denen man sein Herz ausweinen könnte!

Spricht man mit jemandem hier, so spricht man wie mit einem Schatten. Man vermeidet ihn anzusehen. – Sah man ihn doch schon so oft, und der Anblick seines verhaßten Gesichtes würde allein schon genügen, unbezähmbare Wut herauf zu beschwören!

Möglichst loutos, grau und einförmig soll er reden. – Auf daß man sich vorstellen könnte, es rede irgend ein Finderer, ein Fremder; auf daß man ja nicht seinen persönlichen Ton, der ja bereits wie ein rostiger Nagel einem immer und immer in derselben Wunde herumstochert – heraushöre.

Schatten sollen sie alle sein und nichts mehr; nur so kann man sie weiter ertragen.

Nur sich nicht aufrütteln lassen; nur nicht erwachen! Nieder mit allen Vorhängen der Seele u. der Sinne.

Oh, wär' ich taub und blind! Könnte ich einen ewigen Schlaf tun! – Schlafen, – schlafen, bis alles vorüber. – Wie bin ich müde!

Nichts ist anstrengender, aufreibender für die lebendige, wachende Seele, als wenn nichts geschieht. – Oh, diese endlose Reihe der Feiertage, der absoluten Ruhe!

Alles zwecklos, was du auch versuchst, die Ruhe zu stören. Nur noch tiefere Ruhe wäre die Folge und einzige Rettung. –

Nichts verzehrt mehr Kräfte, nichts verlangt göttlichere Allmacht und Weisheit, als in der Ruhe ruhig zu wachen!

Und nun habe ich Angst bekommen vor der Einsamkeit! – Und was nun? –

Z.



Annexe 4g : Article « *Einsame Menschen* » publié dans *Die Insel Woche*, n°47, 24 février 1918, p. 2.

Schauspiele Ile-Longue
März 1917 - März 1918



Alt-Heidelberg

Schauspiel

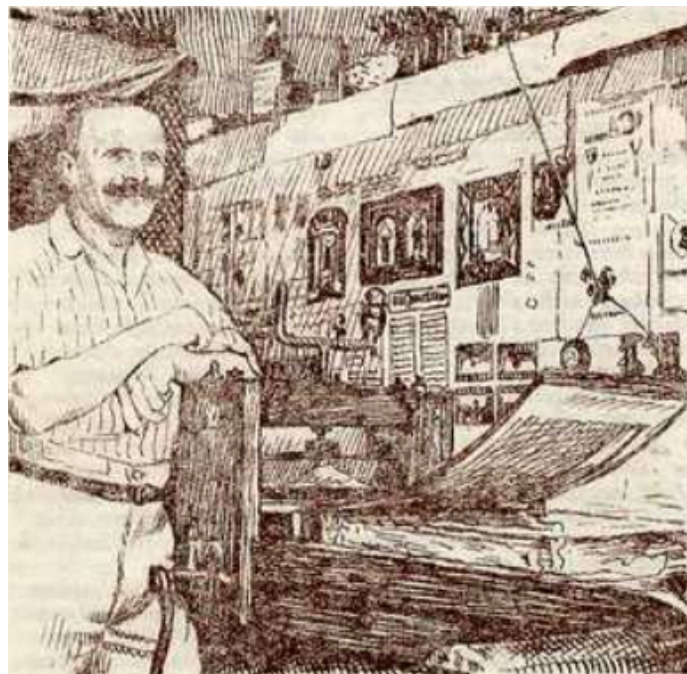
von W. Meyer-Förster.



Annexe 4h : Couverture du prospectus distribué pour la représentation théâtrale de *Alt Heidelberg* (1917-1918) (ADF, 9R32)



Annexe 4i : Peinture d'un interné représentant les baraques et reproduite par l'imprimerie du camp (ADF, 9R7)



Annexe 4j : Représentation d'un interné lithographe du camp (*Die Insel Woche*, n°25, 23 septembre 1917, p. 4)

ANNEXE 5 : ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE



Annexe 5a : Prisonniers jouant au football (Carnet personnel d'Helmut Felle disponible sur http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 24 mai 2017)



Annexe 5b : La troupe de théâtre et l'orchestre du camp réunis pour la représentation d'*Alt Heidelberg* (Carnet personnel d'Helmut Felle)



Annexe 5c : Photographie prise durant la représentation d'*Alt Heidelberg* (Carnet personnel d'Helmut Felle)



Annexe 5d : Épitaphe du cimetière de Kerfautras à Brest (photographie association *Île Longue* 14-18)



Annexe 5e : Baraque des prisonniers ottomans (Carnet personnel d'Helmut Felle)

SOURCES

Sources archivistiques

Archives publiques en France

Archives départementales du Finistère (ADF)

Série 9 R : Prisonniers ou internés de guerre, XIXe siècle et camps de prisonniers et internés civils de la Première Guerre mondiale

9 R 2 : Internés civils : instructions, notes de service.

9 R 3 : Camps d'internement : recherche de locaux (1914-1915, 1918), emploi journalier du temps (1916) ; réorganisation des camps de concentration (1916).

9 R 4 : Organisation générale des camps.

9 R 7 : Camp de l'Île-Longue : plans, organisation, administration, gestion.

9 R 8 bis : Camp de l'Île-Longue : correspondance du gérant.

9 R 19 : Statistique morale des camps : feuilles signalétiques (1918) : personnel militaire de garde (1916-1917).

9 R 20 : Inspections et visites des camps par les inspecteurs généraux, l'Ambassade des Etats-Unis, les parlementaires, la Préfecture.

9 R 24 : Discipline : correspondance, états de semaine.

9 R 25 : Discipline : réglementation des activités dans les camps.

9 R 27 : Discipline : évacuation d'internés indisciplinés sur Groix (1917-1919).

9 R 28 : Discipline : envoi en quarantaine à Kerbénéat et Vire ; états et dossiers des internés.

9 R 29 : Evasions : correspondance et dossiers.

9 R 30 : Censure saisie de correspondance et de journaux. Lettres et photographiques.

9 R 31 : Censure saisie de correspondance et de journaux. Lettres et photographiques.

9 R 32 : Censure de la correspondance active et passive, des journaux, pièces de théâtre, chansons (1915-1918).

9 R 33 : Journal « Insel Woche ».

9 R 34 : Répertoires alphabétiques des internés.

9 R 35 : Répertoires alphabétiques des internés.

9 R 36 : Répertoires alphabétiques des internés.

9 R 39 : Cahier des transferts sur d'autres camps.

9 R 43 : Liste générale des divers ressortissants.

9 R 45 : Dossiers particuliers. Allemands : originaires de la Sarre (1919) ; du Slesvig (1919) ; officiers internés (1919) ; faits prisonniers en Afrique (1917) ; capturés par les Belges (1915-1918) ; étudiants en France (1917) ; capturés en mer (1914-1919) ; remis en liberté ou à l'autorité militaire (1918).

9 R 46 : Dossiers particuliers. Allemands : listes dressées en vue de l'accord de Berne (1918) ; listes des partans en 1^{er} convoi (1918) ; de ceux désirant rester en Suisse (1918).

9 R 47 : Dossiers particuliers. Allemands : listes des transférés à Viviers (1918).

9 R 48 : Dossiers particuliers. Allemands : dossiers individuels (1914-1918).

9 R 49 : Dossiers particuliers. Allemands : comités de secours allemand et austro-allemand : correspondance (1915-1919).

9 R 69 : Permis de séjour, suspects : listes des internés ayant un permis de séjour (1915-1919) ; étrangers suspects au point de vue national (1914-1917) ; expulsés (1919).

9 R 72 : Otages internés au dépôt de l'Île-Longue.

9 R 112 : Transfèrement dans des camps de faveur.

9 R 114 : Liquidation des camps. Correspondance et comptes du liquidateur. Séquestre (L. David) (1915-1921) : expédition des bagages d'internés au Ministère de l'Intérieur à destination de la Légation Suisse à Paris (1918-1919) ; internés rayés des contrôles (1920) ; répertoire des archives (1920).

JAL 201 : Presse politique d'information générale

JAL 201/1 : Journaux Die Insel-Woche. Crozon [s.n.], 1915-1918. 1917-1918. Disponibles en version numérisée sur le site ilelongue14-18.eu.

Archives numérisées des Archives départementales du Finistère

1 Num 4 : Album de documents du camp de prisonniers de l'Île Longue, 1914-1917.

Archives publiques à l'étranger

Fonds d'archives du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Genève

Série C G1 A : Direction de l'Agence

C G1 A 19 : Visite des camps de prisonniers par les délégués du CICR.

C G1 A 19-01.01 : Rapports d'Édouard Naville, Victor van Berchem, C. de Marval et Arthur Eugster sur leurs visites aux camps de prisonniers en Angleterre, France et Allemagne.

C G1 A 25 : Travail des prisonniers dans les camps.

C G1 A 25-01 : Réglementation générale du travail dans les camps : correspondance avec les Croix-Rouges des belligérants, extraits de rapports de visite de camp, coupures de presse.

C G1 A 25-02 : Violation par les Allemands des articles 6 et 52 du règlement annexé à la Convention IV de La Haye du 18 octobre 1907, stipulant l'interdiction des travaux en rapport avec les opérations de la guerre : correspondance, rapports.

C G1 A 25-04 : Non-respect de la réglementation relative au travail des intellectuels prisonniers en mains françaises et allemandes.

C G1 A 25-05 : Non-respect de la réglementation relative au travail des sous-officiers : correspondance, réglementation, rapports.

C G1 A 25-06 : Protection et assurance des prisonniers victimes d'accident de travail : correspondance relative à des cas individuels, réglementation, rapports.

C G1 A 26 : Régime judiciaire et disciplinaire des prisonniers.

C G1 A 26-01 : Préparation de l'accord franco-allemand du 16 mars 1918 sur les peines disciplinaires et judiciaires infligées aux prisonniers de guerre.

C G1 A 26-02 : Cas individuels de peines judiciaires infligées à des prisonniers allemands et autrichiens en France et à des prisonniers français en Allemagne : correspondance, extraits de rapports concernant les procédures de jugement, rapports de visite de prisons militaires.

Sources imprimées

Rapports du Comité International de la Croix-Rouge (CICR)

Bulletin international des sociétés de la Croix-Rouge, Genève, Imprimerie B.Soullier, 1886-1918.

Frédéric BOISSONNAS, *L'Agence internationale des prisonniers de guerre: Genève, 1914-1918*, Genève, Sadag, 1919, 122 p.

Henri DUNANT, *Un souvenir de Solférino*, Genève, Suisse, Comité international de la Croix-Rouge, 1995, 147 p.

René GUILLERMIN, *Rapport de M. le Dr. René Guillermin sur sa visite à quelques camps de*

prisonniers de guerre allemands en France, juin 1918, Genève, Georg & Cie, 1918, 43 p.

Édouard NAVILLE, Victor VAN BERCHEM, Carle de MARVAL et A. EUGSTER, *Rapports de MM. Ed. Naville et V. van Berchem, Dr C. de Marval, A. Eugster sur leurs visites aux camps de prisonniers en Angleterre, France et Allemagne*, Genève, Georg & Cie, Mars 1915, 94 p.

Nouvelles de l'Agence internationale des prisonniers de guerre, Genève, Comité International de la Croix-Rouge, 1916-1918.

Autres rapports

Georges CAHEN-SALVADOR, *Les prisonniers de guerre (1914-1919)*, Paris, Payot, 1929, 316 p.

Charles DUPONT, « Le rapatriement des prisonniers de guerre », *Revue des Deux Mondes*, t.III, 1920, pp. 144-166.

Ernest HECHT et Albert-François-Ildefonse D'ANTHOUARD, *Les Prisonniers de guerre: renseignements pratiques sur les moyens de retrouver les prisonniers, de correspondre avec eux et de les secourir, le traitement des prisonniers de guerre en France et en Allemagne*, Paris, A. Colin, 1915, 119 p.

Raoul MONTANDON, « La distribution géographique des prisonniers de guerre pendant le conflit mondial de 1914-1919 », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 1919, vol. 58, n°1, pp. 36-49.

Louis RENAULT, *Le régime des prisonniers de guerre en France et en Allemagne au regard des conventions internationales, 1914-1916*, Paris, Imprimerie nationale, 1916, 100 p.

Sur la vision française des camps allemands

John de CHRISTMAS et Maurice LETULLE, *Le Traitement des prisonniers français en Allemagne*, Paris, M. Imhaus et R. Chapelot, 1917, 176 p.

Jacques KELLER, *Nos blessés, prisonniers de guerre: le Kriegsgefangenenlazarett « Fabrik*

Schiitt » de Czersk (Westpreussen), Thèse, Université de Nancy. Faculté de médecine, 1919, 191 p.

Sur la vision allemande des camps français

Les Brutalités envers les prisonniers dans les pays de l'Entente: Notes du gouvernement allemand aux Puissances neutres au sujet du traitement des prisonniers dans les pays de l'Entente, Berlin, C. Heymann, 1918, 79 p.

Sur l'entrée en guerre des intellectuels

Louis DIMIER (dir.), *L'Appel des intellectuels allemands*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1914, 168 p.

Récits de prisonniers

Helmut FELLE, *Cinq années derrière les barbelés*, traduit de l'allemand par l'association Île Longue 1914-1919, disponible en ligne : http://www.ilelongue14-18.eu/IMG/pdf/cinq_annees_derriere_les_barbeles_161029.pdf, consulté le 3 avril 2017.

Aladár KUNCZ, *Le Monastère noir*, Paris, Gallimard, 1937, 294 p.

Sources cinématographiques

Georg Wilhelm PABST (réal.), *Westfront 1918 : Vier von der Infanterie*, Allemagne, 1930, 97 minutes.

Jean RENOIR (réal.), *La Grande Illusion*, France, Carlotta Films, 1937, 114 minutes.

BIBLIOGRAPHIE

Références générales

Outils de travail

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Jean-Jacques BECKER (dirs.), *Encyclopédie de la Grande Guerre: 1914-1918*, Paris, Perrin, 2012, 1050 p.

Jean-Yves LE NAOUR (dir.), *Dictionnaire de la Grande guerre*, Paris, Larousse, 2014, 495 p.

Christoph REGULSKI, *Bibliographie zum Ersten Weltkrieg*, Marburg, Tectum, 2005, 302 p.

Helmut Walser SMITH (dir.), *The Oxford handbook of modern German history*, Oxford, Oxford University Press, 2011, 863 p.

Répertoires archivistiques

Aldo BATTAGLIA, Geneviève DREYFUS-ARMAND et André BACH, *Archives de la Grande guerre: inventaire des sources de la Première guerre mondiale conservées à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010, 442 p.

Antoine PROST, *Archives de la Grande guerre: guide des sources conservées par le Service historique de la défense relatives à la Première guerre mondiale*, Vincennes, SHD, 2014, 624 p.

Méthodologie

Bruno CABANES, Guillaume PIKETTY, «Sortir de la guerre: jalons pour une histoire en chantier», *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°3, novembre-décembre 2007, consultable en ligne, <http://www.histoirepolitique.fr/index.php?numero=03&rub=dossier&item=22>.

Bernard LEPETIT, *Les formes de l'expérience: une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel,

2013, 380 p.

Jacques REVEL (dir.), *Jeux d'échelles: la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard : le Seuil, 1996, 243 p.

Références générales sur la Première guerre mondiale

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2009, 398 p.

Jacques BARIÉTY et Jacques DROZ, *Les relations franco-allemandes après la Première guerre mondiale: 10 novembre 1918-10 janvier 1925, de l'exécution à la négociation*, Paris, Pedone, 1977, 797 p.

Nicolas BEAUPRÉ, *La France en guerre, 1914-1918*, Paris, Belin, 2013, 219 p.

Jean-Jacques BECKER, *Les Français dans la Grande guerre*, Paris, R. Laffont, 1980, 317 p.

ID., et Serge BERSTEIN, *Victoire et frustrations 1914-1929, t.12 de la Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris, Éd. du Seuil, 1999, 459 p.

ID., et Gerd KRUMEICH, *La Grande Guerre: une histoire franco-allemande*, Paris, Tallandier, 2012, 379 p.

ID., et Annette BECKER, *La France en guerre: 1914-1918*, Bruxelles, Ed. Complexe, 1988, 221 p.

Gisèle BERSTEIN et Serge BERSTEIN, *Dictionnaire historique de la France contemporaine*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1995, 826 p.

Claude DIGEON, *La crise allemande de la pensée française (1870-1914)*, Paris, Presses universitaires de France, 1992, 68 p.

Jean-Michel GUIEU, *Gagner la paix 1914-1929*, Paris, Collection Histoire de la France contemporaine, Éditions du Seuil, 2015, 535 p.

Jay M. WINTER et Antoine PROST, *Penser la Grande Guerre: un essai d'historiographie*, Paris, Éd. du Seuil, 2009, 344 p.

ID., Annette BECKER (dirs.), *La Première Guerre mondiale, Tome 1 : Combats*, Paris, Fayard, 2013, 846 p.

EID. (dirs.), *La Première Guerre mondiale, Tome 2 : États*, Paris, Fayard, 2013, 846 p.

EID. (dirs.), *La Première Guerre mondiale, Tome 3 : Sociétés*, Paris, Fayard, 2013, 846 p.

Sur les expériences de la Première guerre mondiale

Sur les écrits de guerre

Jean-Baptiste AUZEL, Agnès CHABLOT-BEYLOT, Isabelle CHAVE, Grégoire ELDIN et Hervé LEMOINE, *Archives de la Grande Guerre: des sources pour l'histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 570 p.

Nicolas BEAUPRÉ et Annette BECKER, *Écrire en guerre, écrire la guerre: France, Allemagne, 1914-1920*, Paris, CNRS Éditions, 2006, 292 p.

Rainer PÖPPINGHEGE, *Im Lager unbesiegt: deutsche, englische und französische Kriegsgefangenen-Zeitungen im Ersten Weltkrieg*, Essen, Klartext, 2006, 349 p.

Clémentine VIDAL-NAQUET (dir.), *Correspondances conjugales 1914-1918: dans l'intimité de la Grande Guerre*, Paris, R. Laffont, 2014, 1061 p.

Sur le quotidien de la guerre

Gérard CANINI (dir.), *Les Fronts invisibles: nourrir, fournir, soigner*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1984, 383 p.

Anne DUMÉNIL, *Le soldat allemand de la Grande Guerre: institution militaire et expérience du combat*, thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Université de Picardie, 2000, 568 p.

Olivier FORCADE, *La censure en France pendant la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2016, 473 p.

Nicolas MARIOT, « Faut-il être motivé pour tuer ? », *Genèses*, 1 décembre 2003, vol. n°53, n° 4, pp. 154-177.

Christophe PROCHASSON, *1914-1918: retours d'expériences*, Paris, Tallandier, 2008, 430 p.

ID. et Anne RASMUSSEN (dirs.), *Vrai et faux dans la Grande guerre*, Paris, Éditions la Découverte, 2004, 360 p.

Benjamin ZIEMANN, *Gewalt im Ersten Weltkrieg: Töten - Überleben - Verweigern*, Essen, Klartext, 2013, 276 p.

Sur l'histoire des intellectuels

Autour du concept « élites »

Pierre BOURDIEU, *La distinction: critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, 670 p.

Erving GOFFMAN, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Ed. de Minuit, 1979.

Frédérique LEFERME-FALGUIÈRES, Vanessa VAN RENTERGHEM, « Le concept d'élites. Approches historiographiques et méthodologiques », *Hypothèses*, 1/2001 (4), p. 55-67.

Michel VOVELLE, « L'Élite ou le mensonge des mots ». In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 29^e année, N. 1, 1974. pp. 49-72.

Max WEBER, *Le savant et le politique*, Paris, Union générale d'éditions, 1963, 185 p.

Hans-Ulrich WEHLER, *Essais sur l'histoire de la société allemande: 1870-1914*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2003, 230 p.

Sur la catégorie « Intellectuel »

Thomas ANTZ, « Vitalismus und Kriegsdichtung », in *Kultur und Krieg : Die Rolle der Intellektuellen, Künstler und Schriftsteller im Ersten Weltkrieg*, hrsg von Wolfgang J. Mommsen unter Mitarbeit von Elisabeth Müller-Luckner, München, 1996.

Pascal BALMAND, « L'anti-intellectualisme dans la culture politique française ». In: *Vingtième Siècle*, revue d'histoire, n°36, octobre- décembre 1992. Dossier : Identités d'Europe Centrale après le communisme. pp. 31-42.

Jean-Jacques BECKER, « Les intellectuels et la justification de la guerre en France et en Allemagne au début de la Grande Guerre », dans *Droit et Culture*, « Du droit de la guerre », n°45, 2003/1.

Dietz BERING, *Die Intellektuellen: Geschichte eines Schimpfwortes*, Stuttgart, Klett-Cotta, 488 p.

Christophe CHARLE, *Naissance des « intellectuels » (1880-1900)*, Éditions de Minuit, 1990.

ID., *Les intellectuels en Europe au XIXe siècle, essai d'histoire comparée*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

ID., et Laurent JEANPIERRE (dirs.), *La vie intellectuelle en France. 1, Des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.

ID., et Laurent JEANPIERRE (dirs.), *La vie intellectuelle en France. 2, de 1914 à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 2016.

Rainer HUDEMANN et Georges-Henri SOUTOU (dir.), *Eliten in Deutschland und Frankreich im. 19 und 20. Jahrhundert*, Munich, R. Oldenbourg Verlag, 1994

Bernard LAHIRE, Sophie DENAVE et Fabienne FEDERINI (dirs.), *Ce qu'ils vivent, ce qu'ils écrivent: mises en scène littéraires du social et expériences socialisatrices des écrivains*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 2011, 569 p.

Elisabeth MARSLAND, *The Nation's Cause : French, English and German Poetry of the First World War*, London, 1991.

Pascal ORY et Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos*

jours, Paris, Armand Colin, 1986.

Valérie ROBERT (dir.), *Intellectuels et polémiques dans l'espace germanophone*, Asnières, Institut d'allemand, 2003, 409 p.

Roland N. STROMBERG, *Redemption by war: the intellectuals and 1914*, d'Amérique, The Regents Press of Kansas, 1982, 250 p.

Michel TREBITSCH et Marie-Christine GRANJON, *Histoire comparée des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 1998, 176 p.

Sur les intellectuels en guerre

Nicolas MARIOT, *Tous unis dans la tranchée ? : 1914-1918, les intellectuels rencontrent le peuple*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, 487 p.

Anne-Marie PATHÉ, Yann POTIN et Fabien THÉOFILAKIS, *Archives d'une captivité, 1939-1945: l'évasion littéraire du capitaine Mongrédien*, Paris, Textuel, 2010, 156 p.

Christophe PROCHASSON et Anne RASMUSSEN, *Au nom de la patrie: les intellectuels et la première guerre mondiale, 1910-1919*, Paris, Éd. la Découverte, 1996, 302 p.

Sur la captivité de guerre

Références générales

Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 2011.

Rüdiger OVERMANS, *In der Hand des Feindes: Kriegsgefangenschaft von der Antike bis zum Zweiten Weltkrieg*, Köln, 1999, 551 p.

Sur l'expérience de la captivité

Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre: une anthropologie historique de la guerre moderne, XIXe-XXIe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, 327 p.

Jean CAZENEUVE et Charles Serrus, *Essai sur la psychologie du prisonnier de guerre*, Paris, Presses Universitaires de France, 1945, 155 p.

Benjamin ZIEMANN, *War experiences in rural Germany, 1914-1923*, Oxford, 2007, 302 p.

Sur les prisonniers à l'époque contemporaine

Nicolas BEAUPRÉ, Karine RANCE (dirs.), *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés, 1789-1918*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2016.

Sylvie CAUCANAS, Rémy CAZALS, Pascal PAYEN, *Les prisonniers de guerre dans l'histoire: contacts entre peuples et cultures*, Toulouse, Privat, 2003, 319 p.

François COCHET, *Soldats sans armes: la captivité de guerre*, Bruxelles, Bruylant, 1998, 463 p.

Evelyne GAYME, *Les prisonniers de guerre français: enjeux militaires et stratégiques, 1914-1918 et 1940-1945*, Paris, Économica, 2010, 185 p.

Nathalie GENET-ROUFFIAC, *Des prisonniers de guerre aux personnes capturées: actes de la journée d'études... en mai 2007*, Vincennes, Service Historique de la Défense, 2010, 184 p.

Anne-Marie PATHÉ et Fabien THÉOFILAKIS (dirs.), *La captivité de guerre au XXe siècle: des archives, des histoires, des mémoires*, Paris, Armand Colin, 2012, 373 p.

Fabien THÉOFILAKIS, *Les prisonniers de guerre allemands: France, 1944-1949 : une captivité de guerre en temps de paix*, Paris, Fayard, 2014, 762 p.

Sur les prisonniers pendant la Première Guerre mondiale

Odon ABBAL, *Soldats oubliés: les prisonniers de guerre français*, Bez-et-Esparon, Études & Communication Éditions, 2001, 262 p.

Jean-Claude AURIOL, *Les barbelés des bannis: la tragédie des prisonniers de guerre français en Allemagne pendant la Grande Guerre*, Paris, éd. Tirésias, 2004, 303 p.

Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre: humanitaire et culture de guerre, 1914-1918*, Paris, Éd. Noësis, 1998, 405 p.

Annette BECKER, « Des vies déconstruites, prisonniers civils et militaires », in dossier : «*Marginaux, marginalité, marginalisations*», *14-18 aujourd'hui, Today, Heute*, Noësis, Paris, 2001, pp. 79-87.

Bernard DELPAL, « Prisonniers de guerre en France (1914-1920), in A. GUESLIN, D. KALIFA (dirs.), dans *Les exclus de l'Europe (1830-1930)*, Économica, 1999, pp. 144-159.

Jean-Claude FARCY, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale, 1914-1920*, Paris, Anthropos : diff. Economica, 1995, 373 p.

Uta HINZ, *Gefangen im Grossen Krieg: Kriegsgefangenschaft in Deutschland 1914-1921*, Essen, Klartext, 2006, 392 p.

Heather JONES, *Violence against prisoners of war in the First World War: Britain, France, and Germany, 1914-1920*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 451 p.

Hervé MAURAN, *Les camps d'internement et la surveillance des étrangers en France durant la Première Guerre mondiale (1914-1920)*, Thèse de doctorat sous la direction de Jules MAURIN, Université Paul Valéry, Montpellier, 2003, 1300 p.

Frédéric MÉDARD et François COCHET, *Les prisonniers en 1914-1918: acteurs méconnus de la Grande guerre*, Saint-Cloud, Éditions 14-18-Soteca, 2010, 350 p.

Jochen OLTMER (dir.), *Kriegsgefangene im Europa des Ersten Weltkriegs*, Paderborn, F. Schöningh, 2006, 308 p.

Elodie RIVALIN, *Des « Boches » à Lyon et dans le Rhône entre 1915 et 1920 : le travail des prisonniers de guerre allemands entre économie de guerre et cohabitation avec l'ennemi*,

mémoire de M1 sous la direction de Jean SOLCHANY, 2016.

Claudine WALLART, « Déportation de prisonniers civils au «camp de concentration » d'Holzminden novembre 1916 - avril 1917 ». In: *Revue du Nord*, tome 80, n°325, Avril-juin 1998. 1914-1918, Guerre et occupation. pp. 417-448.

Sur le Comité International de la Croix-Rouge (CICR)

François BUGNION, *Le Comité international de la Croix-Rouge et la protection des victimes de la guerre*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1994, 32 p.

Sur le cadre géographique

Sur le contexte de guerre

Michaël BOURLET, Yann LAGADEC et Erwan LE GALL (dirs.), *Petites patries dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.

Joël CORNETTE, *Histoire de la Bretagne et des Bretons. Tome 2, Des Lumières au XXIe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2005, 745 p.

Didier GUYVARC'H, Yann LAGADEC et Alain CROIX, *Les Bretons et la Grande Guerre*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 207 p.

Yann LAGADEC, « Littérature(s), identité(s) régionale(s) et Grande Guerre en Bretagne », *Siècles*, 39-40 | 2014, mis en ligne le 27 novembre 2015, consulté le 18 mars 2017.

Sur les camps de l'ouest de la France

Jean-Noël GRANDHOMME, « Les Alsaciens-Lorrains dans les camps d'internement du Finistère 1914-1919 », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 109-4, Presses universitaires de Rennes, 2002.

Vincent PICARD, *Les ressortissants des nations ennemies internes dans le Finistère (1914-*

1920), mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Marie-Thérèse CLOÛTRE, Université de Bretagne occidentale, Brest, 1995.

Ronan RICHARD, *La nation, la guerre et l'exilé: représentations, politiques et pratiques à l'égard des réfugiés, des internés et des prisonniers de guerre dans l'Ouest de la France durant la Première guerre mondiale*, thèse sous la direction de Jacqueline SAINCLIVIER, Rennes, 2004, 1196 p.

Sur le camp de l'Île Longue

Ursula BURKERT, *Fernab des Kriegen : das Leben des Carl Röthemeyer im Internierungslager Île Longue*, Bielefeld, Reyemehhör Verlag, 2014.

Didier CADOU, « Les derniers mois du camp d'internement de l'Île Longue », dans *Avel Gornog*, n°18, juillet 2010, pp. 34-50.

Didier CADOU, « Les camps d'internement de Crozon et Lanvéoc (1914-1919) », dans *Avel Gornog*, n°16, 2008, pp. 42-62.

Didier CADOU, « Un camp d'internement sur l'Île Longue 1914-1920 », dans *Avel Gornog*, n°5, juin 1997, pp. 2-11.

Jean-Yves GUENGANT, *Des chaînes à la lumière, ou l'histoire singulière d'une loge maçonnique de prisonniers pendant la Grande Guerre*, Pam Éditions, 2016.

Patrick JADÉ, « 1914-1917 : défendre la presqu'île de Crozon ? », dans *Avel Gornog*, n°16, 2008, pp. 9-20.

Christophe KUNZE, « *Die Insel Woche*, la semaine de l'île, journal en langue allemande des internés civils du camp de l'Île Longue, 1914-1920. Ses objectifs, son rôle, son esprit », dans *Avel Gornog*, n°16, 2008, pp. 63-81.

Christophe KUNZE, « Enseignement et formation dans le camp de prisonniers de l'Île Longue, 1914-1919 », dans *Avel Gornog*, n°17, 2009, pp. 76-85.

Christophe KUNZE, « Christian Barth, prisonnier de guerre civil allemand au camp de l'Île Longue, de 1916 à 1919 », dans *Avel Gornog*, n°18, 2010, pp. 51-58.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Graphique 1 : Arrivées des prisonniers de guerre et des internés civils dans le camp de l'Île Longue (1914-1919)	27
Graphique 2 : Départs des prisonniers de guerre et des internés civils de l'Île Longue (1914-1919)	28
Graphique 3 : Années de naissance des internés civils de l'Île Longue	55
Graphique 4 : Thématiques abordées dans la première version de <i>Die Insel Woche</i> (1915-1916)	80
Graphique 5 : Thématiques abordées dans la deuxième version de <i>Die Insel Woche</i> (1915-1916)	81
Graphique 6 : Types de délits sanctionnés par les autorités d'après les rapports disciplinaires (1914-1919)	121
Graphique 7 : Évolution des délits et des évasions à l'Île Longue (1914-1919)	125
Graphique 8 : Départ des intellectuels de l'Île Longue (1916-1919)	160
Graphique 9 : Types de travaux produits par une partie des internés et rapatriés de l'Île Longue en octobre 1918	163

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : CARTES _____ **175**

Annexe 1a : Carte des principaux camps d'internement situés dans le département du Finistère (1914-1919) _____ 176

Annexe 1b : Répartition géographique des camps de concentration français au 15 décembre 1915 _____ 177

Annexe 1c : Plan du camp de l'Île Longue à l'échelle 1/1000 _____ 178

Annexe 1d : Plan du terrain de sport du camp de l'Île Longue _____ 179

ANNEXE 2 : TABLEAUX _____ **180**

Annexe 2a : Répartition des internés et des intellectuels du camp de l'Île Longue en fonction de leur catégorie professionnelle _____ 181

Annexe 2b : Répartition professionnelle de la population active allemande au recensement de 1907 _____ 182

Annexe 2c : Présentation et parcours des 76 intellectuels (1914-1919) _____ 183

Annexe 2d : Exemple d'ouvrages proposés à la bibliothèque du camp _____ 191

ANNEXE 3 : CONVENTIONS INTERNATIONALES ET BILATÉRALES _____ **193**

Annexe 3a : Extraits de la convention (IV) concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre et son Annexe: Règlement concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre. La Haye, 18 octobre 1907 _____ 193

Annexe 3b : Extraits du traité de Versailles du 28 juin 1919 _____ 199

ANNEXE 4 : PRODUCTIONS DES INTELLECTUELS EN CAPTIVITÉ _____ 202

Annexe 4a : Exemplaire du journal principal du camp : *Die Insel Woche*, n°47, 24 février 1918 _____ 203

Annexe 4b : Exemplaire du journal principal du camp : *Die Insel Woche*, n°13, 19 septembre 1915 _____ 207

Annexe 4c : Extraits de petites annonces publiées dans *Die Insel Woche*, n°6, 13 mai 1917, p.6 _____ 208

Annexe 4d : Couverture de la brochure des enseignements proposés dans le camp, dessinée par Max Pretzfelder et extrait d'un examen en langue turque _____ 209

Annexe 4e : Publicité pour les concerts, publiée dans *Die Insel Woche*, n°13, 19 septembre 1915, p. 4 _____ 210

Annexe 4f : Poème *Sehnsucht* écrit par l'interné Edgar Heymann et publié dans *Die Insel Woche*, n°11, 16 juin 1917, p. 2 _____ 211

Annexe 4g : Article « *Einsame Menschen* » publié dans *Die Insel Woche*, n°47, 24 février 1918, p. 2 _____ 212

Annexe 4h : Couverture du prospectus distribué pour la représentation théâtrale de *Alt Heidelberg* (1917-1918) _____ 214

Annexe 4i : Peinture d'un interné représentant les baraques et reproduite par l'imprimerie du camp
_____ 215

Annexe 4j : Représentation d'un interné lithographe du camp _____ 215

ANNEXE 5 : ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE	216
Annexe 5a : Prisonniers jouant au football	216
Annexe 5b : La troupe de théâtre et l'orchestre du camp réunis pour la représentation d' <i>Alt Heidelberg</i>	217
Annexe 5c : Photographie prise durant la représentation d' <i>Alt Heidelberg</i>	218
Annexe 5d : Épitaphe du cimetière de Kerfautras à Brest	219
Annexe 5e : Baraque des prisonniers ottomans	220

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	4
Introduction	5
Chapitre 1 : Le camp de l'Île Longue : organisation et vie en captivité	19
1. La création d'un grand camp éloigné du théâtre de la guerre : neutralisation et affaiblissement de l'ennemi	20
A. L'emplacement stratégique du camp	20
B. La présence de différents types de prisonniers	23
2. L'influence des politiques de réciprocité franco-allemandes sur les conditions de détention des prisonniers	32
A. Des conditions de détention qui attisent la jalousie de la population locale	32
B. L'exaspération des internés, victimes des tensions franco-allemandes	34
C. Des correspondances censurées	36
D. Des prisonniers en bonne santé	39
3. Un strict encadrement des prisonniers	43
A. Le personnel du camp	43
B. Des conditions de détention étroitement surveillées par les comités de secours et les États neutres	48
4. Un camp numériquement important	51
A. Des flux importants : les arrivées et les départs du camp (1914-1919)	51
B. L'hétérogénéité des profils des prisonniers	53
5. Oublier la solitude de la captivité	59
A. Travailler	59
B. Occuper son temps libre	64
Chapitre 2 : Les formes de la vie culturelle	68
1. Les principaux acteurs de la vie culturelle	69
A. Les profils sociaux	70
B. La captivité, créatrice d'hommes engagés ?	74
C. Les fonctions dans le camp	76
2. La rédaction d'un journal hebdomadaire : <i>Die Insel Woche</i>	79

A. Le programme culturel du camp	79
B. Un journal qui suscite la surveillance accrue des autorités	85
3. Une riche vie culturelle	90
A. L'organisation d'enseignements	91
B. Les spectacles	94
C. Une bibliothèque démesurée	103
D. Les activités culturelles, moyen de diffusion de leurs idéaux	107
Chapitre 3 : Les intellectuels face à la guerre	111
1. Les intellectuels au cœur des relations bilatérales franco-allemandes	112
A. Des politiques de détention favorables aux intellectuels	112
B. Des intellectuels épargnés par les politiques de représailles	117
2. Les intellectuels dans la dissidence ?	119
A. Les intellectuels résistent-ils de manière classique ?	120
B. Une combativité par l'écrit	134
Chapitre 4 : Les intellectuels et la captivité : « rencontre avec le peuple » (N. Mariot)	139
1. Au fil de la captivité : des internés solidaires ?	140
A. Les intellectuels et les conditions de vie en captivité : s'habituer à un environnement inconnu	140
B. La captivité, vectrice de l'effacement des barrières sociales ?	143
2. La persistance de certaines tensions	148
A. Le refus d'une hiérarchie sociale interne au camp	149
B. Une cohabitation multinationale : la question des identités régionales et nationales	152
3. 1919 : Le retour à la vie « normale » ?	158
A. Le rapatriement des internés et la dissolution du camp	158
B. Une expérience marquante pour le reste de leur vie ?	162
Conclusion	169
Annexes	175
Annexe 1 : Cartes	175
Annexe 2 : Tableaux	180
Annexe 3 : Conventions internationales et bilatérales	193
Annexe 4 : Productions des intellectuels en captivité	202

Annexe 5 : Annexe photographique	216
Sources	221
Bibliographie	226
Table des illustrations	236
Table des annexes	237